



JEUDI 27 FÉVRIER 1992

No 34986 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Irlande

Avortement autorisé

La Cour suprême irlandaise, réunie depuis lundi pour examiner l'appel d'une adolescente de 14 ans enceinte à la suite d'un viol, l'a autorisée à subir une interruption volontaire de grossesse en Grande-Bretagne. L'affaire avait provoqué un tollé d'une bonne partie de la population et de nombreuses manifestations ont eu lieu dans la capitale, Dublin.

Page 4

Suisse

Le FA-18 prêt à décoller

Le Conseil des Etats décidera de l'achat de l'avion de combat FA-18 durant la session de mars déjà, alors que le National tranchera en juin. La Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats a décidé hier, par douze voix contre une, d'entrer en matière sur cette dépense de 3,5 milliards de francs.

Page 6

Hockey sur glace

De la graine de champion



Il n'y pas encore dix-sept ans, il les fête le 11 mars prochain, mais déjà, il fait parler de lui. «Il», c'est Patrick Oppliger (photo Impar-Galley), actuellement avant-centre de la troisième ligne d'attaque du HCC et membre à part entière de la sélection suisse des «moins de dix-sept ans.»

Page 9

Le Conseil fédéral présente son projet de libre-passage dans le 2e pilier

Fin des «chaînes dorées»

Un libre-passage, sans tracasserie, entre institutions du 2e pilier sera garanti aux travailleurs qui changent d'emploi. Le Conseil fédéral a présenté hier un projet de loi qui coordonne les sommes de rachat et les indemnités de sortie. Fin des sommes perdues à chaque changement d'emploi, fin des «chaînes dorées» qui lient durant des années les employés à leur employeur. Si le Parlement accepte ce projet, l'initiative lancée par les employés de commerce pourrait être retirée.

Berne
François NUSSBAUM

Dès sa mise en application obligatoire, la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP, 2e pilier) a révélé ses lacunes. Malgré des cotisations calculées en fonction du salaire, seule la part du revenu comprise (en chiffres ronds) entre 20.000 et 60.000 francs par an est assurée. Le reste est sou-

mis aux dispositions, insuffisantes, du Code des obligations.

2 MILLIARDS PAR AN

Il faut en principe rester cinq ans chez son employeur pour commencer à toucher une partie des cotisations patronales, et trente ans pour obtenir la totalité. Comme près de 500.000 personnes changent d'emploi chaque année, les institutions de prévoyance empochent environ 2 milliards de francs, perdus pour les assurés.

En été 1989, la Société suisse des employés de commerce (SSEC) déposait une initiative populaire demandant le «libre-passage intégral dans le cadre de la prévoyance professionnelle». Le succès prévisible d'une telle initiative en votation populaire a incité le Conseil fédéral à accélérer les choses. Favorable au but et au contenu de l'initiative, il en rejette toutefois la forme: pas besoin d'un nouvel article constitutionnel, dit-il, une nouvelle loi suffit.

15.000 CAISSES

Mais la tâche est ardue. Quelque 15.000 institutions de prévoyance se partagent aujourd'hui le marché du 2e pilier, selon des principes très divers. Certaines ne font que capitaliser les cotisations versées, d'autres élaborent un plan de prestations en prévision de la retraite. Les prestations ne sont pas uniformes, la part patronale peut



changer. Bref, seul un petit groupe d'initiés s'y retrouve vraiment.

Le projet de loi présenté hier par le Conseil fédéral ne pouvait tout uniformiser. L'objectif principal étant d'assurer le libre-passage sans perte pour l'employé, c'est une «coordination des sommes de rachat et des indemnités de sortie» qui, pour

l'essentiel, est proposée. A prestations égales, l'assuré ne se retrouvera pas défavorisé dans une nouvelle caisse.

AU PARLEMENT DE JOUER

Parmi d'autres innovations, le projet améliore l'indemnité de sortie minimale des jeunes assurés: à l'intégralité des propres

cotisations s'ajoutent un supplément de 4% par année et les prestations de sortie apportées précédemment (avec l'intérêt).

La balle est dans le camp du Parlement. L'initiative de la SSEC ne sera retirée que s'il vote une loi répondant à ses exigences. Autrement dit, s'il ne dénature pas trop le projet fédéral. F.N.

OPINION

Le FA-18: une cause perdue?

Les militaires le veulent et le disent haut et fort dans toutes les gazettes et sur toutes les tribunes de Suisse depuis des mois. L'engagement sans restriction des plus hauts dignitaires de notre armée de l'air dans cette défense et illustration du FA-18 a pris des proportions telles qu'aujourd'hui plus personne ne peut décemment faire marche arrière...

Les politiques, eux, ont toujours louvoyé en fonction de l'actualité politique: de l'effondrement du mur de Berlin à la guerre du Golfe, en passant désormais par des considérations purement budgétaires et non plus stratégiques. Or, le temps s'est inexorablement écoulé depuis les premières passes d'armes au sujet de l'achat d'un nouvel avion de combat, et c'est, à nos yeux, un élément déterminant pour la suite des événements.

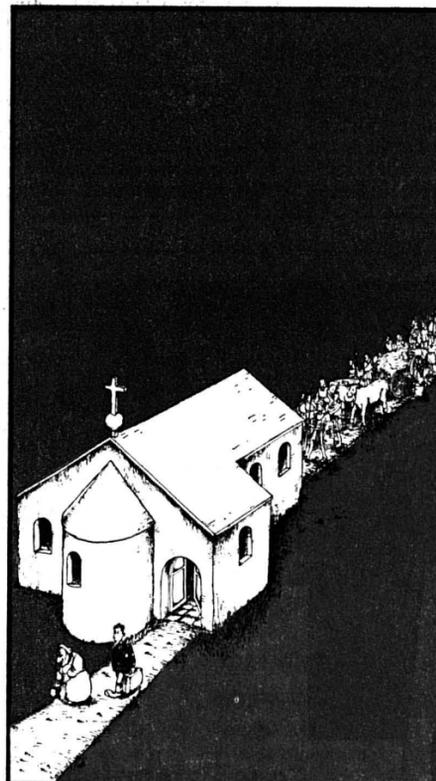
S'il apparaît incontestable que rien ne peut remplacer l'aviation, il est tout aussi indéniable que les tergiversations concernant l'acquisition du FA-18 ont milité contre toute décision claire. On a aujourd'hui de plus en plus l'impression que les militaires se satisfont d'un avion de la génération de la fin des années 70, à défaut de ne rien avoir; les mêmes estimant que l'évaluation d'un appareil plus moderne ne peut être envisagée que dans un second temps.

Côté politique, on ne peut sans autre se brouiller avec des Etats partenaires, d'où la tentation que le Parlement aura de renvoyer le dossier à son expéditeur. Et pourtant faire l'impasse est sans doute la solution la plus raisonnable, car elle permet de repenser entièrement le rôle de l'aviation dans notre système de défense, donc le choix du vecteur, et au-delà de justifier l'intérêt pour des projets technologiquement plus avancés à même de fournir des contrats de sous-traitance «haut de gamme» à notre industrie nationale. Des offres très précises ont été faites à la Confédération à ce sujet...

Mario SESSA

Aujourd'hui, notre numéro spécial 1er Mars

«Neuchâtel, des païens aux incroyants»



Un titre quelque peu provocateur pour une réalisation fort sérieuse: poursuivant notre fructueuse collaboration avec l'Université de Neuchâtel et le Musée cantonal d'archéologie, nous publions aujourd'hui notre traditionnel numéro spécial du 1er Mars, consacré à la fois au passé et au présent du canton.

Tirée à plus de 80 000 exemplaires, distribuée dans tous les ménages et les écoles de la République, cette réalisation, à travers les textes remarquables d'archéologues et de théologiens, évoque deux périodes fort éloignées dans le temps, mais proches par les bouleversements qui les animent: d'un côté celle qui a suivi la chute de l'Empire romain, marquée par l'implantation de ces étrangers qu'étaient les Germains et la christianisation du pays, de l'autre un christianisme contemporain qui s'interroge dans un monde en crise qu'inquiètent les menaces de migrations massives que font peser pauvreté et instabilité politique.

Des textes qui non seulement permettent de découvrir des réalités souvent méconnues, mais qui surtout incitent à la réflexion. (Imp)

ROCK CLUB GINO
SOIREE DE GALA

«ESAR'S
Discothèque
Avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds

rock, lambada, break dance
l'expression d'une passion
VENDREDI 28 FÉVRIER DES 22.00 H

Primaires dans le Dakota du Sud: piètres résultats pour le président Bush

Bob qui rit, George qui pleure

Absence de véritable favori démocrate et difficultés persistantes pour George Bush: avant la série de consultations dans plusieurs Etats le 3 mars, les primaires du Dakota du Sud ont confirmé mardi la volatilité de l'électorat démocrate et la crise de confiance envers le président dans les rangs républicains.

Côté républicain, l'éditorialiste Patrick Buchanan, qui avait créé la surprise la semaine dernière en obtenant 37% des voix dans le New Hampshire, n'avait pas fait campagne dans le Dakota du Sud. Pourtant, privé d'adversaire, M. Bush n'a pas réussi à faire mieux que 69% des voix (14 délégués), tandis que 31% des électeurs choisissaient cinq délégués non liés à un candidat. Deux tiers de ces derniers électeurs affirmaient, selon ABC qui citait des sondages à la sortie des bureaux de vote, qu'ils ne voteraient pas pour M. Bush en novembre s'il est le candidat républicain.

LA CAMPAGNE S'EMBALLÉ

Après la victoire de l'ex-sénateur du Massachusetts Paul Tsongas dans le New Hampshire et son jeu égal avec l'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown dans le Maine, c'est Bob Kerrey, sénateur de l'Etat voisin du Nebraska qui a remporté la primaire démocrate dans le Dakota du Sud (40% des voix et sept délégués). Tom Harkin, autre sénateur d'un Etat agricole (Iowa), a terminé deuxième (25% et cinq délégués), devant Bill Clinton (19%, trois délégués), M. Tsongas (10%) et M. Brown (4%).

Les partisans de M. Buchanan espèrent qu'il réédite son exploit en Géorgie, mardi, mais M. Bush reste le favori. Il sem-



Le sénateur du Nebraska, Bob Kerrey, en campagne

Le candidat aux primaires démocrates a remporté un succès important dans le Dakota du Sud. (AP)

ble devoir encore mieux se comporter dans le Maryland et le Colorado. L'ex-responsable du Ku Klux Klan David Duke, absent de nombreux scrutins, a en-

tamé quant à lui mardi sa campagne au Texas, qui vote le 10 mars.

Dans les rangs démocrates, le gouverneur de l'Arkansas Clin-

ton est pour l'instant donné favori en Géorgie, tandis qu'il est au coude à coude avec M. Tsongas dans le Maryland et le Colorado. (ap)

27.2.1700 - Le navigateur anglais William Dampier découvre l'île de Nouvelle-Bretagne dans le sud-ouest du Pacifique.
27.2.1899 - Ouverture du chemin de fer Rangoun-Mandalay en Birmanie.
27.2.1976 - Des chefs esquimaux canadiens revendiquent à Ottawa des terres d'une surface de 6,25 millions d'hectares.

BRÈVES

Proche-Orient Intempéries tenaces

Le Proche-Orient connaît son pire hiver depuis des dizaines d'années. Il a été de nouveau touché hier par des tempêtes de neige, des averses et des avalanches qui ont fait plusieurs morts et causé de graves préjudices à l'économie de cette région. En Israël, des experts évaluent les pertes à plusieurs centaines de millions de shekels (un shekel = 3,4 francs suisses).

Johannesburg Attaque sanglante

Quatre personnes ont été tuées hier dans la banlieue de Johannesburg, a indiqué la police sud-africaine. Cette embuscade contre un bus porte à 73 le total des personnes tuées dans des incidents à caractère politique en Afrique du Sud depuis samedi.

Femmes rurales Déclaration finale

Le sommet de Genève consacré à la condition de la femme en milieu rural dans les pays du tiers monde s'est achevé hier par un appel aux gouvernements et aux organisations internationales en faveur d'une allocation plus large des ressources et d'un réajustement des stratégies de développement prenant en compte les besoins des femmes. (Lire également en page 6).

Négociations israélo-arabes sur le Proche-Orient

Washington tente de calmer le jeu

Au troisième jour de leur nouvelle série de pourparlers à Washington, Israéliens et Arabes ont poursuivi hier leurs échanges acrimonieux. Les Etats-Unis sont intervenus pour tenter de calmer le jeu, les négociations étant toujours bloquées entre Palestiniens et Israéliens en raison de leurs désaccords sur la colonisation juive dans les territoires occupés.

Les Palestiniens entendent obtenir d'Israël un engagement à cesser ses implantations de colonies tandis que l'Etat hébreu se refuse à discuter du sujet à ce stade des pourparlers. Mais, de source proche des négociations, on souligne qu'on n'enregistre pas non plus de progrès dans les discussions séparées d'Israël avec la Jordanie, la Syrie et le Liban.

Toutes les parties semblaient néanmoins prêtes à poursuivre jusqu'au 4 mars cette quatrième phase des négociations ouvertes solennellement à Madrid en octobre dernier. Edward Djerejian, secrétaire d'Etat américain

adjoint aux affaires orientales, a engagé hier une série de rencontres avec les délégations afin de canaliser leur énergie rhétorique vers des objectifs concrets.

Selon les Israéliens, les discussions ont porté mardi sur des documents de travail portant sur des accords intérimaires dans les territoires occupés, a indiqué un des chefs de la délégation israélienne, Eliakim Rubinstein.

«Ce document ne constitue pas un modèle d'autonomie, mais traite de problèmes concrets tels que la santé, l'éducation, les affaires religieuses», a-t-il ajouté. Selon l'approche israélienne, la question des implantations ne pourra être soulevée que dans trois ans, lorsque sera négocié le statut définitif des territoires occupés.

Enfin, de source juive américaine, on apprenait hier que le Congrès et l'administration de George Bush étaient proches d'un compromis sur le dossier de la garantie américaine à un prêt de 10 milliards de dollars à

Tel Aviv. Cette somme est destinée à faciliter l'implantation des Juifs de l'Est dans les territoires occupés. Le Congrès approuverait l'octroi de ces garanties et l'administration veillerait de façon discrétionnaire à ne les accorder que si Israël accepte le gel des colonies. (ats, apf, reuter)

Bombe à l'ONU

L'explosion criminelle causée par une bombe artisanale qui s'est produite hier vers deux heures du matin (8 heures suisses) dans un bâtiment abritant 18 missions étrangères auprès de l'ONU à New York, était dirigée contre la Syrie, a déclaré la police. On ne déplorait aucun blessé. Cinq heures plus tard, un autre engin de fabrication artisanale a été découvert dans une cabine téléphonique, assortie du message «Libérez les Juifs de Syrie». (ats)

Attentats de Lockerbie et du DC-10 d'UTA

Moubarak à Paris

Le président égyptien Hosni Moubarak a affirmé hier à Paris ne pas agir en médiateur entre les pays occidentaux et la Libye. Il a fait cette déclaration à l'issue d'une rencontre avec le président français François Mitterrand.

«Il n'y a rien de nouveau (...) Je n'ai pas fait de propositions», a-t-il dit. «Les deux présidents se sont livrés à un échange de vues. Rien de concret n'a été particulièrement convenu», a déclaré pour sa part Pierre Morel, conseiller diplomatique de François Mitterrand, à l'issue de l'entretien d'une heure.

DÉMARCHES ENGAGÉES

Hosni Moubarak a toutefois concédé que des démarches étaient engagées sur le dossier libyen. «Si nous arrivons à une solution positive, c'est bien», a-t-il dit avant de souligner qu'il ne demandait pas au président François Mitterrand de «l'aider et d'intervenir dans ces affaires judiciaires».

Le président égyptien a dit ne pas disposer d'informations sur les rumeurs qu'il a «entendues» selon lesquelles la Libye chercherait un pays neutre pour faire juger ses ressortissants impliqués dans les attentats. La France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont menacé la Libye de sanctions de l'ONU si elle ne donnait pas suite à une résolution du Conseil de sécurité lui demandant de livrer les deux hommes soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat de Lockerbie, en Ecosse, qui avait fait 270 morts en 1988.

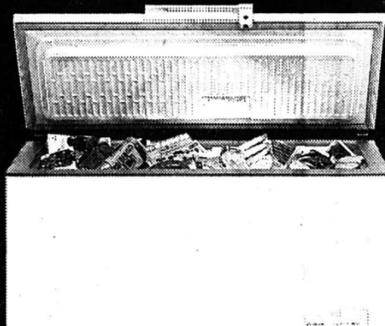
TRIPOLI CALME LE JEU

Le colonel Mouammar Kadhafi a fait savoir la semaine dernière que les quatre Libyens qui font l'objet de mandats d'arrêt internationaux lancés par le juge parisien Jean-Louis Bruguière, chargé du dossier sur l'attentat contre le DC-10 d'UTA, qui avait fait 170 morts en septembre 1989 au Niger, étaient disposés à comparaître devant des tribunaux français. (ats)

Nouveau: congélateurs super

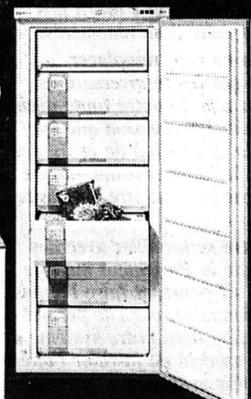
- à compresseur rotatif de grande puissance, et
- superisolation

ECONOMISENT ENCORE
20%
D'ENERGIE



Congélateur-bahut super anti-gaspi

GTMS 3813 Ne consomme que **0,19 kWh**
Capacité utile: en 24 h. par 100 l
365 litres de capacité utile



Congélateur-armoire super anti-gaspi

GKMS 2913 Ne consomme que **0,31 kWh**
Capacité utile: en 24 h. par 100 l
241 litres de capacité utile

anti-gaspi



Conseil et vente par
votre magasin spécialisé

Bauknecht
connaît vos désirs, Madame

Bauknecht SA, 1023 Crissier
Téléphone 021 634 40 46

Coupon-information

Oui, je m'intéresse aux nouveaux congélateurs super anti-gaspi et vous prie de me faire parvenir votre documentation:

Nom _____
Adresse _____
NPA/Localité _____
Expédier à Bauknecht SA, 1023 Crissier

Affaires à faire, à proprement parler.

4.50
3.90

Pearl Drops
Polish dentaire
50ml 2 sortes
Nouveau: Gel,
polish dentaire
pour fumeurs



5.90
Energance
Rinçage
200ml



5.90
Energance
Shampooing
250ml



2.90

Duopack
6.50
5.50

Signal
Pâte dentifrice
2x75ml 2 sortes



Benefit Brosse
à dents 2 sortes

6.40
5.90

FA Douche
2x250ml
3 sortes

Duopack



Elnett
Laque pour
cheveux
300ml
4 sortes

Avec spray de
poche gratuit
65ml



IMMOBILIER

À VENDRE

IMMEUBLE

44 appartements. Bien entretenu.
Neuchâtel-ouest.

Ecrire sous chiffres G 28-724287 à
Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1.

A vendre à La Chaux-de-Fonds
un appartement de 3½ pièces
Centre ville. Fr. 220 000.-;

un appartement de 6 pièces
refait. Centre ville. Fr. 430 000.-.

un appartement de 4½ pièces
Est de la ville. Fr. 230 000.-.

☎ 039/26 97 60.

470-661

A louer au Locle

petit studio

Meublé. situation proche du technicum.
Rabais spécial pour étudiants.

Pour tous renseignements
et visites: ☎ 039/31 67 77.

470-158

A vendre à Bevaix, quartier très ensoleillé,
vue sur le lac et les Alpes

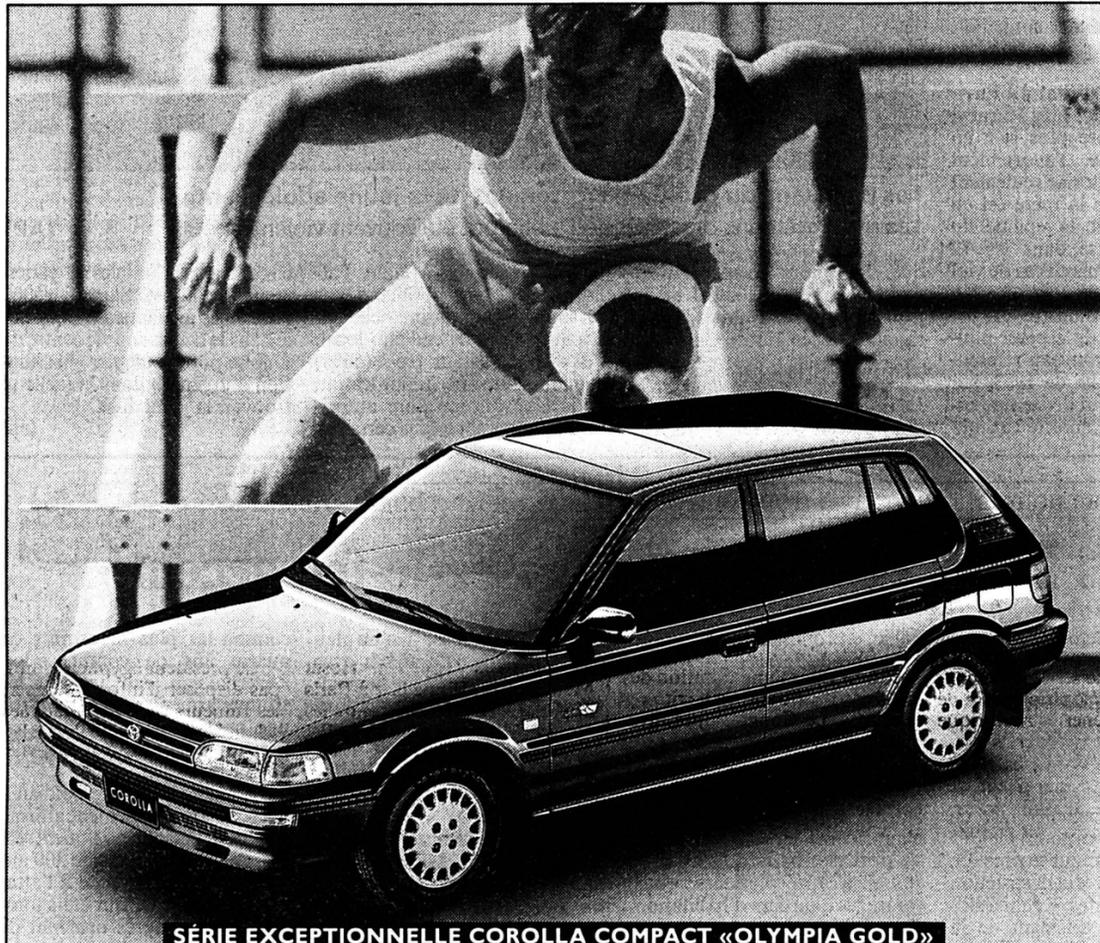
VILLA INDIVIDUELLE NEUVE

de 3 ou 4 chambres à coucher,
2 salles d'eau, salon-salle à manger
avec cheminée, cuisine agencée,
sous-sol excavé, pergola, garage,
disponible pour l'automne 1992.

☎ 038/24 77 40

28-127

DIVERS



SÉRIE EXCEPTIONNELLE COROLLA COMPACT «OLYMPIA GOLD»

A vous l'or olympique!

Toyota, partenaire officiel de l'équipe olympique suisse,
vous propose une série exceptionnelle Corolla «Olympia
Gold», dotée d'un superéquipement qui vaut de l'or,
moyennant un supplément d'à peine fr. 690.-.

TOYOTA COROLLA 1,6 COMPACT XLi «OLYMPIA GOLD»

1587 cm³ • 77 kW (105 ch) • 16 soupapes • 7,4 l d'essence
aux 100 km (en circulation mixte, selon OEV-1) • 5 portes
• radio-cassette • superéquipement compris, fr. 19 990.-;
version de base, fr. 19 300.-.

Toit ouvrant électrique valant fr. 980.-

Direction assistée valant fr. 850.-

Lève-glace électriques et

verrouillage central valant fr. 950.-

Plus-value fr. 2780.-

Supplément fr. 690.-

Vous y gagnez fr. 2090.-

La Toyota Corolla 1,3 Compact XLi est, elle aussi, livrable
en «Olympia Gold», pour fr. 18 990.- (version de base,
fr. 18 300.-). Son superéquipement, d'une
valeur totale de fr. 2680.-, facturé fr. 690.-,
comprend un toit ouvrant électrique, un
radio-cassette, des lève-glace électriques
et un verrouillage central. Le moteur
multisoupapes est compris dans le prix.

3S-Super-Leasing pour la Corolla 1,3 Compact XLi

«Olympia Gold»: fr. 9.50 par jour (fr. 289.- par mois,
sur 48 mois et 40 000 km, casco intégrale non comprise;
caution de 10% du prix catalogue, restituée à l'échéance
du contrat).

LA PERFECTION AUTOMOBILE

TOYOTA
LE N°1 JAPONAIS

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-999311



510-222-4/4x4

VACANCES - VOYAGES

ERGUEL VOYAGES

Saint-Imier, Gare 24, ☎ 039/41 22 44

FOIRE DE MORTEAU ½ j.

L'habituelle sortie du mardi le 3 mars 92

Dép. Vallon: Visa Fr. 11.-/13.50

Dép. La Chx-de-Fonds: Visa Fr. 9.-/11.-

EXCLUSIF - CULTUREL

GRAND GALA DE MUSIQUES

POPULAIRES À ZURICH ½ j.

Dimanche 8 mars 1992

Prix car et entrée en tribune:

Fr. 70.- par personne

THÉÂTRE DE BESANÇON ½ j.

Dimanche 22 mars 1992

«TROIS VALSES» d'Oscar Strauss

Balcons 1ères: Fr. 87.-. Gal. faces: Fr. 73.-

Demandez le programme détaillé

EXCURSIONS - VOYAGES

Mauron

2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 93 22-3

Inscription: Léopold-Robert 68

132-12016

6.90
Energance
Mousse
collfante
150ml



7.50
6.40

FS Lotion
capillaire
200ml
2 sortes



EPA
Passez d'abord à l'UNIP

AVIS OFFICIEL

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



Département de l'intérieur, de l'agriculture
et des affaires régionales

CENTRE HORTICOLE DE LULLIER INSCRIPTIONS

Ecole d'horticulture

Apprentissage

- formation professionnelle pratique et théorique en arboriculture fruitière et ornementale, architecture paysagère, culture maraîchère, floriculture;
- obtention du diplôme de l'Ecole d'horticulture (reconnu au titre du CFC);
- concours d'entrée: 12 mai 1992;
- délai d'inscription: 30 avril 1992;
- rentrée scolaire: 25 août 1992.

Perfectionnement

- stage pour les candidats en possession d'un CFC; inscription dans l'une des cinq branches de l'horticulture correspondant à la spécialité du certificat obtenu;
- délai d'inscription: 15 août 1992;
- rentrée scolaire: 25 août 1992.

Ecole d'ingénieurs ETS

- formation d'ingénieur ETS en horticulture (culture maraîchère et floriculture);
- formation d'architecte paysagiste ETS (environnement végétal);
- concours d'entrée: 22-23 et 24 juin 1992;
- délai d'inscription: 31 mars 1992;
- rentrée scolaire: 24 août 1992.

Renseignements

- les inscriptions sont enregistrées au Centre horticole ou par correspondance.

Adresse:

M. J.-M. Mascherpa
Directeur
Centre horticole de Lullier
1254 JUSSY
Tél. 022 759 18 14

Le conseiller d'Etat
chargé du Département de l'intérieur,
de l'agriculture et des affaires régionales:
Claude HAEGI

18-2154-28/4x4

Saisissez l'aubaine et participez au concours doté de prix en or, chez:

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage
des Montagnes, Léopold-Robert 107 et 117, 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, 032/97 10 61 • **Le Locle:** Garage du Crêt, 039/31 59 33
• **Saignelégier:** Agence Toyota, 039/51 12 20

L'annonce, reflet vivant du marché

L'adolescente irlandaise violée pourra faire interrompre sa grossesse

Avortement autorisé

L'adolescente de 14 ans qui avait été violée en Irlande pourra aller se faire avorter en Grande-Bretagne. Mais la décision prise hier par la Cour suprême ne met certainement pas fin à un vif débat qui enflamme le pays.

On ignorait dans l'immédiat les raisons retenues par la Cour suprême, qui était réunie depuis lundi pour examiner l'appel de la jeune fille. Celle-ci, dont l'identité n'a pas été révélée, a dit avoir été violée en décembre par un ami de son père, suite à plus d'un an de sévices sexuels. Elle disposait de 24 semaines (délai légal) pour subir un avortement en Grande-Bretagne.

Le chef de la Cour suprême, Thomas Finlay, s'est dit satisfait de cette décision invalidant les arrêts de deux tribunaux inférieurs, dont celui de la Haute Cour le 17 février - c'était la première fois qu'un tribunal tentait d'empêcher une femme de se rendre à l'étranger pour contourner la loi, alors que 4000 Irlandaises vont se faire avorter chaque année en Grande-Bretagne.

«Nous sommes ravies», relevait Carmel Foley, directrice du Conseil pour le statut des femmes. «Nous n'envisageons pas qu'une autre décision puisse être prise. C'est ce qu'attendaient les femmes.»

Souhaitant que la famille puisse désormais retrouver le calme, elle a dit attendre du gouvernement «une déclaration très claire sur les implications que cela aura dans de futurs cas».

TOUS D'ACCORD

On ne relevait dans l'immédiat aucune réaction des autorités. Le ministre des Affaires étrangères David Andrews avait toutefois affirmé avant l'arrêt que son gouvernement souhaitait que la Cour suprême autorise cet avortement.

Le secrétaire d'Etat à l'Environnement, Mlle Mary Harney, était allée encore plus loin en souhaitant que l'avortement (aujourd'hui autorisé seulement quand la vie de la mère est en danger, ou avec la «pilule du lendemain» prise dans les 72 heures) soit permis en cas de viol et d'inceste.

Le premier ministre Albert Reynolds avait dit espérer pouvoir éviter un nouveau référendum, suite à celui de 1983, sur cette question qui divise une société à grande majorité catholique.



Les partisans du droit à l'avortement de la jeune adolescente
Les manifestations organisées à Dublin ont été souvent violentes.

(AP)

que. Son gouvernement avait payé les frais de l'appel de la jeune fille suite à l'interdiction signifiée par la Haute Cour.

JURISPRUDENCE

La décision de la Cour suprême, qui pourrait bien faire jurispru-

dence, replace cependant l'affaire sur le plan politique. Dans un sondage publié dimanche par le «Sunday Independent» local, deux Irlandais sur trois (66%) souhaitaient une modification de la Constitution pour autoriser l'avortement «dans certaines

circonstances limitées et clairement définies». Samedi, 5000 personnes avaient en outre défilé dans le calme dans le centre de Dublin pour souligner «la situation d'urgence» dans laquelle se trouvait la jeune fille.

(ap)

27.2.1560 - Traité de Berwick entre l'Angleterre et les seigneurs écossais pour chasser les Français d'Écosse.

27.2.1861 - L'armée russe tire sur des manifestants à Varsovie et provoque un massacre.

27.2.1901 - Assassinat du ministre russe de la Propagande après la répression de l'agitation estudiantine.

BRÈVES

Albanie

Émeute de la faim

Deux personnes au moins ont trouvé la mort lors d'un nouveau raid de milliers d'Albanais affamés sur des entrepôts de Pogradec, à 80 km environ au sud-est de Tirana, a annoncé hier la radio albanaise. Les deux victimes ont péri suffoquées lors du pillage, qui a commencé mardi.

Mikhaïl Gorbatchev

Sans le sou

Mikhaïl Gorbatchev, naguère l'un des hommes les plus puissants du monde, en est aujourd'hui réduit à se plaindre de ne pouvoir joindre les deux bouts. Il vit entre un trois-pièces moscovite et une modeste datcha. Il n'a conservé de ses anciens attributs du pouvoir qu'une grosse limousine noire Zil.

Travail de nuit des femmes

La France permet

Le gouvernement français a décidé de dénoncer la Convention 89 de l'Organisation internationale du travail (OIT) afin de permettre le travail de nuit des femmes dans l'industrie, a-t-on appris hier au ministère du travail. La Suisse avait pris la même décision mercredi dernier.

Centre de Baïkonour

Affrontements sanglants

Trois personnes ont été tuées et plusieurs bâtiments ont été incendiés lors d'affrontements entre des soldats affectés à des tâches de construction au centre spatial de Baïkonour et qui entendaient protester contre leurs conditions d'existence.

Croix-Rouge française

Delaude après Dufoix

Un professeur de médecine, M. André Delaude, a été élu hier président de la Croix-Rouge française. Il remplace Mme Georgina Dufoix, qui avait démissionné le 7 février à la suite de l'affaire Habache.

Erich Honecker

Nouvelle action en justice

La justice allemande a annoncé hier l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire contre Erich Honecker, accusé d'avoir voulu pousser la justice à la répression contre les candidats à l'émigration.

L'ONU juge l'opération de paix prévue pour la Yougoslavie trop coûteuse

Envoi des Casques bleus retardé

Le déploiement des 14.000 Casques bleus chargés de maintenir le cessez-le-feu en Yougoslavie va être retardé par les efforts de pays occidentaux pour réduire le coût de cette opération baptisée FORPRONU (Force de protection des Nations Unies).

Les pays occidentaux participant à cette opération, dont la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis seront les principaux bailleurs de fonds, veulent ramener le coût de 634 millions de dollars (environ 875 millions de francs suisses) à environ 400 millions de dollars (environ 625 millions de francs suisses).

Principalement, ces pays pensent économiser environ 132 millions de dollars (184 millions de francs suisses) qui devaient être affectés à la construction de bâtiments et de locaux.

Les premiers Casques bleus devaient arriver début mars sur le terrain en s'appuyant sur une enveloppe de 10 milliards de dollars (environ 15 milliards de francs) fournie par l'ONU.

Les participants ont estimé que les bâtiments et casernes ou les hôtels existants pourraient

servir de casernements pour les Casques bleus. D'autre part, il a été envisagé que la Croatie et la Yougoslavie soient mises à contribution financière.

INCIDENTS

Par ailleurs, plusieurs incidents armés ont été signalés en Croatie: «provocations» de l'armée fédérale, mouvements de camions militaires et destruction de maisons croates. Réuni à Borovo Selo, le parlement de la «république serbe de Krajina» a élu son président en la personne du leader serbe de la Slavonie orientale Goran Hadzic, en remplacement de Milan Babic.

L'élection a été opérée par un «Parlement» de cette république auto-proclamée réunissant pour la première fois à Borovo Selo (près de Vukovar, est de la Croatie) des députés de la Krajina et de Slavonie occidentale et orientale.

Le nouveau «président» de la Krajina Goran Hadzic a déclaré après son élection qu'il offrait «son plein soutien» à la venue des Casques bleus de l'ONU qui représente, selon lui, «actuellement la seule solution». Milan

Babic, en conflit ouvert avec les dirigeants de Serbie en raison de ses réserves au plan de paix de l'ONU, est soutenu par la moitié du Parlement de la Krajina, qui continue de siéger à Knin. Des «provocations armées», attribuées à l'armée yougoslave, ont été signalées hier sur plusieurs fronts en Croatie, selon les médias croates. L'armée fédérale a tiré plusieurs obus contre les quartiers d'habitation du sud d'Osijek.

SERBES DE RETOUR

Enfin, le président serbe, Slobodan Milosevic, a accepté hier de participer à nouveau à la Conférence sur la paix en Yougoslavie sous l'égide de la CEE, à l'issue d'un entretien avec l'émissaire spécial des Douze en Yougoslavie, Lord Carrington.

A la fin de l'année dernière, la Serbie avait décidé de boycotter la Conférence, à laquelle ont toujours participé la Croatie et la Slovénie. Elle entendait protester contre les sanctions que lui avaient imposées les Douze, qui l'accusaient d'entraver les efforts de paix.

(ats, afp, reuter, ap)

Imbroglie boursière entre Nestlé et le groupe Agnelli

Exor contraint à l'OPA sur Perrier

Après l'OPA de Nestlé sur Perrier, celle de l'IFINT (Agnelli) sur Exor, celle de BSN sur Exor, une quatrième offre publique d'achat devrait être lancée dans les prochains jours sur Perrier.

Sans se prononcer sur le fond de l'affaire (ce qui sera fait le 27 mars), la Cour d'appel de Paris a rejeté hier la demande de sursis à exécution déposée par Exor, principal actionnaire de Perrier, sur sa filiale.

Selon la réglementation boursière, après avoir cédé l'autocontrôle de Perrier à Saint-Louis, Exor, la Société Générale et Saint-Louis se trouvent donc dans l'obligation de lancer une OPA sur 66% du capital de Perrier. La maison-mère de Perrier rentre donc en

concurrence frontale avec le géant Nestlé pour le contrôle de Perrier.

La décision de la Cour d'appel a été accueillie sereinement par Exor et ses alliés, qui se trouvent devant une alternative: soit lancer une OPA à 1.235 FF, (environ 308 francs suisses) ce qui correspond au prix de cession de l'autocontrôle; soit de surenchérir par rapport à l'OPA de Nestlé, lancée le 20 janvier dernier à 1.475 FF (environ 368 francs suisses). La réglementation boursière indique que la surenchère doit être au minimum de 2%, ce qui porte à 1.505 FF (376 francs) environ l'offre d'achat.

Le conseil des bourses de valeurs (CBV) devrait trancher prochainement entre ces deux

hypothèses. Si c'est la première qui est retenue, Exor pourra «récupérer» une partie des titres une fois l'OPA de Nestlé close (24 mars). Si c'est la deuxième, Exor peut également récupérer une part du capital à un coût plus élevé, ce que la holding paraît prête à faire.

En outre, cette perspective n'est pas pour effrayer Giovanni Agnelli, qui a déclaré hier à Milan «qu'il n'était pas prêt à renoncer» et que «la guerre ne le dérange pas».

Reste que l'on soulignait toutefois dans le camp Perrier que l'OPA n'est pas encore acquise: le jugement sur le fond pourrait infirmer la décision de la Cour d'appel, ce qui ramènerait Exor à la situation antérieure. (ap)

Nagorny-Karabakh

Cessez-le-feu accepté

La France a proposé hier un plan de paix au Haut-Karabakh, avec mise en place de couloirs humanitaires, en impliquant la CEE et l'ONU, quelques heures avant que les autorités du Haut-Karabakh et de l'Azerbaïdjan concluent un accord de cessez-le-feu de trois jours à partir d'aujourd'hui à la demande du ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, en mission de médiation dans la région.

En vertu de l'accord, le cessez-le-feu doit entrer en vigueur aujourd'hui à 9 h locales (6 heures suisses) et durer jusqu'à dimanche à la même heure, a annoncé l'agence Interfax en citant le service de presse du président Azerbaïdjanais, Ayaz Moutalibov. La mission arménienne à Moscou a déclaré qu'elle n'était pas au courant de la trêve.

Au cours de la journée, les combats avaient redoublé d'intensité et avaient été considérés

comme les plus meurtriers en quatre ans de conflit, selon l'Azerbaïdjan, qui accusait les troupes arméniennes d'avoir tué une centaine de personnes en prenant le contrôle d'une ville de la république.

La mission de l'Azerbaïdjan à Moscou avait également affirmé que 250 personnes avaient été blessées et que le sort de 300 autres était inconnu suite à l'attaque de Khodjali, qui était tombée à l'aube après une nuit de combats.

Si cette information se révélait exacte, il s'agirait du combat le plus meurtrier en quatre ans de conflit qui a fait plus de 1000 morts au sujet de cette enclave à majorité arménienne située en Azerbaïdjan.

C'est dans ce contexte que la France a proposé hier un «plan préventif de sauvetage de la paix», avec notamment la mise en place de «couloirs humanitaires» à partir de cette enclave - pour l'évacuation des femmes et enfants et le ravitaillement. (ap)

Fin du pont aérien américain vers la CEI

Berne relance

Le pont aérien «Provide Hope», lancé par les Etats-Unis entre Francfort et une vingtaine de villes de la Communauté des Etats indépendants (CEI), a pris fin hier après deux semaines. De l'avis tant des organisateurs que de Moscou, l'opération aura été plus symbolique que substantielle. Par ailleurs, le Conseil fédéral a lancé hier une vaste opération d'aide à la CEI.

Lancée à grand renforts de publicité le 10 février à Francfort, l'opération a permis d'expédier 65 appareils américains chargés de 2000 tonnes de vivres et de médicaments, à partir de Francfort et de la Turquie, vers 23 villes de 11 républiques de l'ex-URSS, et non 2500 tonnes comme cela avait été annoncé au début de l'opération. De nombreuses voix en Europe avaient critiqué le caractère «publicitaire» de cette opération ponctuelle.

Par ailleurs, la population russe va recevoir plus de 4000 tonnes de céréales. Le Conseil fédéral a libéré dans ce but un montant de 3,5 millions de francs et a autorisé la réalisation par la Direction pour la coopération au développement et l'aide humanitaire (DDA), d'un programme d'aide d'urgence, a communiqué hier le Département fédéral des Affaires étrangères.

BERNE JOUE SUR TOUS LES TABLEAUX

Le programme prévoit surtout des céréales, des aliments de survie, du lait en poudre et du fromage, ainsi que des médicaments et du matériel sanitaire.

Les céréales seront achetées en Hongrie et en Tchécoslovaquie, de telle sorte qu'en plus de l'aide humanitaire une contribution soit apportée au rééquilibrage de la balance des paiements de ces pays. (ats, ap)



4.50

CANARD WC puissant ou doux avec sachet de recharge, 750 ml



DUFT-ENTE air-déo Sky 50 ml

2.20



CANARD WC rinçage bleu 2x50 g

2.90



1.50

CANARD WC bloc déo fresh, green, 50 g

3.50

AIRFRESH 2 stick-up 3 parfums



AIRFRESH vapo printemps boisé 125 ml

3.50



Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon



Mise à ban

Avec l'autorisation du Président du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds, la Commune de La Chaux-de-Fonds, par la Direction des Travaux Publics, met à ban:

- la décharge des Bulles sise sur l'article 11 994 du Cadastre de La Chaux-de-Fonds;
- les ateliers ainsi que les dépôts de matériaux sis aux rues du Collège-du Marais - Fritz-Courvoisier formant les articles 12 058 et 4316 du Cadastre de La Chaux-de-Fonds;
- La Station d'épuration sise sur l'article 11 999 du Cadastre de La Chaux-de-Fonds.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à quiconque de pénétrer dans l'enceinte de la décharge, dans les ateliers et dépôts, de la station d'épuration et dans l'enceinte de la place.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la Loi.

Les parents et tuteurs sont responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

La Chaux-de-Fonds, le 27 février 1992.

Direction des Travaux publics
A. Bringolf

MISE À BAN AUTORISÉE

La Chaux-de-Fonds, le 14 février 1992.

Le président du Tribunal civil (Sig.) Yves Fiorellino

132-12406

BLAZER ET PLISSÉS



Le summum de l'élégance et du confort! A gauche: long blazer finement travaillé, à Fr. 198.-, jupe plissée à Fr. 98.-. A droite: un manteau swinger d'une gracieuse légèreté, Fr. 249.- accompagne le blazer et la jupe. Lui souhaite la bienvenue au printemps dans un complet croisé de couleur claire à Fr. 449.- et une chemise à Fr. 79.-.

SCHILD

C'est chic

LA CHAUX-DE-FONDS: av. Léopold-Robert 21 / NEUCHÂTEL: Saint-Honoré 9

FUST

Nouveau: TV, HiFi, Vidéo
Électroménager
Cuisines / Bains
Luminaires

Depuis 25 ans
les prix les plus bas
le meilleur service

Lave-linge automatiques

Immense choix de modèles Miele, AEG, Schulthess, V-Zug, Bosch, Electrolux, Novamatic, Hoover, Bauknecht ...

V-Zug Adorina S

Lave-linge entièrement automatique. Capacité 5 kg. Programme court. Libre choix de la température. H 85/L 60/P 60 cm
Prix choc Fust Location 75.-/m.*



1795.-

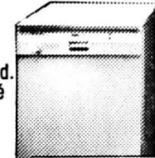
Lave-vaisselle

Immense choix de modèles Bauknecht, Bosch, Novamatic, Electrolux, V-Zug, Miele...

Par exemple:

Bosch SMS 3042

12 couverts standard. Système de sécurité "Aqua-Stop" contre les débordements. H 85/L 60/P 60 cm
Prix vedette FUST Location 50.-/m.*



1190.-

- Durée de loc. min. 6 m.*/droit d'achat
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
 Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
 Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 51 51
 Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
 Réparation rapide toutes marques 021 311 1301
 Service de commande par téléphone 021 312 33 37

05-2569-110/4x4

560-317

9-1-202

44-600

410

La Commission du Conseil des Etats propose au plénum d'entrer en matière sur l'achat d'un nouvel avion de combat

Le FA-18 prêt à décoller

Le Conseil des Etats décidera de l'achat de l'avion de combat FA-18 durant la session de mars déjà, alors que le National tranchera en juin. La Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats a décidé hier, par douze voix contre une, d'entrer en matière sur cette dépense de 3,5 milliards de francs. Une discussion de détails aura lieu la semaine prochaine. La commission n'a pas encore tranché sur le nombre d'appareils nécessaires.

Le Conseil des Etats, selon la proposition de sa commission, devrait se prononcer sur la demande d'acquisition des FA-18 américains au cours de la troisième semaine de la prochaine session des Chambres. La décision de la date définitive appartient toutefois au Bureau du Conseil des Etats.

Le temps presse en effet, puisque les Etats-Unis doivent intégrer la commande dans leur programme d'armement 1993. Sinon, toute l'opération devra être reportée d'un an.

PROBLÈMES D'ARGENT

De plus, à titre de préengagement, les Etats-Unis exigent le versement de 50 millions de francs, dont la Suisse devra s'acquitter en mai. Si les Chambres ne mettent pas sous toit la de-



Le FA-18 en vol

Les Etats se prononceront sur l'achat d'un nouvel avion de combat en mars déjà. (Keystone)

mande de crédit à la session de juin, un autre préengagement de 150 millions devra être versé. Et, en cas de report jusqu'en décembre, la tranche se monterait à 110 millions de francs. Or, en cas de décision négative, les engagements sont au moins partiellement perdus, a expliqué hier le conseiller aux Etats libéral genevois Gilbert Coutau.

AUTRES VARIANTES

La Commission du Conseil des Etats a réservé un bon accueil au projet d'achat du FA-18. Trois sous-commissions ont passé en revue non seulement le choix du type d'appareil, le contrat, mais aussi les aspects financier et technique, a indiqué hier le président de la commission Otto Schoch (prd/AR).

La commission a aussi examiné les variantes représentées par l'achat de F-16 ou Mirage, mais les a repoussées, car elles ne représentent pas d'alternative valable au FA-18. Le FA-18 enfin n'est pas incompatible avec l'Europe. La Suisse tient compte de l'intégration potentielle de son système de défense, a conclu Gilbert Coutau. (ap)

27 février 1946 - Le Conseil fédéral prend un arrêté sur la recherche de biens enlevés dans les territoires occupés pendant la guerre. Les propriétaires ou leurs administrateurs ont l'obligation de les déclarer, même s'ils sont tenus au secret professionnel. Des peines sévères (amendes de 10000 fr. ou prison de 12 mois au plus) pourront frapper les contrevenants. Les commissions alliées à la recherche de tels biens retrouvent en effet souvent leur trace en Suisse.

BRÈVES

Presse

Fusion à Bâle

La «Basellandschaftliche Zeitung» (bz), à Liestal, reprend le quotidien «Nordschweiz» (NoZ), à Bâle, ont indiqué hier les conseils d'administration des deux sociétés. La reprise, qui sera effective au 1er septembre prochain, devrait provoquer la suppression de 15 emplois.

Soupçons de tourisme sexuel

Voyagiste en faillite

L'agence de voyages Partner Travel à Regensdorf (ZH) a été déclarée en faillite. C'est ce qu'a confirmé hier le Tribunal de district de Dielsdorf (ZH). L'agence de voyages était soupçonnée d'avoir fourni des adresses à des pédophiles se rendant en Thaïlande.

Calida

Ventes en hausse

Le groupe lucernois de sous-vêtements Calida affiche pour 1991 un chiffre d'affaires de 194,7 millions (+12,5%) et un cash-flow de 15,1 millions (+11%). Mais le bénéfice net va rester en dessous des 7,1 millions atteints en 1990. L'année 1992 a cependant «très bien commencé», avec une évolution «positive» des commandes.

Stasi est-allemande

Enquête fédérale

Le Conseil fédéral a accepté un postulat lui demandant un rapport sur les activités de l'ex-Ministère est-allemand de la sécurité (Stasi) contre la Suisse. Le postulat demande des précisions sur les contacts établis par les dirigeants communistes A. Schalck-Golodkowski et Markus Wolf avec des Suisses. Le Conseil fédéral confirme que ces deux hauts responsables ont eu des activités qui ont touché la Suisse.

Bijouterie à Tokyo

FH satisfaite

La Fédération horlogère (FH) est satisfaite de sa participation à l'Exposition internationale de la bijouterie de Tokyo, qui a fermé ses portes hier. L'Exposition, qui a présenté 835 exposants de 29 pays, aspire à devenir le pendant extrême-oriental de la Foire de Bâle. Un rendez-vous obligé pour les Suisses, alors que le Japon est le premier consommateur de montres helvétiques.

Les projets du DMF

Le DMF a l'intention de renforcer les bases de la recherche en politique de sécurité dans les hautes écoles suisses. Dans un communiqué diffusé hier, il a annoncé qu'il soutiendrait notamment les deux centres de recherches les plus importants du pays dans ce domaine, à Genève et à Zurich. Pour les années 1992 à 1995, le DMF a prévu un budget global de 3,6 millions de francs. Toutes les universités suisses peuvent solliciter des moyens à cet effet, déclare le DMF dans son communiqué. Pour l'année en cours, une somme de 600.000 francs a été prévue. Par ailleurs, le Conseil fédéral a approuvé hier le programme 1992 de constructions militaires, d'un montant total de 160 millions de francs. Le message relève que le montant est réduit d'un quart par rapport à 1991. En outre, l'armée renonce à plusieurs projets déjà autorisés, qui représentent plus de 90 millions de francs. (ats)

Berne passe à l'application d'un principe constitutionnel voté depuis 11 ans

Une loi sur l'égalité des sexes

Le Conseil fédéral soumettra au Parlement un projet de loi sur l'égalité entre hommes et femmes dans le domaine professionnel. Il a chargé hier le Département de justice et police (DFJP) d'élaborer un message d'ici la fin de l'année sur la base des réponses à une procédure de consultation. Malgré l'opposition des milieux patronaux, le Conseil fédéral propose l'interdiction générale de discriminer et la protection contre les licenciements.

Le projet, mis en consultation de janvier à juin 1991, a été foncièrement rejeté par trois cantons - dont celui de Vaud - par le Parti libéral suisse et par l'ensemble des organisations patronales. A l'inverse, 19 cantons, tous les autres partis politiques consultés et les organisations syndicales et féminines se sont déclarés favorables au projet

dans son ensemble. Cette loi doit concrétiser le principe de l'égalité fixé depuis 1981 dans la Constitution fédérale.

DISCRIMINATIONS INTERDITES

Le Conseil fédéral a suivi la majorité des réponses, favorables à la version la plus «musclée» de la loi. Il a décidé de maintenir dans son projet deux des principales innovations: l'interdiction générale de discriminer en fonction du sexe dans la vie professionnelle et une protection accrue contre le licenciement.

Le Conseil fédéral a notamment tenu compte du fait que ces deux mesures sont exigées par le traité sur l'Espace économique européen (EEE). Une expertise réalisée sur mandat du DFJP a par ailleurs démontré que l'interdiction de discriminer et la protection contre le licenciement ont des effets positifs

sur un plan économique global.

Le projet de loi donne en outre aux organisations féminines et professionnelles le droit d'agir devant les tribunaux en leur propre nom, indépendamment du consentement des travailleuses et travailleurs concernés.

Le projet de loi prévoit également d'inverser le fardeau de la preuve dans les procès en matière d'égalité des salaires. C'est à l'employeur de démontrer que le droit à un salaire égal est respecté, et non l'inverse.

LOI UNIQUE

Sur le plan de la forme, le Conseil fédéral s'est prononcé pour la création d'une loi unique sur l'égalité entre hommes et femmes. La variante consistant à modifier plusieurs lois existantes (Code des obligations et Statut des fonctionnaires fédéraux) a été rejetée par une majorité des milieux consultés. (ats)

Loi sur la radio-TV en vigueur dès le 1er avril

Pub au milieu des émissions

Dès le 1er avril prochain, il sera possible de couper par un spot publicitaire les films à la télévision qui durent plus de 90 minutes. C'est en effet à cette date qu'entrera en vigueur la loi sur la radio et la télévision, ainsi que l'a décidé hier le Conseil fédéral.

Le nouvel Office fédéral de la communication (OFCOM) commencera son activité à Bienne le 1er avril également. La loi sur les télécommunications, qui libéralise en partie le marché, entrera en vigueur un mois plus tard.

Outre l'interruption des émissions de plus de 90 minutes par de la pub, la loi sur la radio et la

télévision autorise aussi le parainage. Les producteurs d'émission et les journalistes qui enfreindront la loi pourront être sévèrement sanctionnés.

La loi renforce également les possibilités de plainte qui seront d'abord traitées par un office de conciliation avant d'être transmises à l'Autorité indépendante de plainte, puis éventuellement au Tribunal fédéral.

Comme par le passé, les PTT sont chargés de la prestation du service de la poste et des télécommunications. La régie exercera aussi d'autres tâches dans le secteur des télécommunications, mais uniquement là où elle ne peut être placée en concurrence avec des tiers. Les PTT conti-

nueront à attribuer certaines concessions et autorisations en matière de radio et télévision, telles les concessions de transmission par réémetteur et d'installateurs de radiodiffusion ainsi que les autorisations de réception.

L'autorisation de «saucissonner» les émissions télévisées par de la pub a été prise voilà une année par les parlementaires fédéraux. Elle avait fait l'objet d'un long contentieux entre le National et les Etats, avant d'être finalement acceptée par les deux Chambres.

Les impératifs économiques avaient été mis en avant par les partisans de cette mesure.

(ap, Imp)

Convention collective dans l'hôtellerie

Les Romands refusent

Les cafetiers, restaurateurs et hôteliers romands ne veulent pas signer la nouvelle Convention collective nationale de travail (CCNT 92), qui devrait entrer en vigueur le 1er juillet prochain. Ils ne sont pas prêts à financer une cinquième semaine de vacances et un treizième mois de salaire. En Suisse alémanique, seuls les Bâlois sont opposés à la CCNT 92.

Les délégués de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers se prononceront le 23 mars prochain, lors d'une assemblée extraordinaire, sur la nouvelle Convention collective nationale réglant les rapports de travail entre employeurs et employés pour les quatre prochaines années.

Le projet prévoit de nombreuses améliorations pour les employés de l'hôtellerie et de la restauration: une 5e semaine de vacances jusqu'à 1994, un treizième salaire complet dès la deuxième année de travail (actuellement dès la troisième), une réduction du temps de travail de 43 à 42 heures.

En Suisse alémanique, la plupart des employeurs saluent ces améliorations. Ils estiment que la qualité du personnel passe par des conditions de travail attractives. Les Romands partagent en principe ce point de vue. La nouvelle convention vient cependant au mauvais moment, selon eux. Les restaurateurs et hôteliers des deux demi-cantons de Bâle sont également de cet avis. (ats)

Sommet des femmes rurales à Genève

Plaidoyer de Luce Felber

«Les femmes sont les premières écologistes de la Terre», a déclaré hier à Genève Luce Felber, l'épouse du président de la Confédération. Mme Felber s'exprimait devant les quelque soixante «premières dames» réunies depuis mardi au Palais des Nations à Genève pour le premier «Sommet» consacré à la promotion économique des femmes rurales.

Au second jour de leurs travaux, les déléguées ont abordé un «problème capital», selon Mme Felber: celui de l'environnement. «Les femmes sont non seulement les premières écologistes, mais aussi les premières connaisseuses de la nature.

DES QUALITÉS MÉPRISÉES

Les qualités des femmes ont été méprisées au profit d'une surexploitation technologique de l'univers», a poursuivi M. Fel-

ber avant d'ajouter: «Il faut donner ou redonner aux femmes cette responsabilité dans le développement».

Mme Felber a tenu à relever les réussites des femmes contre la dégradation environnementale, pour la santé planétaire et la survie de l'humanité. «Je ne vous parle pas de drame écologique sur un ton de désespoir», a-t-elle précisé. Les femmes «sont capables de responsabilité et d'action et demandent qu'on leur accorde cette place».

Aujourd'hui, «nous devons tout mettre en œuvre pour qu'elles soient les gagnantes d'un développement durable pour le XXIe siècle. Il s'agit d'un triple pari à gagner: créer notre solidarité avec les femmes rurales pauvres, garantir leurs droits démocratiques de participation et respecter leur dignité», a proclamé Mme Felber. «C'est notre message d'espoir de femmes», a-t-elle conclu. (ats)

**Samedi
29 février 1992
à 20 heures
ANCIEN STAND**

MATCH AU LOTO

organisé par la Société Mixte Accordéonistes, La Chaux-de-Fonds

Après le match, service gratuit de bus

Beaux quines
Abonnements
de 30 tours: Fr. 13.-
2 cartons en bons CID

132-504417

Service gratuit

Débaras rapide d'appartements, caves et galetas. Ramassage de meubles, habits, livres, bibelots, vaisselle, etc. Au profit de l'organisation Lurdes Pinto, aide aux enfants d'Uruguay.

☎ 038/53 49 63
☎ 038/25 28 29

28-1052

A remettre à La Chaux-de-Fonds crêperie

45 places. Bon rendement. Long bail. Nécessaire pour traiter: fonds propres et certificat de cafetier. Curriculum vitae indispensable. Ecrire sous chiffres R 132-717319 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Val d'Anniviers

En chalet cet été, pour 1 ou 2 familles. Location par semaine.

☎ 021 312 23 43
Logement City, 300
logements vacances!
18-1404/4x4

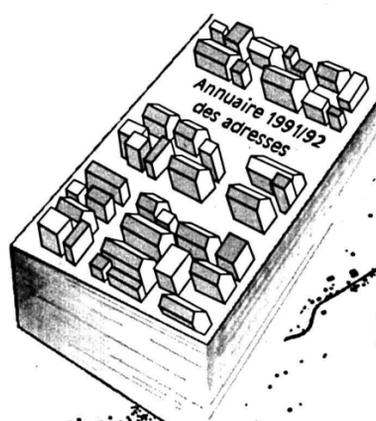
L'annonce,
reflet vivant
du marché

DIVERS

NOUVEAU

L'OUVRIER...
pour tout savoir des noms
et des adresses de La Chaux-de-Fonds,
du Locle et des environs

L'ANNUAIRE des ADRESSES



vient de paraître

**Plus de 80 000 noms
utiles à tous!**

aux privés, industries,
assurances, commerces, administrations
et services

EN VENTE à l'imprimerie **typoffset dynamic sa**
et dans les kiosques

Prix Fr. **28.-**

L'annuaire m'intéresse, veuillez m'envoyer _____ exemplaire(s)

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Localité: _____

Tél: _____ Signature: _____

A découper et à envoyer à l'IMPRIMERIE TYPOFFSET DYNAMIC SA,
allée du Quartz 9, case postale 485, 2300 La Chaux-de-Fonds

132-12262



Jeudi 27 février à 20 heures

Tour des play-off

Patinoire des Mèlèzes

La Chaux-de-Fonds reçoit Viège

Pour cette rencontre, les cannes sont offertes par:

Garage des Entilles,
Léopold-Robert 146, 2300 La Chaux-de-Fonds -
2400 Le Locle

Les pucks sont offerts par:

SBS, Léopold-Robert 18, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Restaurant des Combettes, Bulles 1,
2300 La Chaux-de-Fonds.

Meubles Leitenberg, Grenier 14,
2300 La Chaux-de-Fonds

Mario Martinelli, plâtrerie-peinture,
rue du Doubs 13, 2300 La Chaux-de-Fonds

Loterie Puck-Club

La carte de membre du Puck-Club portant le No 30
gagne un bon de 30 francs au Magasin Populaire.

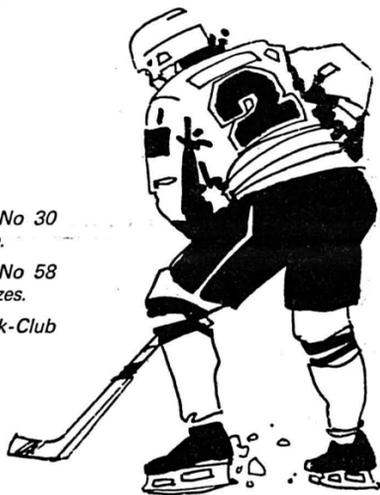
La carte de membre du Puck-Club portant le No 58
gagne un billet d'entrée pour un match aux Mèlèzes.

Les bons doivent être retirés au stand du Puck-Club
durant le match.

Avec le soutien de



Les cartes de membres
Club des 40, Crosse d'Or,
Puck d'or, d'argent et de
bronze sont valables pour
l'entrée des matches de
play-off



Idées à construire

Habitat & Jardin a le goût des belles idées. Le salon met en scène tout ce qui construit la maison. Matériaux, techniques, formes et créations. Avec des professionnels reconnus qui écoutent et conseillent.

A découvrir: le Jardin extraordinaire de Franco Sbarro
les Espaces à vivre - l'Espace immobilier.



HABITAT & JARDIN '92

Pour le plaisir d'habiter

Beaulieu - Lausanne
du 29 février au 8 mars

Ouverture: 10 h - 18 h - mardi et jeudi jusqu'à 22 h

Entrée Fr. 9.- / AVS, étudiants, apprentis Fr. 5.- / Gratuit jusqu'à 16 ans pour les jeunes accompagnés

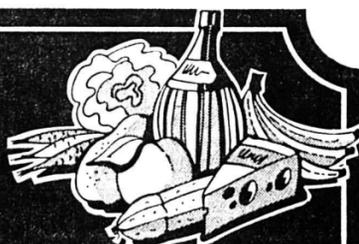
Bus No 3 direct depuis la Gare / Parking: suivre la signalisation (liaison par bus-navettes)

22-1940

400 exposants • 35 000 m² • Construction • Rénovation • Aménagement • Ameublement • Jardin • Entretien



Des achats bien pensés - chez Familia et Monamigo!



Articles de marque à prix bas

Pampers

Jacobs
Jubila
500 g vac. **5.60**

Signal⁺⁺ Gel
75 ml **2.95**

Boy & Girl **18.90**

Chocolat Goldina
Multipack assorti
5 x 100 g **4.30**

express plus Lanolin
Bouteille pliante
1 kg **4.90**

Vif Supernettoyant pour l'émail et l'inox
500 ml **3.95**

PARMA DORO
Trio
450 g **3.25**

sibonet Savonnettes Duo 2 x 100 g **3.50**
sibonet Crème Douche 250 ml **3.75**

NIAXA 30-95° compact
3 kg **16.90**

Offres spéciales sans concurrence



pots de 5 dl

fermeture à vis

- **Merlot del Piave «GRAZIELLA»** DOC 5 dl **1.95** +dép.
- **Côtes-du-Rhône «BELAMOUR»** a.c. 5 dl **2.25** +dép.
- **Chasselas de Romandie «REVE D'OR»** 5 dl **2.95** +dép.

Pensez... **prix, qualité... environnement!**

Familia mon amigo

à deux pas de chez vous!

OFFRES D'EMPLOI



LA PRESSE est notre produit
LES ANNONCEURS sont nos clients
Quant à VOUS, vous êtes peut-être le futur

conseil-clients

(service extérieur) de notre département vente.
Nous attendons de vous:
- une formation commerciale;
- une certaine expérience et surtout le goût de la vente;
- de l'aisance dans le contact avec la clientèle;
- du dynamisme et de la volonté dans le travail.
Nous vous offrons:
- un travail varié, laissant une large place à l'initiative personnelle;
- une formation spécifique de notre branche;
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.
Age idéal: 20 à 30 ans.
Si ce poste vous intéresse, adressez-nous votre offre détaillée sans tarder, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo à:
M. M.-A. Ultramaré.

PUBLICITAS

Place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds 132-12536

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS

JM Laboratoire de prothèses dentaires **Jean-Michel Inaebnit** 1972-1992 **20 ANS - JAHRE YEARS**
Fermé jusqu'au lundi 2 mars à 14 heures
Rue des Terreaux 22 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 28 18 132-501290

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX		
Or	Achat	Vente
\$ Once	347.50	350.50
Lingot	16.750.-	17.000.-
Vreneli	93.-	102.-
Napoléon	96.50	99.50
Souver. \$ new	81.50	84.50
Souver. \$ old	82.75	85.75
Argent		
\$ Once	4.05	4.07
Lingot/kg	189.-	204.-
Platine		
Kilo Fr	16.950.-	17.250.-
CONVENTION OR		
Plage or	17.200.-	
Achat	16.780.-	
Base argent	240.-	
INDICES		
	25/2/92	26/2/92
Dow Jones	3257,83	3283,32
Nikkei	21025,50	21364,70
CAC 40	1953,53	1976,99
Swiss index	1136,77	1141,85

HORS BOURSE		
	25/2/92	26/2/92
Kuoni	14800.-	14500.-
Calida	1330.-	1335.-
ACTIONS SUISSES		
C. F. N.	960.-	960.-
B. C. C.	760.-	760.-
Crossair p.	350.-	350.-
Swissair p.	658.-	660.-
Swissair n.	530.-	520.-
LEU p.	1750.-	1720.-
UBS p.	3840.-	3820.-
UBS n.	815.-	817.-
UBS b/p.	152.50	153.50
SBS p.	306.-	306.-
SBS n.	275.-	277.-
SBS b/p.	272.-	272.-
CS p.	2030.-	2010.-
CS n.	378.-	378.-
BPS	960.-	978.-
BPS b/p.	94.-	95.-
Adia p.	454.-	470.-
Elektrowatt	2620.-	2610.-
Forbo p.	2270.-	2260.-
Galenica b.p.	360.-	370.-
Holder p.	4930.-	4890.-
Landis n.	1145.-	1145.-
Motor Col.	1130.-	1130.-
Moeven p.	3850.-	3900.-
Bührlé n.	347.-	360.-
Bührlé n.	125.-	127.-
Schindler p.	3850.-	3950.-
Sibra n.	255.-	240.-
SGS n.	1600.-	1640.-
SMH 20	205.-	200.-
SMH 100	866.-	865.-
Neuchâteloise	980.-	980.-
Reassar p.	2900.-	2910.-
Reassar n.	2440.-	2450.-
W'thur p.	3630.-	3630.-
W'thur n.	3260.-	3230.-
Zurich n.	4400.-	4370.-
Zurich n.	4100.-	4100.-
BBC IA	3660.-	3670.-
Ciba p.	3410.-	3430.-
Ciba n.	3400.-	3420.-
Ciba b.p.	3290.-	3290.-
Jelmoli	1410.-	1430.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES		
	25/2/92	26/2/92
Nestlé p.	9460.-	9460.-
Nestlé n.	9370.-	9390.-
Nestlé b.p.	1825.-	1830.-
Roche p.	4230.-	4230.-
Roche b.j.	2780.-	2780.-
Sandoz p.	2590.-	2620.-
Sandoz n.	2610.-	2640.-
Sandoz b.p.	2580.-	2530.-
Alusuisse p.	974.-	967.-
Cortatillod n.	5700.-	5700.-
Sulzer p.	5300.-	5410.-
HPI p.	100.-	105.-
Abbott Labor	93.-	93.75
Aetna LF	67.25	68.50
Alcan alu	30.50	30.75
Amx	30.75	30.75
Am Cyanamid	93.-	92.50
ATT	55.25	55.75
Amoco corp	68.-	68.25
ATL Richf	152.-	155.-
Baker Hug	28.-	28.25
Baxter	52.25	55.-
Boeing	70.50	70.-
Unisys	13.-	14.25
Caterpillar	76.25	74.75
Citicorp	25.25	25.75
Coca Cola	118.-	120.50
Control Data	-	-
Du Pont	69.75	70.50
Eastm Kodak	67.50	68.50
Exxon	85.50	85.75
Gen. Elec	119.-	119.-
Gen. Motors	56.-	54.50
Paramount	66.25	68.50
Halliburton	41.50	41.75
Homestake	23.25	23.-
Honeywell	108.50	108.-
Inco ltd	47.75	47.25
IBM	133.-	132.50
Litton	141.-	141.-
MMM	137.50	139.-
Mobil corp	91.-	92.25
Pepsico	48.25	48.-
Pfizer	111.-	111.50
Phil Morris	112.50	114.-
Philips pet	33.75	33.50
Proct Gamb	151.-	151.-

NEW YORK		
	25/2/92	26/2/92
Aetna LF & CAS	45%	45%
Alcan	20%	21.-
Sara Lee	77.25	79.50
Rockwell	39.50	40.50
Schlumberger	89.-	90.50
Sears Roeb	63.75	63.50
Waste M	63.25	63.-
Sun co inc	40.-	40.50
Texaco	87.-	88.50
Warner Lamb.	101.50	103.50
Woolworth	42.50	42.50
Xerox	117.-	117.-
Zenith el	14.50	15.-
Anglo AM	51.-	49.25
Amgold	92.50	91.75
De Beers p.	37.-	36.50
Cons. Goldf	30.75	28.50
Aegon NV	102.50	103.-
Akzo	118.50	120.50
ABN Amro H	37.50	38.-
Hoogovens	45.-	45.-
Philips	26.25	26.25
Robeco	80.25	80.50
Rolingo	80.-	80.25
Royal Dutch	115.-	116.-
Unilever NV	153.50	150.50
Basf AG	223.-	224.50
Bayer AG	270.-	270.-
BMW	499.-	508.-
Commerzbank	236.50	238.-
Daimler Benz	676.-	678.-
Degussa	310.-	313.-
Deutsche Bank	652.-	658.-
Dresdner BK	325.-	326.-
Hoechst	233.-	233.-
Mannesmann	258.50	260.-
Mercedes	511.-	516.-
Schering	763.-	784.-
Siemens	617.-	626.-
Thyssen AG	209.50	211.-
VW	323.-	328.-
Fujitsu Ltd	8.40	8.30
Honda Motor	17.-	17.-
Nec corp	12.-	12.25
Sanyo elect.	5.55	5.55
Sharp corp	15.25	15.25
Sony	46.25	46.50
Norsk Hyd n.	31.25	31.50
Aquitaine	103.-	102.50

Aluminum of Am	68%	69%
Amx Inc	20%	20%
Asarco Inc	26%	26%
ATT	37.-	37.-
Amoco Corp	45%	45%
Atl Richfld	102%	103%
Boeing Co	46%	46%
Unisys Corp.	9%	9%
Can Pacif	14%	15.-
Caterpillar	50.-	50%
Citicorp	17%	17%
Coca Cola	79%	82.-
Dow chem.	56%	56%
Du Pont	47.-	46%
Eastm. Kodak	45%	45%
Exxon corp	57%	57%
Fluor corp	42%	43%
Gen. dynamics	58%	58%
Gen. elec.	79%	79%
Gen. Motors	36%	36%
Halliburton	27%	27%
Homestake	15%	15%
Honeywell	72.-	72.-
Inco Ltd	31%	32%
IBM	88%	88%
ITT	60.-	65.-
Litton Ind	93%	96%
MMM	92%	93%
Mobil corp	62%	62%
NCR	108.-	108.-
Pacific gas/elec	30%	31.-
Pepsico	32.-	32%
Pfizer inc	74%	76.-
Phil. Morris	75%	77.-
Phillips petrol	22%	23%
Procter & Gamble	100%	101.-
Rockwell intl	27%	27%
Sears. Roebuck	42%	42%
Sun co	27%	28.-
Texaco inc	59%	59%
Union Carbide	24%	24%
US Gypsum	1%	1%
USX Corp.	25.-	24%
UTD Technolog	50%	50%
Warner Lambert	68%	68%
Woolworth Co	28%	29%
Xerox	78.-	78%
Zenith elec	9%	10%
América Hess	41%	42.-
Avon Products	47%	47%
Chevron corp	60%	61%
UAL	149%	151%
Motorola inc	77%	77%

Polaroid	30.-	29%
Raytheon	86%	89%
Ralston Purina	55%	56.-
Hewlett-Packard	73.-	74.-
Texas Instrum	38%	39%
Unocal corp	21%	22.-
Westingh elec	20%	20%
Schlumberger	60.-	60%
(Werthein Schroder & Co., Incorporated, Genève)		
TOKYO		
	25/2/92	26/2/92
Ajinomoto	1330.-	1350.-
Canon	1370.-	1370.-
Daikwa House	1820.-	1860.-
Eisai	1560.-	1590.-
Fuji Bank	2060.-	2080.-
Fuji photo	2860.-	2830.-
Fujisawa pha	1380.-	1410.-
Fujitsu	715.-	715.-
Hitachi chem	848.-	845.-
Honda Motor	1500.-	1510.-
Kanekafuji	630.-	639.-
Kansai el PW	2500.-	2500.-
Komatsu	691.-	695.-
Makita El	2040.-	2060.-
Marui	1560.-	1600.-
Matsush el L	1340.-	1340.-
Matsush el W	1250.-	1270.-
Mitsub. ch. Ma	770.-	781.-
Mitsub. el	530.-	534.-
Mitsub. Heavy	631.-	635.-
Mitsui co	670.-	670.-
Nippon Oil	775.-	800.-
Nissan Motor	638.-	637.-
Nomura sec.	1500.-	1490.-
Olympus opt	1340.-	1350.-
Ricoh	547.-	556.-
Sankyo	2570.-	2570.-
Sanyo elect.	497.-	495.-
Shiseido	1650.-	1660.-
Sony	4020.-	4020.-
Takeda chem.	1190.-	1190.-
Tokyo Marine	1040.-	1050.-
Toshiba	600.-	617.-
Yamaha Motor	1450.-	1460.-
Yamanouchi	2840.-	2890.-

BILLETS (CHANGE)		
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.44	1.53
1 \$ canadien	1.19	1.29
1 £ sterling	2.52	2.67

Hockey sur glace - Première ligue: Patrick Oppliger est devenu un titulaire indiscutable au sein du HCC

De la graine de champion

Il n'a pas encore dix-sept ans, il les fêtera le 11 mars prochain, mais déjà, il fait parler de lui. «Il», c'est Patrick Oppliger, actuellement avant-centre de la troisième ligne d'attaque du HCC et membre à part entière de la sélection suisse des «moins de dix-sept ans». Ce junior possède d'énormes qualités et nombreux sont ceux qui lui prédisent un certain avenir au sein du hockey sur glace helvétique. Qui vivra verra.

Par
Gérard STEGMÜLLER

Car malgré son immense talent, Oppliger doit se «gaffer» de ne pas brûler les étapes. Et aussi veiller à ne pas «choper» le melon comme on dit au café du coin.

Néanmoins, cet employé d'atelier auprès d'un magasin de sports de la place semble savoir où il navigue. Et si, aujourd'hui, il contribue à la bonne marche du HCC, c'est tout sauf le simple fruit du hasard.

QUESTION DE POIDS

«Je me rappelle: j'avais alors sept ans et j'allais voir mon père qui pratiquait le hockey sur glace en touriste. Je me suis dit: pourquoi ne pas essayer? Et j'ai tout de suite été accroché par ce sport.»

Sûrement, mais surtout pas lentement, Patrick Oppliger gravi un à un les échelons. «J'ai toujours joué avec les gars de mon âge, mais je me suis toujours entraîné avec ceux de la catégorie supérieure», souligne-t-il. Preuve supplémentaire s'il en est besoin que ce pur produit des Mèlèzes possède de la graine de champion.

Ce joueur au tempérament calme, au bénéfice d'un excellent patinage et d'une bonne vision du jeu, admet volontiers qu'il a encore du boulot plein les bras. «C'est normal, à mon âge. Je dois m'améliorer dans tous les domaines. Je devrais surtout prendre du poids. Actuellement, je pèse 75 kilos pour 1 m 82 cm. Je suis trop léger. Cela se ressent dans les contacts. Cinq kilos supplémentaires ne me feraient pas de tort, de loin pas.»

Et dire qu'il y en a qui se battent pour perdre quelques grammes...

Ses débuts en équipe fanion, Oppliger les a effectués il y a plus d'une année déjà. «C'était à Moutier à l'occasion d'une partie amicale. J'avais inscrit un goal et effectué un assist. Par la suite, j'ai joué trois matches de championnat. J'ai scoré notamment contre Sion et Saas-Grund. J'étais également de la partie à l'occasion de la première confrontation des play-off face à Neuchâtel YS. Las pour moi, une blessure m'a empêché de terminer la rencontre ainsi que de disputer la suite des finales.»

Mais ce n'était que partie remise. Au début de la présente saison, Zdenek Haber décide de jouer la carte jeunesse. «M. Haber était notre entraîneur au sein du mouvement junior. Il m'a énormément appris, de même que Robert Paquette lorsqu'il était en place.» Mis en confiance, Patrick Oppliger, en compagnie d'autres valeurs montantes du HCC, participe à toutes les séances d'entraînement de la première équipe. Son seul jour de repos hebdomadaire, c'est le mercredi, vu qu'il se déplace le samedi avec les «grands», que ce soit en tant que joueur ou remplaçant, et que le dimanche, il joue officiellement avec les élites. Un rythme démentiel, entre nous soit dit: «C'est pénible, mais si l'on veut arriver à quelque chose, il faut passer par là. Pour avoir sa place, il n'y a qu'une seule chose qui compte: travailler, travailler et encore travailler. En ce qui me concerne, l'entraînement a porté ses fruits.»

Que oui.

RÉCOMPENSE

Pour ce qui est de l'exercice 91-92, après quelques apparitions ci et là durant le championnat, Patrick Oppliger a définitivement gagné ses galons de titulaire depuis la 21e ronde. En compagnie de Cattin (trois buts contre Moutier en play-off) et de Pedersen, notre homme a réussi à se faire respecter. «Avec Cattin, nous avons déjà joué ensemble. Nous sommes très proches l'un de l'autre, sur et en dehors de la glace. Et puis, notre entente avec Pedersen a tout de suite fonctionné. A la satisfaction générale.»

Question: pour un jeune qui a encore tout à apprendre, ne vaudrait-il pas mieux évoluer aux côtés de vieux routiniers, tel Riccardo Fuhrer par exemple? «J'ai été à ses côtés à Viège. Et force est de reconnaître que ça n'avait pas trop bien marché. J'étais comme crispé, j'avais peur de commettre des erreurs. Non,



Patrick Oppliger
«On a une équipe pour monter en LNB.»

(Impar-Galley)

sincèrement, je me sens plus à l'aise avec des gars de mon entourage», analyse Patrick Oppliger qui ajoute: «Si, aujourd'hui, je suis titulaire, il y a également une question de chance. Et puis, il y a eu des joueurs qui étaient en méforme, sans compter au renoncement de Steudler.»

«Si je veux garder ma place de titulaire jusqu'à la fin de la saison, sûr qu'il faudra s'accrocher. Mais j'estime que la confiance dont on me témoigne est une récompense. Secrètement, j'y pensais au début du championnat, sans toutefois y croire réellement. J'ai accompli d'énormes sacrifices pour y arriver, et ça a fini par payer.»

JOYEUX NŒL!

Reste que le plus difficile est devant le plus jeune membre du contingent chaux-de-fonnier. «J'habite la ville, je suis fier de défendre les couleurs du HCC. J'estime que nous avons une équipe capable de monter en LNB, en dépit de notre fragilité

au niveau du mental. Comme le remarquent judicieusement beaucoup de gens, nous gagnons, mais nous ne convainquons pas. Allez savoir pourquoi», ajoute celui qui a connu sa première sélection en équipe nationale à Noël 1990.

«A ce jour, j'ai répondu présent à onze convocations du sélectionneur. Sous le maillot à

croix blanche, j'ai inscrit cinq buts et totalisé quatre assists» se targue celui qui, avec Sébastien Braillard chez les «moins de seize ans», demeure actuellement l'unique Chaux-de-Fonnier à goûter aux joies d'une sélection nationale.

Fait assez rare pour ne pas être souligné. Et plutôt deux fois qu'une.

G.S.

D'abord la LNB

Comme l'entraîneur de la sélection suisse des «moins de dix-sept ans» n'est autre que Peter Zahner, l'adjoint d'Ingvar Carlsson présentement à la tête de Kloten, Patrick Oppliger a été «approché» par les dirigeants zurichois. Rien de très concret mais le Chaux-de-Fonnier a été également contacté par d'autres clubs de Ligue nationale. «Je n'en dirai pas plus pour l'instant. Ce qui est quasiment sûr, au cas où nous ne parvenions pas à monter avec le HCC, c'est que j'irai voir ailleurs ce qui s'y passe. Mais comme je ne suis pas pressé, je choisirai d'abord une formation qui milite en LNB. Je ne veux pas tout précipiter», confie Oppliger.

Si le HC La Chaux-de-Fonds veut garder ses réels espoirs, il sait donc ce qui lui reste à faire. (gs)

Tennis

Agassi impressionnant

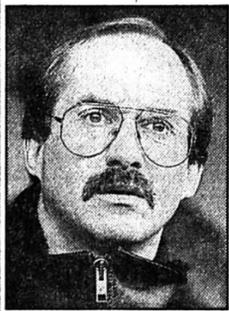
Avant d'affronter, la nuit passée, André Agassi, le Genevois Marc Rosset était impressionné par la forme affichée par l'Américain au tournoi de Scottsdale.

Page 11

Football

Le flou artistique

Ulli Stielike (photo Schneider) est soucieux. NE Xamax partira en effet à l'abordage du tour final de LNA dans des conditions pour le moins difficiles, rapport à une période de préparation qui s'assimile à un échec.



Page 13

Automobilisme

Les grands débuts de Chiesa

Un Suisse participera cette année au championnat du monde de Formule 1. Il s'agit du Tessinois Andrea Chiesa qui fera ses débuts dimanche à Kyalami (Afrique du Sud) lors du premier Grand Prix de la saison. Malheureusement pour lui, il n'abordera pas cette compétition dans des conditions idéales.

Page 15

Le coup de fil à Riccardo Fuhrer

«Les défenses feront la différence»

Comme de bien entendu, Riccardo Fuhrer était un spectateur attentif mardi soir aux Vernets pour voir GE Servette sécher devant Viège. L'entraîneur du HCC est sûr de son coup: «L'équipe qui sortira vainqueur de ce duel sera celle qui aura bénéficié de la défense la plus solide» lance sans ménagement le boss des Mèlèzes.

Play-off, acte II, avec la partie entre La Chaux-de-Fonds et Viège, rencontre qui s'annonce particulièrement ouverte.

En compagnie de Bernard Goumaz - qui faisait office de cameraman dans la circonstance - et de quelques joueurs, Fuhrer a donc mis le cap sur les Vernets. Pour en tirer quels enseigne-

ments? «Comme je m'y attendais, Viège demeure une équipe très robuste défensivement. Les Valaisans jouent très bien le troisième homme. A nous de savoir déjouer leur piège.»

Ah oui? Et de quelles façons? «Comprenez que je ne peux rien vous dire, au cas où l'entraîneur adverse lirait le journal... Mais j'ai ma petite idée. Avec les gars, nous avons visionné la cassette du match de mardi. Viège a des points faibles, c'est indéniable.

Certains types sont à surveiller de très près, d'autres moins. C'est lorsque ces derniers seront sur la glace qu'il nous faudra fore-checker.»

Côté chaux-de-fonnier, à l'exception de Steudler, tout le monde est sur pied, y compris Léchenne. Cela signifie-t-il que Fuhrer modifiera quelque peu ses batteries par rapport au match de samedi à Moutier? «Je n'en sais trop rien. Certes, Léchenne est un type capable de marquer des goals. Mais notre troisième triplé, qui tourne en plein régime actuellement, mérite toute ma confiance. Sincèrement, les meilleurs seront de la partie. Je me déciderai au tout dernier moment.»

Avant cette échéance capitale pour le club des Mèlèzes, l'entraîneur chaux-de-fonnier se déclare confiant, estimant que son

équipe accomplit des progrès de match en match, principalement en défense. «Si nous parvenons à sortir notre épingle du jeu en supériorité numérique, le coup est plus que jouable», estime le Bernois. Qui ajoute: «En championnat, nous avons perdu à deux reprises contre Viège. Mes hommes ont donc une revanche à prendre. Je les ai néanmoins mis en garde: n'allez pas croire que Viège est fatigué. Certes, un match de plus dans les jambes reste un match de plus, mais lorsqu'on gagne, on oublie très vite la fatigue.»

On en saura plus ce soir sur le coup de vingt-deux heures.

G.S.

À L'AFFICHE

PREMIÈRE LIGUE, PLAY-OFF

- Ce soir
- Groupe 1
 - 20.00 Thurgovie - Grasshopper
 - Groupe 2
 - 20.00 Langnau - Wiki-Münsingen
 - Groupe 3
 - 20.00 La Chaux-de-Fonds - Viège

* Au meilleur des trois matches.

L'éloquence des prix.



Offre spéciale jusqu'au 3.3

Tous les produits de nettoyage M-PLUS -50 de moins

Exemples: Vinaigre de nettoyage M-PLUS en sachet de recharge. Biodégradable à 99% (en 14 j. selon le test 302 B de l'OCDE). Très efficace contre le calcaire, les traces d'eau et les restes de savon.

11 180 au lieu de **230**

Détergent pour vitres M-PLUS en sachet de recharge 600 ml **2.30** au lieu de 2.80 (100 ml -38%)

Multipack

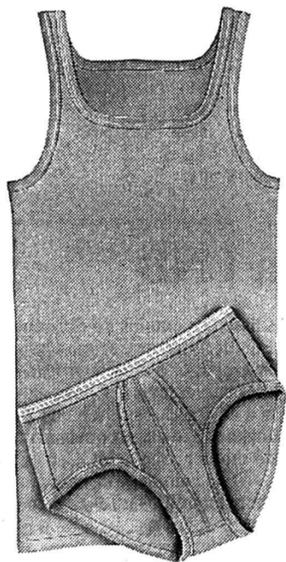
Sous-vêtements d'homme

Slips et maillots de corps, pur coton. Tailles et coloris divers.

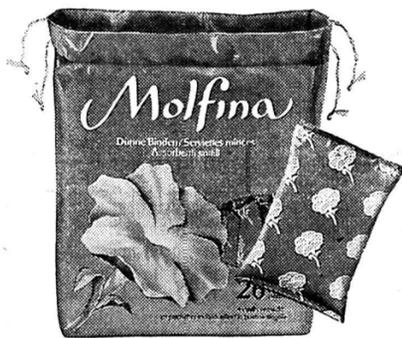
Tailles 5-8.

A partir de 2 emballages

650 l'un **seulement**



Taille 9. A partir de 2 emballages **7.50** l'un seulement



Offre spéciale du 26.2 au 10.3

Serviettes minces et protège-slip minces MOLFINA -30 de moins

Exemple: Serviettes minces MOLFINA en emballages individuels. Serviettes spéciales minces en emballages individuels discrets. 26 pièces.

290 au lieu de **320**



Une chance à saisir

Blazer de dame

Pure soie 12 mm, doublée, tailles et coloris divers.

85.- seulement



Une chance à saisir

Veste de cuir pour homme

En cuir bovin nappa véritable, noir, tailles diverses.

200.- seulement



Multipack jusqu'au 3.3

Tous les savons GIDE -70 de moins

Exemple:

Crème de savon GIDE fresh Prévient le dessèchement de la peau grâce à ses substances traitantes sélectionnées et à son pH neutre. Convient aussi pour des lavages de mains répétés. 300 ml en flacon doseur décoratif.

A partir de 2 produits

230 l'un au lieu de **3.-** (100 ml -77)

Sachet de recharge de 600 ml à partir de 2 emballages **3.80** l'un au lieu de 4.50 (100 ml -63)



Multipack

Collants de maintien de dame

Exemple: Collants de maintien M-COMPACT Culotte, talons et pointes renforcés, petit empiècement.

A partir de 2 emballages

870 l'un **seulement**

Offre spéciale du 26.2 au 3.3

MINIL rapide Produit de lessive pour linge fin 20°-60° -80 de moins

Pour tout le linge fin et de couleur.

1,1 kg

270 au lieu de **350** (1 kg 2.45)



Offre spéciale du 26.2 au 3.3

MINIL 30°-60° Produit de lessive pour linge fin -80 et 2.- de moins

Produit de lessive spécial pour linge délicat, fin et de couleur. Sans agent de blanchiment.

2,5 kg

10.- au lieu de **12.-** (1 kg 4.-)



630 g **3.70** au lieu de 4.50 (100 g -59)

Oui, à MIGROS

Tennis - Marc Rosset s'est attaqué à un gros morceau au tournoi de Scottsdale

Agassi impressionnant

C'est la nuit passée que Marc Rosset (ATP 56) allait tenter de prendre sa revanche sur André Agassi (ATP 13). Neuf mois après un premier tour de Roland-Garros qui lui a laissé bien des regrets - défaite 3-6 7-5 6-4 6-3 - le Genevois retrouvait sur sa route le «Kid de Las Vegas» en Arizona, à l'occasion des huitièmes de finale du tournoi de Scottsdale (260.000 dollars).

Tenant du titre, Omar Camporese (ATP 18) a chuté d'entrée au tournoi de Rotterdam (ATP-Tour, 525.000 dollars). L'Italien a été battu en deux manches, 6-4 6-2, par le Suédois Jan Apell (ATP 162).

Rien ne va plus pour Ivan Lendl. A Rotterdam, le Tchèque a essuyé une nouvelle désillusion en chutant en huitième de finale. Lendl (ATP 8) a été battu 6-1 7-5 par le Hollandais Paul Haarhuis (ATP 36), adversaire malheureux des Suisses au premier tour de la Coupe Davis.

Rotterdam. ATP-Tour. 525.000 dollars. Premier tour du simple messieurs: Grabb (EU) bat Koslowski (All) 6-1 6-2. Apell (Su) bat Camporese (It/4) 6-4 6-2. Jarryd (Su) bat Nargiso (It) 6-2 7-6 (7-5). Edberg (Su/1) bat Baur (All) 6-4 7-6 (9-7). **Huitième de finale:** Haarhuis (Hol) bat Lendl (Tch/3) 6-1 7-5. J. McEnroe (EU) bat Prinosil (All) 7-6 (7-1) 6-3.

«Ce n'est pas le même Agassi que l'on a vu au début du mois à Milan et à Bruxelles», soulignait Marc Rosset. Le Genevois va s'attaquer à un joueur qui est apparu complètement métamorphosé par rapport à son début de saison catastrophique.

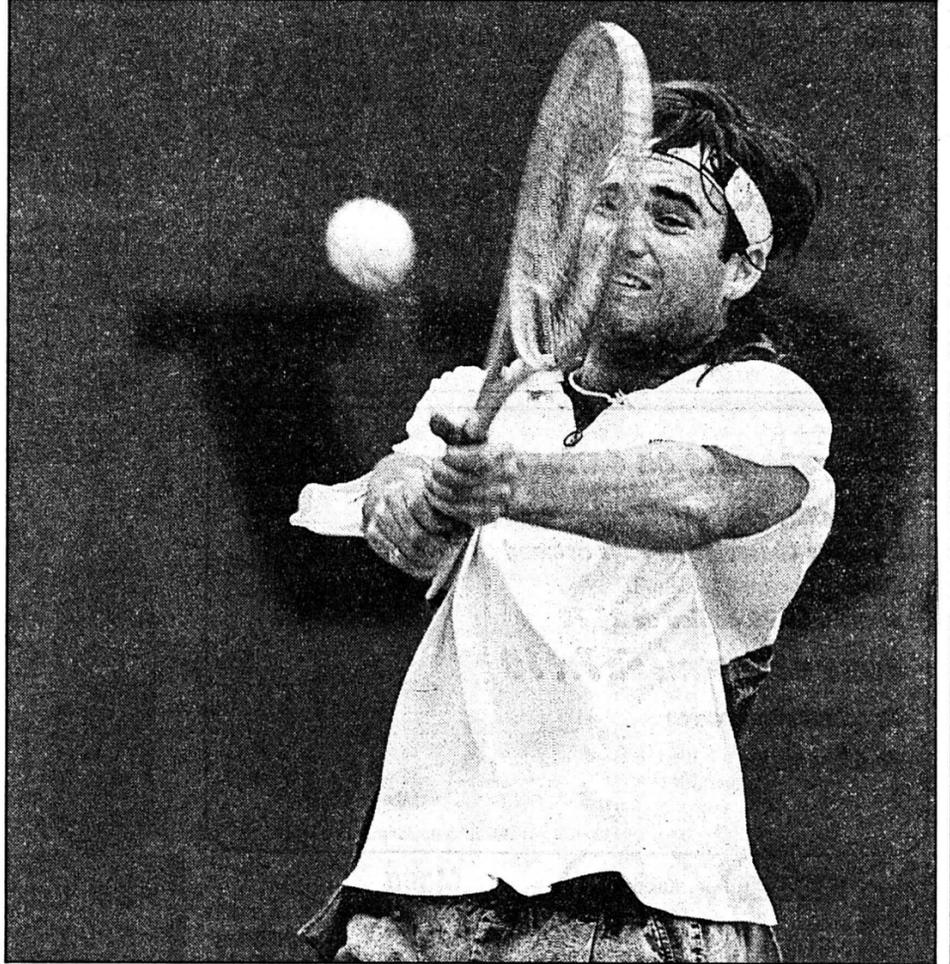
«IL A JOUÉ D'ENFER»

Lors de son premier tour, Agassi a laissé en effet une remarquable impression face au Catalan Francisco Clavet (ATP 29), balayé 6-2 6-1. «Il a joué d'enfer», poursuivait Rosset. Seul un match parfait, avec un pourcentage élevé de première balle, pouvait lui permettre de réaliser l'exploit.

COUPE DAVIS: LES USA SANS COURIER

Le numéro un mondial Jim Courier ne disputera pas le quart de finale de Coupe Davis qui opposera, les 27, 28 et 29 mars à Fort Myers, les Etats-Unis à la Tchécoslovaquie. Courier a décliné sa sélection.

Les Etats-Unis évolueront donc avec André Agassi, Pete Sampras, John McEnroe et Rick Leach. (si)



André Agassi

Avant son duel contre Rosset, il l'impressionnait déjà.

(Lafargue)

Demande rejetée - Le bureau de la Commission des compétitions interclubs de l'UEFA a rejeté la demande de la Fédération yougoslave qui souhaitait que soit révoquée l'obligation, pour les clubs de cette fédération, de jouer dans un pays neutre leurs matches à domicile des compétitions de l'UEFA. En conséquence, l'étoile Rouge Belgrade devra jouer dans un pays neutre ses prochains matches à domicile du tour final de la Coupe des clubs champions. (si)

Escrime

Confirmation pour Pittet

Dernier grand rendez-vous avant les prochains Championnats du monde juniors d'escrime de Vienne, le Challenge Peter Loetscher, comptant pour la Coupe du monde, a réuni, le week-end dernier à Bâle, l'élite internationale des jeunes épéistes.

Remparté par le Français Cedric Pillac, ce tournoi a permis au Chaux-de-Fonnier Vincent Pittet de confirmer brillamment sa sélection pour Vienne. Classé neuvième, il n'a en effet raté que de très peu une place dans le tour final. Bonne performance également du cadet neuchâtelois Alexandre Godet qui finit 38e.

Classement: 1. Pillac (France). 2. Obry (France). 3. Poenisch (Allemagne). **Puis:** 9. Pittet (La Chaux-de-Fonds). 38. Godet (Neuchâtel). 50. Huguenin (La Chaux-de-Fonds). 67. Tallier (Belgique, membre du club de Neuchâtel). 80. Graf (La Chaux-de-Fonds). 82. Santoschy (La Chaux-de-Fonds). 98. Pelletier (La Chaux-de-Fonds). 100. Nobs (La Chaux-de-Fonds). 104. Gros-Gaudenier (La Chaux-de-Fonds). (rg)

BRÈVES

Football

Coupe d'Espagne: l'Atletico petitement

Voici les résultats des quarts de finale (matches aller) de la Coupe d'Espagne: Atletico Madrid - Athletic Bilbao 1-0, Deportivo - Séville 3-1, Logroñés - Sporting Gijón 1-0.

Coupe d'Italie: la Juve aux prolongations

Matches retour des quarts de finale de la Coupe d'Italie: Roma - Sampdoria 1-1 (aller 0-1). Inter - Juventus 1-2 a.p. (0-1). Torino - Milan 1-1 (0-2).

Maradona commentateur

Diego Maradona a signé un contrat d'exclusivité avec la chaîne de télévision argentine Canal 11 pour commenter des rencontres tous les dimanches jusqu'au mois de juillet. L'Argentin participera également à un tournoi de football à quatre organisé par la chaîne en compagnie d'acteurs et de chanteurs.

Hockey sur glace - Promotion-relégation 2e - 3e ligues: succès ponlier

Match à sens unique

● CORGÉMONT - LES PONTS-DE-MARTEL 2-13 (1-3 1-4 0-6)

Face à une équipe nettement supérieure, les joueurs du Bas-Valion n'ont pas résisté longtemps. Les Neuchâtelois réussissant même un carton dans le dernier tiers temps.

Michel Turler, entraîneur des Ponts-de-Martel, se déclarait satisfait du résultat mais regrette la formule de ces finales. Son contingent est jeune et doit encore faire beaucoup de progrès. Unterstadt bénéficiera de son expérience en deuxième ligue dans ces finales, mais les Ponliers feront le maximum pour battre les Fribourgeois lors du match retour agendé à jeudi prochain.

Quant à Weissaupt, entraîneur de Corgémont, il déclara:

«Après un bon début de match défensivement, mon équipe a joué très nerveusement et le score s'est aggravé. Notre but de la saison était de participer à ces finales et nous l'avons atteint. Ce soir, l'équipe des Ponts-de-Martel était plus forte, nous ne nourrissons donc aucun regret.»

Patinoire d'Erguel: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Schluchter et Chatelain.

Buts: 5e Wahl (Jeanrenaud) 0-1. 9e Strahm 1-1. 11e Jeanrenaud (Wahl) 1-2. 18e Barbezat 1-3. 21e Geinoz 1-4. 27e Jeanmairt (Jeanrenaud) 1-5. 34e Zurcher (Prêtre) 2-5. 36e Gaye (Geinoz) 2-6. 40e Zwahlen (Wahl) 2-7. 50e Kehrli (Geinoz) 2-8. 51e Oppliger (Kehrli) 2-9. 57e Jeanrenaud (Stauffer) 2-10. 59e Turler (Jeanrenaud) 2-11.

59e Gaye (Zwahlen) 2-12. 60e Wahl (Jeanmairt) 3-13.

Pénalités: 3 x 2' contre les deux équipes.

Corgémont: Hamel; Feusier, Droz; Prêtre, Thomet; Vuitel, Strahm, Aeschlimann; St. Weissaupt, Zurcher, Racine; Flury, St-Vuilleumier.

Les Ponts-de-Martel: E. Jeanmairt; Zwahlen, Geinoz; Buri, Stauffer; Kehrli, Oppliger; Gaye, Turler, Perrin; B. Jeanmairt, Jeanrenaud, Wahl; St. Berger, Barbezat, Audétat. (mb)

CLASSEMENT

1. Unterstadt	1	1	0	6	2	2
2. Pts-de-Martel	2	1	1	15	2	2
3. Corgémont	1	0	1	2	13	0

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 28 février. 20 h 30: Unterstadt - Corgémont.

LNA: reprise des hostilités ce soir

Bienne à un point du bonheur

La trêve olympique est terminée. Le championnat de LNA peut reprendre ses droits. Trois journées restent à jouer avant les play-off que tout le monde attend déjà avec impatience.

Normalement, ce sont les huit premières équipes actuelles qui devraient en découdre dès le 7 mars prochain. Un seul club, Bienne, peut encore «passer» sous la barre, mais il faudrait une catastrophe pour que les Seeländais manquent le coche. De fait, aujourd'hui avant de se rendre à Olten, ils ne sont qu'à un point du bonheur.

Cela dit, le plus important ce soir sera certainement de voir

comment l'équipe biennoise réagira après le changement intervenu à sa tête mardi. L'arrivée du duo Kölliker-Ramseyer a-t-elle provoqué un choc psychologique? Le Canadien Randy Smith, tout auréolé de sa médaille d'argent olympique et engagé jusqu'à la fin de la saison par Bienne, répondra-t-il à l'attente de ses dirigeants qui voient en lui un leader? Autant de questions auxquelles la partie de ce soir apportera quelques éléments de réponse.

Pour le reste, l'amateur s'intéressera au choc qui aura lieu à Ambri-Piotta où Kloten ne se rendra certainement pas la fleur au fusil. (Imp)

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Berne - Zoug
Coire - Lugano
Olten - Bienne
Zurich - FR Gottéron
20.15 Ambri-Piotta - Kloten

CLASSEMENT

1. FR Gottéron	33	23	4	6	165	90	50
2. Lugano	33	22	4	7	133	79	48
3. Berne	33	20	4	9	132	90	44
4. Ambri-Piotta	33	19	2	12	134	108	40
5. Zoug	33	15	4	14	122	116	34
6. Kloten	33	13	6	14	129	111	32
7. Zurich	33	11	6	16	132	144	28
8. Bienne	33	8	6	19	99	170	22
9. Coire	33	5	6	22	122	174	16
10. Olten	33	7	2	24	94	180	16

Bob à deux - Entraînements à St-Moritz

Weder frappe d'entrée

Le champion olympique Gustav Weder a réalisé les deux meilleurs temps (66''59 et 66''66) lors des ultimes séances d'entraînement en vue de la cinquième et dernière épreuve de Coupe du monde de bob à deux, prévue aujourd'hui à St-Moritz.

L'autre pilote helvétique engagé, Christian Meili, dixième de la première manche (67''15), s'est fort bien repris lors de la seconde en signant le deuxième temps (66''78) derrière son compatriote.

Même s'ils n'ont pas paru des plus motivés, Weder et son freineur Donat Acklin ont réalisé deux manches proches de la perfection. Sur la longue piste naturelle de St-Moritz (1597 m), Weder a en effet commis nettement moins de fautes que ses adver-

saires, perturbés par une piste mouillée qui rendait le pilotage très délicat.

Le Saint-Gallois, qui occupe actuellement le cinquième rang du classement provisoire de Coupe du monde, sera sans doute en mesure d'améliorer sa position lors de cette ultime épreuve.

Weder risque cependant d'être victime d'un protêt de la part de ses adversaires: il n'a en effet disputé que deux manches d'entraînement au lieu des trois prescrites par le règlement. Le Saint-Gallois avait en effet renoncé à la première séance, mardi, afin de bénéficier d'un jour de repos supplémentaire après les Jeux olympiques.

Il lui reste néanmoins la possibilité de disputer sa troisième manche juste avant l'épreuve officielle. (si)

Ski alpin - Premier entraînement au Japon

Heinzer fait fort

La «Face de Bellevard» est obliée. Les Suisses, emmenés par Franz Heinzer, ont fait un malheur au cours du premier entraînement en vue de la descente de Coupe du monde de Morioka-Shizukuishi, au Japon.

Sur un tracé raccourci en raison du vent, Franz Heinzer s'est montré le plus rapide. Quatre autres descendeurs helvétiques ont trouvé place parmi les dix meilleurs.

VENT GÉNANT

La descente, qui se courra samedi sur le parcours retenu pour les championnats du monde 1993, ne se présente pas sous les meilleurs auspices.

En raison du vent violent qui soufflait au départ, l'entraînement ne s'est disputé que sur une piste raccourcie. Sur le bas,

les bourrasques de vent et le manque de visibilité ont également posé des problèmes à certains et notamment au champion olympique, l'Autrichien Patrick Ortlieb qui, peu à l'aise sur les tronçons de glisse, a concédé près de cinq secondes au champion du monde.

CLASSEMENT

Premier entraînement (parcours raccourci): 1. Heinzer (S) 1'36''58. 2. Moe (EU) à 0,21. 3. Mahrer (S) à 0,74. 4. Torn (Ca) à 0,81. 5. Besse (S) à 1''10. 6. Fahner (S) à 1''11. 7. Lee (Aus) à 1''12. 8. Assinger (Aut) à 1''15. 9. Brunner (S) à 1''22. 10. Järbyn (Su) à 1''33. **Puis les autres Suisses:** 24. Cavegn à 2''36. 26. Müller à 2''39. 54. Gigandet à 4''96. 59. Accola à 6''11. 63. Kälin à 9''35. 65. Locher à 10''50. (si)

DENNER SUPERDISCOUNT

Viennois
Café en grains
500 g

En permanence des
4.50
Prix promotionnels

Espresso
Café en grains
500 g

En permanence des
3.80
Prix promotionnels

Festival de Luxe
Café en grains
500 g

En permanence des
4.80
Prix promotionnels

Café décaféiné
VAC moulu
2 x 250 g

En permanence des
3.95
Prix promotionnels

Offre spéciale en cartons:

6 bouteilles de vin blanc suisse
L'Escorte Chasselas du Pays Romand
1990
pour Fr. 16.70 au lieu de 26.70
Vous économisez Fr. 10
en achetant un carton
de 6 bouteilles.



Jusqu'à épuisement du stock.

**Hit contre le renchérissement
22% meilleur marché**

250 g 3.40

2.65

Achat limité à une quantité nécessaire à un ménage
Max. 5 pièces par achat

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Salami suisse «Tipo Milano» pièce 860 g 19.90 9.90 1/2 prix	Œufs suisses Cl. A de ponte au sol 6 pièces 2.90 2.40	Fondue Chalet prête à l'emploi 500 g 8.60 5.60
---	---	---

En vente dans toutes les filiales avec produits frais!

Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des

bons de tabac
d'une valeur de
Fr. 1.25

Exhibition sans valeur

Coca Cola light PET
1,5 litre
~~1.90~~
1.50
(+ dépôt -.50)

Rossi Bitter
Apéritif
1 litre

Dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux

no 1
pour les spiritueux

Chocolat Lindt 5 x 100 g assortis 7.75 5.75 Multipack	Snickers 3 x 60 g (180 g) 2.20 1.75
Ferrero Rocher Pralinés de chocolat au lait avec noisettes 200 g seulement 5.95	Bounty 6 x 28.5 g (171 g) 2.20 1.75
Balisto Cereal - avec noisettes grillées - avec fruits tropicaux - avec choco-chips 162 g 2.95 2.50	Oulevay Amandine Biscuit meringué aux amandes recouvert de chocolat au lait 80 g 2.65 2.10

Nuxo Huile de chardon pressée à froid 620 g 8.15 5.95	Schweppes Tonic Water Limonade 10 x 1,9 dl 7.20 6.20	Moutarde Thomy - Délice mi-forte - mi-forte 200 g 3.50 2.70	Thomy Mayonnaise A la française 265 g 5.00 3.95
Hero - Rôsti à la Bernoise avec du jambon - Rôsti au fromage en tranches 500 g 3.75 2.95			

DUOPACK

Mendatent-C
Dentifrice
- active
- sensitive
2 x 75 ml
~~6.50~~
5.50

Kukident
Comprimés rapides à 2 phases pour les troisièmes dents
66 comprimés
~~6.49~~
5.45

Les articles non-food DENNER • Qualité • Prix • Prestation

Maxell
Cassette vidéo
E-180
~~14.90~~
6.95

LEIFHEIT
Support pour rouleau de table Rollytop
2 pièces pour feuille de conservation et feuille d'alu
Convient à chaque tiroir de cuisine
~~24.50~~
24.50

Les articles non-food DENNER • Qualité • Prix • Prestation

Parure pour dames
100% coton
Top et Slip avec élastique et dentelles
En vente en blanc et en noir
Taille: S, M, L
~~14.90~~
14.90

Chaussettes de sport
Fantasie
90% coton
10% polyamide
5 paires
~~8.95~~
8.95

Maga
Lessive pour le linge de couleur
30°-60°
5 kg ~~19.40~~ **15.90**

Ariel
Lessive complète 30°-95°
5 kg ~~19.40~~ **15.90**

Vif Universal Combi
Pour fenêtres, carrelages, matières synthétiques et toutes les surfaces lavables
500 ml + 250 ml
~~6.50~~
6.50

Alustar **DUOPACK**
Feuille d'alu
~~5.30~~ **4.50**

Glad feuille pour l'alimentation
DUOPACK
~~4.20~~ **3.70**

Hakle Recycling
Papier hygiénique 3 couches
10 x
~~6.15~~ **4.50**

Nous sommes toujours plus avantageux! La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites! Valable dès le: 27.02.92

BIJOUTIER - JOAILLIER
réalise au meilleur prix, sertissages, pièces spéciales, rhabillages.
Ecrire sous chiffres 470-832, à ASSA Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

«CHEZ URSULA»
Restaurant du Sapin
2724 Le Cerneux-Veuil.
☎ 039/54 12 63

Vendredi 28 février
CARNAVAL
Avec la Tschuni Clique d'Orvin
Ambiance et danse avec accordéons
Petite restauration
14-501515

BIJOUTERIE - HORLOGERIE

Le diamant
Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH
swatch
132-12339

Cherche installateur en chauffage ayant des connaissances en sanitaire.
☎ 038/31 56 01
28-507853

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRAND FINANCIERS S.A.R.L.
7011 NICHAMILLI
038 33.69.70
450-615

La petite annonce. Idéale pour trouver un toit à votre mesure. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

VOTRE PIN'S
SI VOUS ÊTES D'ACCORD? CONTACTEZ-NOUS:
PROMODIFFUSION
Case postale 254
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/313 879
132-12737

LE PIN'S
PROJETS - DEVIS - FABRICATION

AVIS OFFICIEL

Musée d'histoire et Médailleur
Dimanche 1er mars
Dernier jour de l'exposition
Les fêtes fédérales hier et aujourd'hui
Entrée gratuite de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Parc des Musées
132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

parking
Grande-Fontaine

Réouverture au public du parking horaire, au rez et au 1er sous-sol
le samedi 29 février 1992
67 places sont à disposition.
Nouvelle entrée, ruelle de la Fleur-de-Lys
470-119

La Ville de La Chaux-de-Fonds, suite à la demande de crédit au Conseil général pour la rénovation extérieure du Collège de Bellevue et de la salle de gymnastique la direction des Travaux publics effectue la mise en soumission des travaux de:

- ferblanterie
- étanchéité
- menuiserie extérieure
- échafaudage
- peinture

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire au secrétariat des Travaux publics, 2e étage, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds jusqu'au 13 mars 1992 à 17 heures.
D. Clerc, architecte communal
132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

DIVERS

Roland Fahrni
2316 Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 18 37

APPARELS MÉNAGERS
Agencements de cuisine
Service officiel
ZANKER + Frigidaire
VENTE ET SERVICE APRÈS-VENTE
470-534

CALVITIE
Depuis un certain temps, des succès retentissants remportés par «101 Zhangguang» suscitent un vif intérêt. Jusqu'ici, aucune lotion capillaire n'a remporté une distinction dans un salon d'inventions! Le «101 Zhangguang» provenant de Chine a remporté les plus grandes distinctions dans trois salons d'inventions européens, des médailles d'or à Bruxelles en 1987, à Genève en 1988 et à Paris en 1989.
Diffusé en Suisse et en Europe par SINOS BUSINESS PROMOTION, case postale 55, 1211 Genève 28
☎ + 4122 022 734 69 41
Fax: + 4122 022 734 49 11
18-1005/4x4

LA COMMUNICATION EN 1992

VOTRE PIN'S
SI VOUS ÊTES D'ACCORD? CONTACTEZ-NOUS:
PROMODIFFUSION
Case postale 254
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/313 879
132-12737

LE PIN'S
PROJETS - DEVIS - FABRICATION

Football - Tour final de LNA: Ulli Stielike et NE Xamax partiront un peu à l'aventure dès dimanche

Le flou artistique

«Dans l'échange qui s'est produit peu avant Noël, c'est Roy Hodgson qui est sorti gagnant!» Dixit Ulli Stielike. L'Allemand, qui n'avait jamais caché son ardent désir de prendre les destinées d'un club en main, part à l'abordage du tour final de LNA dans le flou artistique le plus total. Rapport à une période de préparation qui s'assimile à un échec - doux euphémisme... Mais Stielike est un battant, qui a biffé le terme défectueux de son vocabulaire. Et il attend de NE Xamax qu'il se qualifie pour une Coupe d'Europe.

Par
Renaud TSCHOUMY



Florent Delay, Beat Sutter et NE Xamax

Les «rouge et noir» aborderont le tour final de LNA dans des conditions pour le moins précaires.

«Je ne vais tout de même pas me plaindre maintenant que mes désirs sont devenus réalité, lâche-t-il en préambule. Nous commencerons chaque match avec onze joueurs: nous serons donc à égalité avec nos adversaires.» La Palice n'aurait pas dit mieux...

Reste à savoir quels seront ces onze joueurs... «C'est à ce niveau que je suis perdant par rapport à Hodgson. Lui, il pourra choisir les meilleurs joueurs du moment pour former son équipe. Moi, par contre, je devrai composer avec les blessés.»

INQUIÉTUDES

Les blessés, justement, sont légion du côté neuchâtelois. Dans le désordre: Ze Maria, Froidevaux, Vernier, Smajic, Lüthi, Corminboeuf, Fernandez, Hos-

sam Hassan et Delay. N'en jetez plus! De plus, les deux seuls matches amicaux disputés par NE Xamax ont été perdus (2-3 contre Bâle et 0-3 contre Aarau).

«Plus que les défaites en elles-mêmes, c'est la manière dont elles ont été concédées qui m'inquiète, commente Stielike. Mais que voulez-vous: il est difficile d'élaborer des schémas de jeu quand il vous manque la moitié de votre effectif.»

L'absence prolongée du trio égyptien n'a de fait pas arrangé les choses. «La plus grande difficulté réside dans l'impossibilité de dialoguer avec les frères Hassan. A l'entraînement, j'ai besoin de Ramzy comme traducteur. Et ça prend du temps. Et puis, si Hossam Hassan ne devait pas entrer en ligne de compte en début de compétition, il ne faut pas oublier que Ramzy et Ibrahim Hassan ne se seront entraînés que deux semaines avant la reprise...»

OBJECTIF EUROPE

Ulli Stielike évoque le manque de professionnalisme de ses joueurs. Et pas seulement des Egyptiens. «Dans un premier temps, je dirai que cinq semaines de vacances représentent une trop grande coupure. Et puis, j'avoue que j'ai été sidéré par le matériel de certains joueurs. Certains se sont présentés avec des souliers qui sont peut-être excellents pour aller danser, mais pas pour courir et préparer un tour final pour le titre!»

Reste qu'on ne refait pas l'histoire à coups de regrets. Et Ulli Stielike a le regard fixé vers

l'avenir. «Quelles que soient les conditions dans lesquelles nous abordons le tour final, mon objectif est clair: participer à une Coupe d'Europe. Le budget du club, les efforts entrepris par tous ceux qui en assurent la bonne marche, sont autant de raisons qui impliquent un tel résultat.»

Malgré tout, Stielike est donc optimiste: «Comment pourrais-je demander à mes joueurs de l'être si j'en venais à baisser les bras...?» Exact.

TROIS DÉFENSEURS

Chapitre tactique, à présent. Tant il est vrai que Stielike ne fera pas jouer son équipe de la même manière que Roy Hodgson. «La plupart des équipes n'évoluent aujourd'hui qu'avec deux attaquants de pointe. Trois défenseurs devraient suffire à les fixer.»

Est-ce sous-entendre que NE Xamax pourrait aborder ses rencontres selon le schéma allemand? «Pas forcément. Que nous jouions en 3-5-2 ou en 3-4-3 ne change pas grand-chose. Quoi qu'il en soit, j'attends de mes demis qu'ils appuyent les

attaquants de pointe. Mais attention: le fait de n'évoluer qu'à trois défenseurs augmente les risques de rupture. Les joueurs du milieu de terrain se devront donc d'être très appliqués dans la phase défensive. Ce dispositif demande assurément une grande intelligence de jeu de la part de tous mes joueurs, qui peuvent être appelés à changer de place selon l'adversaire.»

Bref silence. Et: «Ma tactique idéale est simple: gagner sans que les adversaires et les spectateurs n'aient rien compris!»

Utopie? Réponse dès dimanche. R.T.

LEURS MATCHES

PREMIER TOUR

Dimanche 1er mars
NE Xamax - Young Boys
Dimanche 8 mars
Lausanne - NE Xamax
Dimanche 15 mars
NE Xamax - Sion
Samedi 21 mars
Grasshopper - NE Xamax
Samedi 4 avril
NE Xamax - St-Gall
Mercredi 8 avril
Zurich - NE Xamax
Samedi 11 avril
Servette - NE Xamax

DEUXIÈME TOUR

Lundi 20 avril
NE Xamax - Servette
Samedi 25 avril
NE Xamax - Zurich
Samedi 2 mai
St-Gall - NE Xamax
Samedi 9 mai
NE Xamax - Grasshopper
Samedi 16 mai
Sion - NE Xamax
Samedi 23 mai
NE Xamax - Lausanne
Samedi 30 mai
Young Boys - NE Xamax

CLASSEMENT

1. Lausanne	15
2. Grasshopper	15
3. Sion	14
4. Servette	14
5. NE Xamax	12
6. St-Gall	11
7. Young Boys	11
8. Zurich	10

COUPE DE SUISSE

Seizième de finale
Dimanche 23 mars
Yverdon - NE Xamax

BRÈVES

Basketball

Une finale Pully - SAM Massagno

Le 4 avril prochain, SAM Massagno disputera pour la première fois de son histoire la finale de la Coupe de Suisse. SAM Massagno a obtenu sa qualification pour le rendez-vous de Genève en s'imposant 81-64 à Lugano. Sur le parquet des Vernets, les Tessinois affronteront Pully, qualifié depuis une semaine après son large succès sur SF Lausanne (101-86).

Athlétisme

L'Afrique du Sud est prête

La Fédération sud-africaine d'athlétisme (ASA) remplit désormais les conditions pour être réadmise au sein de la Fédération internationale (IAAF), a annoncé le vice-président de cette dernière, M. Lamine Diack, qui a achevé une visite en Afrique du Sud.

Bubka renonce

L'Ukrainien Sergei Bubka, champion du monde à la perche, ne participera pas aux championnats d'Europe en salle qui se dérouleront ce week-end à Gênes. Bubka devrait disputer sa prochaine compétition chez lui à Donetsk le 4 mars prochain.

Ski alpin

Les Suisses discrets

Au lendemain du triomphe de la Vaudoise Céline Dätwyler en descente, les Suisses ont témoigné d'une extrême discrétion lors de la deuxième journée des championnats du monde juniors de Maribor. Dans le Super-G, le Valaisan Didier Plaschy a obtenu le meilleur résultat des garçons en se classant à la 20^e place. Chez les filles, la première Helvète, Madlen Summermatter, n'est que 16^e, Céline Dätwyler devant se contenter du 21^e rang.

Ski nordique

Hediger à La Mara 92

Vainqueur du marathon à skis des Rasses en 1991, Steve Maillardet (La Côte-aux-Fées) sera au départ de la MARA 1992, dont le départ en ligne sera donné à quelque 600 concurrents, le dimanche 1er mars aux Planets. Son principal adversaire, sur les 42 km (style classique), une épreuve comptant pour le classement de la Swiss-Loppet, sera le Bellerin Daniel Hediger, champion de Suisse en titre sur 30 km.

Un trait d'union

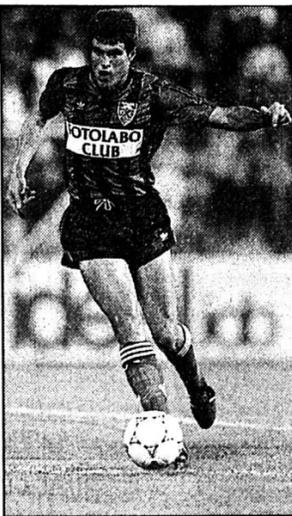
Ulli Stielike est conscient des limites de NE Xamax. «On ne peut pas comparer les moyens neuchâtelois à ceux de Real Madrid ou de Borussia Mönchengladbach, par exemple.»

Mais pas trace de reproches dans les propos de l'Allemand: «Les gens qui entourent NE Xamax ne peuvent pas faire plus. Mais il est possible de mieux faire.»

Ce qui passe obligatoirement par la qualité du jeu présenté par NE Xamax. «Etant donné la situation économique, il est impératif que nous offrons plus de spectacle que ce qui se faisait ces dernières années, car les gens viennent de plus en plus difficilement au stade. A moi de trouver la bonne formule. Mon poste d'entraîneur me place entre les joueurs et les spectateurs: ce rôle de trait d'union est capital quant à l'avenir de NE Xamax.» R.T.

Les footballeurs suisses s'associent dans «Profoot»

Protection des intérêts



Andy Egli

Premier président de «Profoot». (Impar-Galley)

Les footballeurs suisses de Ligue nationale ont créé une nouvelle association «mon syndicale»: «Profoot», communauté d'intérêts dont le but et le fonctionnement s'appuient cependant sur des structures et des intentions essentiellement professionnelles.

Le premier président de cette association, qui prend la succession de la défunte «Association suisse des footballeurs», a été désigné en la personne d'Andy Egli, professionnel à NE Xamax.

A ses côtés, au sein du comité central, on trouve Heinz Hermann (Servette), Blaise Piffaretti (Sion), Dominique Herr (Lausanne) et, comme représentants de la Ligue nationale B, François Laydu (La Chaux-de-Fonds), Enrico Gianni (Locarno) et Markus Kälin (Emmenbrücke). Le but de «Profoot» est avant

tout une meilleure protection des intérêts personnels des footballeurs helvétiques. Ces derniers espèrent également voir augmenter leur influence au sein de la Fédération et des clubs.

En parallèle, plusieurs prestations de services devront être mises en place: conseils sur le plan médical et juridique ainsi qu'au sujet des questions techniques concernant les assurances. Les problèmes des perspectives d'avenir et du recyclage professionnel devront également être abordés.

«Profoot» est ouvert à tous les joueurs de Ligue nationale ainsi qu'aux «espoirs» des clubs de ligue supérieure. La cotisation annuelle a été fixée à 150 fr. pour les joueurs de LNA et à 100 fr. pour ceux de LNB. La prime d'assurance de protection juridique est par ailleurs incluse dans le montant des cotisations. (si)

La CEI disparaîtra après l'Euro 92

Equipes indépendantes

Le sélectionneur de l'équipe de la CEI (ex-URSS) Anatoly Byshovets a affirmé que sa sélection disparaîtrait après l'Euro 92 en Suède, au mois de juin, dans des déclarations publiées par la presse sportive espagnole.

«A l'issue de l'Euro 92, chaque état aura sa propre sélection indépendante» a déclaré Byshovets, invité mardi à Pampelune pour participer à une table ronde sur le thème du «football comme phénomène social».

VERS DE GRAVES PROBLÈMES

Byshovets a indiqué que «plusieurs républiques, qui ne sont pas encore indépendantes, ont d'ores et déjà commencé à organiser leur propre championnat national à cause des ambitions des hommes politiques».

«Aucun de ces états, à l'exception de la Russie et de l'Ukraine, n'ont le niveau suffisant pour participer à un tournoi européen» a-t-il poursuivi, qualifiant même le niveau de jeu des Pays Baltes de «très faible».

Le sélectionneur de la CEI a expliqué, en citant le cas du Dynamo Minsk en Bélarus, que les meilleures équipes de ces républiques n'auront plus de rivaux dans leurs championnats nationaux respectifs.

Pour Byshovets, la disparition de l'ex-URSS va provoquer de graves problèmes sportifs en CEI. «Nous avons perdu notre drapeau, notre hymne, et nos dirigeants adoptent désormais une politique antisportive. Ils ne s'intéressent pas au futur de la sélection et ils ont démolis les joueurs» a-t-il conclu. (si)

Vous avez droit à plus de luxe.



Sonata 2000 GLSi, technologie 16 soupapes

29'990.-, tout compris: ABS, climatisation automatique, verrouillage central, lève-glaces élect., tempomat, toit ouvrant panoramique relevable, radiocassette stéréo avec 6 haut-parleurs, etc. En option: transmission automatique à 4 rapports et 2 programmes de conduite.

Seul le leader en matière de croissance sur le marché automobile suisse peut se permettre de proposer des voitures de cette qualité assorties d'une triple garantie et à de tels prix. **NUMERO VERT ☎ 155 0080**

**FORMULE
HYUNDAI**

**MOINS
CHÈRE À L'ACHAT**

**PLUS
D'ÉQUIPEMENT**

**DOUBLEMENT
AVANTAGEUX**

Si vous êtes intéressé par un essai routier ou par nos catalogues, prière de renvoyer ce bulletin dûment rempli à: Corcar Automobile AG, Steigstr. 28, 8401 Winterthur ou au concessionnaire Hyundai le plus proche. (92.S.01.1/2)

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et No: _____

NPA et localité: _____



**TOUT COMPRIS
HYUNDAI
3 ANS DE GARANTIE USINE**

2800 Delémont: Ets. Merçay SA, tél. 066 22 17 45; 2906 Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, tél. 066 76 64 80; 2003 Neuchâtel-Serrières: Garage «Chez Georges», Georges Jeanneret, tél. 038 31 75 73; 2126 Les Verrières: Garage & Carrosserie Franco Suisse, Jimmy Nowacki, tél. 038 66 13 55; 2087 Cornaux: Peter Automobiles, tél. 038 47 17 57; 2300 La Chaux-de-Fonds: Patrick Bart Automobiles, tél. 039 26 40 50. **HYUNDAI-EFL-LEASING** - financements avantageux: prêt - paiement échelonné - leasing, rapide et discret, tél. 052 203 24 36.

235.421203-4/4x4

TOD RMY

MON DAY

SYMPATEX LA MEMBRANE CLIMATIQUE.
IMPERMEABLE A L'EAU ET AU VENT. POUVOIR RESPIRANT GARANTI. VESTE SYMPATEX AVEC CAPUCHE ESCAMOTABLE, EN DEUX COLORIS, FR. 298.-. SHIRT POLO IMPRIME, FR. 89.-. PANTALON A PINCES, DIVERS COLORIS, FR. 79.-.

LA CHAUX-DE-FONDS,
AV. LÉOPOLD-ROBERT 49



parlons mode!

Automobilisme - Formule 1: un Suisse entre dans le circuit

Les grands débuts de Chiesa

La représentation helvétique dans le giron de la Formule 1 était assurée en 1991 par les techniciens Mario Illien (Ilmore), Heini Mader et Peter F. Wyss (les deux chez AGS), le directeur de projet Porsche Max Welti (Footwork) et le mécanicien Max Flückiger (Benetton). Si Mader et Welti se sont retirés en fin d'année dernière, un autre Suisse est arrivé: le pilote tessinois Andrea Chiesa (28 ans), qui portera les couleurs de l'écurie italienne Fondmetal-Ford-Team.

Andrea Chiesa a piloté durant quatre ans en Formule 3000. Au sein de cette catégorie, il remportait une seule course, à Pergusa en 1990. L'arrivée de l'Italo-Suisse (il possède la double nationalité) en Formule 1, cette année, est assez surprenante, dans la mesure où il n'a marqué aucun point la saison dernière dans le Championnat de Formule 3000. L'engagement de Chiesa par Fondmetal s'est surtout réalisé grâce à l'intervention d'un sponsor italien, désireux de lui offrir un volant dans une écurie de F1.

PAS DE TEST

Chez Fondmetal, le Tessinois trouvera de bonnes conditions de travail. En effet, après avoir longtemps figuré comme un parent-pauvre du circuit, l'écurie

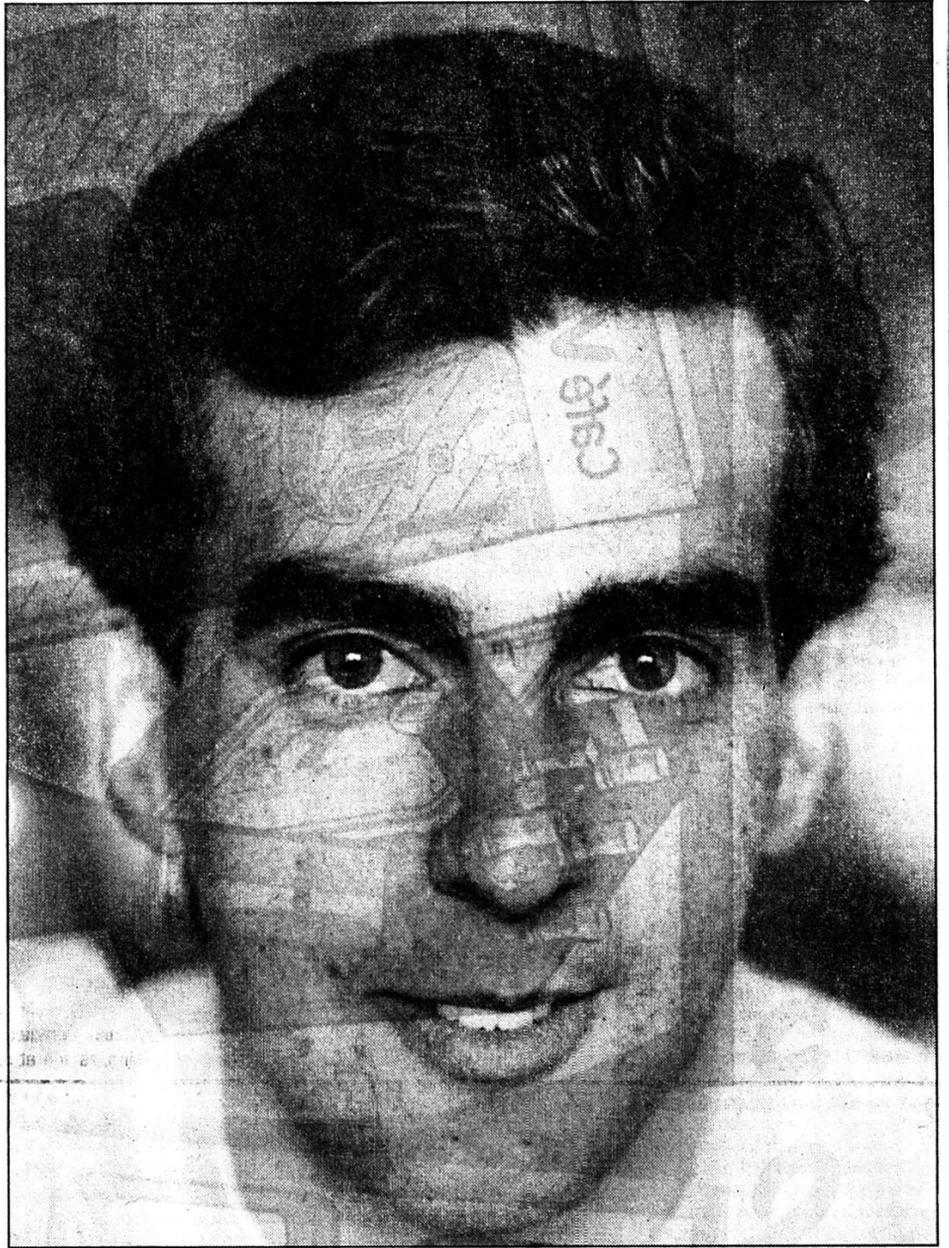
de course italienne (ex-Osella) dispose cette année de meilleurs arguments. Elle sera notamment soutenue par un sponsor très fortuné et pourra compter en outre sur un moteur de qualité: le Ford qui équipait l'an dernier encore les deux Jordan.

Jusqu'à ce jour, Andrea Chiesa n'a pas encore pu tester la voiture dont il disposera dimanche à Kyalami, ce qui constitue indéniablement un certain handicap. L'Italo-Suisse ne découvrira le potentiel de la Fondmetal que demain matin, à l'occasion de la séance des préqualifications.

Gregor Foitek, le dernier pilote helvétique aligné en F1, avait également connu la terrible épreuve des préqualifications. Mais cette année, six pilotes se disputeront les quatre places qualificatives, alors qu'à l'époque de Foitek ils étaient neuf à se les disputer. Les conditions semblent donc plus favorables à Chiesa, d'autant plus qu'un éventuel retrait d'une écurie au cours de la saison sonnerait le glas des épreuves de préqualification.

CINQ NÉOPHYTES DONT UNE FEMME

Aux côtés d'Andrea Chiesa, quatre pilotes feront leurs débuts dans la catégorie reine: l'Italienne Giovanna Amati (Brabham), le Français Paul Belmondo, fils de Jean-Paul (March), le Brésilien Christian Fittipaldi, fils de Wilson et neveu d'Emerson, (Minardi) et le Japonais Ukyo Katayama (Venturi). Quant à l'Italien Enrico Bartaglia (Andrea Moda), il a déjà eu un aperçu de la F1 lors de la saison 1989, durant laquelle il disputa à cinq reprises



Andrea Chiesa

Le pilote tessinois sera l'un des cinq néophytes cette saison en Formule 1. (Keystone)

les préqualifications au volant d'une Coloni.

Giovanna Amati (29 ans) est

la première femme à s'aligner en Formule 1 depuis l'Anglaise Désirée Wilson, qui avait effectué

en 1981 plusieurs tentatives infructueuses en vue d'une qualification pour un Grand-Prix. (si)

Longines quitte la F1 - Considérant que la F1 est actuellement trop écartée des impératifs écologiques, Longines a décidé de ne plus poursuivre ses efforts dans cette discipline du monde automobile. Une ouverture dont a profité Tag-Heuer, un autre groupe suisse. On le voit, tout est bien qui finit bien. (Imp)

PMUR

Aujourd'hui à Vincennes (15 h 20), Prix R.T.L. (trot attelé - 2775 mètres).

Les partants: 1. «Ufidil». 2. «Urviland». 3. «Ultra Dorel». 4. «Uranus Du Siam». 5. «Uline Du Vivier». 6. «Un Marco». 7. «Ut Du Rieux». 8. «Udino De Corlay». 9. «Un Lentillais». 10. «Unio». 11. «Una Gang». 12. «Uhlun De Cocherel». 13. «Ultima D'Atout». 14. «Un Fan D'Aunou». 15. «Unique De Fany». 16. «Ultranza». 17. «Urbau».

Notre sélection: 3 - 10 - 14 - 8 - 17 - 12. (Imp)

TV-SPORTS

TSR
23.05 Fans de sport.
Hockey sur glace.
DRS
22.15 Sportpanorama.
TSI
22.50 Giovedì sport.
TF1
22.30 Boxe.
A2
15.15 Tiercé.
FR3
13.00 Sports 3 images.
EUROSPORT
09.00 Short track.
09.30 Luge.
10.30 Horseball.
13.00 New catch.
14.00 Badminton.
16.00 Hockey sur glace.
18.00 Equitation.
20.00 Basketball.
22.00 Football.

BRÈVES

Cyclisme

Argentin revient

A la veille de l'étape finale Palerme - Agrigento, Alex Zülle porte toujours le maillot de leader de la Semaine sicilienne. Seulement, le néo-professionnel helvétique de la formation ONCE ne possède plus aucune marge sur Moreno Argentin. A la faveur des bonifications, l'Italien a en effet gagné quatre secondes pour revenir à la hauteur de Zülle au classement général.

Golf

Norman opéré

L'Australien Greg Norman a été opéré du genou gauche en début de semaine à Miami (Floride). Norman (37 ans) s'était blessé en faisant de la plongée sous-marine en septembre dernier aux Bahamas. Les médecins lui ont retiré un morceau de cartilage et l'opération a duré 20 minutes. Norman devra observer un repos d'une quinzaine de jours.

Victoires en Grand-Prix

Classement des pilotes ayant le plus grand nombre de victoires en Grand-Prix avant le début de la saison 1992, à Kyalami dimanche:

1. Prost (Fr) 44 victoires. 2. Senna (Bré) 33. 3. Stewart (G-B) 27. 4. Clark (G-B) et Lauda (Aut) 25. 6. Fangio (Arg) 24. 7. Piquet (Bré) 23. 8. Mansell (G-B) 21. 9. Moss (G-B) 16. 10. Brabham (Aus), Fittipaldi (Bré) et Hill (G-B) 14. (si)

Ayrton Senna a attendu le dernier moment pour se préparer, mais il sera prêt

Le vacancier est de retour

Ayrton Senna encore et toujours. Le triple champion du monde brésilien s'impose une nouvelle fois comme le pilote à battre à l'aube de la saison 1992 de Formule 1. Aujourd'hui, Senna est incontournable. Ses qualités en font la référence du Championnat du monde.

Le Brésilien est le pilote avec lequel chaque directeur d'écurie aimerait collaborer, le «plus» indispensable dans la course au titre mondial. Le pilote pour lequel Ron Dennis, patron de McLaren-Honda, est prêt à toutes les folies, à accepter tous les désirs. Même celui de ne pas

effectuer la moindre séance d'essais hivernale.

Comme chaque année, Ayrton Senna a ainsi disparu du monde des circuits plus de deux mois pour se retirer chez lui, au Brésil. Se retremper dans cette ambiance familiale indispensable à son équilibre. «Magic» a

pu s'adonner à tous ses loisirs, se refaire une santé après l'usure d'un championnat éprouvant. Et, s'il n'a pas repris le volant d'une monoplace pendant une longue période, Senna a néanmoins soigné sa condition physique, son mental.

LE DERNIER MOMENT

Comme chaque année, le Brésilien a attendu le dernier moment pour effectuer une petite «répétition générale» avant de s'envoler vers le lieu du premier Grand-Prix. Senna a débarqué la semaine dernière à Silverstone pour reprendre contact avec la réalité du pilotage à l'occasion de deux jours d'essais. Histoire de se «déroutiller» avant l'ouverture de la saison, dimanche à Kyalami, en Afrique du Sud. Remise en condition d'autant plus indispensable que le triple champion du monde doit s'habituer à la boîte de vitesses semi-automatique que McLaren utilisera bientôt en course. Corriger certains réflexes.

Et, comme chaque année, Senna sera prêt le jour «J», à l'heure «H». Dès demain après-midi pour la première séance d'essais officiels, le dimanche pour le départ du Grand-Prix. Les adversaires du Brésilien savent qu'il ne leur faut pas attendre la moindre faiblesse de «Ma-

gic», la moindre démotivation au lendemain de son troisième titre mondial. Au contraire.

BOULIMIQUE

Senna est plus boulimique que jamais. La perspective de pouvoir rejoindre et même dépasser l'Argentin Juan Manuel Fangio et ses cinq titres, celle aussi de battre les records du nombre de victoires (44) et de points marqués (699,5) détenus par Alain Prost, de porter à un sommet inaccessible celui des «pole positions». Le Brésilien veut tout. Afin d'exercer une emprise totale sur la Formule 1, laisser une empreinte indélébile dans les annales du sport automobile.

«Magic» sait que, cette année encore, les Williams-Renault, Nigel Mansell en tête, se dresseront sur sa route. Que la lutte risque encore d'être intense, indécise. Mais il affiche une confiance inébranlable. En lui-même, et en son matériel. La perspective de disposer bientôt de la McLaren MP4/7, dont il attend qu'elle soit bien supérieure à ses devancières, d'un nouveau moteur V12 Honda encore plus compétitif que les années précédentes, le conforte dans son intime conviction. Ce quatrième titre, le troisième consécutivement, ne devrait pas lui échapper. (si)



Ayrton Senna

Le Brésilien a retrouvé les joies de la Formule 1.

(AFP)

Branche de Cymbidium avec verdure **12.50**

Prix choc

T-shirts pour adultes trio-pack 100% coton. Disponibles en plusieurs coloris et dans les tailles S - XL. **15.-**

Seulement jeudi, vendredi et samedi
27 au 29. 2. 1992

Pommes de terre Bintje le cabas de 2,5 kg **2.90**

Coop hits hebdo
26. 2. au 3. 3. 1992

*Balisto Barres croustillantes Choco-raîsins ou Choco-céréales Multipack de 120 g ~~2.50~~ **2.-**

*M + M's Peanut Cacahuètes enrobées de chocolat au lait, le sachet de 400 g ~~5.90~~ **4.70**

*Farine fleur Coop le sachet de 1 kg ~~1.60~~ **1.60**

*Riz Uncle Ben's par 2 2 x 900 g ~~6.80~~ **5.80**

*Margarine Bonjour avec 10% de beurre le paquet de 500 g (4 x 125 g) ~~3.30~~ **2.60**

*Tous les sachets de légumes Gold Star de 500 g p. ex.: haricots fins surgelés, les 500 g ~~3.20~~ **2.60** de moins

Jambon arrière à la coupe ou emballé sous vide, les 100 g **1.70**

Desserts Emmi Tartelets Salade de fruits, mousse, 100 g, Gianduja*, 125 g ~~1.30~~ **1.-**
*En vente dans les Centres Coop

*Tous les yoghourts de 180 g p. ex.: yoghourt Coop aux mandarines, partiel. écrémé, le pot de 180 g ~~80~~ **-65** de moins

*Tous les yoghourts Coop en quatre-packs de 4 x 180 g p. ex.: quatre-pack, fraises/abricots ~~3.-~~ **2.40** de moins

*Cantadou aux fines herbes ou au raifort fromage frais français, 70% de mg/es la mini-terrine de 125 g ~~3.30~~ **2.60**

*Eau minérale Henniez et Henniez verte la bouteille de 1 l la harasse de 12 l ~~85~~ + consigne **-60** ~~10.20~~ + consigne **7.20**

Chasselas romand 1990 «Le Muriset», la bouteille de 75 cl ~~4.90~~ **3.50**
*En vente dans les Centres Coop

Aliments pour animaux

Sheba au bœuf, veau, volaille, saumon, gibier*, crevettes*, lapin* la barquette-portion de 100 g ~~1.20~~ **-95**

*Pal Pedigree Selection au lapin ou au bœuf les 250 g ~~1.95~~ **1.55**

César au bœuf et au foie, au poulet et au bœuf ou au lapin et au foie* la barquette-portion de 150 g ~~1.40~~ **1.10**
*En vente dans les Centres Coop

Lessives et produits d'entretien

*Plusieurs lessives de p. ex.: Omo concentré, le baril de 3 kg ~~19.90~~ **14.90** de moins

3-11555/4-4

Les nouveautés Coop:
Teletext page 210
Videotex *7575 #

Coop vous informe:

39.-

Machine à café Satrap-café-10-doppio. Utilisation simple et pratique. Plaque chauffante avec thermostat et protection de surchauffe. 750 Watts/220 Volts.

Dans les Centres Coop et les Grands Magasins Coop.



4.- ~~6.-~~ les 500 g

*Café moulu Coop Jubilor, emballé sous vide du 26. 2. au 3. 3. 1992

3.30

Oranges Tarocco de Sicile du 27. 2. au 29. 2. 1992

39.- ~~51.-~~

*Fendant de Sion 1990 «Bois-Vignard» du 26. 2. au 3. 3. 1992
En vente dans les Centres Coop

le carton de 6 x 75 cl



Avec Coop vous économisez cette semaine 20,4%

Dans cette annonce, l'ensemble des promotions signalées par un astérisque représente une réduction de 20,4%.

Prix normal Fr. 127.55
Prix promotionnel Fr. 101.55
Vous économisez Fr. 26.-



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

La Chaux-de-Fonds

L'excellence en format réduit

La maison chaux-de-fonnière Kelek S.A. est une des seules entreprises horlogères capables de construire non moins de 31 types de mécanismes horlogers compliqués et très compliqués. Elle présentait hier sa dernière création: le plus petit chronographe compliqué du monde!

Page 18

Boudry

Electrona S.A. licence

La direction d'Electrona S.A. a annoncé hier la suppression de 25 emplois. Ces licenciements résultent de la fermeture de l'atelier de fabrication de circuits imprimés qui travaillait essentiellement en sous-traitance.

Page 24

Office du tourisme du Jura bernois

Investissements k.-o.!

1991 a été une année globalement excellente selon Emile Gauchat, président de l'OTJB (Office du tourisme du Jura bernois). Les nuitées ont très nettement augmenté. Par contre, la qualité de l'infrastructure hôtelière laisse encore sérieusement à désirer, les investissements ayant d'ailleurs subi une cure d'amaigrissement regrettable...

Page 27

**Météo:**

Au début encore nuageux, puis temps devenant en général ensoleillé.

Demain:

Le plus souvent ensoleillé et doux. A partir de dimanche, passages nuageux de plus en plus fréquents.

Lac des Brenets
750,44 mLac de Neuchâtel
429,15 m**Fête à souhaiter jeudi 27 février: HONORINE**

12°

0°

2°

Lever: 7 h 18

Lever: 3 h 54

Coucher: 18 h 13

Coucher: 12 h 19

2000 m



L'Impartial

Canton de Neuchâtel: de cinquante à trente millions de francs...

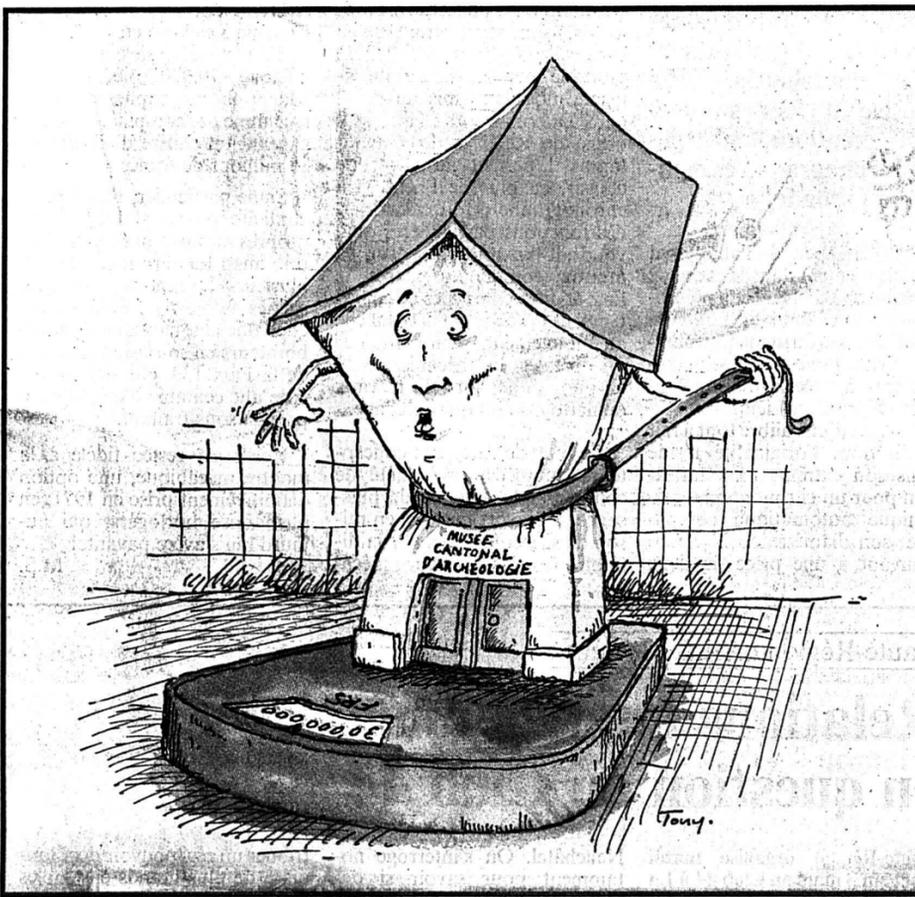
Musée «light» pour l'archéologie

En diététique, la mode est à l'allégé, un régime qui s'impose aujourd'hui aux pouvoirs publics financièrement à l'étroit. Le canton de Neuchâtel doit s'y soumettre et prendre des décisions difficiles, notamment celle de faire subir une forte cure d'amaigrissement au futur Musée cantonal d'archéologie (de 50 à 30 millions de francs). L'étude détaillée du projet a été déposée en janvier 1991 déjà. Le premier coup de pioche n'est pas pour demain...

Le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi, chef du département des Travaux publics (dont fait partie le Service cantonal d'archéologie), déclare à propos du futur musée: «Le Conseil d'Etat peut difficilement envisager un investissement allant au-delà d'une trentaine de millions de francs. Cette mesure d'économie n'est pas seulement dictée par les contingences financières cantonales, mais également par la situation difficile de la Confédération dont on ne peut guère attendre de geste substantiel».

La participation financière de la Confédération, inscrite dans le cadre des travaux de la N5, ne portera effectivement que sur le remodelage des rives, les déplacements de matériaux et certaines mises en forme.

«Personnellement, je suis évidemment déçu, pas tout à fait résigné, mais réaliste aussi. Nous avons beaucoup d'autres urgences, notamment trois mille chômeurs, et nous avons dans l'immédiat d'autres devoirs» commente M. Jaggi.



Le projet de musée comprend également la réalisation d'un Centre de recherche universitaire en archéologie préhistorique. Jean Cavadini, chef du département de l'instruction publique, rappelle que le projet est soumis à trois contraintes: «Parvenir premièrement à la réalisation d'un musée d'archéologie qui puisse être accepté sur le plan financier, passer ensuite devant le peuple, grouper enfin l'aspect muséographique et l'aspect universitaire dans un projet

qui puisse être accepté des deux parties».

Les infrastructures consenties par la Confédération dans le cadre de la N5 devraient être de l'ordre de 4 à 5 millions de francs. Le canton peut également compter sur une aide pour la partie universitaire du complexe, subventionnée jusqu'à concurrence de 60%... Mais cette partie n'entre probablement pas pour plus d'un cinquième dans le projet.

«J'imagine que les appuis fi-

nanciers peuvent être de l'ordre d'une dizaine de millions sur une cinquantaine de millions», calcule Jean Cavadini. A ce prix, «le projet est manifestement trop coûteux». Le Conseil d'Etat demande donc un redimensionnement qui ne puisse pas excéder les trente millions. Et si l'appui fédéral consenti dans le cadre de la N5 reste inchangé, un coût cantonal de l'ordre d'une vingtaine de millions «devient présentable», dit le conseiller d'Etat qui ne vou-

drait pas avoir à tailler lourdement dans le budget de la fonction publique ou l'instruction publique, comme on l'a fait dans d'autres cantons.

Pour le délégué aux questions économiques Francis Sermet, «un tel projet est intéressant sur le plan touristique, dans la mesure où il est compatible avec les finances actuelles de l'Etat».

Enfin, vendredi dernier, l'archéologue cantonal Michel Egloff déclarait à propos du redimensionnement du musée: «Tout ce que je sais, je l'ai appris par la lecture des journaux». Il se dit optimiste, mais inquiet. Il est aussi désolé que le musée ne soit pas perçu comme un atout économique. «Le canton a une des plus riches collections archéologiques du monde. Mais les Neuchâtelois sont trop modestes. Ils n'aiment pas qu'il soit dit qu'ils habitent un pays formidable...» A.T.

A Neuchâtel et non à Zurich!

Archéologue d'origine bordelaise, Jean-Marie Le Tensorer, professeur de préhistoire à l'Université de Bâle, nous a déclaré à propos de l'archéologie neuchâteloise: «Le canton de Neuchâtel a quelque chose de tout à fait exceptionnel: il possède toutes les époques de la préhistoire suisse. Le paléolithique moyen est bien représenté, surtout par la grotte de Cottencher. Elle est la seule à avoir livré des restes humains importants et elle possède par ailleurs une stratigraphie très intéressante, avec plusieurs niveaux archéologiques».

Pour le paléolithique supérieur, les sites de Champrevyres et de Monruz sont absolument uniques, fabuleux même! Ils ne sont pas seulement d'intérêt national, mais international, et c'est la première fois que des sites magdaléniens sont découverts en bord de lac. Leurs fouilles donnent des renseignements très importants au niveau européen. Le mésolithique est également représenté dans le canton de Neuchâtel, en grotte et en gisements de plein air, dans des sites qui sont aussi extrêmement importants. Le canton de Neuchâtel a par ailleurs marqué le néolithique de sites éponymes (qui caractérisent des civilisations données) et qui d'un point de vue international sont capitaux: Cortaillod et Auvernier. Enfin, à l'Age du fer, La Tène a aussi donné son nom à une civilisation complète, dont la notoriété n'est pas à définir...

Autrement dit, le canton de Neuchâtel, tout seul, retrace la préhistoire de la Suisse en totalité. L'archéologie neuchâteloise peut donc être considérée comme une archéologie nationale complète.

Lorsque j'ai des visiteurs étrangers, et qu'ils disposent d'un jour, je les mène dans le petit musée d'archéologie neuchâteloise. Le Musée national de préhistoire ne devrait pas être à Zurich, mais à Neuchâtel... (at)

Les classes de graphisme de La Chaux-de-Fonds à l'honneur

Une nouvelle affiche pour la Schubertiade 1992

La «Schubertiade» de la Radio romande Espace 2, grande fête de la musique, aura lieu à La Chaux-de-Fonds, les 4, 5 et 6 septembre prochain. Afin de renouveler l'image de la manifestation, les élèves des classes de graphisme de l'Ecole d'art des Montagnes ont été invités à créer une nouvelle affiche. Le jury a rendu son verdict.

14 élèves des classes de 3e et 4e années ont présenté 34 projets. Le sujet avait de quoi stimuler la créativité. Fête de l'esprit où l'art ne perdait jamais ses droits, retrouvailles de poètes, peintres, musiciens, rencontres littéraires, la «Schubertiade» a débridé l'imagination des étudiants.

UN JURY DE SEPT PERSONNES

Les travaux ont été soumis hier

aux commanditaires, la Radio romande, Espace 2. Le jury, composé de 7 personnes, 4 de la Radio romande, dont Mme Esther Jouhet, directrice d'Espace 2, André Charlet, maître de la Schubertiade et 3 graphistes, n'a pas eu la tâche facile. Il fallait un sujet, on en a retenu trois.

RECHERCHE APPROFONDIE

Le premier prix a été attribué à Pascal Bourquin, étudiant de 3e année. Comme la plupart de ses collègues, il a fait une recherche historique approfondie, retrouvé des partitions manuscrites. Il a banni de ses travaux les thèmes classiques attachés au romantisme, préoccupations existentielles, mésaventures amoureuses. Il a conçu des images qu'il situe dans des couleurs chaudes, celles de l'au-

**La danse des notes**

Le projet de Pascal Bourquin a obtenu le premier prix. (sp)

tomne chaux-de-fonnier et si le mouvement est présent, c'est pour mieux exprimer l'idée de fête, d'affluence, de tourbillon de musique.

À DEUX ÉLÈVES

Le deuxième prix ex aequo, a été décerné à deux élèves de 4e année. Sur une page blanche, comme le papier à musique, Xavier Hool place une portée, sur la portée il dépose, comme des blanches, les lunettes de Schubert. Christophe Sermet place le portrait de Schubert dans un contexte coloré, revivifié par une mise en page moderne.

Un concours, rien de mieux pour se situer par rapport à la profession, affirment les étudiants d'un seul élan.

D. de C.

Kelek présente le plus petit chronographe mécanique du monde

L'excellence en format réduit

Archétype de la discrétion, la maison chaux-de-fonnière Kelek SA est pourtant une entreprise horlogère tout à fait exceptionnelle, une des seules capables de construire non moins de 31 types de mécanismes horlogers compliqués et très compliqués. Elle présentait hier sa dernière création: le plus petit chronographe compliqué du monde!

Pour échapper à l'anonymat d'un lancement dans le cadre de la Foire de Bâle, Kelek a présenté hier à La Chaux-de-Fonds sa dernière performance technique, fruit d'une très étroite collaboration avec la maison Dubois-Dépraz, au Lieu.

Il s'agit d'un calibre tout à fait inédit dont l'originalité réside dans son extrême miniaturisation pour un chronographe mécanique automatique compliqué; son diamètre de 26,2 mm équivalait à une pièce de deux

francs, alors que son épaisseur n'excède pas 6,55 mm. Des caractéristiques qui permettent enfin de proposer de véritables chronographes mécanique très haut de gamme pour dames!

MODULAIRE

Outre sa miniaturisation, ce mécanisme est modulaire et peut être adapté sur plusieurs mouvements, même si son «moteur» de base est le fameux calibre 2892/2 fabriqué par ETA. Le mécanisme modulaire mis au point par Dubois-Dépraz au seul usage de Kelek a deux avantages: il permet au client de choisir, en plus de l'heure, du chronographe et du calendrier, des fonctions particulières qu'il voudrait voir installer sur sa montre, comme les phases de lune et différents types de compteurs, et autorise un accès facile au mouvement, sans démonter ni dérégler le mécanisme du chronographe, lors de travaux de nettoyage ou de rhabillage.

Le tour de force des concepteurs du mécanisme a été de compenser le manque de puissance du ressort moteur, en raison de sa petite taille, par la diminution de la résistance méca-

nique, ce qui a significé un très gros travail dans l'élaboration des engrenages.

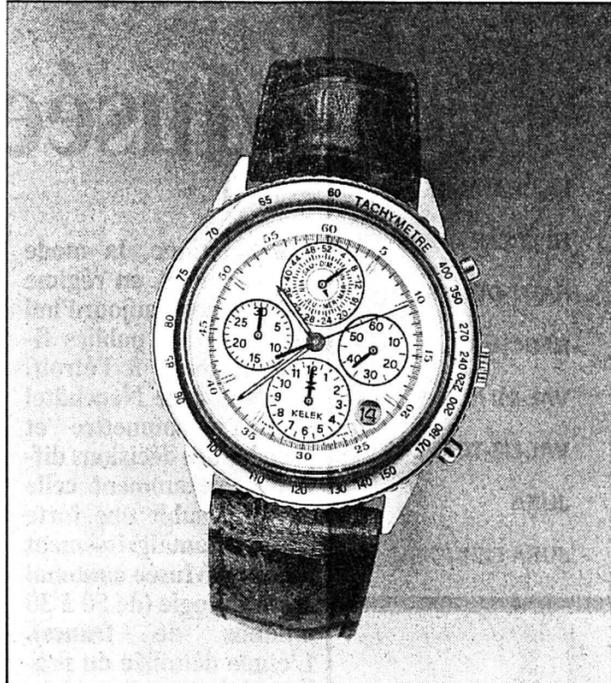
OPTION MÉCANIQUE

En présentant cette petite merveille, Gabriel Feuvrier, le patron de Kelek, a utilement rappelé quelques éléments clés à propos de son entreprise, créée en 1896 par Ernest Gogerat, devenue Kelek SA en 1960. Ainsi, l'an passé, Kelek a produit quelque 70.000 pièces, dont 53.000 chronographes de toute la gamme des complications, dégageant un chiffre d'affaires de 25 millions de francs.

Signe particulier, Kelek ne se contente pas de fabriquer ses propres montres mais manufacture aussi les chronographes de plusieurs grandes marques suisses de prestige. Et si elle occupe une cinquantaine de collaborateurs en son usine de la rue de la Paix 133, elle dégage encore une centaine d'emplois auprès de sous-traitants.

Kelek est restée fidèle à la montre mécanique, une option définitivement prise en 1971, en pleine crise horlogère, qui aujourd'hui s'avère payante!

M.S.



Le nouveau calibre 10.000

Un chronographe modulaire inédit qui permet d'intégrer la grande complication dans une montre de petite taille. (sp-Kelek)

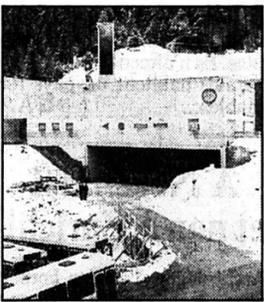
Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain PORTNER
Denise de CEUNINCK

BRÈVE

Un 1er Mars souterrain...



La huitième marche commémorative de la Révolution neuchâteloise empruntera, cette année, le tunnel sous La Vue-des-Alpes. Le 1er Mars, les participants partiront, à 9 h 00, de la Place de l'Hôtel-de-Ville de La Chaux-de-Fonds, puis, après un frugal repas aux Hauts-Geneveys, ainsi qu'un bref arrêt au Château de Valangin, ils seront reçus vers 16 h 30 au Château de Neuchâtel. Les révolutionnaires amateurs peuvent encore se joindre aux quelque 120 marcheurs déjà inscrits, en téléphonant au (039) 23 75 75. (alp-photo Impar-Gerber)

Haute-Région organise le débat

Relations intercommunales en question au Club 44

Haute-Région organise mardi prochain 3 mars au Club 44 à La Chaux-de-Fonds à 20 h 30 un large débat sur les relations intercommunales. La suppression des communes n'est pas à l'ordre du jour. Mais il est nécessaire de se demander si cette structure institutionnelle répond toujours aux besoins actuels d'une gestion rationnelle et économique des biens locaux. Plusieurs personnalités neuchâteloises, jurassiennes, bernoises et françaises participeront au débat.

Le fonctionnement des communes est remis en question, et pas seulement dans le canton de

Neuchâtel. On s'interroge notamment pour savoir si des forces bénévoles et des moyens précieux ne sont pas mal employés dans une multiplication de mêmes services qui pourraient être régionalisés.

Certains équipements et services techniques sont déjà partagés entre plusieurs communes. Des syndicats intercommunaux existent. N'est-il pas grand temps d'aller plus loin? Pour les tâches régionales toujours plus nombreuses (même intercantionales ou internationales pour notre région jurassienne), ne doit-on pas envisager de redis-

tribuer un réel pouvoir décisionnel à de plus grands ensembles que nos actuelles communes?

Plusieurs personnalités ont d'ores et déjà accepté de participer à ce vaste échange de vue. Il s'agit notamment des présidents des communes de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Saïgnelégier, de Saint-Imier et du Russey; du chef du Département cantonal neuchâtelois de l'intérieur (gérant le service des communes); de plusieurs députés et de diverses autres personnalités. Tous les maires des communes de la haute région ont été invités. (comm)

Assemblée générale du Club jurassien

Du haut de Pouillerel...

Qu'il vente où qu'il neige, la section de Pouillerel du Club jurassien n'est jamais inactive. Pour parfaire sans cesse la connaissance du patrimoine, au sens large du terme, les causeries d'hiver succèdent aux excursions de la belle saison et aux rencontres amicales au Pélard. Botanique, zoologie, géologie, histoire locale, aménagement, rien de ce qui touche à la nature n'est étranger aux membres de ce club très actif.

Lors de la dernière assemblée générale, un nouveau président a été désigné en la personne de M. Jean-Claude Sermet, Mme Claudine Matthey assumant les charges de vice-présidente et correspondante. En deuxième partie de cette rencontre, M. Jean-François Barraud de

Bienne a présenté une prodigieuse collection de diapositives sur le thème des orchidées de chez nous. Rappelons que cette section est l'une des neuf sections cantonales de ce club groupant au total un millier de membres. (comm-imp)

PUBLICITÉ

DEMAIN VENDREDI

28 février 1992

A la Maison du peuple

à 20 heures

GRAND LOTO

de l'Aéro-Club

Abonnement pour 40 tours:

Fr. 18.-

132-12786

WAGNER MUSIQUE
Cours d'orgue et de clavier
La Chaux-de-Fonds: ☎ 039/26 95 12
Fontainemelon: ☎ 038/53 31 92
Vente: Technics - Roland - Elka - Gem
Avant d'acheter un instrument,
contactez-nous 450-1063

LES MINUTES DE PLAISIR PAR TELEPHONE
156.5020
UNE NOUVELLE HISTOIRE TOUTS LES JOURS

Jeunes gens. - La coiffure un métier d'avenir! Faites un essai. Nous engageons apprenti(e)s pour août 1992.

Antoine, haute coiffure, Serre 63, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039 23 33 53.

132-12389/4x4

Feu: 118

Aujourd'hui et demain vendredi

Grande action
CANAPÉS

Fr. 1.40

au lieu de Fr. 170



Marending

BOULANGERIE-PÂTISSERIE-TRAITEUR

132-12186

Pour sa première soirée
vendredi 28 février

La Brasserie
de La Grande Fontaine

Avenue Léopold-Robert 17, La Chaux-de-Fonds

vous fera revivre l'ambiance espagnole
avec dégustation de

paella - sangria

Animation avec le duo musical Marcel SALVI
et PACO!

Venez passer une bonne soirée
ensoleillée

Et toujours sa nouvelle cuisine chaude servie
jusqu'à 23 h 30

et vendredi et samedi jusqu'à 1 h 30

132-12884



BOITE A COUPE
INTERNATIONAL

Daniel-JeanRichard 15
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 26 49

La boîte
dans le vent
pour les jeunes
et les moins jeunes

470-175

MANORA
RESTAURANT

La Chaux-de-Fonds

Ouvert 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 22 heures

Notre restaurant vous propose en soirée,
avec animation musicale dès 18 heures

Vendredi 28 février 1992 «Star Light»

- Raclette Fr. 3.50
- Buffet Mongolia Fr. 13.90

Vendredi 6 mars 1992

- Paella Fr. 15.-
- Buffet Mongolia Fr. 13.90

132-12544

claudette havrey
paris



PRINTEMPS 1992

- Manteaux
- Costumes pantalons
- Vestes
- Trenchs

en exclusivité chez

Classymode

Mme Lucienne Regazzoni

BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE

Léopold-Robert 11 (face Fontaine Monumentale)
La Chaux-de-Fonds - ☎ (039) 23 15 62

TAILLES 34-50

La boutique où l'on vous reçoit avec le sourire, où l'on vous conseille avec plaisir et où l'on vous habille, Madame, avec une élégance discrète

Simulateur de vol à l'aéroport des Eplatures

Comme un avion sans ailes!

Sans quitter le plancher des vaches, on peut voler! Si Icare et ses émules restent sceptiques, il faut préciser à leur décharge qu'ils ne connaissent peut-être pas encore les simulateurs de vol. Et pourtant, depuis plus de huit ans, des élèves-pilotes s'entraînent aux Eplatures sur un de ces avions sans ailes... Décollage.

L'appareil en question ressemble à un cockpit tronqué à l'intérieur duquel on découvre un tableau de bord relativement compliqué. «C'est un simulateur de procédure de vol aux instruments, précise l'adjoint du chef de place de l'aéroport des Eplatures, M. André Boss, on ne peut pas apprendre à voler avec ce système».

Mais à quoi sert-il alors? «Il est destiné principalement à la formation des pilotes de vol aux instruments, ainsi qu'aux pilotes privés au bénéfice d'une licence de vol à vue et qui souhaitent apprendre la radio-navigation», explique M. Boss.

Propriété de l'Aéro-Club des Montagnes neuchâteloises, cet

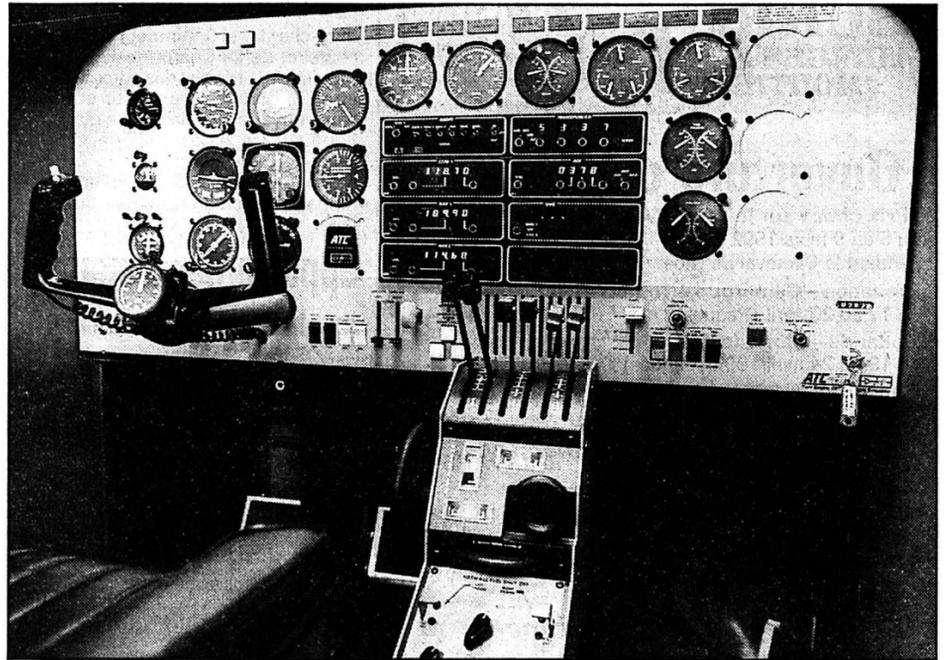
engin permet aux élèves de s'entraîner à voler sans référence visuelle extérieure... un peu comme dans les nuages. «Le cul par terre», ces apprentis peuvent ainsi décoller de La Chaux-de-Fonds et atteindre tous les tarmacs mémorisés par le simulateur, soit les cinq places suisses équipées pour le vol aux instruments plus quelques aéroports périphériques (Stuttgart, Munich, Lyon...).

VOYAGE IMMOBILE

Après une préparation avec le moniteur, le candidat au vol à l'aveugle pénètre dans le cockpit du simulateur et prend les commandes. Une fois la check-list faite, il met le contact, puis des gaz et tire sur le manche... l'appareil prend l'air.

Avec l'aide d'instruments, d'une part, de vol qui déterminent l'assiette et l'altitude de son zinc et, d'autre part, de navigation qui situent, grâce à des balises au sol, sa position dans l'espace, notre pilote met le cap sur l'objectif déterminé au préalable.

Son instructeur a, lui, la possibilité de le chahuter à tout moment en introduisant dans le «jeu» de nouveaux et ennuyeux paramètres, tels que du vent, des turbulences, du givre, des pannes de moteur ou des trains d'atterrissage qui ne sortent pas! «C'est l'avantage de cet appa-



Vue de l'intérieur du cockpit

Les commandes du simulateur de vol des Eplatures sont la réplique de celles que l'on pourrait trouver dans un bimoteur léger.

reil, car on peut «frizzer» (ndlr: bloquer) le simulateur, discuter d'un problème, l'analyser et ensuite repartir de là où on s'est arrêté... ce que l'on ne peut évidemment pas faire en avion», souligne M. Boss.

COÛT MEILLEUR MARCHÉ

Outre cela, le simulateur présente encore un deuxième aspect positif: le coût par heure est nettement meilleur marché que sur un avion. Et ce n'est pas négligeable, puisqu'il est nécessaire, pour obtenir le permis spécial de vol aux instruments, de suivre une formation de 40 heures au minimum, dont 20 heures en avion et le reste en simulateur.

Bon vol! ALP

BRÈVE

Elections communales

Liste du Parti libéral-ppn

«On est sur le point de clore notre liste», précise le conseiller général libéral-ppn, M. Gérard Bosshart. Comme prévu, et contrairement aux Indépendants et au PSO, ce parti présentera des candidats aux élections communales de mai prochain. Ainsi, l'entier du groupe libéral-ppn, qui siège actuellement au sein du législatif, se lancera-t-il dans cette campagne 1992. Quant aux nouveaux éligibles, si on ne connaît pas encore leur nom, ils seront, selon M. Bosshart, représentatifs d'une grande frange de la population et de qualité. (alp)

AGENDA

Récital Shlomo Mintz

Dixième concert de l'abonnement de la Société de musique, il aura lieu à la Salle de musique, vendredi 28 février, 20 h 15. Le violoniste Shlomo Mintz, accompagné au piano par Itamar Golan, jouera trois sonates, K.376 de Mozart, op.47 «à Kreutzer» de Beethoven, op.121 de Schumann. (DdC)

Beau-Site

Des nouvelles du «Faiseur»

Pour aller au théâtre, dans les jours qui viennent, un chemin: Beau-Site! «Le Faiseur» y fait des ravages. Au long des cinq actes de Balzac, tout explose, les mots, le langage, les apparences «comme il faut», les bonnes manières, les bons sentiments, tout ce qui rassure, quoi. Le temps de se rendre compte de l'habileté du spéculateur, c'est déjà trop tard, mes pauvres messieurs-dames: votre compte en banque ne vous appartient plus. Et après cela, ce personnage, du nom de Mercadet, a l'audace d'apparaître, en fin de spectacle, sous les vivats du public! Tous les jours à Beau-Site jusqu'au 3 mars. Consulter les horaires. Ce soir, la représentation débute à 20 h 30. (DdC)

Tribunal de police: chienne et plantes maltraitées

«J'adore les animaux!»

Déjà jugé par défaut pour avoir maltraité et peut-être tué sa chienne, L. F. avait été condamné en octobre dernier à 10 jours d'emprisonnement. S'estimant lésé, il a toutefois demandé le relief de son jugement afin de pouvoir se défendre... Le Tribunal de police a donc réouvert son dossier hier.

Régulièrement battu, selon des témoignages de voisins, le berge allemand du prévenu a fugué à deux reprises. La seconde fois, pour le punir, L. F. lui a mis une muselière, puis l'a enfermé à la cave deux heures durant. Seulement, quand il est allé rechercher sa chienne, elle n'allait pas bien du tout et est finalement morte au petit matin. «Les gens ont cru que je l'avais battue à mort, mais elle a été empoisonnée!», explique le prévenu.

L'an passé, aux policiers qui l'interrogeaient, l'ex-copine de L. F. a déclaré que la bête avait reçu une raclée. Elle a, en outre, précisé que son ancien ami ne sortait sa chienne que rarement et qu'il la rossait, parce qu'elle faisait ses besoins à l'intérieur.

«C'est elle qui était censée la sortir!», rétorque le prévenu qui ajoute à propos de son «ex»: «Notre rupture s'est très mal passée, elle ne va donc pas me faire de cadeau». Afin de justifier son comportement, L. F. souligne qu'il aime mieux les animaux que les êtres humains et qu'il n'a jamais battu sa chienne, mais qu'il l'a corrigée... «On bat par haine, on donne une correction par amour».

Si le Tribunal de police admet cette nuance, il estime néanmoins que L. F. était trop sévère et qu'il a bel et bien maltraité son chien. Concernant l'empoisonnement, le président, M. Alain Ribaux, ne le retient pas à la charge du prévenu... «Ce n'est certainement pas vous qui l'avez empoisonné!», conclut-il.

Le prévenu est finalement condamné à payer une amende de 300 francs, ainsi que 160 francs de frais. (alp)

HARO SUR LES PLANTES!

L'affaire remonte au printemps 1991. P.-A. G. s'est-il, oui ou non, introduit par effraction chez la plaignante?

Les préventions d'obtention frauduleuse d'une prestation, injures, menaces, ont été abandonnées par la partie civile lors d'une précédente audience, seule subsistait avant-hier, à l'encontre de P.-A. G., la plainte d'une jeune personne se rapportant à une violation de domicile et dommages à la propriété.

Si le prévenu admet avoir abimé les plantes vertes et quelques objets sur son passage, il conteste par contre une quelconque effraction. Ce que vient confirmer le témoignage de l'amie de la plaignante, présente cette nuit-là au domicile en question.

En l'absence, pour la seconde fois, de la personne qui a déposé plainte, le tribunal n'allait pas être plus royaliste que le roi. Le doute profitera au prévenu. Le Tribunal, présidé par M. Yves Fiorellino, a condamné P.-A. G. à une amende de 100 francs. Ce dernier devra s'acquitter en outre des frais de la cause s'élevant à 270 francs, des honoraires dus à son avocate. (DdC)

Concert à la Salle du Progrès

L'entente immédiate

Fruit d'une longue et intense collaboration, l'entente du violoncelliste Richard May et du pianiste Paul Coker? Tout semblait le laisser croire. Vérification faite, il a bien fallu admettre une tout autre réalité: les deux artistes venaient de se rencontrer et jouaient donc ensemble pour la première fois! Faut-il avoir de secrètes affinités pour s'accorder de la sorte en quelques heures!

Lorsqu'il avait donné son cours d'interprétation dans le cadre de la 5e Semaine artistique du Jura neuchâtelois, Paul Tortelier n'avait pas tardé à déceler le talent de Richard May. Jusqu'au dernier moment, c'est-à-

dire dans le parc du Château des Monts du Locle après la clôture du cours, il avait prodigué ses conseils au jeune instrumentiste anglais.

Aujourd'hui, le maître n'est plus. S'il avait pu assister au récital de son ex-disciple, il aurait sans doute apprécié son chant profond, son sens de l'architecture et son souci du détail. May a déjà commencé une carrière qui s'annonce très prometteuse. Quant à son partenaire, Paul Coker, il a été impressionné par la netteté de son jeu, sa flamme, sa présence de chaque instant, discrète ou affirmée.

Rappelons que le programme comprenait, en première partie

les «Sonates» en la majeur de Boccherini et en fa majeur de Brahms (une merveille, cette dernière, écrite au bord du lac de Thoune et créée en privé à Berne!) puis, après la pause, «Douze Variations» de Beethoven «sur un thème de La Flûte enchantée» et enfin la «Sonate» op. 40 de Chostakovitch, une œuvre à la fois d'un riche contenu et d'une diversité assez déroutante (voir, par exemple, le ton sarcastique du deuxième mouvement et les teintes sombres du Largo qui lui fait suite).

Un très beau récital, prolongé par un extrait de la «Sonate» de Rachmaninov.

J.-C. B.

SOCIÉTÉS LOCALES

● **CHŒUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES**
Ma, 19 h 45, répétition à l'aula de l'ancien Gymnase, étude pour le concert des Rameaux.

● **CLUB ALPIN SUISSE**
Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Sa, Col des Martiniets à peaux de phoque, réunion dès 18 h. au Cercle de l'Ancienne. Chaque me après-midi, sortie des aînés. Renseignements: ma dès 18. Pierre Favre, ☎ 039/23 12 56.

● **CLUB AMATEUR DE DANSE**
(local: rue de la Serre 67, sous-sol). Cours pour débutants et perfectionnement me, 20 h. Entraînement des membres tous les je de 19 h 30 à 22 h. Tous les ve dès 21 h, danse libre.

● **CLUB CYNOLOGIQUE**
La Chaux-de-Fonds et environs (UCS)
Entraînement sa à la piscine d'Engollon, 14 h pour l'équipe de compétition, 15 h 30 pour les autres. Renseignements: ☎ 038/24 70 22.

● **CONTEMPORAINES 1923**
Je, 14 h, rendez-vous au local, discussion sur projets de voyages.

● **CONTEMPORAINS 1914**
Reprise des sorties mensuelles. Me, 13 h 30. Gare C.F.F.

● **ÉDUCATION CYNOLOGIQUE (SEC)**
Entraînement sa à 14 h «Chez Idéfix» (tous les moniteurs) resp.: A.-M. Murrmann. Me, entraînement à 19 h «Chez Idéfix», resp.: Jaquet Ch. A la Combe à l'Ours (derrière le service des automobiles). Renseignements: ☎ 26 49 18. Ve, C. T. à Cortina à 19 h. Résultat du concours à Aare-

tal: 1er Jaquet Christian avec Jamir, 296 pts, mention excellent. 5e Gross Silver avec Fun, 291½ pts, mention excellent...

● **LA JURASSIENNE**
Section FMU
Cours: sa, Les Collons, ski de piste, org.: R. Gentil. ☎ 039/26 80 50, rendez-vous, 6 h 30 devant le restaurant «Le Chalet». Gymnastique: junior, senior, me 18 h à 20 h, Centre Numa-Droz; vétérans, lu 18 h 15 à 19 h 30, Collège des Gentianes.

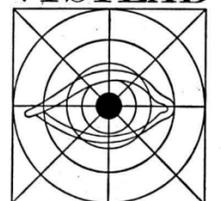
● **TIMBROPHILIA**
Ce soir, 20 h 15, assemblée générale, Channe valaisanne.

● **U.F.P.P. - A.D.F. - U.F.C.**
Me, 20 h, Aula de la SSEC, Serre 62, conf. de M.J. Guerne: «Israël, Palestine, quels chemins?»

● **UNION CHORALE**
Ve, rendez-vous des choraliens au Buffet de Gare, 1er étage à 20 h 40. Répétition au local, Progrès 23, ma à 20 h.

PUBLICITÉ

VISILAB



VOS LUNETTES EN UNE HEURE

Notre sélection de montures optiques à

1/2 PRIX

Montures de marques dès

Fr. 65.-

La Chaux-de-Fonds
Centre commercial Jumbo-Placette
☎ 039/26 55 45

AVIS URGENT

Après une erreur dans Centre-Affaires, les cartes du match au loto qui aura lieu le 27 février à l'Ancien Stand à 20 h 00, du FC La Chaux-de-Fonds, sont bien à

Fr 18.-

et non pas à Fr 10.-.

132-12756

18-1652

Vendredi 28 février 1992
à 20 heures

1 tour gratuit
1 carton tous les 5 tours

GRAND MATCH AU LOTO

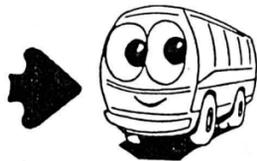
Salle Paroissiale - Le Locle
Organisateur: Sociétés de tir au petit calibre et air comprimé, Le Locle
5 bons d'achat de Fr. 200.-

2 abonnements =
3e carte gratuite
Abonnement 30 tours:
Fr. 15.-

157-800581

VACANCES - VOYAGES

BURRI
VOYAGES SA
MOUTIER



Ouverture de saison

«Prix choc» sur la Côte d'Azur
du 5 au 9 mars 1992
pendant le Carnaval de Nice 5 j. Fr. 395.-
Provence - Camargue - Toulon - Marseille
du 17 au 20 avril (Pâques) 4 j. Fr. 445.-
Hollande - Floriade '92
du 19 au 24 avril 1992 (Pâques) 6 j. dès Fr. 800.-
Hollande - Floriade '92
du 5 au 10 mai 1992 6 j. dès Fr. 800.-
«Prix choc» sur la Côte d'Azur
du 7 au 11 mai 1992 5 j. Fr. 395.-
Provence - Camargue - Toulon - Marseille
du 28 au 31 mai (Ascension) 4 j. Fr. 445.-
Gap - Hautes-Alpes - Côte d'Azur
du 10 au 15 juin 1992 6 j. Fr. 495.-

Balnéaires

Italie - Espagne - France

- Riccione - Cattolica - Lido di Jesolo
- Lloret de Mar - Calafell Playa - Rosas
- Canet-Plage en Roussillon

Demandez notre catalogue général des voyages
en car ainsi que des vacances balnéaires 1992

Coupon à retourner à BURRI VOYAGES SA, rue Cen-
trale 11, 2740 Moutier, ☎ 032/93 12 20 ou 93 12 11.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue et No: _____
NPA, lieu _____
IMP 6-18005

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

À LOUER

AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE

à mi-chemin (10 minutes) de Neu-
châtel et de La Chaux-de-Fonds, à
proximité de l'école, des commerces
et de la gare, centre sportif et pis-
cine couverte au village, vue magni-
fique sur les Alpes, frais de trans-
ports pris en charge par la Com-
mune pour les élèves et étudiants se
rendant à l'école en dehors du vil-
lage.

appartements neufs

2½ pièces 58 m² dès Fr. 1290.-
+ 90.- de charges.

3 pièces 66 m² dès Fr. 1400.-
+ 120.- de charges.

4½ pièces 94 m² dès Fr. 1580.-
+ 150.- de charges.

Les appartements sont équipés de
véranda habitable.

Libre tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements: 28-488



Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

A louer pour le 1er mars 1992

GARAGE INDIVIDUEL

Situé rue du Collège 58
Loyer mensuel: Fr. 110.-

FIDUCIAIRE PIERRE PAULI S.A.

Grenier 18 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 74 22

Membre de la Chambre fiduciaire SNGCI
470-495

À LOUER

surfaces industrielles et bureaux

Locaux modernes et spacieux (2700 m²
divisibles), complètement équipés,
situés en bordure de route principale,
proches d'un entrepôt frontière. Infra-
structures, stockage et informatique
éventuellement à disposition.

Pour tous renseignements:
A.S.M. - Active Sales & Marketing,
Jambe-Ducommun 6a,
2400 Le Locle, ☎ 039/31 64 81.
157-14235

À LOUER

Neuchâtel Dans quartier agréable Appartement de 3 pièces

- ★ Rue des Fahys 59
- ★ Libre dès le 1er mars 1992
- ★ Loyer Fr. 1050.- + charges

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

Occasion exceptionnelle

A vendre ou à louer à Montézillon
(à 10 minutes de la gare de Neuchâ-
tel), vue imprenable

VILLA de 7½ pièces

- grand salon avec cheminée et jar-
din d'hiver;
- cuisine agencée;
- 2 salles d'eau + W.-C. séparés;
- sauna;
- 2 garages;
- jardin arborisé.

Fr. 695 000.- ou Fr. 3100.- par
mois sans charges.
☎ 039/23 90 70.

A louer au Locle, près du centre petit immeuble

chauffé de 100 m² environ, à l'usage
de lieu de rencontre, bureaux, ate-
lier, local d'enregistrement, etc.
Loyer Fr. 500.- y compris l'acompte
de charges. Entrée à convenir.

chambre indépendante avec cuisinette

meublée. loyer Fr. 240.- charges
comprises. Entrée à convenir.

superbe appartement 3½ pièces

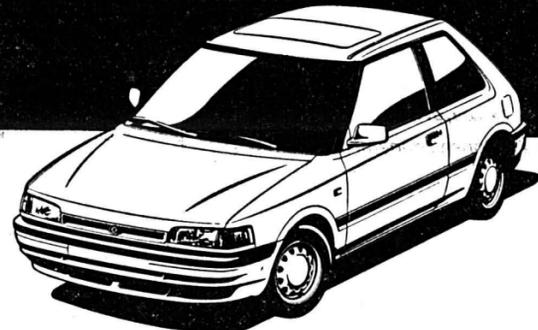
entièrement rénové, très belle cui-
sine agencée, ascenseur, 6e étage.
Entrée à convenir. Loyer Fr. 1090.-
y compris les acomptes de charges.
Fiduciaire C. Jacot, Envers 47,
Le Locle, ☎ 039/31 23 53.
157-14010



La petite annonce.
Idéale pour trouver
une roue de se-
cours. Petites an-
nonces. Grands ef-
fets. Publicitas.

AUTOS - MOTOS - VELOS

Nouvelle Mazda 323 Special: envoyez les couleurs.



Le plaisir de la nouvelle Mazda 323 Special c'est qu'elle
a un intérieur de conception originale, volant réglable en
hauteur, radiocassette stéréo avec 4 haut-parleurs, direc-
tion assistée, toit ouvrant électrique, verrouillage central.
Les couleurs: Raspberry, Laguna Blue et Mighty Gray.
Moteur 1,6i, 16 soupapes et 90 ch. Dès 20 450.-. Garantie
3 ans ou 100 000 km.

Essayez-la pour voir.

CENTRE AUTOMOBILE

Roger Robert - Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 14 14

Rouler de l'avant. Mazda

470-203

Dans nos Super Centres Coop La Chaux-de-Fonds, Delémont et Centres
Coop Le Locle, Bassecourt, Saignelégier, Moutier, Porrentruy, La Neuveville
et Bévillard-Malleray,
chaque vendredi de 8 h à 12 h

Vente de poissons frais

En promotion vendredi 28 février 1992



Filets
de flétan 100 g **1.60**
au lieu de 2.-
132-12081/4x4



La Chaux-de-Fonds

Police-secours: 117



Boulangerie-Pâtisserie
B. SCHERRER
M.-A. Calame 15
Le Locle
☎ 039/31 12 81

Envie d'un dessert particulier ?

Un coup de fil et nous
vous le confectionnerons
selon vos désirs.
470 287

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

30

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

Je ne me sentais pas plus à mon
aise qu'un paquet cadeau livré après
les fêtes. Quelle était la raison de la
mauvaise humeur de Roy? Était-elle
dirigée contre moi ou contre son
amie? Moi, il ne pouvait pas m'en
vouloir, il n'avait pas la moindre idée
du vrai but de cette visite.

Je suivis le Mexicain dans un cou-
loir aboutissant à un patio, occupé
en grande partie par une piscine vide

éclairée de spots. Sur le fond gris, une
mosaïque représentait un affronte-
ment de barracudas.

- Le nettoyage est terminé, on
commence à la remplir ce soir, dit Al-
fonso, mais d'ici que l'eau soit vrai-
ment chaude... Il faut attendre. Miss
Katharine n'y entre pas au-dessous
de vingt-huit degrés.

J'aperçus plus loin des cabines et
des chaises longues pliées et entas-
sées, de grands fauteuils blancs ali-
gnés. De l'autre côté de la piscine,
nous abordâmes l'aile des apparte-
ments. Les dimensions de la demeure
étaient impressionnantes. Un long
couloir desservait des chambres.
Vers le milieu du parcours, Alfonso
s'arrêta, ouvrit une porte et me pré-
cèda pour allumer les lampes de l'en-
trée, dont les murs étaient tous occu-
pés par des armoires intégrées. Je dé-
couvris une grande pièce, occupée en

son milieu par un lit à baldaquin. Al-
fonso alluma tout de suite la TV. Po-
peye courait après Olive, qui fuyait
un méchant géant barbu. J'avais
dans la poche droite un dollar et
dans celle de gauche un billet de cinq.
C'est celui-ci que je tendis. Alfonso
esquissa un léger sourire.

- Merci, señor!
Il allait sortir.
- S'il vous plaît?
Il se retourna:
- Oui.
- On s'habille pour le dîner?
Je fixai ses moustaches noires.
- Non, pas ce soir, c'est un dîner
intime. Les amis arriveront demain,
ce sera plus habillé... On vous le dira.

Il y avait quelque chose de hautain
dans l'expression «on vous le dira»,
mais je m'interdis d'être trop suscep-
tible. Alfonso parti, j'examinai les
lieux. En me moquant de mes ma-

nies, je montai sur le lit pour jeter un
coup d'œil au ciel du baldaquin.
J'avais horreur des araignées, de
n'importe quel insecte, une seule
mouche tenace m'horripilait. Pas un
grain de poussière, impeccable, le dé-
cor! J'ouvris mes valises, je libérai
mes vêtements compressés, les se-
couai, puis les rangeai dans les spa-
cieuses penderies de l'entrée.

Je m'imaginai déjà sur le court,
après avoir arraché une balle de
match, en sueur, les cheveux ébourif-
fés, une serviette éponge autour du
cou. Pour leur plaire je devrais avoir
l'air d'une vedette qui, en manque de
fric, se vendrait à une marque d'af-
ter-shave. Je serais le fauve à l'ha-
leine fraîche, la bête qui fascine. Je
pris un bain rapide, je me rasai.

(A suivre)

Ceux qu'on peut visiter et les autres

Cinq musées en quête d'avenir

Il y a cinq musées au Locle: d'histoire, d'histoire naturelle, des Beaux-Arts, d'horlogerie, et les Moulins souterrains du Col. Mais les deux premiers sont peu visibles, l'un caché au fond des abris PC du collège Jehan-Droz, l'autre hébergé dans un bâtiment joutant les Moulins. Bilan et perspectives.

M. Graber, elles passent par l'organisation de temps forts, comme l'expo «Influences» au Musée des beaux-arts (+ 40% de visiteurs en 91) ou l'expo sur Daniel JeanRichard aux Monts (plus de 18.000 visiteurs, record battu toutes catégories). Autres lignes à suivre: pour le Musée des beaux-arts, garder sa spécialisation en gravure, et augmenter ses aspects didactiques pour fidéliser la jeune clientèle. Pour le Musée des Monts, sortir de ses murs, sous forme de vitrines

de présentation, ou de participation à des manifestations extérieures, comme Wohlen l'année dernière, ou l'OLMA cet automne; introduire davantage de visites guidées; et renforcer sa présence sur la France. Des contacts dans ce sens ont d'ailleurs déjà été pris.

Côté Musée d'histoire, il semble que son avenir soit intimement lié à celui des Moulins du Col. A titre personnel, M. Graber estime que ce musée ne peut pas avoir une vie propre, pour

motifs économiques, et d'intérêt de la part de la population. Il voit le musée se raccrocher au développement des Moulins, «mais pas dans une annexe!» Il s'agirait de l'intégrer au bâtiment même des Moulins.

QUAND LES ROUES TOURNERONT

Et les Moulins, eux, marchent à plein rendement. Ils sont passés de 5000 à 36.000 visiteurs en 4

ans. Bien qu'on ait recensé une perte en 91, due aux prestations des CFF, plus axées sur la Voie suisse que sur l'offre combinée.

L'évolution des Moulins passe par la création d'un audiovisuel et...la dynamisation des roues qui sont dans les grottes. Ce qui dépendra notamment d'un projet général d'organisation du bâtiment, actuellement en cours d'élaboration. CLD

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Dès le mois d'août

Repas chauds à l'ETLL

Une cafétéria devrait ouvrir dès la rentrée d'août au rez-de-chaussée de l'ETLL, dans un ancien atelier repeint par les élèves, où certains vont déjà pique-niquer entre midi et une heure. On peut y installer 96 places assises, ce qui constitue une solution provisoire. L'école fera appel à une entreprise pour livrer des repas chauds. (Imp)

Prochain Conseil général

Des crédits à la pauvreté

Le Conseil général du Locle aura du pain sur la planche le 6 mars prochain. Outre quatre anciens rapports encore à traiter, on lui en propose dix nouveaux! Dont un crédit de 550.000 fr pour équiper la route des Monts, 2e étape; la construction d'un passage inférieur pour piétons à la Jaluse; des crédits d'investissement pour l'ETLL; et un rapport sur la pauvreté au Locle, qui relève que les Services sociaux de la ville ont ouvert 35 nouveaux dossiers en 1990 et 43 en 1991. (Imp)

Les trois musées visitables et visités, ainsi que le Musée d'histoire, sont placés sous la houlette du conseiller communal Rolf Graber, qui fait un tour d'horizon.

Ni au Musée des beaux-arts ni au Musée d'horlogerie, on n'envisage de travaux ou d'augmentations de postes, pas des diminutions non plus, du reste. Mais en admettant qu'il faille un jour agrandir le Château des Monts (agrandissement souterrain bien sûr), ce serait pour accueillir les visiteurs supplémentaires, pas pour exposer de nouvelles pièces.

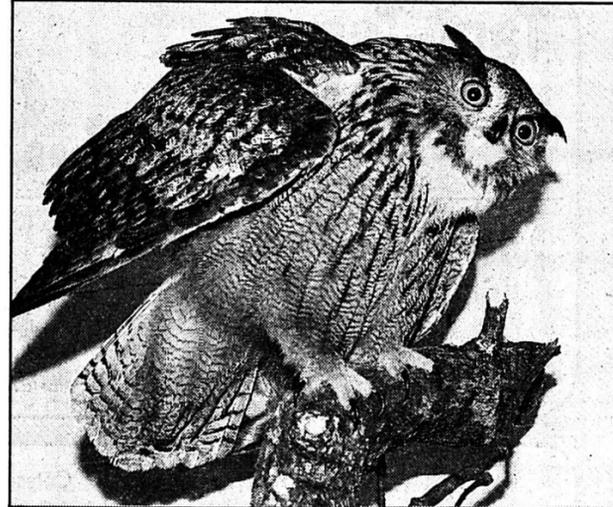
DES TEMPS FORTS

Quant aux perspectives de développement de ces musées, estime

Histoire en sous-sol

Reste le Musée d'histoire naturelle, sis depuis 1972 dans les abris PC du collège Jehan-Droz, et placé sous l'autorité de Jean-Pierre Tritten. En effet, depuis ses origines (dans les années 1850), ce musée a toujours été rattaché à l'instruction publique. En 1861, le minéralogiste Auguste Jaccard plaide déjà pour qu'il soit reconnu et développé. Le président du comité, Gaston Erard, explique que l'objectif de ce musée serait de conserver les collections, de les compléter (on y travaille ferme), et de les exposer. Actuellement, on «insufflé» les vitrines des dioramas par tournus dans les collèges primaires. Mais il est évident qu'on ne peut le visiter sans façon, question d'étroitesse des locaux et de disponibilité des responsables. Dommage, car il recèle des merveilles, hautement didactiques d'ailleurs! Exemple: ce grand-duc retrouvé électrocuté...l'estomac plein de campagnols.

Quant à un éventuel déménagement, Jean-Pierre Tritten signale qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Et le collègue Daniel JeanRichard? «Il y aurait une opportunité, s'il était libéré de l'école primaire». Un projet qui ne pourrait de toute façon être envisagé avant 4 ou 5 ans. (cld)



Un œil jaune vous regarde

Exemple de ce qu'on peut admirer au Musée d'histoire naturelle... en descendant au sous-sol. (Impar-Droz)

Quatuor de cuivres à La Brévine

Musique et bonne table

Vous prenez deux trompettes, deux trombones, un zeste d'éclat, une pincée de nostalgie, une poignée d'humour, une pointe de couteau d'amour, beaucoup de rythme et tout plein de charme; vous obtenez une recette composée d'ingrédients subtiles qui a pour nom quatuor Chroma 4. Dans le cadre de la dernière veillée de la Société d'embellissement de La Brévine, cet ensemble a proposé un voyage musical à travers la planète.

Quatuor classique, quatuor moderne, quatuor contemporain, quatuor profane, avec Chroma 4, l'auditeur ne sait plus où se situe la frontière. Les

pièces qu'il interprète sont variées; de tous les styles pour tous les goûts. Cela commence par une toccata d'un compositeur américain; un indicatif qui laisse augurer d'un moment musical fabuleux, où se côtoient des mélodies et des danses de différents pays.

Tous Jurassiens d'origine et de cœur, les instrumentistes du groupe apprécient la belle musique et... la bonne table. En guise d'exemple, ils jouent une suite gastronomique en six mouvements, dont les titres sont révélateurs: «la sole dorée», «demi-t(h)on farci», «tournedos Rossini» et dessert à la douceur du trombone. (paf)

Journées portes ouvertes à l'EICN

«Viens voir mon labo!»

«Viens voir regarder mon labo, viens voir nos expériences!» Les journées portes ouvertes à l'Ecole d'ingénieurs attirent toujours, outre les parents, une foule de copains des étudiants. Occasion unique de faire partager ses travaux et connaissances sur le terrain. Et qui sait, de faire des émules. Nous avons croisé de nombreuses jeunes filles dans les couloirs: serait-ce bon signe?

L'EICN est dans la course pour obtenir le titre de haute école, selon les réformes qui se préparent. Le nombreux public qui se pressait dans ses locaux a sans doute pu se rendre compte que les prémisses étaient de bon

augure. Aussi bien en assistant aux démonstrations toujours spectaculaires, qu'en écoutant les explications des étudiants et de leurs professeurs. A signaler que les jeunes gens de Sidmouth ont profité de l'occasion. Samedi matin, le directeur Samuel Jaccard leur a fait faire une visite guidée - en anglais! - qui les «branchait» manifestement. Et pour le côté anecdote, les lieux étaient baignés d'ambiance musicale, grâce à la petite équipe en train d'officier (tout en mangeant des croissants) dans le labo de haute fréquence, transformé pour quelques temps en station radio. (cld)

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Lionel est comblé d'annoncer la naissance de sa petite sœur

LOLITA-HÉLÈNE

le 25 février 1992

Famille PRÉTÔT-BILLOD-MOREL

14122

AVIS OFFICIEL



OFFICE DES POURSUITES DU LOCLE

Enchères publiques

Le mercredi 11 mars 1992, dès 14 h 30, au Locle, rue de France 67, c/o Robert Rais, l'Office soussigné procédera à la vente aux enchères publiques des biens suivants:

- 1 camion Volvo F12 4x2, de 1981, bleu gris, km 520 000 non expertisé;
- 1 remorque de transport Lanz-Martim couleur bleue, de 1966 non expertisée;
- 1 élévateur, marque Elsing 4 tonnes, de 1970;
- 3000 m² d'isolation Isover;
- 13,8 m³ de sapin, diverses dimensions;
- 21,2 m³ de chêne, diverses dimensions;
- 34,6 m³ de Koto, diverses dimensions;
- 13,748 m³ carrelés de fenêtres;
- 196 m² de panneaux MDF peuplier prêt à poser;
- 12 m³ de pin épineux, diverses dimensions;
- 270 m² de lames chalet.

Paiement au comptant, conformément à la L.P. Le Locle, le 21 février 1992.

OFFICE DES POURSUITES, LE LOCLE

157-14182

L'annonce, reflet vivant du marché



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Service des Ponts et Chaussées

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DES ROUTES CANTONALES

Nous rappelons aux propriétaires riverains de routes cantonales que les branches d'arbres et haies qui pénètrent dans le gabarit d'espace libre des voies publiques doivent être coupées, conformément à la législation en vigueur.

Les branches d'arbres qui surplombent les chaussées à moins de 4.50 mètres doivent être taillées, de même que celles qui dépassent le bord de la chaussée ou masquent la signalisation routière.

Un délai, échéant au 30 avril 1992, est imparti aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres, faute de quoi, ce travail sera exécuté à leurs frais.

28-119

L'ingénieur cantonal



Dès aujourd'hui **réouverture**

157-14307

IMMOBILIER



À LOUER TOUT DE SUITE

appartement de 4 pièces

AVEC CUISINE AGENCÉE.

Situation: centre de La Chaux-de-Fonds.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

GÉRANCIA & BOLLIGER S.A.

Avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 33 77

SNGCI

132-12057

Saint-Imier. Nous louons grand et confortable

4 pièces

Loyer: Fr. 1450.- plus charges.

Informez-vous à la

Gérance Nyffenegger

☎ 063/76 23 01

9-1229

Feu:
118



À LOUER TOUT DE SUITE

appartement 2 pièces

AVEC POÊLE ET CUISINE AGENCÉE.

Situation: Moulins 2, La Chaux-de-Fonds.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

GÉRANCIA & BOLLIGER S.A.

Avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 33 77

SNGCI

132-12057

A louer, à La Chaux-de-Fonds et au Locle,

appartements 3½ pièces

entièrement rénovés, cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocéramique, 2 salles de bains. Fr. 950.- à 1200.- + charges. ☎ 077/28 49 11

440-309022

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jacob-Brandt 6, dans immeuble entièrement rénové

grand 1½ pièce

meublé, cuisine entièrement agencée, TV, vidéo, libre tout de suite. Fr. 850.- + charges. ☎ 077/28 49 11

440-3090

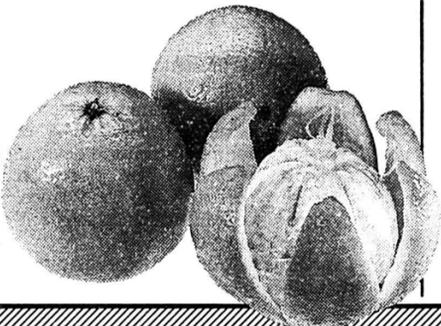
Publicité intensive, Publicité par annonces

Usego

voilà votre agréable voisin

Actions Usego valables dès le 27.2.92

Oranges «Tarocco» 1.90
d'Italie kg



Rampon 1.95
du pays 100 g

Tam-Tam - .95
2x 125 g

Cervelas 1.70
2 pièces 200 g

Mini Baby-Bel 2.95
5x 25 g



Chasselas de Romandie «Rêve d'or» POT

2.95

50 cl (+dépôt)

Côtes-du-Rhône AC «Belamour» POT



2.25

50 cl (+dépôt)

Merlot del Piave DOC «Graziella» POT



1.95

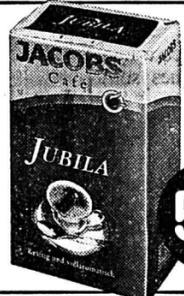
50 cl (+dépôt)

Chocolat suisse Goldina



4.30

5x 100 g



Café Jacobs Jubila moulu, sous vide 500 g

5.60

Signal Gel Dentifrice



2.95

75 ml

Vif

• Super



3.95

500 ml

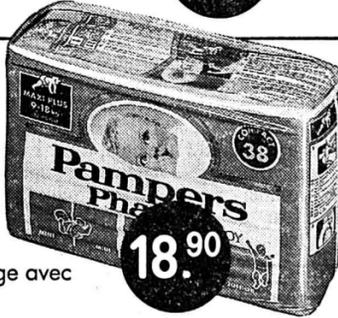
Express plus lanoline Lessive pour lingerie fine



4.90

1 kg

Pampers



18.90

Emballage avec poignée

DIVERS

Marché d'occasions

Ne manquez pas... l'occasion! A nouveau ouvert du lundi, 17 février, au samedi, 29 février, dans le hall central

- Lave-linge automatique
- Lave-vaisselle
- Congélateurs-armoires
- Congélateurs-bahuts
- Réfrigérateurs
- Aspirateurs
- Séchoirs à linge
- Repasseuses
- Cuisinières
- Fours à micro-ondes

Beaucoup d'appareils d'exposition neufs, avec parfois de petits dégâts dus au transport, aux célèbres

prix super-avantageux FUST

CHOISIR - PAYER - EMPORTER

Arrimez votre porte-bagages! Et naturellement, possibilité de livraison et montage par nos soins contre un léger supplément.

FUST JUMBO

La Chaux-de-Fonds • Tel. (039) 26 68 65

FUST: Le No 1 de l'électroménager et des cuisines agencées

OFFRES D'EMPLOI

MONTREMO S.A. - Cadrans soignés
2305 La Chaux-de-Fonds

cherche pour son département galvanoplastie

un passeur aux bains

ayant de bonnes connaissances dans le cadran, pour terminaison des fonds et mise en couleurs.

Date d'entrée à convenir. Veuillez téléphoner pour prendre rendez-vous au 039/28 38 88.

132-12516

Fabrique de boîtes or haut de gamme cherche

ACHEVEUR OU CHEF ACHEVEUR

pour boîtes soignées, ou personne à domicile pouvant entreprendre soudages et divers travaux.

Ecrire sous chiffres Z 132-71712 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

ANDROS et PROMODIS SA cherche une

dégustatrice expérimentée

disponible la 2^e quinzaine de mars pour programme dégustations.

Contactez Odile au 022 43 51 50.

18-4584/4x4

Recherchons mécaniciens

pour travailler sur CNC.

Emplois très attrayants.

Contactez-nous.

132-12610

idealjob
Conseils en personnel

31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16

23 63 83

MINI-ANNONCES

immobilier

Cherche à La Chaux-de-Fonds ou environs **STUDIO OU CHAMBRE INDÉPENDANTE**. Ecrire sous chiffres M 132-717269 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Les Hauts-Geneveys, à louer tout de suite **MAGNIFIQUE DUPLEX 5 PIÈCES** cuisine agencée, garage. Vue sur les Alpes. ☎ 038/31 13 53 132-504515

La Chaux-de-Fonds, à louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, cuisine agencée. ☎ 038/42 45 17 dès 18 heures. 132-504517

Urgent, loue, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine agencée, quartier Nord. Fr. 617.- charges comprises. **PLACE DE PARC** dans garage collectif des Tourelles, Fr. 120.-. ☎ 039/32 15 30, soir. 132-504518

A louer à La Chaux-de-Fonds **SUPERBE DUPLEX 110 m², NEUF**, avec 3 chambres à coucher, living, 2 salles d'eau, cuisine agencée habitable. Ascenseur, vue, tranquillité. ☎ 038/31 81 81 à Pesoux. 28-1389

A LOUER AU LOCLE, CENTRE VILLE, appartement 4 1/2 pièces avec cheminée et cuisine agencée. Loyer Fr. 1240.- + 170.-. Appartement 1 1/2 pièce avec cuisine agencée. Loyer Fr. 640.- + 70.-. Libres tout de suite ou à convenir. ☎ 038/41 21 59 28-506771

Urgent, cause départ, à vendre **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, BALCON, GARAGE**, ascenseur. ☎ 039/28 50 14, 039/28 79 67 132-504082

A louer, 1.4.1992, La Chaux-de-Fonds, **3 PIÈCES RÉNOVÉ**, Fr. 700.- (charges comprises). Visites: Rue du Commerce 107, 3^e étage droite, **JEUDI/VENDREDI DE 18 H À 19 H 30**. 470-101213

A louer au Locle, centre ville, magnifique **APPARTEMENT AVEC CHEMINÉE**, 4 1/2 pièces. Fr. 1200.- + charges. Libre dès le 1^{er} avril 1992. Magnifique **STUDIO**, Fr. 650.- + charges. Téléphoner au 038/31 60 56 aux heures de repas uniquement. 470-101096

Les Brenets, à louer tout de suite ou à convenir **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Bain, chauffage, eau chaude. ☎ 039/32 13 43 de 17 à 20 heures. 132-504523

Maman, bébé, cherchent, La Chaux-de-Fonds, 1.4.92 **APPARTEMENT 3-6 PIÈCES** même vieux et sans confort, loyer modéré. ☎ 039/41 53 20 132-504525

A louer au Crêt-Vaillant, Le Locle, **PETIT APPARTEMENT 53 M²**, plein sud, cuisine agencée, cheminée salon, rénové. ☎ 039/31 68 44, repas. 157-900956

Loué centre Le Locle, très bel appartement **4 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, possibilité garage. ☎ 039/31 57 70, soir. 157-900949

demandes d'emploi

Dame avec permis C cherche **HEURES DE MÉNAGE ET REPASSAGE**. ☎ 039/23 95 76, heures repas. 132-503515

Jeune dame **CHERCHE HEURES MÉNAGE-REPASSAGE**. ☎ 039/265 340 132-504187

JEUNE HOMME, PERMIS B, PERMIS CONDUIRE, cherche emploi, étudie toutes propositions. ☎ 039/26 72 40, 039/26 95 40, soir. 132-502600

marché de l'occasion

Vends **GOLF 4x4 SYNCRO, CATALYSEUR**, T.O., vitres électriques, verrouillage central, stéréo avec CD, équipée hiver, jantes alu, reprise éventuelle, expertisée. ☎ 039/54 11 67, soir. 132-503961

A vendre **FORD ESCORT 1.4 GLX ABS**, 5.1991, 28000 km. Fr. 13700.-. ☎ 039/28 29 76 ou 28 29 50 132-503235

à vendre

4 JANTES BBS 7x15 POUR GOLF. ☎ 039/26 76 95 heures repas. 132-504522

UN LAVE-LINGE 5 KG. Une cuisinière à gaz, 3 feux + four. Le tout en très bon état. Prix à discuter. ☎ 039/31 29 79 (repas) 132-501057

Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)

Annonces commerciales exclues

Jeune fille, cherche emploi comme **sommelière** ☎ 039/36 12 03 157-900954

Bungalows vacances au Tessin Maisonnets et appartements pour vacances à Caslano, sur le lac de Lugano. A partir de Fr. 20.- par personne. Beltrami M.O., via Ciseri 6, 6900 Lugano. ☎ 091/22 01 80. 44-4674



La petite annonce. Idéale pour présenter votre collection au grand complet. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

Défense des écoles rurales

La riposte portée au niveau national

Le comité de défense des écoles rurales aurait eu de bonnes raisons d'être abasourdi par l'intransigeance de l'inspecteur d'Académie qui a donc décidé de la fermeture irréversible dans le Haut-Doubs des classes uniques de Fessevillers, Fournet-Blancheroche et Remonot alors que Chaillexon (Villers-le-Lac), Cernay-L'Église et les Fontenottes (Montlebon) bénéficient d'un sursis.

Les adhérents du collectif avertissent au contraire que «la riposte sera proportionnelle à la déception», invitant à une assemblée générale au Russey le 13 mars afin de déterminer le choix des armes.

En s'attaquant à l'école rurale, l'Éducation nationale ignore certainement la valeur affective incarnée par cette institution, ce pôle de vie et d'identité des villages qui dans leur grande majorité ont déjà perdu église, fromagerie, poste, autres espaces de convivialité. La ruralité,

thème à la mode dont on se délecte dans les salons et en période électorale, c'est d'abord le maintien de l'école, pierre d'angle de la vie sociale à la campagne et source de référence des communautés humaines. Mme Jean-Marie Chatelain, mère de famille à Fournet-Blancheroche, assure «qu'à l'école de leur village, les enfants puisent les ressources pour la vie. C'est les racines» ajoutant que l'école a une résonance, un rayonnement sur l'ensemble du village dans la mesure où les enfants qui ont usé leurs fonds de culottes ensemble sur les bancs de la communale se retrouvent après dans les associations.

Mme Froidevaux, ancienne institutrice résidant à Fournet, prend bien la dimension du drame social et humain, en observant que «la destruction des écoles vivantes, c'est la destruction de tout». Les parents éprouvent en outre le sentiment cruel d'une séparation avec leurs enfants prématurée et contre-nature. «Nous avons le droit de les élever et, lorsqu'ils vont partir le matin pour 8 h par le ramassage et rentrer à 18 h, lorsque nous serons aux écuries, qu'est-ce qu'il nous restera», s'indigne Mme Chatelain.

Parents, élus, enseignants ne désarment pas et entendent au-

jourd'hui porter l'action au plan national. «Pour nous c'est pas définitif, nous voulons maintenir la pression et la développer nationalement», affirme Claude Vieille-Blanchard, instituteur à Remonot. «On va harceler toute l'année», précise Joseph Godot de Chaillexon. Fort du soutien de dix cantons et de 200 communes du Doubs, auxquels il a demandé un appui financier, le comité départemental cherche à se rapprocher d'autres structures analogues agissant dans la Drôme, le Territoire de Belfort, en Dordogne ou encore autour de Dole. L'objectif est d'atteindre Jospin, le ministre de l'Éducation nationale et ne plus circonscrire le champ d'intervention et de protestation au niveau académique, étant donné que «l'inspecteur fait fi de tout ce qui a été dit et de l'unanimité contre lui», témoigne Jean-Claude Lobre, président du comité de défense.

MÉFIANCE

En cette période préélectorale, les animateurs du mouvement se méfient naturellement des tentatives de récupération et des manifestations de soutien de la classe politique qui ne sont pas toujours exemptes d'arrière-pensée. Aussi, les défenseurs de l'école rurale qui annoncent leur

présence active durant la campagne par voie de tracts et d'affiches notamment exigeront des candidats «des prises de position écrites et signées». Méfiance et prudence donc. Certains seraient partisans d'appeler au

boycott des élections cantonales et régionales. A Fournet-Blancheroche, en tout cas, telle est l'intention du maire Constant Jeannerot jurant également par ailleurs qu'il remettra sa démission au préfet. (Pr.a)



L'école de Fournet est condamnée

Le maire, ici avec quelques élèves et parents, considère que c'est «honteux». (Impar-Prêtre)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

Alain PRETTE
Philippe JECHOUX
Jean-Pierre COUR
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY

BRÈVES

Motoneige au Canada Doubistes à l'aventure

François Curtit de Morteau, Robert Guenot et Gérard Jacquot de Maïche, Claude Gigon et Romuald Previtali de Damprichard s'envolent aujourd'hui pour le Canada où un raid de 3000 km à motoneige les attend entre Chibougamau et Fort-Chimo. Le retour est prévu le 18 mars avec naturellement le récit de cette aventure dans nos colonnes.

Horloge astrologique Rendre à César...

L'horloge astrologique de Morteau, présentée dans notre édition d'hier, est entièrement financée par le Musée et la souscription ouverte à cet effet. La contribution de la commune se limite seulement à une caution portant sur la moitié du prix d'acquisition, de 180.000 FF. Il fallait remettre les pendules à l'heure et rendre à César ce qui est à César. C'est fait.

Salon Expotel Pour gourmets

Le septième Expotel-Comté 92, salon régional des métiers de bouche, de l'hôtellerie et de la restauration, se tiendra du 14 au 18 mars au Parc des expositions à Besançon.

SOS animaux Chiens perdus

Un colley, de petite taille, blanc, avec des taches noires, a disparu depuis mardi dernier du domicile de son maître à Trevillers. Les personnes qui l'auraient aperçu sont invitées à téléphoner au 81 44 42 21.

Pêche à la mouche Goumois capitale

Goumois accueillera les 4 et 5 septembre prochain, la finale du championnat de France de première division de pêche à la mouche. Les 50 meilleurs «moucheurs» de l'hexagone seront là, et parmi eux, le Bourguignon Piam, champion du monde. (pr.a)

TAPIS VERT

Tirage du 26 février
As de pique
Neuf de cœur
Sept de carreau
Neuf de trèfle

Le président du district de Morteau «récompensé»

Le «Chiottard d'or» décerné

Comme chaque année, la commission de protection des eaux vient de décerner ses «Chiottards», distinctions à l'égard de ceux qui «considèrent la nature comme le réceptacle normal des excréments ou autres déchets nocifs». Pierre Cheval, maire de Morteau décroche la plus haute marche du podium, au titre de président du district urbain, «pour avoir fait enfouir, en amont des sources du Dessoubre, 8000 m³ de broyat d'ordures ménagères broyées».

La commission de protection des eaux, sous-sols et cavernes de Franche-Comté ne se contente pas de souligner son amertume face aux pollueurs de toute nature. Elle note avec une satisfaction manifeste «les condamnations de 15 pollueurs par le Tribunal de Vesoul et de

cinq autres par celui de Montbéliard». Mais les défenseurs «du sous-sol propre et net» estiment que cet «inventaire n'est pas complet». En décernant leurs «Chiottards» ils ont voulu compléter leur catalogue et épinglez les responsables publics qu'ils soupçonnent de «très mal gérer des installations polluantes». Ainsi estiment-ils que l'enfouissement des ordures ménagères broyées, sur le territoire de la commune du Bélieu, est en infraction avec la législation sur les installations classées, les déchets et le plan d'occupation des sols et mérite la palme. Au cours d'une récente réunion de concertation à la préfecture, Pierre Cheval avait bien mis en avant la bonne foi du district qui a présidé à l'évacuation des déchets du broyeur des Fins. Pour preuve, le lancement public d'un

appel d'offres aux entreprises afin de réaliser cette opération. Des solutions techniques sont actuellement envisagées pour protéger les sources du Dessoubre de tout écoulement nocif provenant de ce dépôt mais la CPE maintient son action en justice qui devrait être évoquée prochainement par le Tribunal correctionnel de Montbéliard. Les défenseurs de l'environnement qui ont décerné leur «Chiottard d'or» au président du district de Morteau attendent toujours «la mise en demeure d'évacuation des déchets, réflémentaire dans ce genre d'affaire». Ils décernent par ailleurs leur «Chiottard d'argent» à Gilles Roy, maire de Lure pour «sa décharge communale sauvegardée de plus sale décharge de Franche-Comté qui brûle continuellement». (P. Sch)

BILLET-DOUX

Porte-à-faux

Le 22 mars prochain, les Français renouvelleront leurs Conseils Régionaux et, pour certains, voteront une 2e fois pour désigner leurs conseillers généraux dans la moitié des cantons. Dans le Doubs, 18 cantons sur 35 sont renouvelables dont 7 pour le Haut-Doubs.

A ce jour, la campagne est inexistante, ce qui ne facilite pas l'identification des candidats et des assemblées par les électeurs. Quelle est la différence entre le Conseil Régional et le Conseil Général? Beaucoup de Français y perdent leur latin, ce qui laisse mal augurer de la participation au scrutin, confirmée par la récente élection cantonale partielle de Nice qui a enregistré 65% d'abstention au 1er tour et 55% au second...

Si les Français distinguent mal entre Région et Département, c'est que le flou règne sur leurs ressources, avec des feuilles d'impôt uniques pour les 2 assemblées alors qu'en Suisse, par exemple, la commune, le canton et la Confédération éditent chacun des documents fiscaux distincts. La clarté ne règne pas davantage au niveau des dépenses qui sont, le plus souvent, croisées, c'est-à-dire font intervenir plusieurs collectivités. La mise à quatre voies de la RN 57 Besançon-Vallorbe n'est-elle pas financée pour 50% par l'Etat, 25% par la Région et 25% par le Département? La floraison des panneaux publicitaires n'a pas toujours les effets recherchés: au lieu d'identifier les financements pour les usagers, ils répandent la confusion.

S'il y a crise d'identité du Département et de la région, il y a, au contraire, déphasage dans la légitimité, celle du canton étant territoriale, donc immédiatement perceptible alors que celle de la région est totalement abstraite. Le conseiller général représente un petit territoire, souvent de faible population, ce qui est le cas des 12 cantons ruraux renouvelables dans le Doubs, le 22 mars, où la relation entre l'élu et l'électeur est personnelle. Si l'on ajoute que les Conseils Généraux consacrent le plus clair de leur budget à des dépenses sociales-secours aux nécessiteux et construction de collèges - ou à impact local fort, comme la voirie le Conseil Général apparaît doté d'une forte légitimité, même s'il représente une France qui disparaît alors que les Conseils Régionaux ne disposent d'aucun ancrage territorial. Elus sur une liste départementale, leurs membres se réunissent à l'échelle de la Région pour désigner leur Président, incarnation d'un miroir brisé dont on se refuse à Paris à recoller les morceaux pour ne pas créer une nouvelle race de féodaux... après celle des Présidents de Conseils Généraux...

L'Europe ne se fera pas par le sommet, c'est-à-dire par l'union politique et monétaire. Elle sera fédérale ou ne sera pas, donc postule des régions fortes. Dans l'immédiat, la France locale a troqué les préfets contre des élus de village, ce qui est mauvais pour la construction de l'Europe et pour le Grand Marché. Pierre LAJOUX

Drame au Mont-d'Or

Un skieur bisontin se tue

Dramatique chute à ski mercredi après-midi vers 14 h 30 sur les pistes du Mont-d'Or près de Jougne. Un homme de 35 ans qui dévalait une piste noire n'a pu maîtriser sa vitesse et s'est mortellement blessé.

Jean-Louis Pone, 35 ans, qui demeure à Chalezeule près de Besançon, skiait sur le secteur de Piquemette au moment du drame. Pour des raisons qui restent à établir par les gendarmes des Hôpitaux Neufs, il a perdu le contrôle de ses skis sur cette piste orientée au nord-est et verglacée. Le skieur est sorti à grande vitesse du secteur balisé.

Il aurait ensuite heurté plusieurs arbres se trouvant sur sa trajectoire. A l'arrivée des secouristes, le blessé était dans un état très grave. Des médecins ont aussitôt été appelés ainsi que l'hélicoptère du peloton de surveillance en montagne de Mouthé. Compte tenu de la gravité de ses blessures, il a été médicalisé sur place. Mais trois heures après l'accident la victime décédait malgré l'intervention des médecins. Les gendarmes des Hôpitaux Neufs ont été chargés d'enquêter sur les circonstances exactes de ce drame de la montagne, heureusement rare sur le massif du Mont-d'Or. (p. sch)

Vermondans

Noyade accidentelle

Un homme de 84 ans qui effectuait des travaux en bordure du Doubs, mercredi vers 14 h 30, a glissé accidentellement dans la rivière où il s'est noyé.

Joseph Pedrazzani, un solide octogénaire, était occupé à brûler des mauvaises herbes dans une pente en surplomb du

Doubs près de Pont de Roide lorsque le drame s'est produit. Des témoins ont aperçu le vieil homme glisser brusquement et chuter dans la rivière. Le temps qu'ils interviennent pour le secourir il était mort noyé.

Les pompiers appelés à la rescousse ne sont pas arrivés à le réanimer. (p.sch)

AGENDA DU WEEK-END

VAL DE MORTEAU

- DE GARDE
Médecin: Dr Gaerthler, tél 81 67.12.76. Pharmacie: Dornier, Morteau, tél. 81 67.03.25. Dentiste: Dr Pujol, 81 67.19.78.
- CINÉMA LE PARIS
«Bernard et Bianca au pays des kangourous», la toute dernière aventure de Walt Disney, tous les jours 14 h 30 et 16 h 30. «Mayrig», jeudi, vendredi 21 h; dimanche, 18 h 30; mardi, 21 h. «Le bal des casse-pieds», jeudi 18 h 30; samedi, lundi, 18 h 30 et 21 h.
- CINÉMA MJC
(salle classée d'art et d'essai)
Théâtre Municipal: «L'Atlante», jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 février, mardi 3 mars à 20 h 45, dimanche 1er mars à 18 h.
- EXPOSITION
Morteau: «Le Surabaya», jusqu'au 8 mars, exposition des peintures de M. Alb. Pontarlier: Galerie «Art et lithographie», jusqu'au 8 mars, expo-

sition des peintures de J. Tollet-Loöb.

PLATEAU DE MAÏCHE

- DE GARDE
Médecin: Dr Barthes, Damprichard, tél. 81 44.22.15. Pharmacie: Baument, Bonnéage. Ambulance: Vallat, Maïche, tél. 81 64.10.53. Infirmière: Mme Caire-Remonay, Maïche, tél. 81. 64.07.59.
- CINÉMA
Maïche, cinéma «Le Foyer», «La neige et le feu», vendredi, samedi 20 h 45, dimanche à 17 h 30.
- DIVERS
Maïche, samedi 29, 25e anniversaire du Crédit Mutuel à partir de 10 h 30 à la salle des fêtes avec l'assemblée générale, suivie d'un déjeuner puis d'un spectacle de 15 h à 17 h, pour se prolonger par une soirée disco dès 20 h 30. Maïche, Galerie Bouton, samedi 29 dès 15 h, vernissage de l'exposition du peintre Michel Schwartz.

Crédit Foncier Neuchâtelois: des collaborations à prospecter

Des résultats satisfaisants en 1991

Avec un bénéfice net de plus de 2,5 millions pour 1991, ceci malgré une conjoncture défavorable, le Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) estime l'exercice écoulé très satisfaisant. Ce qui ne l'empêchera pas d'étudier les synergies possibles avec d'autres établissements bancaires. Conseil d'administration et direction de la banque s'en sont expliqué hier devant la presse.



La succursale de Neuchâtel

Le Crédit Foncier Neuchâtelois va étudier les possibilités de collaboration avec d'autres établissements bancaires.

Avec un total de 1,207 milliard au bilan 91, le CFN est en légère régression par rapport à 1990 (1,212). L'explication est à chercher dans la prudence observée par la banque durant l'année écoulée, a expliqué hier son directeur Walther Zwahlen: «Nous avons porté nos efforts sur une croissance qualitative plutôt que quantitative». La marge brute d'autofinancement qui a passé, pour la première fois de l'histoire du CFN, le cap des 11 mios (7,3 en 90) a permis de doter substantiellement les provisions et les amortissements. Quant au bénéfice net, il progresse de 10 % par rapport à

l'année précédente. Ce qui permettra de verser un dividende inchangé de 5%.

Les avances à la clientèle pour 1991 se sont montées à 1,055 milliard (1,057 en 90). Somme répartie pour 86 % dans des prêts hypothécaires limités au maximum aux deux tiers de la valeur vénale des biens hypothéqués. Sur les 837 mios de prêts

hypothécaires comptabilisés en 91 (en augmentation de 22 mios par rapport à 90 en raison notamment de consolidations de crédits de construction), «96 % sont des crédits consentis à l'économie neuchâteloise», a tenu à souligner W. Zwahlen. Et le président du Conseil d'administration François Jeanneret de rappeler aussi que le CFN n'est pas engagé dans des affaires im-

mobilières à caractère spéculatif.

Les placements hypothécaires du CFN ne sont aujourd'hui couverts plus qu'à 78 % par l'épargne bancaire et les bons de caisse (653 mios) alors qu'ils l'étaient à 100 % en 1981. Explication? «L'évolution des taux d'intérêt a fait se tourner les gens vers d'autres moyens d'épargne que l'épargne bancai-

re», avance W. Zwahlen qui précise toutefois que l'épargne reprend depuis le début de cette année.

UN FUTUR HOLDING?

Voilà pour les chiffres qui seront présentés le 13 mars prochain à l'assemblée des actionnaires. Qu'en est-il de l'avenir? Après la «secousse» provoquée l'année dernière par les événements de Thoun dans le milieu des banques régionales, F. Jeanneret estime nécessaire de définir des objectifs clairs de développement. Plus particulièrement: maintien d'une banque régionale sous la forme d'une société anonyme en terre neuchâteloise et en tant que maillon du système bancaire suisse, meilleur ciblage de la clientèle, renforcement de la représentation des milieux industriels neuchâtelois dans l'actionnariat à l'occasion d'une augmentation du capital-action qui pourrait intervenir l'an prochain, mais aussi et surtout examen des synergies possibles entre établissements bancaires. Une collaboration qui pourrait prendre, à terme soit dans 5 ou dix ans, la forme d'un holding? A l'heure où l'on sait nombre de petits établissements bancaires régionaux appelés à fusionner ou... disparaître, François Jeanneret n'exclut pas une telle forme d'entente entre le CFN et d'autres établissements de même importance. C. P.

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Correctionnel de Neuchâtel Homicide par négligence

Pour avoir causé la mort d'une jeune fille dans un accident de circulation alors qu'il se trouvait, pris de boisson, au volant de son véhicule, R. K. a comparu hier devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel. L'audience de jugement, durant laquelle le prévenu devra aussi répondre de coups infligés à son épouse ainsi que de menaces, a été agendée au 25 mars prochain. (cp)

Le Landéron Candidats radicaux

La section landeronnaise du Parti radical démocratique vient de déposer à l'administration communale la liste de ses candidats et candidates aux élections communales du 2 et 3 mai. Ce sont: Elisabeth Gugelmann, Nicole Jakob, Fred Beutler, Rémy Blank, André Braichet, Jean-Pierre Frascotti, Gérard Grau, Willy Jakob, Michel Perrenoud, Arnold Perrinjaquet, William Serra, Philippe Tièche. (comm-cp)

Peseux Le pasteur s'en va

Lors de la dernière assemblée de paroisse, le pasteur Gilbert von Allmen a annoncé son départ en juillet prochain. Après six années passées à Peseux, le pasteur souhaite poursuivre son ministère en France. (comm-cp)

Neuchâtel Concert au temple

Vendredi 28 février à 20 h au Temple du Bas, l'Orchestre de chambre de Lausanne donnera un concert sous la direction de Dennis Russel Davies. Solistes: Eugène Moguilevsky, piano. Au programme, des œuvres de Dvorak, Schnittke et Beethoven. (comm-cp)

AGENDA

Récital Gilles Landini
Diplômé du Conservatoire de Genève, virtuosite de la SSPM, Gilles Landini, professeur au Conservatoire de Neuchâtel, donnera un récital aujourd'hui jeudi 27 février, 20 h 15, Salle du Faubourg de l'Hôpital 24. Œuvres de Beethoven, 32 variations, Schubert, sonate op.78 et Schumann Fantaisie op.17. (DdC)

Election au Conseil d'Etat

Invitation au débat...

A l'instar de toutes les formations politiques du canton, Ecologie et Liberté s'attendait à une élection complémentaire tacite au Conseil d'Etat, suite à la désignation par le Parti libéral-ppn d'un candidat unique à la succession à Jean Claude Jaggi.

La déclaration d'un second candidat a modifié les données du problème et relancé le débat démocratique, d'où l'initiative prise par E+L d'organiser et d'arbitrer un débat public entre

les deux candidats dans l'optique d'une recommandation de vote à l'attention des écologistes du canton.

Cette démarche originale a pris la forme d'une lettre ouverte à Pierre Hirschy et Jean-Dominique Cornu leur proposant de s'exprimer sur les raisons de leur engagement et aussi d'entendre leur opinion sur les grands thèmes d'actualité que sont le chômage, l'agriculture

ou la protection de l'environnement. Contactés hier, tant M. Cornu que M. Hirschy se sont déclarés ouverts à la proposition des écologistes, le premier souhaitait ce débat et recherchait une tribune pour exprimer ses idées, alors que le second ne tient pas à se dérober face à une confrontation directe, même si son parti a d'ores et déjà posé les jalons d'une inévitable campagne électorale. A suivre... (ms)

Ex-policier devant le Correctionnel de Neuchâtel

Feu et injures

Pour avoir injurié un détenu et provoqué à deux reprises des incendies dans le bâtiment de la police cantonale à Neuchâtel, un ex-policier comparait hier devant le tribunal correctionnel en audience préliminaire. J. M., qui a démissionné depuis, conteste le premier chef d'accusation et nie le caractère intentionnel des incendies.

Le 10 juillet 1991, J. M. met le feu à un bac-poubelle situé au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Un mois après, il remet ça, mais au deuxième sous-sol et sur un établi de nettoyage d'armes. Les deux fois, il donne ensuite l'alarme. Les incendies, qui ont provoqué des dégâts, ont pu être circonscrits. Non sans provoquer un danger collectif pour les personnes travaillant dans l'immeuble.

Si le prévenu admet être à l'origine des deux sinistres, il conteste cependant tout caractère intentionnel.

L'ex-policier est aussi prévenu

d'injures et d'abus d'autorité. J. M. aurait en effet insulté un détenu qu'il escortait lors d'un transfert en le traitant d'«invalidé de mes c...» et de «... qui fait semblant d'être malade».

Ce faisant, il l'aurait aussi menacé et poussé. Des faits que le prévenu nie catégoriquement. L'audience de jugement a été fixée au 8 avril. (cp)

● Composition du tribunal: Geneviève Calpini, présidente; Anne Ritter, greffière.

Un long métrage franco-russe bientôt tourné à Neuchâtel

Du Terminus à Moscou

Première coproduction franco-russe de la société de production Alhena Films, «Les Russes», un long métrage du réalisateur Sergueï Bodrov, sera prochainement tourné en Suisse et tout particulièrement dans le canton et en ville de Neuchâtel.

L'intrigue de cette tragi-comédie? L'histoire d'un exilé russe, passé à l'Ouest par désespoir amoureux et qui retrouve la femme qui l'a fait rêver, vingt ans après, lors du voyage d'une délégation soviétique en Occident. Acteurs principaux? André Dussolier, l'apprenti-papa

de «Trois hommes et un couffin» et Tatiana Vasieleva ainsi que Zouc dans le rôle de propriétaire du petit hôtel dans lequel la délégation séjourne.

Le choix de l'hôtel s'est porté sur le Terminus, à Neuchâtel, comme décor principal. Pour les besoins du film, les intérieurs de l'hôtel ont même été recréés dans les studios de Mosfilm, à Moscou.

Pendant trois semaines, durant la période du 30 mars au 14 avril, une équipe de 40 personnes, composée de Russes et

de Suisses (techniciens et comédiens), va vivre et travailler à Neuchâtel et Montreux pour permettre la réalisation de ce projet en filmant la ville de Neuchâtel, l'Hôtel Terminus, une balade sur le lac et une rencontre dans le Château de Valangin. (cp)

P.S.: plusieurs dizaines de figurants sont encore recherchés par la maison de production. Avis aux amateurs. (Alhena Films SA, rue des Vollandes 13, Eaux-vives, 1207 Genève. Tél. (022) 731 90 20)

Boudry: Electrona S.A. licencie

La direction d'Electrona S.A. a annoncé hier la suppression de 25 emplois qui touche 4 hommes et 21 femmes. Ces licenciements résultent de la fermeture de l'atelier de fabrication de circuits imprimés qui travaillait essentiellement en sous-traitance et notamment avec une grande entreprise suisse du domaine des télécommunications. M. Badertscher, membre de la direction, a précisé à ce propos: «Ce travail ne peut plus être distribué sous une forme de sous-traitance et doit être exécuté sous des façons fort différentes, probablement à l'étranger».

Les mesures de réduction de personnel ne touchent pas la fabrication traditionnelle d'Electrona: accumulateurs et produits qui s'y rattachent, ainsi

que la production de câbles de commande.

L'entreprise a par ailleurs cherché la diversification dans le domaine de l'énergie solaire, mais le ralentissement enregistré dans la construction n'a pas permis les développements escomptés.

La FTMH déplore «une décision prise rapidement, en fin de mois, qui révèle une certaine nervosité de la direction». Au téléphone, M. Thévenaz a relevé qu'aucun licenciement n'a été enregistré chez Electrona depuis une trentaine d'années. Il est soucieux quant au reclassement professionnel du personnel et déclare que la FTMH l'appuiera, notamment par le biais de la commission d'entreprise chargée de négocier un plan social. (at)

Tribunal de police de Boudry

«Centaure» condamné

Reconnu coupable d'avoir introduit de nuit, au Manège de Colombier, un fougereux étalon dans le box d'une belle jument pour assister à leurs ébats amoureux, F. G. a été condamné hier à 500 fr. d'amende par le Tribunal de police de Boudry.

En cette nuit du 9 avril 1991, peu après deux heures, le gérant du Manège de Colombier est réveillé par des bruits singuliers provenant de l'écurie. Il surprend F. G. sortant du box où le beau Rex venait de rendre un fougereux hommage à la belle Coco Channel.

L'étonnant «centaure» pincé sur les lieux lui raconte d'abord qu'il a eu un accident sur l'autoroute voisine, puis prend la poudre d'escampette par une fenêtre de l'écurie et s'enfuit au volant de son véhicule. Intercepté plus tard par la police, il nie être l'entremetteur du rendez-vous «galant» mais moins équestre et avance une deuxième version: il

voulait simplement voler une roue de char pour satisfaire ses penchants... de bricoleur de lampes. Lors d'un contrôle vétérinaire effectué le lendemain, il était apparu qu'une autre «belle» avait été saillie mystérieusement une dizaine de jours plus tôt. Des faits similaires s'étaient d'ailleurs déjà produits une année auparavant. Une vision locale, tenue il y a quinze jours, a montré que les déclarations du prévenu étaient pour le moins contradictoires et peu convaincantes.

Hier, le tribunal a donc reconnu F. G. coupable de violation de domicile et infraction à la loi sur l'amélioration et le placement du bétail et l'a condamné à une amende de 500 francs, 200 fr. de frais et une indemnité de dépens du même montant ont en outre été mis à sa charge. (cp)

● Composition du tribunal: François Ott, président; Lucienne Voirol, greffière.

Val-de-Travers: vente de l'eau et de l'électricité, à chacun son système

Tarifs, c'est la jungle

Si dans le domaine des déchets la tendance est au «pollueur-payeur», pour la consommation d'électricité et d'eau l'axiome du «qui consomme paye» s'affirme de plus en plus. Fini les tarifs dégressifs qui encouragent la consommation, on prêche l'économie et l'égalité de traitement.

Prenez le tarif d'eau de Buttes ou Saint-Sulpice. Ces deux communes appliquent des taxes à l'utilisation. La consommation effective est ignorée et les personnes économes désavantagées. Les Butterans doivent s'acquitter annuellement de 68 fr par évier, 41 fr par salle de bain, 90 fr pour une plongée de restaurant ou 25 fr pour une machine à laver...

St-Sulpice applique le même principe, bien qu'une partie du village soit équipée de compteurs. Un système de calcul qui a fait bondir un habitant qui tentait de maîtriser sa consommation en eau. Seule solution, la pose de compteurs. Pour cette

localité, la dépense est estimée à 100.000 fr. Cela tombe mal en période de déficits budgétaires.

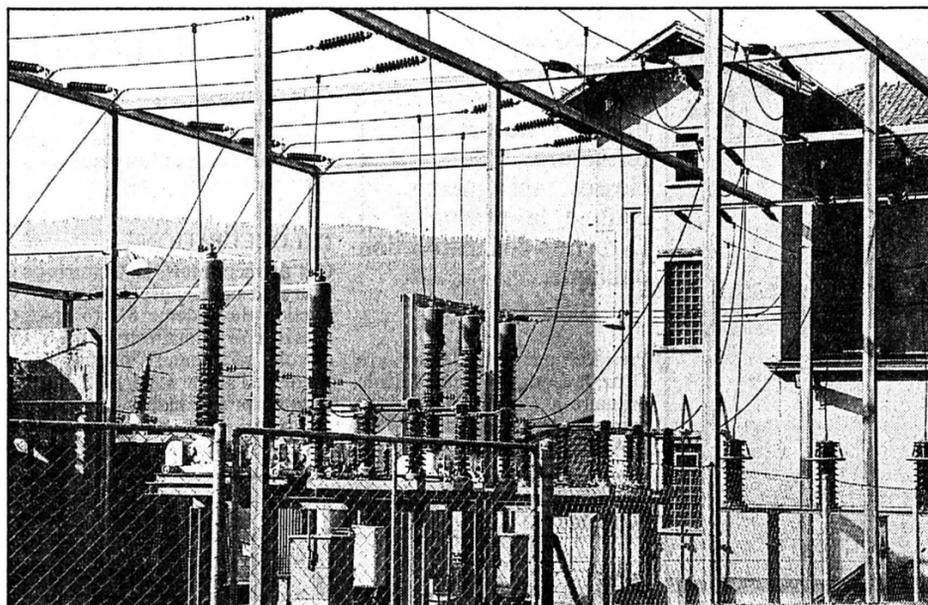
D'un côté l'aspect financier, de l'autre l'aspect temps. La refonte des règlements et tarifs communaux, quels qu'ils soient, demande une somme considérable de travail.

Une montagne à laquelle les élus de Fleurier se sont attaqués. Cela est récent, le nouveau tarif de l'électricité a été adopté en décembre 1990 et celui de l'eau il y a deux mois. Les commissions ad hoc ont dû siéger des dizaines de fois!

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Il est vrai que le règlement et les tarifs de l'électricité dataient de... 1929. Conçus pour inciter les gens à dévorer, ils ne correspondaient pas au principe du «qui consomme paye», recommandé par l'Union des centrales suisses et le Département fédéral des transports, communications et énergie.

L'égalité de traitement n'existait pas. Le locataire d'un cinq pièces payait une facture plus lourde, même s'il consommait la même quantité d'énergie que l'habitant d'un deux pièces! Maintenant, le nouveau tarif



Station électrique

La fée visite tous les ménages mais ne coûte pas la même chose partout...

(Impar-De Cristofano)

fleurisan respecte l'équité devant la facture, sans toutefois pénaliser le tissu économique de la localité. Le montant total encaissé est sensiblement le même et le travail de relevé a été sim-

plifié. Autre grande commune du Vallon, Couvet connaît aussi les compteurs d'eau. Cependant, en payant son abonnement annuel, le Covasson a droit à une consommation de

80m³, le reste étant facturé à l'unité.

En survolant quelques communes du Vallon, force est de constater que les tarifs sont une véritable jungle. MDC

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Sainte-Croix

C'est le comptoir

Dès aujourd'hui à 17 h et jusqu'à dimanche, le Balcon du Jura vivra à l'heure du 2e comptoir de Sainte-Croix. Une cinquantaine d'exposants se retrouveront réunis pendant 4 jours sous un chapiteau à la place du Stand. Une animation musicale est prévue chaque soir. (mdc)

Val-de-Travers

Soins à domicile

Le comité directeur de la Fondation pour un service d'aide et de soins à domicile du Val-de-Travers a décidé récemment de modifier les heures de permanence téléphonique. Les infirmières pourront être jointes à leur bureau covasson du lundi au vendredi de 14 à 16 h. Quant aux aides familiales, elles répondront au téléphone du lundi au vendredi de 10 à 12 h. Le service de garde est maintenu. Le numéro de téléphone reste le même, infirmières et aides familiales décrocheront le combiné du 63 20 80. (mdc)

Les Bugnenets

Les plus rapides

Lors de la descente populaire des Bugnenets dimanche dernier, Sylvie Amez-Droz de Dombreson (junior) a réalisé en 54 sec. 82 le meilleur temps toutes catégories chez les dames. Du côté des hommes, c'est le Chaux-de-Fonnier Blaise Grezet qui a couvert le plus rapidement la piste en 47 sec. 35. (ha)

Coupe Crédit Suisse Vaudruzans honorés

Les meilleurs coureurs d'orientation du pays ont reçu dernièrement à Solesne les prix attribués aux trois premiers de chacune des 28 catégories du classement national aux points de la saison 1991. Plusieurs coureurs de la région ont été honorés à cette occasion, soit: Fabien Juan, Chézard-St-Martin, (3e de la catégorie écoliers III); Jérôme Attinger, Chaumont (premier chez les cadets I) et Henri Cuche, Le Pâquier (1er chez les seniors II). L'équipe victorieuse du relais des championnats du monde, dans laquelle on trouvait le Neuchâtelois Alain Berger, Boudry, a également été récompensée. (ha)

Val-de-Travers: un rapport sur les transports

«Liaisons» a planché sur une étude attendue

«Trait d'union entre les villes de Neuchâtel et Pontarlier», la ligne du «Franco-Suisse» relie également deux pays, deux régions et «permet au Val-de-Travers de sortir de son isolement géographique». Devant la menace de suppression de cet axe ferroviaire, l'Association «Liaisons» a décidé de réaliser une étude qui sera présentée aujourd'hui à Neuchâtel.

Le dossier - réalisé en collaboration et avec le soutien de l'Association Région Val-de-Travers, la Fédération du Transjuralpin, l'Association Transports et Environnement, Transports 2000 (Pontarlier) et les villes de Neuchâtel et de Pontarlier - analyse la situation actuelle des transports publics et propose diverses améliorations. Dans le but d'augmenter la fréquentation

des trains et des bus dans le Vallon et de maintenir les liaisons avec les régions limitrophes.

«Liaisons» prône l'introduction d'une cadence régulière entre les villes de Neuchâtel et de Pontarlier, par des trains directs, régionaux ou une combinaison train/bus aux heures creuses. Pour l'association, la suppression des trains régio-

naux et du trafic marchandise sur l'axe du «Franco-Suisse» - voulu par les CFF pour réaliser des économies - peut à terme contribuer à la désertification du district. D'autant plus que sans trafic régional, les trains internationaux risquent de ne pas être maintenus.

L'association s'est également intéressée aux dessertes par bus

des villages situés à l'écart des gares de chemin de fer et souhaite une plus grande collaboration entre entreprises de transport (CFF, PTT, RVT).

«Liaisons» reste persuadée qu'il est possible de réaliser de substantielles économies en utilisant d'une manière plus rationnelle le matériel roulant existant. (mdc)

Société coopérative de séchage du Val-de-Ruz et environs

Des capacités à augmenter

Sous la présidence de Paul Soguel, les membres de la Société coopérative de séchage du Val-de-Ruz et environs se sont retrouvés hier après-midi pour leur assemblée générale.

L'année passée a été marquée par une baisse de séchage d'herbe, de 72.405 kg en 1990, elle fut de 25.230 kg en 1991. Le déficit quantitatif a été presque comblé par le séchage du maïs qui a fait une belle poussée, soit de 105.815 kg à 152.280 kg jusqu'au 14 novembre dernier. Finalement, il ne manque que 710 kg pour égaler le tonnage de 1990. Daisy Marti, trésorière, a

fait une analyse des comptes qui, avec des recettes d'exploitation de 52.557,35 fr bouclent par un bénéfice d'exercice de 8542,10 fr. A relever que le seul poste de réparation s'élève à 11.722,05 fr. Au vu des résultats favorables, le comité a proposé un dividende de 4% sur les parts sociales.

En fonction depuis 15 ans comme caissière, Daisy Marti, qui désire restreindre ses activités, a demandé à être remplacée. Elle a été vivement remerciée. Charles Veuve, qui a démissionné de la présidence l'année dernière, a reçu une enveloppe et des vives félicitations pour ses 35 ans de comité.

Dans les divers, le président a relevé que le séchoir actuel n'est plus apte à servir longtemps. Le coût total d'une nouvelle installation est estimé à 600.000 fr. Ou bien la société investit cette somme, ou on arrête l'exploitation.

Pour André Bourquin, il s'agit d'un investissement important: il faudrait pouvoir doubler la capacité du séchoir. Finalement, le comité a été chargé de faire une étude de financement et de venir avec des propositions l'année prochaine.

En outre, la place située au nord du séchage, sera remise en état prochainement. (ha)

Société de tir les Mousquetaires de Savagnier

Bye bye les cibares

La Société de tir Les Mousquetaires a tenu dernièrement son assemblée générale sous la présidence de Robert Beltex. Ce dernier a tout d'abord relevé l'activité de 1991 qui fut riche, mais le programme de 1992 sera encore plus dense.

En effet, le stand de Savagnier sera l'une des places de tir du Tir cantonal 92 aussi, le travail prioritaire est-il celui de l'aménagement au stand des cibles électroniques.

Grâce au travail bénévole de plusieurs membres, qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine, l'aménagement du stand se poursuit activement afin que l'on puisse faire partir les premiers coups en avril déjà.

Le bon déroulement du Tir cantonal, c'est-à-dire les 19-20-21-27-28-29 juin et les 3-4 et 5 juillet 1992, nécessite la collaboration de nombreuses personnes. Les bonnes volontés sont accueillies à bras ouverts par les organisateurs de la manifestation, surtout en ce qui concerne la cantine.

En outre, la société organisera les tirs obligatoires les 26 avril et 29 août, le tir en campagne les 22-23 et 25 mai et en septembre, le tir du pied de Chaumont. La saison se terminera le 4 octobre par le tir de clôture et beaucoup d'occasions de tester les nouvelles cibles électroniques... et de prendre congé définitivement des cibares... (ha)

Les Hauts-Geneveys: les samaritains du Vallon en assemblée

A la recherche d'un président

Les membres de la section des samaritains Val-de-Ruz-Centre étaient réunis vendredi dernier au buffet de la gare des Hauts-Geneveys à l'occasion de leur assemblée générale. Puisqu'il manque un ou une présidente à la tête de la section, les débats ont été rondement menés par Eliette Schweizer, vice-présidente.

Elle a souligné que les exercices mensuels avaient toujours

lieu avec la participation la section des Geneveys-sur-Coffrane, une participation qui s'est améliorée par rapport à 1990. Au cours de l'année 91, la section a assumé huit postes sanitaires.

La vice-présidente n'a pas manqué de féliciter Geneviève Blunier qui vient de réussir les examens d'admission de monitrice. Madeleine Monnier, responsable des dons du sang, a ex-

pliqué quant à elle, que 484 donateurs ont répondu à l'appel, soit une cinquantaine de moins par rapport à l'année précédente.

Une bonne nouvelle ensuite: l'admission de quatre nouveaux membres au sein de la section qui n'a enregistré aucune démission.

Au programme des activités 1992, relevons la participation des samaritains aux Journées

cantonales du Locle, le 14 juin prochain, à l'assemblée cantonale le 6 mars à Neuchâtel ainsi qu'au cours de sauveteurs du 11 au 25 mai.

Sur le plan des finances, Marie-Jeanne Ragot, caissière, a annoncé que l'exercice se soldait avec un déficit. Il en va de même pour le budget 92 qui prévoit la formation de deux moniteurs, soit Geneviève Blunier et Edouardo Paganuzzi. (ha)

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE ☎ 117.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.
- COUVET
- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

Fermeture de classes à l'Ecole primaire

Deux c'est assez, six c'est trop!

Le rapport général que vient de publier la Commission de l'Ecole primaire de Tramelan est précis. D'accord pour la fermeture de deux classes mais jamais six comme le préconise la Direction de l'Instruction publique.

Présidée par M. Jean-Pierre Droz, la Commission de l'Ecole primaire a tenu 10 séances au cours du dernier exercice. A relever l'assiduité des mem-

bres aux diverses séances tenues durant toute la période. Toutes les classes ont été visitées à plusieurs reprises et des membres de la Commission ont accompagné toutes les courses scolaires.

Pour marquer les 25 ans d'enseignement de M. Georges Marti, une petite cérémonie a été organisée.

PRÉOCCUPATIONS

Ces derniers mois, la Commission s'est préoccupée de l'introduction du système 6/3 (6 années d'école primaire et 3 années d'école secondaire) prévue à partir de l'année 1994/1995 et a suivi de près l'étude menée par un groupe de travail.

Elle continue de faire tout son

possible pour résoudre le problème de la réélection des enseignants. En effet, la Direction de l'Instruction publique a invité la Commission d'école à demander aux autorités cantonales la fermeture de 6 classes primaires à Tramelan et d'une autre aux Reussilles.

Estimant que le maintien de 3 classes parallèles de la 1ère à la 4e année était indispensable, la Commission, soutenue par le Conseil municipal et par le Conseil général, n'a pas pu se rallier à cette proposition et l'a signifié à la DIP.

Cette dernière, après une longue période d'attente, a alors proposé la suppression de 6 classes au total, ce qui a été jugé

inacceptable et comme étant une mesure portant préjudice à la qualité de l'enseignement.

DÉLÉGATION À BERNE

Une délégation s'est alors rendue à Berne. Après discussion et présentation d'un nouveau rapport prévoyant au pire la suppression de 4 classes, la DIP a maintenu sa proposition de fermer 6 classes (2 en 1992, 2 en 1993 et 2 en 1994), ce qui porterait à 15 le nombre de classes fermées à l'Ecole primaire depuis 1979.

Cette mesure étant jugée inacceptable, les autorités locales l'ont refusée et ont aussi rejeté le plan d'échelonnement ridicule proposé. Elles ont décidé de re-

courir contre tout projet de fermeture plus contraignant que celui proposé à l'origine par la Commission d'école, à savoir la fermeture de 2 classes au total.

RÉPONSES INSUFFISANTES

A fin décembre, les réponses insuffisantes (et pour une bonne part inexistantes) de la DIP n'ont pas permis au Conseil scolaire de se prononcer valablement sur une réélection définitive du corps enseignant. On a dû se résoudre, malgré le licenciement d'une institutrice, à renommer les autres enseignants de manière provisoire pour un an seulement! Affaire à suivre... (comm-vu)

Rapport d'activité du Centre de puériculture

Passage de témoin en douceur

Le rapport d'activité pour l'année 1991 du Centre de puériculture de Tramelan vient d'être publié. Il en ressort que toutes les activités se sont déroulées à la satisfaction générale. Certains responsables, après avoir œuvré durant plusieurs années, ont exprimé le désir de rentrer dans le rang.

Après seize ans d'activité et en poste depuis la fondation du Centre de puériculture de Tramelan, Mme Bernadette Germiquet a quitté sa fonction en mai. Pour son excellent travail, accompli avec compétence et à la grande satisfaction des parents de nouveau-nés, elle a été vivement remerciée. Pour la remplacer, le Service a fait appel à Mme Olga Wittwer, infirmière sage-femme, qui est elle aussi au bénéfice d'une belle expérience.

Mme Ulrike Droz, membre depuis la fondation du Centre a également désiré se retirer. De vifs remerciements ont été adressés à ces trois personnes pour les multiples services rendus.

Le comité se compose de la manière suivante: puéricultrice: Mme Bernadette Germiquet puis Mme Olga Wittwer; anima-

trice responsable: Sylviane Gerber; secrétaire: Marie-Luce Rastelletti; landau-service: Liselotte Rohrbach; membres: Mmes Ulrike Droz, Danielle Vaucher; représentant local des médecins: Dr Pierre-Alain Meyer; médecin pédiatre conseil: Dr Jean-Jacques Gindrat; vérificatrices des comptes: Mmes Sonia Maire et Myriam Tellenbach.

Durant le dernier exercice, 251 consultations ont été données pour 47 enfants, dont 6 étrangers. Il a été répondu à une quarantaine d'appels téléphoniques. La demande des visites à domicile est restée modeste avec 4 visites effectuées par la puéricultrice.

Dans l'esprit d'une plus large prévention dans le domaine de la santé publique, neuf enfants ont été envoyés chez le médecin afin d'établir un diagnostic plus spécifique.

Lorsque le nombre d'intéressés est suffisant, des cours de puériculture sont organisés. Grâce à l'excellent travail de Mme Liselotte Rohrbach le landau-service a enregistré 27 demandes d'abonnements dont 10 hors de la localité.

Compte tenu de sa liste d'ouvrages très actuels et sa mise à disposition gratuite, la bibliothèque mériterait une plus grande fréquentation.

Mmes B. Germiquet, O. Wittwer et S. Gerber ont suivi le cours organisé à l'intention des puéricultrices, infirmières et nurses de la région. Ce cours favorise les contacts et permet des échanges fructueux.

Mme Sylviane Gerber, qui a accompli sa tâche d'animatrice responsable avec grand plaisir durant 8 années, quitte également sa fonction. C'est avec confiance qu'elle passe le témoin à Mme Danielle Vaucher qui prend la relève comme animatrice responsable du Service de puériculture de Tramelan dont l'utilité n'est plus à démontrer.

(comm-vu)



Centre de puériculture

Il fonctionne à la satisfaction générale.

(vu)

Tournoi de hockey

Champions de demain

En collaboration avec les clubs du Fuet-Bellelay, Court, Tavannes, le premier tournoi des écoliers de hockey sur glace a été organisé de main de maître samedi dernier à la patinoire des Lovières.

Plus de 50 écoliers ont disputé les 12 matches prévus de 2 x 10 minutes. L'enthousiasme a été de mise et chacun se souviendra de ce tournoi qui avait pour but de promouvoir le hockey.

L'Ecole de hockey de la vallée de Tavannes, formée de joueurs venant des clubs du Fuet-Bellelay, Court et Tavannes disputera le 8 mars prochain à Lyss la finale cantonale bernoise et participera le 21 mars à Porrentruy à un tournoi pour écoliers.

Après une saison qualifiée de bonne, l'Ecole de Hockey de la vallée de Tavannes a disputé le tournoi de Saint-Imier (3e rang), ceux de Court (2e) et de Tramelan (1er).

Classement du Tournoi de Tramelan: 1. Ecole de Hockey de la Vallée de Tavannes, 7 points; 2. Tramelan II, 6 pts; 3. Tramelan I 5, pts; 4. Saint-Imier, 2 pts; 5. Bassecour, 0 pt. (comm-vu)

BRÈVE

Important mouvement d'élèves à l'Ecole primaire

On enregistre avec étonnement un important mouvement des élèves à l'Ecole primaire de Tramelan. En 1991 en effet, il y a eu 27 départs et 32 arrivées ce qui constitue un record. Ce va-et-vient, provoqué surtout par des enfants étrangers, n'est pas sans créer de nombreux problèmes à la commission de l'Ecole primaire. 32 élèves ont été admis à l'Ecole secondaire si bien qu'après cette «ponction», il ne restait plus que 22 élèves au total pour les 2 classes de 5e année. A la suite de l'admission de 4 élèves de 5e année, il ne restait plus que 10 élèves de 6e année à l'Ecole primaire de Tramelan, tous les autres étant à l'Ecole secondaire. A fin octobre 1991, selon les statistiques officielles on dénombrait 313 élèves à l'Ecole primaire, dont 31 aux Reussilles. En plus, 65 élèves fréquentaient les classes enfantines. (comm-vu)



EBEL

les architectes du temps

Nous engageons pour notre département de **Publicité** un

EMPLOYÉ DE COMMERCE français-anglais

Ce poste exige une formation commerciale sanctionnée par un diplôme ou titre équivalent, avec expérience professionnelle permettant d'être à même de travailler de manière autonome et indépendante.

Le candidat doit faire preuve d'initiative et de disponibilité.

Ce futur collaborateur sera chargé principalement des tâches suivantes:

- correspondance du département;
- gestion des commandes (matériel publicitaire);
- gestion du stock (matériel promotionnel et PLV);
- factures du département;
- suivi administratif d'opérations organisées en collaboration avec les agents;
- relais d'information interne et externe à la société;
- suivi du budget.

Nous offrons un cadre de travail agréable ainsi que des prestations sociales d'avant-garde.

Date d'entrée: immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées à ce poste sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit, accompagnées des documents usuels à:

EBEL S.A.
Service du personnel
Rue de la Paix 113
2301 La Chaux-de-Fonds

132-12189

WANTED CHEF DE PUB JUNIOR

Intégration dans une société de communication dotée d'un studio graphique, en pleine expansion. Il devra développer ses propres secteurs et son fichier client. Une connaissance de l'allemand est vivement souhaitée.

Nous attendons avec intérêt votre candidature avec curriculum vitae, à
CGI SA
Combe-Grieurin 39b
2300 La Chaux-de-Fonds

132-504499



Hôtel des Communes
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
☎ 038/57 13 20
cherche tout de suite ou à convenir
sommelières un cuisinier

450-275

OFFRES D'EMPLOI

Votre avenir nous passionne

Vous êtes:

programmeur CNC

connaissant parfaitement la fabrication de la boîte de montre.

Nous vous proposons:

- un produit haut de gamme
- un excellent salaire pour personne compétente et désirent s'investir dans son job.

Contactez M. G. Forino.

470-584



PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Brasserie de La Grande Fontaine

à La Chaux-de-Fonds, cherche pour le 1er avril ou pour date à convenir

sommeliers(ères)

qualifié(e)s

des extra

Horaire 11 - 14 heures.
Du lundi au samedi.

des extra

pour banquets

Téléphoner au 039/23 10 64
de 11 à 13 heures et
dès 18 heures.

132-12884

Feu: 118

Le Centre pédagogique de Dombresson

qui accueille des enfants d'intelligence normale souffrant de troubles du comportement, cherche un(e)

éducateur(trice) spécialisé(e)

diplômé(e), si possible avec expérience.

Entrée en fonction: 16 août 1992 ou date à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et références à la direction du:
Centre pédagogique,
2056 Dombresson,
jusqu'au 15 mars 1992.

28-500934

Votre avenir nous passionne

Vous connaissez parfaitement la boîte de montre haut de gamme?

Alors vous êtes le

lapideur

dont nous avons besoin pour notre client.

Veillez contacter M. G. Forino.

470-584



PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Une année «globalement excellente» pour l'Office du tourisme du Jura bernois

Nuitées OK, investissements k.-o.

Une année globalement excellente: c'est ainsi qu'Emile Gauchat, président de l'OTJB - Office du tourisme du Jura bernois - qualifie 1991. Mais si les nuitées ont très nettement augmenté, la qualité de l'infrastructure hôtelière laisse encore sérieusement à désirer, les investissements ayant d'ailleurs subi une cure d'amaigrissement regrettable...

Les nuitées de l'hôtellerie ont donc nettement augmenté durant l'exercice écoulé (une hausse hivernale de plus de 23%

par rapport à la saison 89/90, pour atteindre le total de 25.521); une fois pondérée avec les résultats de la parahôtellerie, qui semble avoir subi un léger recul, l'augmentation avoisinera les 10%.

A cette progression réjouissante, il faut pourtant opposer ce qui pourrait bien être un frein regrettable: la baisse nette des investissements consentis dans l'hôtellerie et la restauration de la région.

LE CONFORT À LA TRAÎNE

La diminution des investissements est d'autant plus regrettable que le confort n'est certes pas la qualité première de l'hôtellerie régionale. Des quelque 1200 chambres actuellement offertes dans la région, une moitié environ ne répond pas aux exigences admises en matière de qualité... De plus, Emile Gauchat relève que certains hôteliers font encore preuve d'un manque de professionnalisme préoccupant.

L'OTJB est bien décidé à vaincre cette inertie, à mettre fin à un dilettantisme qui n'est plus admis.

L'office lance cette année une étude des régions, qui commencera par La Neuveville et devrait déboucher sur une sorte de catalogue des mesures souhaitables, voire indispensables. A relever d'ores et déjà que le secteur Saint-Imier - Mont-Soleil - Les Savagnières fera l'objet d'une telle étude en 94/95.

REPLI RÉVOLU

Jean-Michel von Mühlénen, directeur entré en fonction voici très exactement un an, tirait le bilan de l'année écoulée, men-



Mont-Crosin

Jean-Michel von Mühlénen (à gauche), nouveau directeur de l'OTJB, et Emile Gauchat, président, à l'heure du bilan 1991 et des projets 1992.

tionnant notamment les participations à diverses manifestations en Suisse (BE 800, Festival équestre de Tramelan, inauguration du CIP, Horexpo, 1er Août, conférences, etc.), mais également une innovation capitale: l'instauration d'une nouvelle formule de collaboration avec les instances touristiques du canton du Jura, à l'occasion d'une foire à Bruxelles. «L'expérience nous a démontré que notre présence et nos actions à l'étranger n'ont guère de sens si nous faisons cavalier seul».

Soulignant que le temps du repli sur soi est parfaitement révolu, Jean-Michel von Mühlénen rappelle par ailleurs que l'OTJB participe au groupe de travail «Image du Jura bernois»,

où sont engagés des acteurs de différents secteurs.

UN RÔLE ÉCONOMIQUE

Quant au programme d'activité 1992, J.-M. von Mühlénen insiste sur l'un des soucis permanents de l'OTJB: rappeler aux autorités l'importance économique que peut revêtir le tourisme dans une région sujette périodiquement aux aléas conjoncturels. Et d'en appeler à une vision régionale, de la part des collectivités, lorsqu'elles améliorent ou étoffent leurs infrastructures.

Enumérant les atouts de la région - beauté et diversité des paysages, grands espaces - et ses faiblesses en matière de tourisme - petit nombre de chambres par établissement, insuffisance du confort, manque d'infrastructures pour les activités en cas de mauvais temps, offre culturelle mal mise en valeur - le directeur souligne la volonté marquée par l'OTJB d'intensifier ses relations avec ses partenaires, voire d'augmenter le nombre des dits partenaires.

Depuis l'an passé, l'office met l'accent sur l'information - une nouvelle revue, semestrielle, sortira bientôt, avec des pages réservées à des thèmes tels que la gastronomie, l'accueil, les loisirs actifs, etc. - la concertation - un exemple: le questionnaire mis au point sur la pratique du vélo tout terrain - et l'ouverture, qualifiée de nécessité vitale, et qui se traduit donc notamment par une collaboration accrue (fi-

nances et personnel) avec les régions voisines du Jura neuchâtelois ou du nouveau canton par exemple. (de)

Vive le tourisme rural

L'OTJB manifeste l'intention de relancer le tourisme rural, alternative intéressante pour des exploitations soumise actuellement à de nombreuses menaces économiques. Une conférence de son directeur, dans le cadre du Cercle agricole régional, a d'ailleurs rencontré un écho certain parmi les professionnels concernés.

Dans le même domaine des relations entre agriculture et tourisme, l'office s'attaque au problème des barrières qui entravent la pratique de l'équitation et du VTT par exemple. Un problème qui ne concerne d'ailleurs pas que les électeurs et autres cultivateurs, mais bien les autorités en général: «Il s'agit de revoir complètement l'attitude de ces autorités face aux cavaliers, aux cyclistes tout terrain et même aux promeneurs, tous gens qui pratiquent des sports aussi sains que respectueux de l'environnement et du paysage en général.» (de)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE
je 10 h 15-11 h 45 (1/2 patinoire publique).

BRÈVE

Pour la Tchécoslovaquie Aides aux enseignements

Dans le cadre du projet de soutien à la Tchécoslovaquie, le Gouvernement bernois a versé un crédit de 10.000 francs pour permettre la visite d'une délégation d'enseignants d'une école professionnelle tchèque. Un crédit supplémentaire de 7500 francs permettra à cinq enseignants slovaques de suivre un cours intensif d'anglais à Berthoud. (oid)

AGENDA

Bienne

Bourse aux oiseaux

Les 28, 29 février et 1er mars, la société «La Perruche», de Bienne, organise sa 13e Bourse aux oiseaux. Au total, quelque 2200 sujets de toutes races (perruche, canari, perroquet, etc.) seront vendus à l'Ecole professionnelle de Bienne, rue Wasen 1. Tombole, restaurant, divers stands d'information; vendredi de 18 à 21 h, samedi de 8 à 20 h et dimanche de 8 h 30 à 15 h 30. (comm)

Saint-Imier

Nouveau spectacle de Véronique Castanyer

Ce samedi 29 février (20 h 30, salle Saint-Georges), grand retour de Véronique Castanyer à Saint-Imier, avec son nouveau spectacle: «C'est monstrueux». Huit personnages à elle seule, une multitude de situations, de l'émotion, du rire à en étouffer, à travers l'histoire d'une famille, du berceau au tombeau. Une soirée à ne manquer sous aucun prétexte! (de)

Moutier

Le 2e Octathlon

Trois ans après la première édition, organisée pour marquer les 40 ans de la piscine de Moutier, le comité d'organisation remet ça: le 13 juin sera marqué, dans la cité prévôtale, par une compétition pas comme les autres, soit un octathlon. 20 équipes seront admises (inscriptions au 032/93 55 14) pour pratiquer les 8 disciplines au programme: vélo de course et VTT, course à pied, escalade, trottinette, ski à roulettes, canoë et natation. (de)

PARTI PRIS

Des intrus...

«On ne peut déceint pas vanter les charmes touristiques de notre région et considérer les gens de l'extérieur comme des intrus»: Jean-Michel von Mühlénen sait pertinemment que l'image d'une région est aussi générée par ceux qui y vivent.

Mais dans une contrée telle que le Jura bernois, où la méfiance face à l'étranger est presque érigée en vertu, où l'attachement à ce coin de terre se traduit souvent par une attitude de hérisson, le tourisme ne part pas gagnant et le touriste demeurera sans doute encore longtemps un intrus, dans l'esprit de beaucoup, dans leur sensibilité en tous les cas.

Quant à la «vision régionale» souhaitée par l'OTJB en matière d'infrastructures, les exemples de rivalité entre communes voisines ne manquent pas pour semer le doute quant à sa réalisation... Jusqu'ici, et à l'exception de quelque décharge contrôlée ou autre communautés scolaires dictées par le plus pur bon sens - ou par des autorités supérieures... - les tentatives de collaboration intercommunale sont généralement vouées à l'échec, même lorsqu'il s'agit de développement économique. C'est assez dire si une salle de spectacles, une patinoire ou un stade commun à plusieurs communes appartient encore (et malheureusement) au domaine du rêve... Dominique EGGLER

Dure dure, la loi!

S'arrêtant sur la nouvelle loi cantonale sur l'encouragement du tourisme, le directeur de l'OTJB estime que Berne a placé la barre bien trop haut pour que les districts romands puissent y trouver un réel encouragement. Et de rappeler que pour obtenir un soutien cantonal dans le sens de ce texte, il faut prouver qu'on va construire quelque chose qui servira principalement au tourisme.

Or le Jura bernois se trouve pris là dans un véritable cercle vicieux: son tourisme demeure modeste en raison d'un manque d'infrastructures et ne peut donc justifier les nouvelles infrastructures dont il aurait besoin pour se développer...

Et Jean-Michel von Mühlénen de se poser une question cruciale: «Faudra-t-il demander un statut touristique spécifique au Jura bernois?»

Une affaire à suivre, sachant que la loi cantonale en vigueur jusqu'en 87 a permis aux autres régions bernoises de s'équiper, qui profiteront à nouveau d'une nouvelle loi axée cette fois sur l'entretien et la rénovation des dits équipements... Ce qui fait dire au directeur de l'OTJB: «Le Jura bernois a une loi de retard»... (de)

Fruit d'une nouvelle politique de communication

Longines quitte la F1

Longines entend à l'avenir souligner son appartenance au cercle privilégié du haut de gamme horloger, raison pour laquelle la direction de l'entreprise de Saint-Imier a décidé d'orienter plus sélectivement sa politique de communication. Elle quitte dès lors le sponsoring des compétitions de Formule 1, selon un communiqué diffusé hier.

Trop cher, trop ciblé grand public et trop peu «écologique», la F1 n'a plus la quote chez Longines ni, surtout, au sein du groupe SMH (Société suisse de microélectronique et d'horlogerie) qui chapeaute la marque. Trois arguments à l'appui d'une décision sans doute raisonnable, qu'il faut aussi inscrire dans le fait que la SMH a développé et va bientôt construire une voiture écologique, la fameuse

«Swatchmobile» qui n'a que peu de relation philosophique avec l'image vrombissante de ces bêtes de course que sont les Formules 1...

Responsable de la communication du groupe SMH, Mme Leupin, nous a confirmé l'intention générale de la société de mieux coordonner la communication (marketing et sponsoring inclus) des différentes marques au travers d'actions correspondant à des objectifs distincts et immédiatement identifiables. L'autonomie des sociétés, dans cette démarche, sera celle de la gestion opérationnelle des événements soutenus.

Pour Longines, le sport reste un domaine porteur certes, mais le sponsoring d'événements culturels à définir va prendre de l'ampleur, nous a-t-on assuré. (ms)

Canton de Berne: affaires économiques

Une délégation spéciale

Le Conseil exécutif bernois a institué une Délégation gouvernementale pour les affaires économiques, dont le rôle principal est d'assurer une réaction rapide et une action ciblée.

La délégation est composée des directeurs de l'Economie publique, des Finances et des Travaux publics. La présidence en est assurée par le directeur de l'Economie publique et la direction confiée au Bureau du délégué au développement économique.

Cette délégation a pour objectif de déceler suffisamment tôt les besoins, en matière d'action et de coordination, dans des situations conjoncturelles ou structurelles particulières, et de fournir au Conseil exécutif une appréciation sur des décisions économiques complexes à pren-

dre face à certaines situations.

Cet organe a été mis en place pour permettre au canton de prendre des décisions rapides et exemptes de contradiction, dans les échanges économiques nationaux aussi bien qu'internationaux.

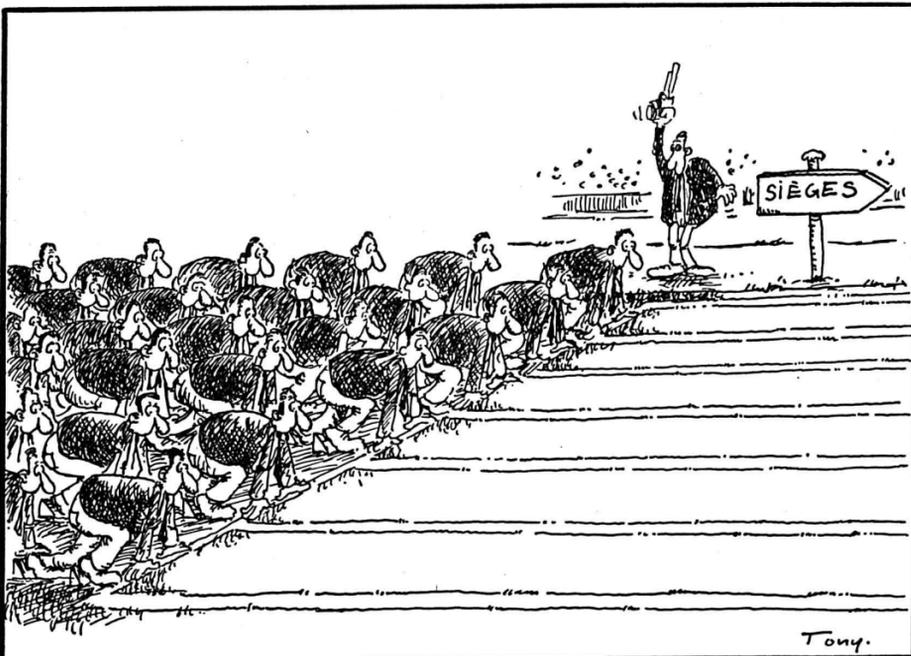
En clair, il s'agit de faire converger les efforts des directions et des services, dans l'intérêt de l'économie cantonale bernoise. Les domaines les plus directement concernés sont l'économie, les finances et les travaux publics, raison pour laquelle on a choisi les chefs de ces directions pour composer la délégation.

Quant au Bureau du délégué au développement économique, il s'est imposé comme l'office le plus approprié, le délégué participant d'office aux réunions de la délégation. (oid)

Prochain Gouvernement: élections partielles et pléthore de candidats

Des ambitions se confirment

Il peut certes paraître prématuré d'évoquer le prochain Gouvernement, puisque celui qui a été élu en octobre 1990 sera encore en fonction pendant plus de 30 mois. Quatre des cinq ministres n'étant pas rééligibles, l'éventualité d'une élection anticipée (partielle) en cas d'une ou de plusieurs démissions, se pose toutefois, ce qui justifie d'aborder ce sujet. Dans les états-majors des partis, des ambitions se confirment et d'autres, plus surprenantes, commencent à montrer le bout de l'oreille.



dance des candidats sera le signe dominant de ce renouvellement exceptionnel de l'exécutif cantonal. Les partis procéderont-ils à une élimination interne, histoire de ne soumettre aux électeurs qu'un nombre restreint de candidats? Il est prématuré de l'affirmer.

En tout cas, au pdc, outre le conseiller aux Etats Jean-François Roth, les noms de Pierre Paupe, de Jean-Marie Allimann, Daniel Jeanbourquin, Martin Oeuvray, Charles Raccordon, Michel Cerf (président du Parlement en 93) et même du juge Gérald Schaller sont avancés. Vu cette pléthore, il serait étonnant que les candidats du pdc au premier tour ne soient pas très nombreux.

Chez les radicaux, Jean-Michel Conti, Jean-Marie Voirol, Alain Schweingruber, Nicolas Carnat, si Pierre Etique renonce ce qui semble probable, pourraient être sur les rangs.

Chez les socialistes, Jacques Stadelmann ne sera pas seul. Jean-Claude Prince, Claude Hêche et Jean-Marie Miserez songent à l'accompagner. Enfin, au pcsi, le président Claude Laville pourrait être flanqué de Vincent Wermeille et de Marcel Frésard, au premier tour. Sans citer Odile Montavon, voilà déjà quelque vingt noms dont aucun ne peut être écarté aujourd'hui. Cela promet de rudes empoignades. V. G.

Rédaction du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Raccordement des CJ Le soutien des Breuleux

Le Conseil communal des Breuleux s'est prononcé unanimement en faveur du prolongement des CJ de Glovelier à Delémont. Il estime que ce projet est d'une importance vitale pour l'économie et le développement des Franches-Montagnes. Il compte sur la solidarité de toutes les communes afin de maintenir la ligne Glovelier - Saignelégier et d'obtenir une meilleure desserte des Franches-Montagnards en direction des grands centres. (vg)

Gouvernement Aide à Moscou

Dans sa séance hebdomadaire, le Gouvernement a arrêté des directives relatives à l'engagement du personnel dans les homes médicalisés. Il est en effet difficile de fixer la dotation en personnel, car elle résulte du degré de dépendance des pensionnaires. L'exécutif cantonal a octroyé au Service de la Coopération un crédit de 33.000 francs destinés à soutenir un orphelinat de Moscou. (vg)

Si on admet - ce qui est assez général - qu'il ne serait pas judicieux que le prochain gouvernement soit formé de quatre, voire de cinq néophytes dont plusieurs ne siègent pas au Parlement actuellement, dire quel(s) ministre(s) vont sacrifier leur volonté personnelle sur l'autel du bien de l'Etat n'est pas aisé. Aux considérations personnelles s'ajoutent en effet des données politico-électorales qu'il n'est pas toujours aisé de maîtriser.

LES RISQUES

Ainsi peut-on voir que le Parti chrétien-social courrait le risque de perdre son siège gouvernemental, s'il se lançait dans une élection anticipée. En cas de contre-candidature de la gauche, ou de l'extrême-gauche, il serait difficile de compter sur le soutien de l'électorat du centre et du centre-droite alors né-

cessaire au maintien du siège chrétien-social.

La même remarque vaut à peu près pour le candidat socialiste. Une élection partielle pourrait mettre le siège du ps en danger.

De son côté, le plr, qu'il se contente d'un siège ou en brigue deux, n'a aucun intérêt à susciter une élection partielle. Ainsi,

par élimination, on arrive à la conclusion que seul le Parti démocrate-chrétien pourrait se résoudre à une telle éventualité. En effet, les deux sièges du pdc ne sont aucunement menacés, qu'il y ait élection partielle ou non.

ABONDANCE DE BIENS

On notera d'ailleurs que, élections partielles ou non, l'abon-

Construction de la Transjurane

Le coût va tripler

En 1982, avant le vote sur l'initiative populaire relative au principe de construction de la Transjurane (N 16), les autorités ont présenté au Parlement un message qui prévoyait un coût de la N 16 de 790 millions de francs. Il était alors question d'une participation du canton du Jura à concurrence de 8% de la facture totale, soit quelque 64 millions.

Aujourd'hui, alors qu'on est loin d'avoir réalisé la moitié du chantier, le coût total de la N 16

se monte déjà à 2,26 milliards de francs, soit trois fois plus que le montant initialement articulé. Certes, entre décembre 1981 et aujourd'hui, l'inflation a atteint 40%, ce qui porte le devis initial de 790 millions à 1,1 milliard. Le coût actuel est donc en réalité doublé.

Heureusement que le canton a obtenu une subvention fédérale portée de 92 à 95%. La part cantonale se monte actuellement à 113 millions, soit 50 millions de plus que prévu, ce qui,

compte tenu de l'inflation, représente une plus-value de la part cantonale de 30 millions qui n'est pas du tout négligeable.

Les modifications du projet expliquent une partie de la hausse. Le surcoût résulte toutefois surtout du percement des tunnels dont les soumissions ont été effectuées à une époque de haute conjoncture dans ce secteur particulier.

L'ampleur des montants ci-dessus mérite toutefois d'être

confrontée à la réalité politique du moment et notamment au coût restreint d'un investissement ferroviaire important, celui du raccordement des CJ à Delémont.

L'investissement prévu, de 14,4 millions, représente donc moins de 10% du coût de la Transjurane pour le canton, alors qu'il constitue, comme la Transjurane sur le plan routier, un pilier d'une politique réaliste apte à assurer l'avenir des transports dans le canton. V. G.

SERVICES

SAIGNELÉGIÉ

● PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● AMBULANCE
☎ 51 22 44.
● MÉDECINS
Dr Boegli, ☎ 51 22 88.
Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

IMMOBILIER

La société Coop Union d'Erde-Aven (VS) met en vente son **bâtiment** environ 1800 m², avec patente café.
Renseignements: tél. 027 36 22 21 ou 36 35 26.
36-507949/4x4

120 km frontière **maison de village** bordure rivière, 5 pièces, salle de bains, W.-C., dépendances, terrain de 8000 m².
Prix: Sfr. 42 000.- ou crédit 90% possible.
☎ 0033/86 36 64 38
18-1073

A LOUER
A LA CHAUX-DE-FONDS
appartement de 4 pièces
- Numa-Droz 76.
- Libre dès le 1er mars ou date à convenir.
- Loyer Fr. 1280.- + Fr. 110.- charges.
- Entièrement rénové.
Pour renseignements et visite, veuillez nous contacter au
☎ 244 245
W. SEILER S.A.
Promenade Noire 10 **NEUCHÂTEL**

OFFRES D'EMPLOI

Société spécialisée dans le commerce floral cherche **un(e) gérant(e)** pour exploiter son magasin de fleurs entièrement équipé, situé dans le centre commercial MAGRO de Courrendlin. Formation d'horticulteur ou fleuriste, compétences commerciales.
Faire offres avec curriculum vitae, photo et références sous chiffre G 22-785879 à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2.
4x4

Notre avenir nous passionne

Notre client, une entreprise très bien implantée dans le secteur horloger, désire engager ses futures **secrétaires**. Nous recherchons des personnes polyvalentes avec de l'initiative et maîtrisant parfaitement la langue française.
Age idéal: environ 35 ans.
Lieu de travail: Le Locle.
Horaires partiels: (70 à 80%)
470-584

Police-secours: 117

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX: OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

A louer pour tout de suite ou à convenir **appartement de 4 pièces**
Situé rue du Temple-Allemand. Entièrement rénové.
Loyer Fr. 1000.- + charges
et **appartement de 3 pièces**
Situé avenue Léopold-Robert. Entièrement rénové.
Loyer Fr. 800.- charges comprises.
FIDUCIAIRE
PIERRE PAULI S.A.
Grenier 18 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 74 22
Membre de la Chambre fiduciaire **SNGCI**

Nous louons à Saint-Imier **2 pièces** avec cuisine agencée.
Loyer: Fr. 950.- plus charges.
Gérance Nyffenegger
☎ 063/76 23 01
9-1229

A louer à La Chaux-de-Fonds **un appartement de 2½ pièces** Centre ville. Fr. 950.- + charges;
un appartement de 4½ pièces Est de la ville. Fr. 1350.-.
un appartement de 6 pièces Centre ville. Fr. 1800.- + charges
☎ 039/26 72 72.
470-661

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____
NP/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____
A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit ☎ 039 - 23 16 12
25, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit
Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.
3-4325/4-4

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- **BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE**
prêt, discothèque, salle de lecture,
lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-
16 h. Département audio-visuel, lu
14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h
ou sur rendez-vous.
- **BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES**
Prés.-Wilson, Ronde 9, lu-ve 13 h
45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- **PHARMACIE D'OFFICE**
Bertallo, L.-Robert 39, jusqu'à 19 h
30. Ensuite, Police locale,
☎ 23 10 17, renseignera.
- **URGENCES MÉDICALE
ET DENTAIRE**
☎ 23 10 17 renseignera.
- **HÔPITAL**
☎ 27 21 11.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- **DISCO**
César's discothèque
Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h;
lu fermé.
- **CONFÉRENCE**
«La biosphère Gaïa» par Jac-
ques Grinevald
Club 44
20 h 30.

SERVICES

NEUCHÂTEL

- **PHARMACIE D'OFFICE**
Bugnon, rue des Epancheurs, jus-
qu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

- **MUSIQUE**
Adioa (reggae)
Plateau libre
21 h 30.
Récital Gilles Landini (piano)
Salle de concert du Conserva-
toire
20 h 15.
 - **CONFÉRENCE**
Hélène Zuffere parlera de son
œuvre et de son dernier livre «Si-
mon l'Annivard»
Lyceum-club
17 h.
- PESEUX**
- **CONFÉRENCE**
«Heureux soit qui Bali pense»,
récit de voyage par Bernard
GrosPierre
Collège des Coteaux
20 h 15.

DÉCÈS

St-Aubin

Marguerite Schlup, 1914
Georges Coendoz, 1921
Violette Etienne

Neuchâtel

Jules Hostettler, 1915

Colombier

Samuel Girard, 1902

FAITS DIVERS

Neuchâtel

Restaurant cambriolé

Dans la nuit de dimanche à lund-
di, vers 3 h 45, la police de la
ville a interpellé un ressortissant
neuchâtelois qui a tenté de péné-
trer dans un établissement pub-
lic par effraction.

Mis en fuite par des témoins,
il a été découvert dans les envi-
rons et arrêté par les agents dé-
pêchés sur les lieux.

Il a été remis à la police canto-
nale.

Neuchâtel

En flagrant délit

Lundi dernier en début d'après-
midi, la police de la ville a procé-
dé à l'arrestation en flagrant dé-
lit de cambriolage d'apparte-
ment, un ressortissant portu-
gais, sans profession, habitant la
ville.

Il est également l'auteur de
plusieurs tentatives d'agressions
sur des femmes le matin même,
en ville de Neuchâtel, leur de-
mandant notamment leur ar-
gent en proférant des menaces.
Il a été remis aux autorités ju-
diciaires.

Neuchâtel

**Cambrioleur
de caves arrêté**

Mardi, en fin d'après-midi, une
patrouille de la police de la ville
de Neuchâtel a interpellé en fla-
grant délit de cambriolage, un
ressortissant portugais, habitant
Le Landeron.

Intrigué par un bruit étrange
provenant des sous-sols, c'est un
habitant de l'immeuble qui a
donné l'alarme.

Ces faits se sont passés dans
une maison locative du haut de
la ville.

Le cambrioleur a été remis à
la police cantonale.

CHAUFFAGE

**CONTRÔLE CONTINU
DES INSTALLATIONS
DE CHAUFFAGE**

(degrés-heures hebdomadaires DH)

**SEMAINE DU 17.2.1992
AU 24.2.1992**

Littoral -0,7° (3148 DH)
Val-de-Ruz -2,2° (3389 DH)
Val-de-Travers -4,4° (3762 DH)
La Chx-de-Fds -5,7° (3985 DH)
Le Locle -5,2° (3889 DH)

Renseignements: Service can-
tonal de l'énergie, Château, 2001
Neuchâtel, tél. (038) 22 35 54.

LOTO FRANÇAIS

**Premier tirage
du 26 février**

22 - 42 - 12 - 44 - 4 - 5
No complémentaire: 36

Deuxième tirage

43 - 47 - 26 - 8 - 14 - 1
No complémentaire: 13

Le bonheur, la paix, la joie tranquille.
Il faut les reconnaître au passage -
et remercier.

Repose en paix
cher Frédy

Madame Hélène Droz et famille;

Les descendants de feu Albert Michelis-Schneeberger,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de
faire part du décès de

Monsieur

Frédéric MICHELIS

enlevé à leur tendre affection mercredi dans sa 88^e année,
après une pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 février 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi
28 février à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Place de l'Hôtel-de-Ville 5

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Mon âme, bénis l'Eternel,
Et n'oublie aucun de ses bienfaits.
Psaume 103: 2

Madame Bluette Maeder-Stockburger, à Neuchâtel;

Monsieur André Guirry, à Genève;

Monsieur et Madame Pierre Bridel-Bovard,
à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le
chagrin de faire part du décès de

Madame

Cécile COLLAUD

née STOCKBURGER

enlevée à leur tendre affection, dans sa 95^e année, après
un long déclin.

2006 NEUCHÂTEL, le 26 février 1992.
(Home des Charmettes)

Le culte aura lieu à la chapelle du crématoire de Neuchâtel,
samedi 29 février, à 9 heures, suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière de Beauregard,
Neuchâtel.

Adresse de la famille: M. Pierre Bridel
Ch. Albert-Monard 4
2300 La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**L'UNION ROMANDE
DES ÉDITEURS DE JOURNAUX (URJ)
ET LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE
DES ÉDITEURS DE JOURNAUX (SNEJ)**

ont l'honneur d'annoncer le décès,
survenu le 23 février 1992, de

Monsieur

Willy-Louis GESSLER

dans sa 83^e année.

Notre confrère Willy Gessler a présidé la SNEJ et l'URJ,
dont il était président d'honneur.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Votre pensée ou votre message
Votre présence
Votre envoi de fleurs
Votre don

sont un hommage rendu à notre cher époux, papa, grand-
papa et arrière-grand-papa

MONSIEUR JULES BUCHS

et nous sommes très touchés de la part que vous avez prise
à notre deuil.

Un merci tout particulier à tous ceux qui ont visité notre
cher disparu durant sa maladie.

De tout cœur, nous vous exprimons notre reconnaissance
et nos remerciements.

MADAME JULES BUCHS-AELLEN
SES ENFANTS, PETITS-ENFANTS
ET ARRIÈRE-PETITS-FILS

14004

LE LOCLE

A vous tous qui par votre présence, vos messages de
réconfort, vos envois de fleurs ou vos dons, avez pris part
à son grand chagrin lors du décès de

MONSIEUR ALFRED JOLIQUIN

sa famille vous exprime sa profonde reconnaissance et ses
sincères remerciements.

14004

VILLERET

Tu as connu dans ton enfance le
travail et la souffrance.
Tu fus pour nous, la vie durant pour
notre bonheur, un vrai papa.
Si paradis il y a, la meilleure place
tu auras.
Au revoir cher papa et grand-papa.

Madame et Monsieur Antonio Piovesan-Berger et
leur fille Mara, à Villeret;

Monsieur et Madame Pierre Berger-Junod, leurs filles
Nathalie et Magali, à Villeret;

Madame Jeanne Ogi, à Villeret;

Monsieur et Madame René Berger-Houriet, leurs enfants
et petits-enfants, à Villeret;

Madame Lina Gatschet-Berger, à Longeau, ses enfants
et petits-enfants, à Longeau et Péry;

Madame Marguerite Berger, à Saint-Imier;

Madame Marie Stetter, à Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de
faire part du décès de

Monsieur

Gottfried BERGER

leur cher papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle,
cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre
affection dans sa 78^e année.

VILLERET, le 26 février 1992.

L'incinération aura lieu sans cérémonie.

Le culte sera célébré au temple de Villeret, le lundi 2 mars
1992, à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20,
à Saint-Imier.

Domicile de la famille: Piovesan Antonio
rue Principale 26
2613 Villeret.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
CET AVIS EN TENANT LIEU.

COURTELARY

J'ai mis en Toi ma confiance,
montre-moi le chemin où je
dois marcher.
Ps. 143, v. 8

Monsieur et Madame Jacques Langel-Allori, à Bévillard,
leurs enfants Thierry et André;

Monsieur et Madame Paul Langel-Bösiger, à Courtelary,
leurs enfants Eric et Catherine;

Monsieur et Madame Gilbert Langel-Favre, à Courtelary,
leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Jean-Louis Langel-Huguenin
et famille, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Roland Ellenberger-Potterat
et famille, à Morges;

Monsieur et Madame Toni Strassmann-Ellenberger
et famille, à Bülach,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de
faire part du décès de

Monsieur

André LANGEL

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, frère,
beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur
tendre affection, dans sa 90^e année.

COURTELARY, le 25 février 1992.

Le culte sera célébré au temple de Courtelary, vendredi
28 février 1992, à 13 h 45.

Domicile de la famille: Tombet 31
2608 Courtelary.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt
peuvent penser au Service de soins à domicile de Courtelary,
ccp 25-9008-5.

Cet avis tient lieu de faire-part pour les personnes invo-
lontairement oubliées.

La famille de

Madame

Edmée DALCHER-HUMBERT

a le profond chagrin de faire part de son décès subit
survenu le mardi 25 février 1992.

Le culte aura lieu au Temple de Saint-Etienne à Prilly, à
13 h 30, le vendredi 28 février.

22-513311

Profondément touchée par les nombreux témoignages de
sympathie et d'affection reçus en ces jours de triste sépa-
ration et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la
famille de

MADAME ALICE VON ALLMEN-TISSOT

vous remercie très sincèrement de votre présence ou vos
messages et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive
reconnaissance.

NEUCHÂTEL, février 1992.



Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
31.183.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.



Jeudi 27 février 1992

L'Impartial

Suisse romande	France 1	Antenne 2	France 3	La Sept
<p>8.55 Les annonces de Lylia 9.00 TJ-flash 9.05 Top models (série) 9.25 A cœur ouvert (série) 9.50 Les annonces de Lylia 9.55 Vive les animaux Des bâtisseurs infatigables. 10.15 Patou l'épatant 11.15 Racines Le blue-jean ne fait pas le moine. 11.30 A bon entendeur 11.50 La famille des collines (série) 12.45 TJ-midi 13.15 La vendetta (série) 13.35 Dallas (série) 14.25 Le roi Mystère: la guillotine Téléfilm de P. Planchon, avec C. Bowen. 15.50 Maguy (série) 16.15 Arabesque (série) 17.00 Les Babibouchettes et le kangourou 17.05 L'île aux ours (série) 17.20 Cocotte minute (série) 17.45 Mac Gyver (série) 18.35 Top models (série) 19.00 Journal romand 19.15 Téléchance 19.30 TJ-soir 20.00 Météo</p>	<p>7.00 TF1 matin 7.20 Club Dorothée vacances 8.30 Téléshopping 9.00 Club Dorothée vacances 11.25 Jeopardy 11.55 Tournez... manège 12.30 Le juste prix 12.55 A vrai dire 13.00 Journal 13.30 Météo - La Bourse 13.35 Les feux de l'amour (feuilleton) 14.30 Côte ouest (série) 15.25 Remington Steele (série) 16.15 Tribunal (série) 16.45 Club Dorothée 17.35 Les professionnels (série) 18.25 Une famille en or 18.50 Santa Barbara (feuilleton) 19.20 La roue de la fortune 19.50 Tirage du tac-o-tac 20.00 Journal 20.32 Tiercé-quarté+ quinté+ Météo - Trafic infos Loto sportif - Tapis vert 20.50 Changement de programme Non communiqué</p>	<p>6.05 Falcon Crest (feuilleton) 6.30 Télématin 8.30 Amourusement vôtre (feuilleton) 9.00 Top models (série) 9.25 Tiny Toons 9.50 Pince-moi, je rêve 11.05 Dessinez, c'est gagné jeuniors 11.30 Motus 12.00 Pyramide 12.30 Les mariés de l'A2 13.00 Journal - Météo 13.45 Les enquêtes du commissaire Maigret 15.15 Tiercé en direct de Vincennes 15.30 Aventurier dans la jungle (série) 16.25 Des chiffres et des lettres 16.45 Vos droits au quotidien 17.00 Giga 18.05 L'homme qui tombe à pic (série) 19.00 Flic à tout faire (série) 19.25 La caméra indiscreète 20.00 Journal 20.35 Journal du trot - Météo 20.50 Envoyé spécial L'affaire Touvier.</p>	<p>8.00 Les vacances de M. Lulo 9.30 Continentales 10.30 Parole d'école 11.00 Espace francophone 11.53 L'homme du jour 12.00 Les titres de l'actualité 13.00 Sport 3 images 13.40 La grande aventure de James Onedin (feuilleton) 14.30 Les vacances de M. Lulo 15.30 La grande vallée (série) 16.25 Zapper n'est pas jouer 18.00 Une pêche d'enfer 18.30 Questions pour un champion 19.00 Le 19-20 de l'information 20.05 Un livre, un jour 20.10 La classe Avec le groupe Fortuna. 20.30 Spot INC</p>	<p>10.00 et 12.00 Cours d'anglais 16.30 Cent ans de jazz Documentaire réalisé par Claude Fléouter (1988 - 4 x 52'). 3. La révolution du bop. 17.30 The Steamie Téléfilm de Haldane Dun- can (1990 - 1 h 25). L'Ecosse - 1953 - La veille du Nouvel An. 19.00 Lignes de vie Série documentaire est-alle- mande réalisée par Winfried Junge (1961/1979 - 5x1 h). 4. Marie-Louise et Winfried 20.00 Histoire parallèle 131</p>
<p>A 20 h 10 Temps présent Cambodge: de Marx à Bouddha. Le Cambodge est-il enfin sorti de son cauchemar après vingt et un ans de souffrances? On peut l'espérer. Même s'il a fallu pour cela accepter de s'al- lier avec le diable, en l'occu- rence les Khmers rouges.</p>	<p>A 22 h 25 Spécial sports boxe Championnat d'Europe des Poids Lourds légers Akim Tafer (France) contre Dennis Andries (Angleterre) Akim Tafer, champion de France depuis deux ans, dis- pute son premier championnat d'Europe contre Dennis An- dries, ex-champion du monde des mi-lourds, l'un des plus spectaculaires boxeurs en acti- vité.</p>	<p>A 21 h 50 Le toubib Film de Pierre Granier-De- ferre (1979), avec Alain De- lon, Véronique Jannot, Ber- nard Giraudeau. A 40 ans, Jean-Marie Despreé a déjà derrière lui un passé de chirurgien célèbre. Muré en lui-même à la suite d'une crise affective provoquée par le dé- part de sa femme, il dirige une annexe chirurgicale de la Croix-Rouge, dans une région montagneuse isolée, au cœur de l'Europe.</p>	<p>A 20 h 45 L'homme des hautes plaines Film de Clint Eastwood (1973), avec Clint Eastwood, Verna Bloom, Marianna Hill. Vers 1870. Un étranger arrive à Lago, petite ville du sud- ouest des Etats-Unis. Il abat sans sourciller trois hommes qui l'avaient provoqué. Durée: 100 minutes.</p>	<p>A 21 h Megamix Magazine musical de Martin Meissonnier.</p> <p>22.00 Avis de tempête Emission de Sylvie Jézéquel et Alain Charoy (1991 - 55'). Portrait: Dom/Tom sur Seine. Dossiers: sport plaisir Le canoë-kayak. Mode d'emplois Les métiers sociaux-cultu- rels. Les cours particuliers de Ro- land la Science Les préservatifs. 22.55 Dix anges Réalisation: Dominique Bagouet et Charles Picq (1988 - 32') d'après la choré- graphie de Dominique Ba- gouet et Alain Neddard. Musique: Beethoven, Pas- cal Dusapin. 23.30 Le salon de musique: Claude Helffer Documentaire réalisé par Jean Baronne (3 x 45'). Première partie. Un cours d'interprétation et de musique sur Beethoven et Boulez par Claude Helf- fer.</p>
<p>RADIO</p>	<p>France 1</p>	<p>Antenne 2</p>	<p>France 3</p>	<p>La Sept</p>
<p>6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.30 Bric-à-brac. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos. 7.15 Anniversaires. 7.30 Agenda. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 In- fos. 8.10 Revue presse. 8.30 Manif. 8.45 Naissances. 9.00 Arc-en-ciel. 9.15 Sélec- tion TV. 9.30 Bric-à-brac. 10.00 Infos. 10.15 Jeu. 10.30 Les animaux & nous. 11.30 Sans blague. 11.45 Jeu. 12.00 Pêche melba. 12.10 Agenda. 12.15 Infos RTN-2001. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dé- dicaces. 14.00 Bric-à-brac. 14.30 Jeu. 15.00 Infos SSR. 16.00 Hit-parade. 16.30 Agenda. 17.00 et 18.00 Infos SSR. 18.20 Pyjama vole. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Que reste-t-il de nos amours? 19.30 Mag. des églises. 20.00 Au gré des vents ou sports. 23.00 Le César's. 24.00 Relais SSR.</p>	<p>A 20 h 10 Temps présent Cambodge: de Marx à Bouddha. Le Cambodge est-il enfin sorti de son cauchemar après vingt et un ans de souffrances? On peut l'espérer. Même s'il a fallu pour cela accepter de s'al- lier avec le diable, en l'occu- rence les Khmers rouges.</p>	<p>A 21 h 50 Le toubib Film de Pierre Granier-De- ferre (1979), avec Alain De- lon, Véronique Jannot, Ber- nard Giraudeau. A 40 ans, Jean-Marie Despreé a déjà derrière lui un passé de chirurgien célèbre. Muré en lui-même à la suite d'une crise affective provoquée par le dé- part de sa femme, il dirige une annexe chirurgicale de la Croix-Rouge, dans une région montagneuse isolée, au cœur de l'Europe.</p>	<p>A 20 h 45 L'homme des hautes plaines Film de Clint Eastwood (1973), avec Clint Eastwood, Verna Bloom, Marianna Hill. Vers 1870. Un étranger arrive à Lago, petite ville du sud- ouest des Etats-Unis. Il abat sans sourciller trois hommes qui l'avaient provoqué. Durée: 100 minutes.</p>	<p>A 21 h Megamix Magazine musical de Martin Meissonnier.</p>
<p>RADIO</p>	<p>France 1</p>	<p>Antenne 2</p>	<p>France 3</p>	<p>La Sept</p>
<p>6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.30 Bric-à-brac. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos. 7.15 Anniversaires. 7.30 Agenda. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 In- fos. 8.10 Revue presse. 8.30 Manif. 8.45 Naissances. 9.00 Arc-en-ciel. 9.15 Sélec- tion TV. 9.30 Bric-à-brac. 10.00 Infos. 10.15 Jeu. 10.30 Les animaux & nous. 11.30 Sans blague. 11.45 Jeu. 12.00 Pêche melba. 12.10 Agenda. 12.15 Infos RTN-2001. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dé- dicaces. 14.00 Bric-à-brac. 14.30 Jeu. 15.00 Infos SSR. 16.00 Hit-parade. 16.30 Agenda. 17.00 et 18.00 Infos SSR. 18.20 Pyjama vole. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Que reste-t-il de nos amours? 19.30 Mag. des églises. 20.00 Au gré des vents ou sports. 23.00 Le César's. 24.00 Relais SSR.</p>	<p>A 20 h 10 Temps présent Cambodge: de Marx à Bouddha. Le Cambodge est-il enfin sorti de son cauchemar après vingt et un ans de souffrances? On peut l'espérer. Même s'il a fallu pour cela accepter de s'al- lier avec le diable, en l'occu- rence les Khmers rouges.</p>	<p>A 21 h 50 Le toubib Film de Pierre Granier-De- ferre (1979), avec Alain De- lon, Véronique Jannot, Ber- nard Giraudeau. A 40 ans, Jean-Marie Despreé a déjà derrière lui un passé de chirurgien célèbre. Muré en lui-même à la suite d'une crise affective provoquée par le dé- part de sa femme, il dirige une annexe chirurgicale de la Croix-Rouge, dans une région montagneuse isolée, au cœur de l'Europe.</p>	<p>A 20 h 45 L'homme des hautes plaines Film de Clint Eastwood (1973), avec Clint Eastwood, Verna Bloom, Marianna Hill. Vers 1870. Un étranger arrive à Lago, petite ville du sud- ouest des Etats-Unis. Il abat sans sourciller trois hommes qui l'avaient provoqué. Durée: 100 minutes.</p>	<p>A 21 h Megamix Magazine musical de Martin Meissonnier.</p>
<p>RADIO</p>	<p>France 1</p>	<p>Antenne 2</p>	<p>France 3</p>	<p>La Sept</p>

Sus au mat à quatre temps

Pour cette 200e chronique - (notre première rubrique parut le 26 septembre 1989 sur une facétie de Bobby Fischer) - quatre diagrammes tirés de la pratique récente vous invitent à réchauffer vos mémoires, afin de trouver les coups, parfois difficiles certes, qui ont généré de magnifiques attaques de mat. Les thèmes en sont différents, mais le résultat escompté est toujours au rendez-vous, pour votre plus grand plaisir, nous l'espérons. A vos échiquiers, et bonne «gamberge»!

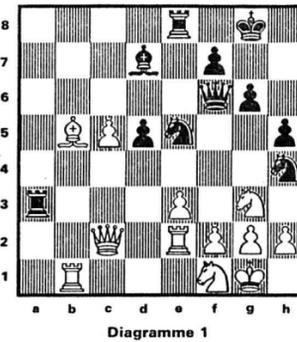


Diagramme 1

Partie Andruet-Spasky, Coblenze 1988

Les Noirs jouent et provoquent l'abandon adverse immédiat. Comment et pourquoi?

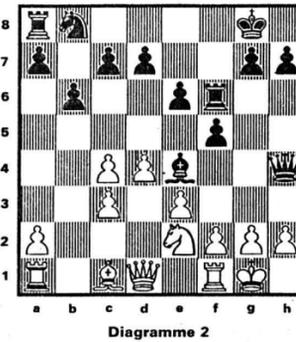


Diagramme 2

Partie Bareev-Zsinka, Naestved 1988

Les Noirs au trait assomment leur adversaire qui abandonne sur le champ. Le gain est obtenu en cinq coups au maximum. O'auriez-vous joué?

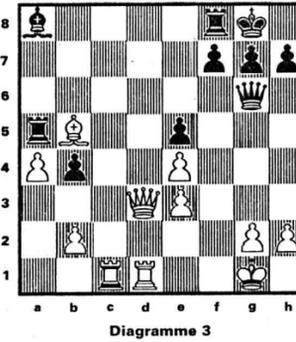


Diagramme 3

Partie Drouven-Greenfeld, Groningue 1988

La faiblesse de la huitième rangée inspire les Blancs au trait, qui contraignent les Noirs à l'abandon le coup suivant. Audace autorisée.

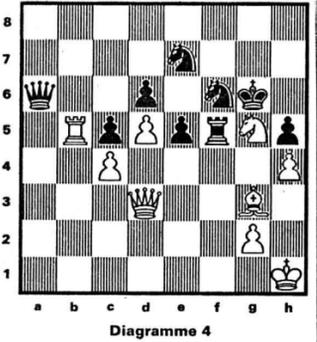


Diagramme 4

Partie Kaabi-Lanka, Tunisie 1988

Les Noirs au trait trouvent un coup proprement stupéfiant et matent leur adversaire en sept coups forcés. Que faut-il jouer?

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22) 20 h 30, Europa (de L. von Trier, avec B. Sukova) V.O. s/t. fr., 16 ans.
- CORSO (p 23 28 88) 18 h 45, 21 h, Le dernier Samaritain (de T. Scott avec Bruce Willis), 16 ans.
- EDEN (p 23 13 79) 16 h, 18 h 30, 20 h 45, Lucky Luke (de et avec Terrence Hill), pour tous.
- PLAZA (p 23 19 55) 16 h, 18 h 30, 20 h 45, L'amant (de J.-J. Annaud avec Jane March, T. Leung), 16 ans (son dolby stéréo).
- SCALA (p 23 19 18) 16 h, 20 h, JFK (d'O. Stone, avec K. Costner), 12 ans; 14 h 15, Fievel et le nouveau monde (dessin animé de S. Spielberg) pour tous.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Le bal des casse-pieds (d'Yves Robert avec J. Rochefort), pour tous.
- APOLLO 2 15 h, 17 h 45, 20 h 30, L'amant (de J.-J. Annaud), 16 ans.
- APOLLO 3 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Le dernier samaritain (de Tony Scott, avec B. Willis et D. Wayans) 16 ans.
- ARCADES 15 h, 20 h, JFK (d'O. Stone), 12 ans.
- BIO 15 h, 18 h, 20 h 30, V.O. s/t fr. all., Talons aiguilles (de P. Almodovar, avec V. Abril), 16 ans.
- PALACE 16 h, 20 h 30, La mort de Freddy, le dernier cauchemar (de R. Talar, avec J. Depp), 16 ans.
- REX 15 h, 18 h, 20 h 30, Billy Bathgate (de R. Benton, avec D. Hoffman), 16 ans.
- STUDIO 15 h, 18 h, 20 h 30, Frankie et Johnny (de G. Marshall, avec Al Pacino et Michelle Pfeiffer), 12 ans.

COUVET

- COLISÉE relâche.

SAINT-IMIÉ

- ESPACE NOIR 20 h, Le pas suspendu de la cigogne (de T. Angelopoulos).

LE NOIRMONT

- CINÉLUCARNE relâche.

LES BREULEUX

- LUX relâche.

TRAMELAN

- CINÉMATOGRAFIE relâche.



Dixième concert de l'abonnement

Duo piano violon

Le célèbre violoniste Shlomo Mintz donnera un récital à la Salle de Musique de La Chaux-de-Fonds, accompagné par le pianiste Itamar Golan. Au programme, les sonates K. 376 de Mozart, op. 47 («Kreutzer») de Beethoven et op. 121 de Schumann.

Pendant l'été de 1781, Mozart composa quatre sonates pour piano et violon, qu'il publia sous le numéro d'Opus 2 en novembre. La sonate en Fa majeur est la première des quatre et elle est très révélatrice de ce que veut Mozart à son arrivée à Vienne: conquérir le public, plaire, par l'entrain, la légèreté, la liberté joyeuse de sa musique; mais aussi, disons-le, par une certaine facilité galante, à laquelle le public viennois ne comprendra pas qu'il tourne le dos, par la suite, le plus souvent possible. Telle qu'elle est, cette sonate est très plaisante, avec sa joie de vivre et son enjouement.

Commencée en 1803, la sonate op. 47 de Beethoven fut publiée en 1805, avec la dédicace «Al suo amico R. Kreutzer». Beethoven avait rencontré le célèbre violoniste français à Vienne, chez l'ambassadeur Bernadotte, à une époque où il son-

geait à s'installer à Paris. Il semble que Kreutzer ait toujours refusé de jouer en public cette sonate, qui lui semblait «inintelligible», et que d'ailleurs certains critiques viennois jugèrent très sévèrement. Elle est maintenant l'une des plus souvent jouées de toutes celles que Beethoven composa. Elle est conçue, selon les dires du compositeur lui-même, comme un concerto, où les deux instruments non seulement sont sur un pied d'égalité, mais semblent se défier et s'affronter.

TROUBLE PROFOND

Même dans ses périodes de stabilité, Schumann est l'homme des contrastes. On a pourtant l'impression qu'il ne s'agit pas, chez lui, d'une expression esthétique délibérée, mais bien plutôt d'un trouble profond de la personnalité. Ce fascinant jeu de masques, dont il avait trouvé le modèle chez Hoffmann, et qu'il illustrait lui-même en se représentant tantôt comme le dynamique Florestan, tantôt sous la figure du tendre Eusebius, se retrouve dans beaucoup de ses œuvres, et entre autres dans ses deux sonates de 1851, composées dans la fièvre en quelques jours de septembre et d'octobre,

alors pourtant que sa situation professionnelle semble bonne, et que ses troubles nerveux lui laissent quelque répit. Ce qu'illustre bien la sonate op. 121, c'est la parfaite maîtrise formelle qui permet à Schumann d'endiguer, voire de transcender, l'instabilité des sentiments exprimés.

M. R.-T.

● La Chaux-de-Fonds
Salle de Musique
Vendredi 28 février à 20 h 15

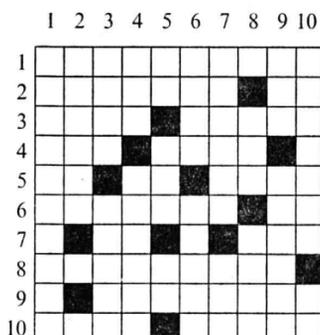


Shlomo Mintz

Le violoniste sera accompagné du pianiste Itamar Golan. (sp/Patricia Canino)

MOTS CROISÉS

No 219



Horizontalement: 1. Artiste. 2. Apprendre. - Souple sans sole. 3. Attachée. - Bobine mobile de poignée. 4. Blonde anglaise. - Femme d'un raja. 5. Négation. - Sous-sol. - Boutique d'un boucher. 6. Danse hongroise. - La note du chef. 7. Sous-mi. - Monnaie asiatique. 8. Tiennent des commerces de livres. 9. Revendiquer. 10. Ils sont agréables dans la ville qu'on lit ici en sens inverse. - Allonge.

Verticalement: 1. Tristesse. 2. Qui rendent services. 3. Transpiration. - Il a ses racines. 4. Poisson rouge. - Ils sont parfois jumeaux. 5. Adverbe de lieu. - Radeau, sans «eau». - Actinium. 6. Sur la Saale. - Leste. 7. Instruments chirurgicaux. - Visiteur des égouts. 8. Dieu populaire. - A moitié. 9. Aucun. - Mettre au diamètre exact. 10. Petit poisson de mer. - Ile de l'océan Atlantique.

Solution No 218

Horizontalement: 1. Tacot. - Est. 2. Imaginant. 3. Serre. - Ides. 4. Supérieure. 5. Été. - Su. - Reg. 6. Rets. - Lia. 7. Artère. - Nié. 8. En. - Suçon. 9. Doses. - Sent. 10. Es. - Stress. **Verticalement:** 1. Tisserande. 2. Ameuter. - Os. 3. Carpettes. 4. Ogre. - Sènès. 5. Tiers. - St. 6. Sn. - Iules. 7. Aïe. - Usé. 8. Endurances. 9. Stères. - Ions. 10. Segment.

TV-À-PROPOS

Cambodge: de Marx à Bouddha

Les responsables d'«Envoyé spécial», l'émission de grande information d'A2 (jeudis soirs un peu avant 21 h.) reconnaissent leur «dette» à l'égard des modèles de la BBC, de la RTBF, de la TSR (Temps présent), pour l'esprit d'honnêteté rigueur de l'information. Peut-être envient-ils «TP» de pouvoir proposer des «cinquante minutes» sur un seul sujet, tel «L'affaire Touvier» (ce soir à 20 h 50), déjà présenté par la TSR. Et il semble qu'Hervé Bourges, le patron d'A2 et FR3, donne à ses collaborateurs des consignes de qualité sans avoir l'œil fixé sur l'audimat... service public oblige!

«TP» doit tenir compte de cette concurrence, plus tout à fait nouvelle, mais qui s'affirme meilleure de mois en mois, avec des sujets parfois courts, tel cet étonnant document consacré la semaine dernière aux écoles d'Albanie mises à sac par des adultes «vengeurs», au grand dam des enfants déscolarisés.

Le moment est peut-être venu, à «TP», de se poser le problème de la durée de documents qui ne doivent pas forcément toujours atteindre les fameuses «cinquante minutes». Car la formule commence, ou bien de s'essouffler, ou bien de laisser, malgré de bons audimatés qui sont en corrélation avec le degré d'émotion plus que la rigueur de l'information.

Mais du «Temps présent» de

Gérard Mury, journaliste, élément fort de l'équipe, et Gilles Pache, réalisateur, on peut dire qu'il est de forme «classique», dans la grande lignée des «TP» proposés par une bonne équipe sortie de nos frontières.

On part donc des récents accords de Paris qui, sous l'égide du revenant - une fois de plus - Norodom Sihanouk, ont mis en place un gouvernement comprenant toutes les familles politiques du Cambodge, y compris les Khmers rouges de sinistre mémoire. Après un rappel de l'histoire récente, on trace le portrait de «monseigneur», le «père» protecteur, habile et rusé de son peuple. On se rend dans une région encore dominée par les Khmers qui mettent à sac les rizières des paysans une fois encore brimés. Et l'on observe ce qui se passe dans la capitale devenue «gourmande», où l'argent rongé par l'inflation est parfois remplacé par l'or dans les tractations du marché noir, où le bouddhisme reprend la place hier occupée par le marxisme.

Voici un «Temps présent» parfaitement bétonné, donc rigoureux, informatif mais sans surprise, bien fait. Trop bien fait; trop «classique»? Fidèle de «TP», je sens poindre des doutes sur la forme et la formule... Freddy LANDRY

● Temps présent / TSR, ce soir à 20 h 10 / reprise samedi 29 février à 16 h.



Le prince Sihanouk

Son retour marque la fin d'un cauchemar de 21 ans. (RTSR)

Premier Salon solaire suisse à Berne

Energie solaire: ombres et lumière

Il y a quelques dizaines d'années que l'homme s'intéresse sérieusement à l'utilisation de l'énergie solaire. A l'origine réservées aux applications spatiales, les technologies du solaire sont prêtes à coloniser très largement notre quotidien. Ce dont ont pu se convaincre les visiteurs du premier Salon solaire suisse (de fait allemand...) qui s'est tenu du 20 au 23 février à Berne. Toutefois, subsiste encore le problème de coûts relativement élevés...

Par
Jean-Luc RENCK



Derrière le look d'enfer...
Des connaissances qui concernent l'avenir de l'humanité tout entière

Le soleil constitue une formidable source d'énergie domestiquée de longue date par certaines bactéries. Pouvoir que ces minuscules organismes ont, par la suite, perpétué à l'intérieur de ces utilisateurs accomplis d'énergie solaire que sont les végétaux. En effet, les chloroplastes contenus dans les parties vertes des plantes ne sont autres que les descendants de bactéries qui tiraient de la lumière du soleil l'énergie indispensable à l'élaboration de matières organiques (par le processus de la photosynthèse, dans lequel les grandes molécules de chlorophylle font office de capteurs).

Depuis peu, l'homme s'essaie lui aussi à l'utilisation de l'énergie portée par la lumière solaire en usant de technologies avancées. Ainsi, la source d'énergie qui a permis la «foisonnance» du monde vivant pourrait être bientôt garante de sa survie. On connaît en effet les problèmes qu'engendrent pour notre planète les énergies favorisées actuellement par l'espèce humaine, avec les émanations de gaz à effet de serre ou acidifiant les pluies, les résidus radioactifs...

PENSER GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT

La production d'électricité ou de chaleur à partir de l'énergie du soleil peut suivre deux voies. La production «centralisée» est une conception aujourd'hui classique. Constituant la plus grande centrale à panneaux photovoltaïques d'Europe, les installations toutes neuves de Mont-Soleil illustrent cette stratégie. Mais, s'appuyant sur la souplesse, la modularité des équipements solaires, une seconde stratégie se développe fortement: celle de la production énergétique à petite échelle (immeuble, usine, ferme, véhicule...). Une stratégie analogue somme toute à celle de l'arbre qui délègue à chaque feuille le

LES VÉHICULES EN VEDETTE

Depuis 1985, le Tour de Sol, la «Grande Boucle» helvétique pour véhicules solaires et électriques, nous a accoutumés au spectacle de petites voitures aux lignes futuristes. Plusieurs d'entre elles ont été rassemblées à l'occasion du Salon solaire, depuis le premier vainqueur du Tour qui, il y a sept ans, avait triomphé avec des pointes de 50 km/h jusqu'aux prototypes les plus récents, qui frôlent les 130

km/h avec une autonomie, pour les meilleurs, avoisinant les 400 km. Présente aussi, cette moto électrique conçue par un ingénieur bâlois et qui a atteint les 163 km/h. Le nouveau prototype dépasse les 200. Sans pétarades...

Le Tour de Sol est avant tout un laboratoire ambulatoire, permettant la confrontation de véhicules expérimentaux qui cachent sous les carénages les plus étranges des technologies de pointe. Donc coûteuses... Le prototype classé quatrième du Tour de Sol de l'an dernier figurait dans le stand des occasions: 40.000 francs...

Des véhicules de série, neufs, entrent toutefois dans des limites de prix plus accessibles. Pour donner un ordre d'idée, il en coûte aujourd'hui 4500 fr pour un scooter électrique, 13.000 fr pour un véhicule monoplace clos. Une somme à multiplier par deux environ pour un petit véhicule biplace. Pour ce qui est de l'équivalent électrique des automobiles classiques, il faut remarquer que les grands constructeurs, que ce soit Fiat, Renault ou Volkswagen n'étaient pas représentés à Berne. C'est à Genève, au prochain Salon de l'Auto (5-15

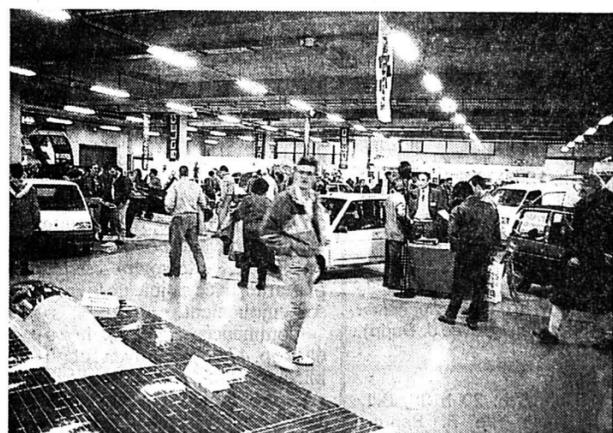
mars), que l'on pourra croiser la Golf électrique. A défaut de pouvoir se l'offrir: son prix pourrait être celui de trois petites biplaces... Présenté à Berne toutefois, un modèle Skoda quatre places, vendu au prix d'une biplace avec des performances similaires: vitesse de pointe de 80km/h, autonomie de 60 à 80 km, et une consommation de 27 à 30 kWh pour 100

km, équivalant au double de celle d'une biplace. Pourtant, le Genevois Max Schneider, l'un des rares Romands présents à ce salon, a renoncé à vendre des voitures pour se consacrer uniquement aux petites centrales et à l'habitat solaires. Il relève que des véhicules relativement bon marché ne sont possibles actuellement qu'en sacrifiant la qualité de certains composants. A commencer par la batterie dont le prix est évidemment proportionnel à la durée de vie. Une batterie payée 2000 fr tient une année. Il y a mieux, mais c'est plus cher...

SOLAIRES OU ÉLECTRIQUES?

Sachant que le kW produit via des panneaux photovoltaïques est trois à huit fois plus cher que le kW des compagnies d'électricité, on est tenté de conclure que les véhicules de série présentés à Berne sont dans l'usage bien moins solaires que «simple» électriques. Effectivement, comme nous l'a glissé un exposant, «il faut être idéaliste pour recharger sa voiture au solaire». M. Schneider souligne toutefois qu'il est moins «hérétique» de consommer de l'électricité pour un travail mécanique hautement rentable que pour la seule production de chaleur, par exemple pour le chauffage domestique. Chaleur que, précisément, des équipements permettent aujourd'hui de tirer à bon compte du rayonnement solaire sans conversion intermédiaire en électricité. Pour le chauffage de l'eau, des locaux...

L'usage plus large du solaire pour l'habitat souffre évidemment du coût encore relativement élevé du kW. Il est possible de faire plus qu'éclairer son jardin par des lampes solaires, mais pour brancher son ménage sur panneaux photovoltaïques, il en coûte 20.000 à 25.000 fr au minimum et 15 m² de surface. Progressivement, le stockage n'est plus indispensable, on peut aujourd'hui se brancher sur le réseau, revendre son électricité solaire en période de surplus, faire appel à celle du réseau en cas d'insuffisance...



Une première à Berne
Rassembler en une exposition l'ensemble des technologies liées au solaire (photos JRL)

Un mouvement à encourager absolument

Le 1er Salon solaire a permis à un large public de constater que les possibilités du solaire sont à portée de main, même si elles ne sont pas encore tout à fait à portée de bourse. Mais «les choses bougent», à n'en point douter, et c'est cet aspect qu'il faut retenir. Il y a une dynamique à soutenir...

«En 1973, il n'y avait au monde que quelques milliers de chauffe-eau solaires (...) et les photopiles restaient confinées aux coûteuses applications spatiales». Aujourd'hui, «cinq millions de Japonais prennent tous les matins leur douche à l'eau

chaude solaire, quinze mille maisons, aux Etats-Unis, s'alimentent en électricité grâce à des panneaux solaires»¹.

Le rendement des panneaux a augmenté de moitié dans les dix dernières années, alors que les prix étaient divisés par quatre. «Sur la base des résultats obtenus en laboratoire, il est prévisible qu'on parviendra à la fin du siècle à des rendements supérieurs de moitié à ceux d'aujourd'hui. Quant aux coûts, on s'attend à les voir divisés par trois ou cinq d'ici à l'an 2000»². Parallèlement, dans la décennie écoulée, les ampoules électri-

ques, par exemple, devenaient quatre fois plus efficaces. L'ensemble des appareils suivent aujourd'hui cette évolution: à performances égales ou supérieures, ils consomment beaucoup moins.

GARANTIES POUR L'AVENIR

Si le solaire peut devenir réalité chez nous, il sera nécessaire dans les pays en voie de développement. Il est en effet hors de question que ces pays s'équipent sur notre modèle qui soulève de nombreux problèmes. Pour ne prendre que cet exemple, «si la

Chine arrivait à un niveau de consommation d'énergie égal à celui des Etats-Unis, le total des émissions de dioxyde de carbone (à effet de serre) dans le monde serait multiplié par trois»³. Il y a largement là de quoi motiver les pays fortement industrialisés à favoriser le développement et l'utilisation à la fois du solaire et des autres énergies propres et renouvelables, telles pompes à chaleur, conversion des déchets végétaux en alcools utilisables comme carburant, petites unités éoliennes ou hydrauliques.

Il faudra également faciliter le

transfert vers le Sud de ces solutions, qui collent aux réalités d'un tiers monde aux surfaces et distances énormes bien mieux que la stratégie des giga-centrales, par ailleurs sources de multiples problèmes écologiques...
J.-L. R.

NOTES

¹ Benjamin Dessus, «Energies renouvelables: des progrès certains, des efforts à poursuivre», dans «L'Etat des Sciences et des Techniques», La Découverte, 1991; ² idem; ³ Jonathon Porritt, dans «Sauvons la Terre», Casterman, 1991.

DEMAIN: le capital

UNE FÊTE PRÉVUE À MONT-SOLEIL

C'est au 28 avril 1992 qu'ont été fixés l'inauguration et la mise en service officielle de la centrale solaire de Mont-Soleil. Deux journées portes-ouvertes se dérouleront le week end suivant, les 2 et 3 mai. Les visiteurs y trouveront de nombreuses attractions sur le thème, évidemment, du soleil.

Cette manifestation sera complétée par le premier Grand-Prix Mont-Soleil, une course pour véhicules solaires et électriques, dont le tracé devrait être une boucle Saint-Imier - Mont-Soleil - Renan à parcourir deux fois, l'arrivée se donnant au terme de la troisième ascension du Mont-Soleil.

Cette course pourrait par ailleurs donner lieu à un «combiné» avec le 6e Grand-Prix de Suisse de Formule E, qui aura lieu les 23 et 24 mai prochain à Emmen (LU).

TOUR DE SOL CUVÉE 1992

Course encore... Le Tour de Sol 92 se déroulera du 27 juin au 4 juillet prochains. Des véhicules de diverses catégories, des prototypes solaires aux électromobiles de série, s'élanceront pour un périple d'environ 600 km qui devrait relier Pforzheim à Saas-Fee en passant notamment par Bâle, Bienne et Lausanne.

«Course solaire la mieux cotée du monde» d'après ses organisateurs, le Tour de Sol se déroule chaque année depuis 1985, pour promouvoir «l'utilisation de l'énergie solaire et de véhicules, solaires ou électromobiles légers, conçus pour courtes distances et favorables à l'environnement».

ASSOCIÉ POUR LE SOLAIRE

La promotion de l'énergie solaire en Suisse est, on s'en doute, la préoccupation centrale de la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES). Celle-ci propose, outre une revue bilingue bimestrielle, des journées et des voyages d'études, des conseils et des informations par téléphone sur les questions liées à l'utilisation de l'énergie solaire. Pour s'affilier, s'adresser à la SSES, Belpstrasse 69, Postfach, 3000 Berne 14. La cotisation annuelle est de 60 francs.

INFORMATION

Nés de la volonté de l'Office fédéral de l'énergie et de plusieurs cantons, quatre centres Infosolar informent la population sur les questions d'énergie, en particulier les équipements solaires. L'un de ces centres se trouve à Colombier, au Centre de formation des métiers du bâtiment. On peut consulter par téléphone au 038/41.35.25. (jlr)

DES PAÏENS...

Le pays de Neuchâtel entre Romains et Germains page 3

L'héritage de l'Empire romain page 5

Lieux de culte et croyances page 7

Le cimetière mérovingien de Serrières-Les Battieux page 9

Les Carougets-Le Landeron: de la villa romaine au village du Haut Moyen Age page 10

...AUX INCROYANTS

Histoire d'une «déchristianisation» page 11

Sortons en-dehors du camp page 13

L'histoire du christianisme en Irak page 13

Les enjeux éthiques de la sécularisation page 15

Le christianisme dans un monde majeur page 17

La science au banc des coupables page 19

Le sens possible d'une foi chrétienne ouverte à notre temps page 20

Neuchâtel: des païens aux incroyants

Un monde en désarroi qui recherche de nouvelles valeurs: telle était l'Europe après la chute de l'Empire romain, la dévastation des grandes invasions et la peste.

La foi chrétienne installe des lieux de culte, modestes. La croyance en la résurrection fait lever une espérance salutaire dans un environnement opaque, dominé par la faim et la misère. Durant la seconde moitié du VIe siècle, la peste a fauché la moitié des habitants qui vivent dans les ruines de l'empire...

C'est ce temps que nous évoquons dans ce sixième numéro spécial du 1er Mars, consacré à notre Histoire neuchâteloise, malheureusement très pauvre en vestiges de cette époque qui ne nous répond qu'avec les armes et les bijoux exhumés des tombes.

Après ce premier cahier consacré à l'archéologie, les théologiens protestants font une réflexion sur l'état actuel du christianisme.

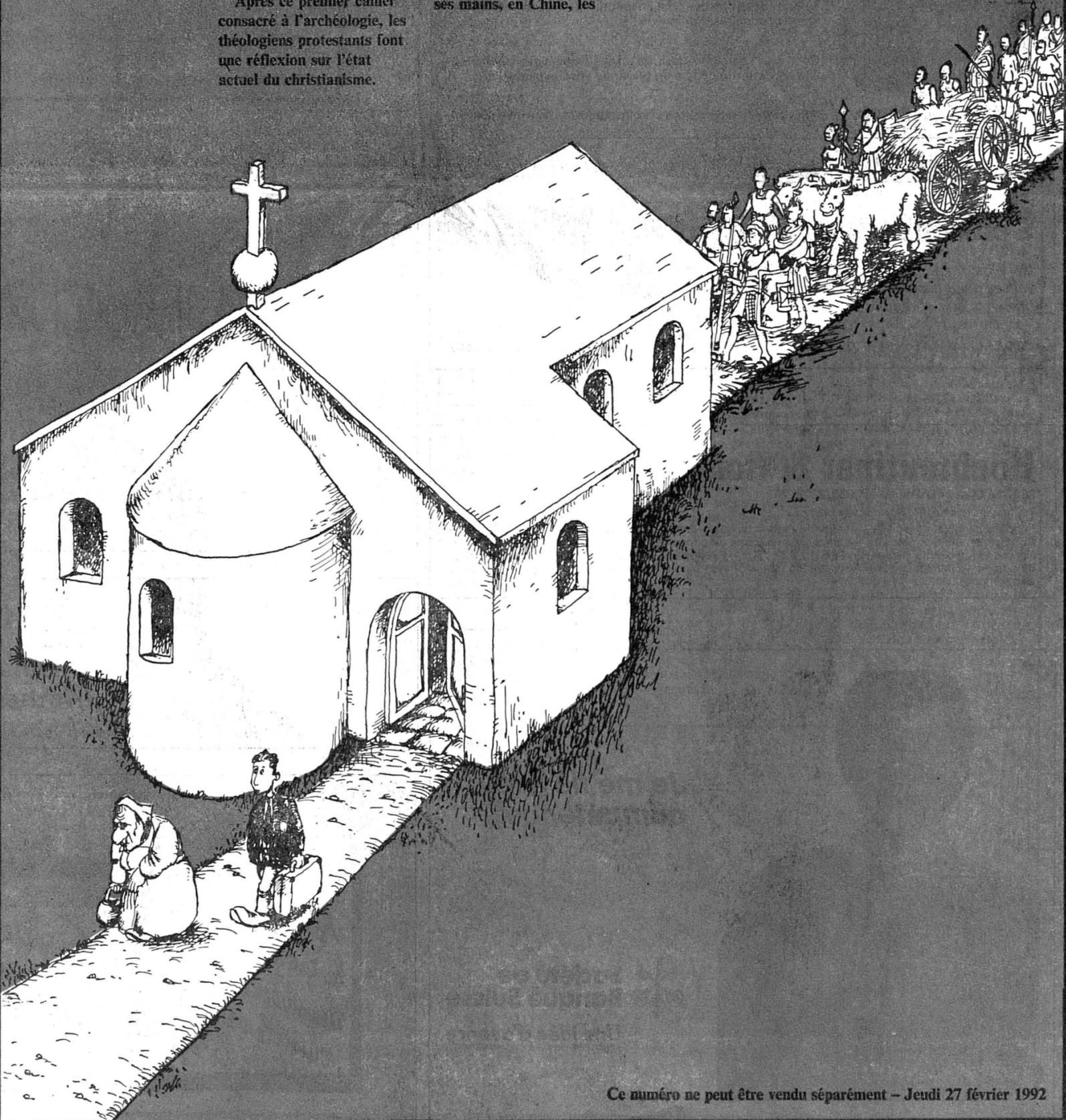
Ce choix n'est pas fortuit... à la suite de l'évocation de la chute de l'Empire romain, des invasions et du grand brassage de populations que connut l'Europe durant le Haut Moyen Age. On peut humer des similitudes avec les interrogations de notre temps!

Pendant qu'Alric met Rome à sac, en 410, que déferlent les Vandales, les Goths, Wisigoths et autres Huns, d'Italie au Portugal, fleurissent les mathématiques en Inde. On y invente le zéro, l'usage des nombres négatifs se répand en Orient, l'arabe va devenir la langue universelle des marchands et des savants, des rives du Guadalquivir aux confins de la mer du Japon. Au VIIe siècle, alors que la majeure partie de l'Europe se désaltère dans le creux de ses mains, en Chine, les

Song boivent le thé dans des coupes de porcelaine et lisent l'heure sur le cadran d'une gigantesque clepsydre comportant un système d'échappement rudimentaire à chaînes, mais échappement tout de même! En Arabie, Mahomet commence à dicter le Coran, en 625, et en Inde, Brahmagoupta découvre une solution générale aux équations indéterminées linéaires.

La culture, la science et la connaissance, alors, étaient en Orient. On l'a oublié. On ne s'est jamais empressé de nous l'apprendre à l'école. Le rappel n'est pas inutile alors que vous allez feuilleter les siècles des Barbares...

Gil BAILLOD



DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Douillot
Gurtner
Roulet



☎ 039/28 47 72

DEPUIS
1837

4 noms, 1 idéal: la qualité

132-12455



Guilloid Gunther SA

Manufacture de boîtes de montres

Rue du Doubs 83, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 47 55, fax 039/23 98 26

DEPUIS
1866

132-12575



57, av. Léopold-Robert

Héritier d'une tradition de bijoutier-
orfèvre-horloger datant de 1868,

Mayer-Stehlin vous offre l'harmonie du choix de ses bijoux,
montres et pièces d'orfèvrerie.

Quel que soit votre désir, le cadeau que vous souhaitez,
Mayer-Stehlin se fera un plaisir de vous le présenter.

Vous serez bien conseillés et votre confiance sera bien placée!

DEPUIS
1868

132-12398

Schweizer & Schoepf SA

Gainerie, maroquinerie, fabrication de coffrets et d'écrins bois,
valises de collection, écrins de haut de gamme, bagagerie de luxe en cuir,
bracelets cuir et reptile.

2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 65 43

2400 Le Locle, ☎ 039/31 42 67

DEPUIS
1869

132-12294

Hochreutiner & Robert SA

2301 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 10 74

Traitement des déchets de métaux précieux

Fonderie de métaux précieux - Or apprêté - Fils et plaques - Sels d'or, d'argent, de platine et palladium -
Contacts en métaux précieux - Bimétaux sous forme de contacts, bandes et tubes - Couples thermo-
électriques en platine, platine rhodié 6, 10, 13 et 30% - Brasures d'argent - Thermomètres à résistance
de platine - Thermosondes - Appareils de laboratoire en platine - Différents alliages pour l'industrie
électronique.

DEPUIS
1872

132-12775



**Je me fie à leur
compétence.**



**Société de
Banque Suisse**

Une idée d'avance

DEPUIS
1872

132-12403

L'Impartial

DEPUIS
1881

En 1880, le 27 décembre était un lundi. Ce lundi-là, Alexandre Courvoisier faisait distribuer à La
Chaux-de-Fonds le numéro spécimen d'un nouveau journal: L'Impartial.

L'aventure a débuté samedi 1er janvier 1881, la voici dans sa cent-douzième année.

Pour nous elle recommence tous les matins, à l'enseigne de la ligne tracée par les premiers éditeurs
de 1880: «Jusqu'à ce jour, la population de La Chaux-de-Fonds n'avait pas un journal qui lui
appartient réellement et nous pensons répondre aux vœux qui nous ont été exprimés par un grand
nombre des habitants de notre cité industrielle en fondant L'Impartial qui, comme son titre l'indi-
que suffisamment, restera complètement étranger aux luttes des partis.»

Journal de la cité, puis des Montagnes, le quotidien est aujourd'hui largement distribué le long de
l'arc horloger, de Bâle à Genève et s'étend rapidement sur le Littoral.

Il assure, dans les bons comme dans les mauvais jours, sa vocation d'être la voix d'une région, de
ses joies, de ses passions et de ses légitimes aspirations.

GÉRANCE

CHARLES BERSET

La Chaux-de-Fonds

Jardinière 87



L'immobilier avec un visage et une tradition depuis plus de 100 ans

470-119

DEPUIS
1890

SERVICES INDUSTRIELS

VOTRE PARTENAIRE POUR
TOUTES VOS INSTALLATIONS

EAU & GAZ

Bureau d'études

039/276 711

ÉLECTRICITÉ

TÉLÉPHONE, Concession B

Bureau d'études

039/276 671

VOTRE SPÉCIALISTE EN APPAREILS MÉNAGERS
ET LUSTRERIE

Collège 31d - MAGASIN DE VENTE - 039/276 691

DEPUIS
1890

132-12393



PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds

Place du Marché

Tél. 039/210 410

Neuchâtel

Rue de la Treille 9

Tél. 038/25 42 25

Le Locle

Rue du Pont 8

Tél. 039/31 14 42

*Depuis plus de 100 ans
au service de la presse et des annonceurs*

132-12536

Confiserie - Tea-room

Mirabeau

Rue Neuve 7, ☎ 039/28 79 50

4 noms: depuis 98 ans à votre service!

Rikli

Kläui

Jéquier

Rothenbühler

DEPUIS
1894

132-12347

Meubles Leitenberg
Grenier 14 - La Chaux-de-Fonds - 039 23 30 47
Le bonheur... ça se meuble!

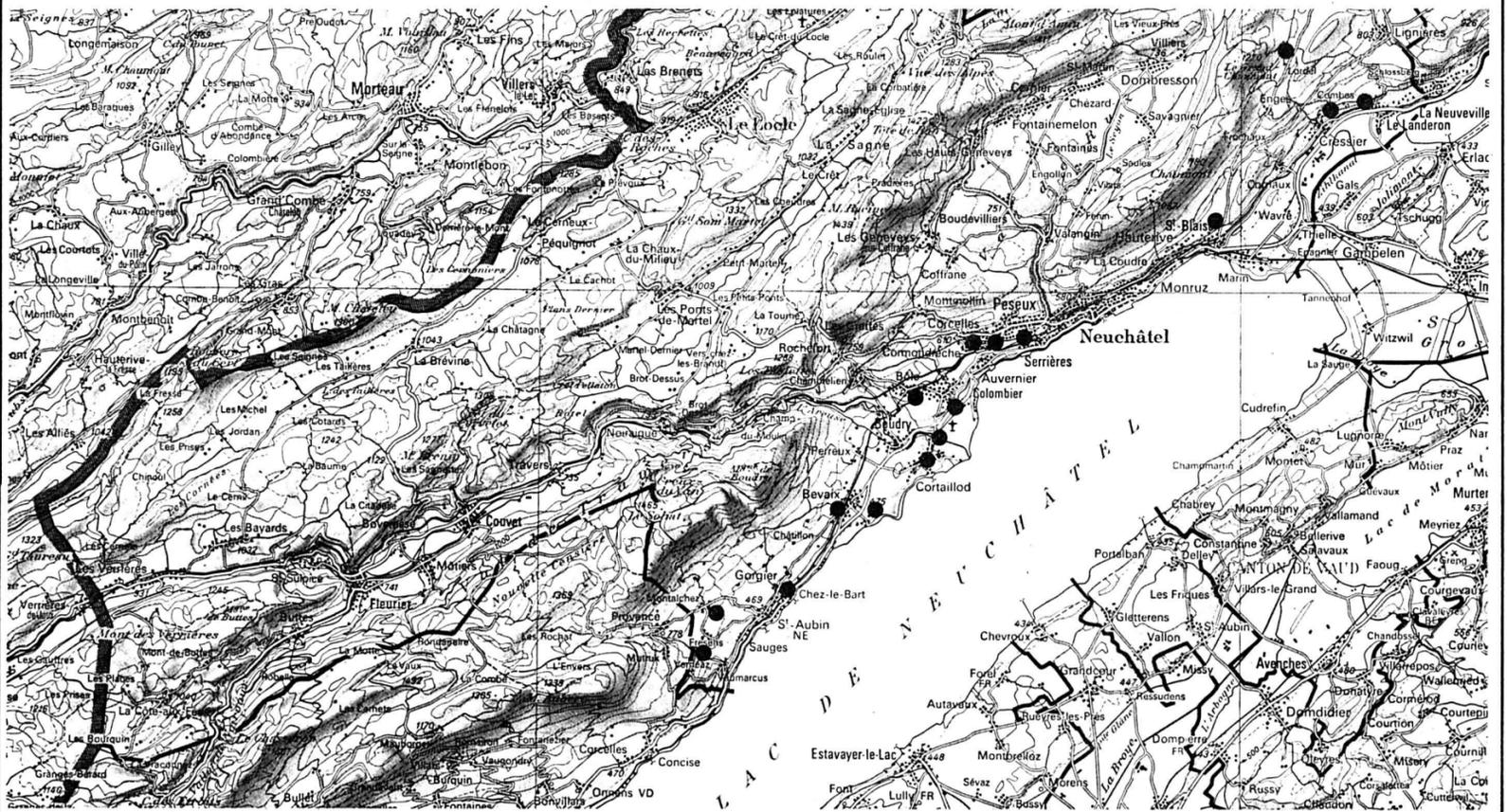
*1895
la qualité, les prix
avantageux, la confiance de sa
clientèle ont fait de cette entreprise
la réputation d'une maison
sérieuse*

DEPUIS
1895

132-12218

Le pays de Neuchâtel entre Romains et Germains

Par Michel EGLOFF, professeur à l'Université, conservateur du Musée cantonal d'archéologie



● Nécropoles mérovingiennes

Il est un moment de l'histoire neuchâteloise qui, bien que proche de l'époque contemporaine, s'avère aussi peu connu que les «ténèbres de la préhistoire»: ce sont les siècles qui succédèrent à l'ébranlement de l'Empire romain et virent apparaître premiers villages, premières églises.

Du Ve au VIIe siècle, en effet, les sources documentaires dont dispose le pays de Neuchâtel se bornent à des sépultures. Aucun texte, aucune inscription, quasiment aucune habitation ne vient égayer ce funèbre bilan; les agglomérations (sauf les structures en fosses du Landeron-les-Carougets) se dérobent à notre curiosité du fait de leur fragilité, de leur dangereuse proximité du soc des charnues ou de leur présence sous des localités habitées encore aujourd'hui.

UN CERTAIN TACT

Essayons d'imaginer ce que serait la reconstitution des mœurs contemporaines à partir des seuls cimetières qui, de surcroît, à l'heure actuelle, sont désaffectés au bout de quelques décennies. Heureusement, durant les «siècles barbares», un certain tact amena, d'une part, à ne pas violer le dernier repos de ses pré-

décesseurs; d'autre part, à munir parfois les défunts d'armes ou de bijoux. Ce sont donc des «musées enterrés» que représentent les nécropoles parvenues jusqu'à nous. Mais malgré les observations effectuées à partir de la situation topographique des tombes, de leur orientation, de leur forme, de leur mobilier, il est extrêmement difficile d'écrire ce chapitre d'histoire régionale - d'autant plus que, les récentes fouilles de Serrières-Les-Battieux mises à part, toutes les découvertes du XIXe et du début du XXe siècle eurent lieu dans des conditions déplorablement. Quelques informations empruntées à des sources extérieures au canton permettent de compléter le peu que nous savons.

CHRISTIANISATION PARTIELLE

Il est hors de doute qu'une partie au moins de la population occupant les villas romaines du pied du Jura et du Val-de-Ruz (on entend par «villa» une ferme accompagnée d'ateliers et d'une maison de maître) était déjà chrétienne au IVe siècle, peu après que l'empereur Constantin le Grand eut reconnu officiellement la religion nouvelle. Même en l'absence d'inscrip-

tions, chrismes ou symboles sans équivoque, il n'est pas possible d'admettre que les Gaulois romanisés et les colons venus d'Italie aient été christianisés à Avenches, Yverdon, Bienne, Sion, Genève (lieux de découverte d'émouvants vestiges paléochrétiens), et non pas à Colombier, Thielle ou Chézard.

COHABITATION

Aux Romains, descendants des Gallo-Romains, s'ajoutèrent les Francs, puis les Alamans, sans qu'il soit nécessaire d'imaginer l'arrivée de hordes belliqueuses ravageant tout sur leur passage. La mise en place de l'ordre nouveau s'accompagna, certes, d'exactions telles l'incendie du castrum d'Yverdon vers 470, mais aussi (et surtout) d'essais de cohabitation entre petits groupes, d'occupation de terroirs laissés à l'abandon.

Un délicat problème est posé par la frontière linguistique entre Alamans germanophones restés païens et Burgondes issus de la lointaine Scandinavie, qui succombèrent au charme du latin ainsi qu'aux vertus du christianisme. On sait que la zone de contact inter-ethnique se situait dans le Seeland, sans qu'il soit possible d'en préciser les fluctuations épisodiques vers le Jura

occidental. C'est dire l'importance de la région neuchâteloise, tiraillée entre deux tendances partiellement opposées.

SOMPTUEUX BIJOUX

Pour qui croirait légitime d'utiliser sans nuances le mot «barbares» en pensant aux successeurs des Gallo-Romains, qu'il suffise de se pencher un instant sur les vitrines du Musée cantonal d'archéologie consacrées à l'orfèvrerie mérovingienne. Rarement bijoux furent plus somptueux qu'en cette époque de huttes de torchis. Des plaques-boucles de ceinturons sont gravées de sillons, puis incrustées de fils de laiton ou d'argent; d'autres sont damassées, c'est-à-dire recouvertes de fils d'argent juxtaposés et martelés, où l'on découpa le décor qui apparaît en négatif. Mille fois répétées mais toujours changeantes, les thèmes préférés rappellent les plus beaux manuscrits irlandais: entrelacs, croix, rosettes, reptiles fabuleux... Ici ou là, on retrouve des motifs celtiques que l'occupation romaine n'avait pas effacés des mémoires.

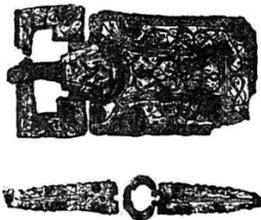
TOMBES MÉROVINGIENNES

Tels sont les objets les plus impressionnants livrés par les né-

cropoles du Haut Moyen Âge neuchâtelois. On connaît des tombes mérovingiennes (sous ce terme, on entend la première dynastie des rois francs, antérieures aux Carolingiens) dans 15 communes: Fresens, Montalchez, Gorgier, Bevaux, Cortailod, Areuse, Bôle, Colombier, Auvernier, Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel-Serrières, Saint-Blaise, Cressier, Enges, Le Landeron. Dans la mesure où on peut les dater, elles remontent au plus tôt à la fin du VIe, mais surtout au VIIe siècle. Rattachés à l'évêché de Lausanne, le littoral et l'Entre-deux-Lacs paraissent donc seuls habités, le long de la voie lacustre et terrestre reliant le territoire burgonde au bassin du Rhin.

Toutefois, il n'est pas exclu que le Val-de-Ruz livre à son tour des vestiges paléochrétiens - à Dombresson par exemple, dont le nom évoque Dom Brice, évêque de Tours décédé en 444. La christianisation du Jura sera l'œuvre des moines de l'abbaye de Luxeuil (Vosges), fondée par le moine irlandais Colomban. A partir du VIIe siècle, une chaîne de cloîtres seront autant de centres de défrichement, d'agriculture et de culture.

M. E.



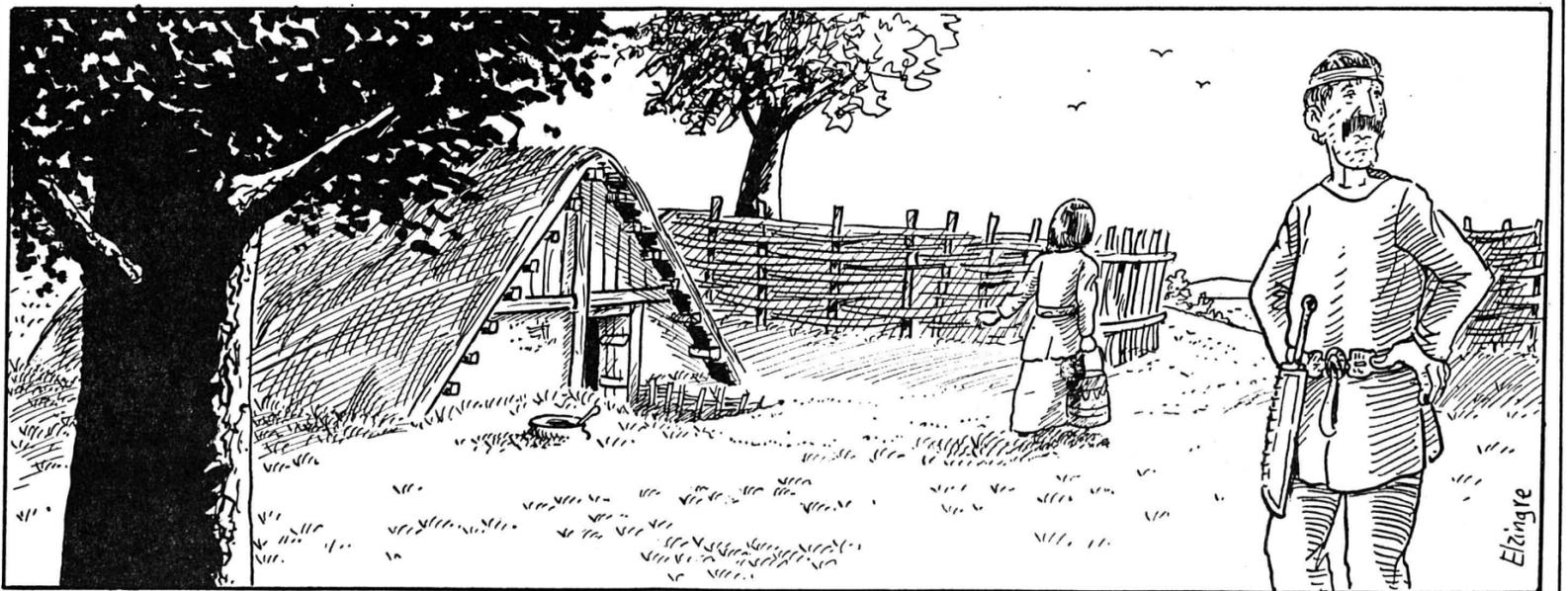
Plaques-boucles de ceinture en fer des Battieux (Neuchâtel-Serrières).



Fibule circulaire en argent et bronze. Nécropole de Bel-Air (Boudry-Areuse). Diamètre: 3,4 cm.



Plaque-boucle de ceinture en fer damasquiné. Nécropole de Bel-Air (Boudry-Areuse).



Elzingre

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

KELEK SA

DEPUIS
1896

Le grand spécialiste de la montre à complications: sa gamme s'étend de la montre grande complication chronographe ou jaquemarts à la montre dame calendrier jour, mois, lune, programmée 4 ans, en passant par les chronographes, chronographes automatiques, quantième perpétuel, et bien d'autres variantes.

132-12103

Schlée SA

DEPUIS
1902

Nous gravons, nous frappons et vendons depuis 1902.

Poinçons, numéroteurs, composteurs, ébauches de cadrans, ébauches de boîtes de montres, médailles et frappe sur métaux précieux.

☎ 039/28 46 02 ou 039/28 46 01 Repos 9 - 11 La Chaux-de-Fonds
132-12473

depuis trois générations

DEPUIS
1905

marcel le meublier de l'habitat
d'aujourd'hui... et demain
jacot
rue neuve 1
la chaux-de-fonds
039/28 25 51
formes nouvelles s.a.

132-12387

Maison de vente
par correspondance et
de vente directe connue
dans toute la Suisse, créée

DEPUIS
1906

en 1885 à Paris

en 1906 à La Chaux-de-Fonds

a toujours été et continue
d'être une entreprise
familiale

VAC

RENÉ JUNOD SA
Av. Léopold-Robert 115
VAC Ameublement
Rue des Crêtets 130
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

132-12072



A. GIRARD SA

Ferblanterie - Installations sanitaires - Ventilations
Chauffages

Rue des Fleurs 6 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 26 91

DEPUIS
1912
et 1988

132-12777



Constructions et rénovations,
c'est notre affaire!

tarditi+cie

Entreprise de maçonnerie

Fritz-Courvoisier 95
☎ 039/28 50 52
132-504128

DEPUIS
1912

info+uisse

Information Horlogère et Industrielle

Renseignements commerciaux et financiers
Service juridique et recouvrements
Protection de la propriété industrielle

Depuis plus de 75 ans au service de l'industrie et du commerce,
en Suisse et à l'étranger

42, avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 17 56
470-352

DEPUIS
1913

PARFUMERIE:

TOUTES LES GRANDES MARQUES, PRODUITS DE BEAUTÉ, PARFUMS

ACCESSOIRES SIGNÉS:

FOULARD - LUNETTES - CRAVATES - MAROQUINERIE - PARAPLUIES - BIJOUX

BOUTIQUE:

CUIR - BOIS - ÉTAİN - PORCELAINE - CRISTAUX

INSTITUT DE BEAUTÉ: 2 ESTHÉTICIENNES

SOIN COMPLET DU VISAGE ET DU CORPS - MASSAGE ESTHÉTIQUE

ÉPILATION: TECHNIQUE EXCLUSIVE - DÉPILATRON - CENTRE VALMONT - MARIA

GALLAND - HYDRADERMIE RENÉ GUINOT - MANUCURE - BEAUTÉ DES PIEDS

NOUVEAU: l'endermologie

Nouveau: carte de fidélité



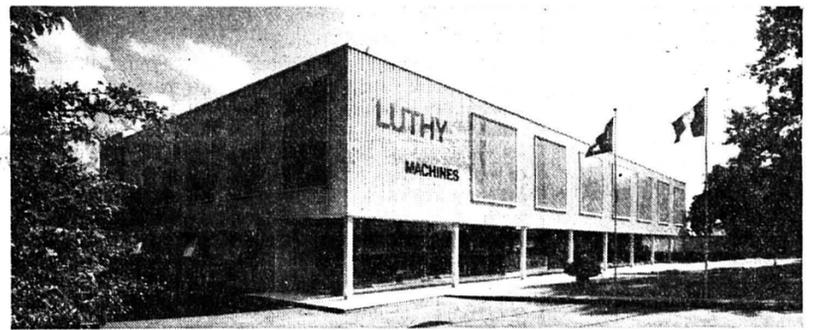
INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE

Avenue Léopold-Robert 53
☎ 039/237 337 - Fax 039/231 426
La Chaux-de-Fonds

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-12404

DEPUIS
1916



LUTHY MACHINES SA

37, boulevard des Eplatures, ☎ 039/26 62 62
Télex 952 103 - Fax 039/26 78 85 - Succursales à Bienne, Cluses et Paris.

132-12037

CARBURANTS SA

DEPUIS
1919

Mazout - Benzine - Huiles - Bois
Charbon de bois - Gaz - Bois de cheminée - Charbons

Rue des Entrepôts 37 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 44 44
132-12107

Jeanrenaud SA

DEPUIS
1919



Etampes - Mécanique de précision - Têtes multibroches
Ebauches de cadrans

Découpage de petites et grandes séries

A.-M.-Piaget 72 - ☎ 039/28 71 71 - Fax 039/28 54 59

132-12782

A deux pas
de chez vous.



à La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 50

132-12193

DEPUIS
1920

Publicité intensive, Publicité par annonces

Peuples en mouvement

L'héritage de l'Empire romain

L'image que nous nous faisons, et la connaissance que nous avons de l'époque qui va de la fin de l'ère romaine à celle des grandes invasions nous viennent de nombreuses découvertes archéologiques, mais seulement de rares écrits contemporains. Chaque trouvaille sur le terrain et chaque indication qu'il en tire permettent à l'archéologue d'approcher d'un peu plus près la vérité historique. Mais il y a fort peu d'espoir que de nouvelles fouilles accroissent les maigres sources écrites dont nous disposons. Et les indications sommaires que celles-ci comportent ont précisément besoin d'être étayées par les témoignages matériels que sont les produits des fouilles. Notre connaissance historique du Haut Moyen Age découle donc de rares données et faits sûrs, ainsi que de nombreuses notions acquises par les chercheurs.

encore de son origine, elle n'en manifesta pas moins beaucoup de zèle à embrasser la civilisation de sa nouvelle patrie.

LE CHRISTIANISME

Un des plus efficaces mainteneurs de la tradition fut en cette époque le christianisme, qui s'était instauré au IV^e siècle, jusque dans les bourgs de la Suisse septentrionale. Kaiseraugst, la plus grande de ces cités anciennes en notre pays, était depuis 346 siège épiscopal et le demeura jusqu'au VII^e ou VIII^e siècle, lorsque l'évêché fut transféré à Bâle.

De même à Vindonissa, l'actuel Windisch, résidait un évêque au VI^e siècle. L'Eglise chrétienne renoua nombre de liens qui avaient été rompus par la ruine des institutions d'Etat.

Si l'héritage antique, auquel appartenait aussi le christianisme, put se conserver, ce fut

voie. Des découvertes archéologiques permettent de conclure qu'à ce moment des Burgondes s'installèrent aussi en Suisse occidentale, où Genève fut leur première résidence royale.

Lyon fut bientôt le centre du Royaume qui, lors de sa plus grande prospérité, sous le règne de Gondebaud, s'étendit d'Avignon, au sud, jusqu'à Langres et à la Porta Westphalica au nord, de la Loire à l'ouest jusqu'à l'Aar à l'est. Toutefois, en 532 déjà, après une guerre contre les Francs, le Royaume perdit son indépendance et devint une partie de l'Empire franc en plein développement.

DOMINATION FRANQUE

La domination franque exerça une nouvelle et forte influence sur notre pays. Elle provenait de l'Etat qui, de tous les régimes germaniques installés sur les territoires naguère d'obédience ro-

main, devait déterminer de la manière la plus durable l'histoire de l'Europe.

L'administration franque apporta à notre pays de nouvelles et stimulantes impulsions. Considérons que de nombreux Francs résidaient, comme fonctionnaires ou officiers, dans les centres urbains tels que Bâle, Zurich, Lausanne et Genève. En revanche, et d'après ce que nous ont révélé les fouilles, des colons francs ne s'étaient établis, en groupes fermés, que dans les environs de Bâle.

Les premiers vestiges alamans retrouvés au sud du fleuve datent - chose curieuse - du deuxième tiers du VI^e siècle, donc beaucoup plus tard. Pourquoi les Alamans, d'ordinaire si entreprenants, se sont-ils retenus, pendant plus de cent ans, au bord du fleuve, pourtant faiblement défendu? C'est qu'était révolue l'époque des expéditions de pillage. A quel temps de repos succédaient une expansion progressive et un lent déplacement de l'espace colonisé.

Avançant par étapes, du Haut-Rhin oriental vers le Plateau, les Alamans n'atteignirent les environs de Berne que dans la moitié du VII^e siècle. Leur progression se faisait paisiblement. Ils s'établissaient là seulement où n'habitaient que peu, ou aucun, des indigènes romans. Et ce n'est sans doute pas par hasard que cette avance commença autour de 540.



Il est certes exact de dire que, d'une manière générale, à l'ère romaine succéda celle des migrations. De nombreuses tribus conquièrent au Ve siècle des parties de l'Empire romain, dans lesquelles elles avaient déjà pénétré auparavant à plusieurs reprises, et s'y établirent. Mais c'est porter sur une époque passée un jugement unilatéral que de considérer uniquement les événements guerriers et les changements de domination. Leur réalité historique est plus différenciée et complexe.

C'étaient en général des tribus germaniques, les Wisigoths et les Ostrogoths, les Vandales, les Alamans et les Lombards qui, depuis plus de cent ans, par des cheminements plus ou moins longs, tendaient vers l'Empire romain d'Occident. S'ils avaient, à la fin de ce que l'on nomme l'ère romaine, ravagé tout l'Empire à l'ouest du Rhin et au sud du Danube, et anéanti la population indigène, on ne parlerait pas, aujourd'hui, dans ces régions, le français, l'italien et l'espagnol, (langues dérivées du latin), mais quelque idiome germanique ou gothique.

C'est seulement dans les régions périphériques de l'ancien Empire, en Angleterre et dans quelques contrées à l'ouest du Rhin, de la Hollande jusque dans la partie septentrionale et orientale actuelle, ainsi que dans la Bavière au sud du Danube, que les nouveaux venus furent en majorité et imposèrent leurs langues.

En revanche, toutes les peuplades qui avaient fait irruption dans l'intérieur même de l'Empire y étaient des minorités et, en tant que telles, adoptèrent bientôt la langue et la culture de la majorité autochtone. Dans le domaine politique aussi, les nouveaux maîtres ne purent renoncer à collaborer avec l'administration existante et ses fonctionnaires.

Si la classe supérieure de ces Germains se flatta longtemps

toutefois sans nouvelles impulsions propres ou étrangères. Le mode traditionnel d'existence se maintint, tout en s'affaiblissant, dans les vieilles voies. Et cela dura jusqu'en l'an 537, lorsque le Nord et l'Est de la Suisse furent incorporés à l'Empire franc.

La situation était assez différente en Suisse occidentale et dans les Alpes. La population imprégnée de romanité y avait subi beaucoup moins d'atteintes que celle des provinces périphériques. La contrée qui s'étend du Jura au Léman était plus à l'écart.

Quant aux vallées alpêtres, grâce à leur situation, qui les protégeait, et aussi à cause de leur économie autonome, elles avaient moins souffert des razzias ou des crises dans le commerce et l'artisanat. La région ouverte demeurait plus peuplée que celle du Plateau à l'est de l'Aar.

En outre, il y avait là aussi des cités fortifiées, telles Yverdon, Genève et Bellinzona. Depuis l'ère romaine tardive, des évêques résidaient à Genève, Martigny et Coire, ainsi que, probablement Avenches. La partie occidentale de la Suisse, le Valais, les Grisons et le Tessin jouxtaient la Haute-Italie et le Midi de la France, où l'ancienne civilisation, qui subsista jusque pendant le Haut Moyen Age, était assez vivace pour rayonner vers le nord.

L'AN 443

En Suisse occidentale, le Haut Moyen Age débuta déjà en 443. Sept ans auparavant, Aetius, le «dernier Romain», capitaine de l'empereur d'Occident, avait fait assaillir et massacrer par les Huns, hordes de cavaliers asiatiques, les Burgondes établis autour de Worms.

Après cette perfide destruction de l'Etat burgonde sur le Rhin - événement qui inspira la légende des Nibelungen -, Aetius établit les survivants, en 443, en Sapaudia, l'actuelle Sa-

maine, devait déterminer de la manière la plus durable l'histoire de l'Europe.

L'administration franque apporta à notre pays de nouvelles et stimulantes impulsions. Considérons que de nombreux Francs résidaient, comme fonctionnaires ou officiers, dans les centres urbains tels que Bâle, Zurich, Lausanne et Genève. En revanche, et d'après ce que nous ont révélé les fouilles, des colons francs ne s'étaient établis, en groupes fermés, que dans les environs de Bâle.

Les premiers vestiges alamans retrouvés au sud du fleuve datent - chose curieuse - du deuxième tiers du VI^e siècle, donc beaucoup plus tard. Pourquoi les Alamans, d'ordinaire si entreprenants, se sont-ils retenus, pendant plus de cent ans, au bord du fleuve, pourtant faiblement défendu? C'est qu'était révolue l'époque des expéditions de pillage. A quel temps de repos succédaient une expansion progressive et un lent déplacement de l'espace colonisé.

Avançant par étapes, du Haut-Rhin oriental vers le Plateau, les Alamans n'atteignirent les environs de Berne que dans la moitié du VII^e siècle. Leur progression se faisait paisiblement. Ils s'établissaient là seulement où n'habitaient que peu, ou aucun, des indigènes romans. Et ce n'est sans doute pas par hasard que cette avance commença autour de 540.

Les rois francs s'efforcèrent bientôt d'établir de nouveaux colons dans les territoires, partiellement dépeuplés, entre le Haut-Rhin et les Alpes. De ce fait, les Alamans se fixèrent sur le Plateau en quelque sorte comme des colonisateurs sous la surveillance, sinon même sous la direction des Francs.

LES SOURCES ARCHÉOLOGIQUES

Les rares sources historiques nous renseignent certes sur les événements politiques, mais non sur le mode de vie et l'activité

des habitants de la Suisse pendant le Haut Moyen Age. Pour nous en faire une idée, nous en sommes presque réduits, du moins jusqu'aux années 700, aux découvertes archéologiques.

Les débris de constructions profanes sont extrêmement rares, de même que les trésors enfouis dans le sol. Par bonheur, les innombrables tombes, avec les objets qui y étaient déposés, sont une source abondante, et loin d'être épuisée, sur notre Histoire.

Il s'agissait soit de viatiques pour accompagner les morts dans l'Au-delà, soit d'offrandes parfois si considérables que les archéologues les nomment «mobilier funéraire». Cependant, cette source se tarit vers la fin du VII^e siècle lorsque cette pratique fut abandonnée.

La plus grande partie des tombes prospectées en Suisse occidentale date seulement de

en fer qui, le plus souvent, n'étaient même pas visibles, cachées sous le bouffant de la robe. On accordait d'autant plus d'attention aux pendants, que l'on ornait de chaînettes, pendeloques et autres bibelots, généralement des porte-bonheur ou des symboles censés préserver des maléfices.

A l'extrémité inférieure de ces pendants de ceinture, les femmes attachaient une poche et leur couteau personnel, ce qui demeura usuel au Moyen Age, et même dans les Temps Modernes.

DE L'ANTIQUITÉ AU MOYEN AGE

Le Haut Moyen Age se différencie carrément de l'Antiquité dans de nombreux domaines, tels que l'économie, le mode d'existence et la société. Cependant, beaucoup de ce qui était en apparence nouveau avait déjà commencé à l'époque ro-

maine tardive et préparé, puis rendu possible, le brassage de la population de l'Empire romain avec les nouveaux venus, les Germains.

Malgré la souveraineté impériale, l'ancien Etat romain était semblable, de par ses citoyens et son système administratif, à notre forme démocratique actuelle. Les graves crises des III^e et IV^e siècles détruisirent sa structure interne. La classe moyenne fut quasi anéantie. Le peuple s'en remettait, de gré ou de force, à la protection et à la merci d'une classe dirigeante peu nombreuse mais puissante.

L'antique conception de l'Etat, d'une collectivité d'habitants ayant plus ou moins les mêmes droits et devoirs dans une communauté politique était oubliée. S'y étaient substitués des liens personnels à un seigneur, à qui l'on était soumis mais qui, par la puissance que lui donnait le nombre de ses vassaux, pouvait protéger en cette époque troublée.

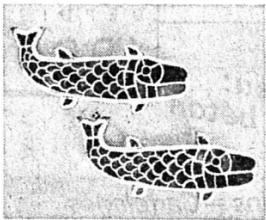
Ainsi, et peut-être sans qu'il s'en doute, le peuple de l'Empire romain finissant se rapprochait des institutions des Germains, chez qui les nobles régnaient, à l'aide de leurs gens, sur la masse.

Dans notre pays aussi, il ne fut bientôt plus question de conflits à caractère ethnique ou national. La population provinciale de souche romane, décimée et appauvrie, pouvait encore conserver en partie les anciennes valeurs culturelles. Ces traditions, ainsi celles de la vie en cités, de l'artisanat et de la religion chrétienne, reçurent de nouvelles impulsions lorsque le pays passa sous la domination franque.

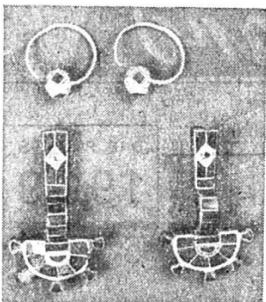
Sous les rois francs, la symbiose entre le monde antique et le germanique avait déjà fait de grands progrès. Cette fusion, qui se paracheva sous Charlemagne, préfigurait l'avenir et comportait déjà les éléments essentiels du Moyen Age européen.

Au VII^e siècle, tandis qu'en Suisse occidentale la mode était aux ceintures larges, avec garnitures somptueuses, les Alamans se contentaient de ceintures étroites, à simples boucles en fer qui, le plus souvent,

Par
Max MARTIN,
professeur
d'archéologie
à l'Université
de Munich



Deux fibules en forme de poisson, du cimetière de Bülach (Zurich). Première moitié du VI^e siècle. Musée national suisse de Zurich.



Les bijoux d'une dame riche: provenant de la nécropole de Kleinhüningen. Seconde moitié du Ve siècle. Musée historique de Bâle.



Croix d'or, trouvée dans la tombe d'un riche Lombard, près de Stabio (Tessin). Vers 600. Musée national suisse de Zurich.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Caoutchouc - Sport - Pêche - Chasse - Armes

Chopard

Rue Neuve 8 Place du Marché ☎ 039/28 27 92

DEPUIS
1922



132-12113

JEANMAIRE SA

notre expérience
+ votre confiance
pour satisfaire vos exigences

TRANSPORTS INTERNATIONAUX DEMENAGEMENTS
GARDE - MEUBLES LOCATION CONTAINER

2300 La Chaux-de-Fonds
470-887

☎ 039/23 03 33

Fax 039/23 03 66

DEPUIS
1929

ENTILLES SA

Garage et Carrosserie - La Chaux-de-Fonds, Le Locle



Concessionnaire PEUGEOT TALBOT

132-12006

DEPUIS
1935

Rudolf & Kaiser SA

Vins, spiritueux, bières étrangères

Serre 91 - 93, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 23 80 - 81 - Fax 039/23 23 81

Cette année 57 ans avec notre devise:

Au service du client jusque dans sa cave

Vous proposez: ses vins fins suisses et étrangers - Un assortiment complet de spiritueux - Une gamme mondiale de grandes bières étrangères.

132-12106

DEPUIS
1935

SPORTING GARAGE SA

J.-F. STICH

Crêtets 90 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 44 26



132-12001

DEPUIS
1924

AU BERCEAU D'OR

Monique Becker & Françoise Kohli
Balance 3 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 20 76

132-12885

DEPUIS
1926



NOVO CRISTAL SA

Verres de montres
et pièces techniques
en Saphir inrayable
en verre minéral
en Hésalite H.T. matériel acrylique moulé

Toutes formes et dimensions. Prototypes et grandes séries

Jacob-Brandt 61 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 43 88 Fax 039/26 85 41

132-12528

DEPUIS
1926

LA PLUS ANCIENNE MAISON RADIO-TV DE
LA VILLE FONDÉE IL Y A 54 ANS...

DEPUIS
1937

Grand choix
vidéo - TV - hi-fi

Frésard

Léopold Robert 41
La Chaux-de-Fonds
Tel. 039 23 27 83
Video TV HiFi

132-12080

Garage

P. Ruckstuhl SA



Fritz-Courvoisier 54
☎ 039/28 44 44
La Chaux-de-Fonds



Mercedes



Renault

132-12395

DEPUIS
1939

1927 - 1992: 65 ans

Notre métier gérer, vendre, acheter.

GECO

GÉRANCE ET COURTAGE SA

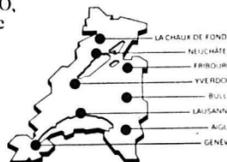
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

TÉL. 039/23 26 55-58

☛ Nous sommes en mesure de résoudre tout problème immobilier, même le plus petit.

☛ Nous mettons à votre disposition une entreprise de services, une véritable société de gérance et courtage immobiliers.

☛ Membre du GROUPE GECO, nous pouvons aussi vous faire bénéficier de la compétence de spécialistes, répartis dans 8 régions de Suisse romande.



La meilleure réponse aux nouvelles réalités de l'immobilier.

132-12083

DEPUIS
1927

GRUNDER

boucherie-charcuterie

Place du Marché - ☎ 039/28 35 40 - La Chaux-de-Fonds - Fax 039/28 33 57

48 ans à votre service, de père en fils !

132-12382

DEPUIS
1944



Freiburghaus

Pierre Freiburghaus SA

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Collège 100
☎ 039/28 49 33
Fax 039/28 34 65

LE LOCLE

Grande-Rue 3
☎ 039/31 27 73

FILIALE SAINT-IMIER

Rue Basse 24
☎ 039/41 38 18

BÂTIMENTS
BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS
REVÊTEMENTS BITUMEUX

470-167

DEPUIS
1945

L'annonce, reflet vivant du marché

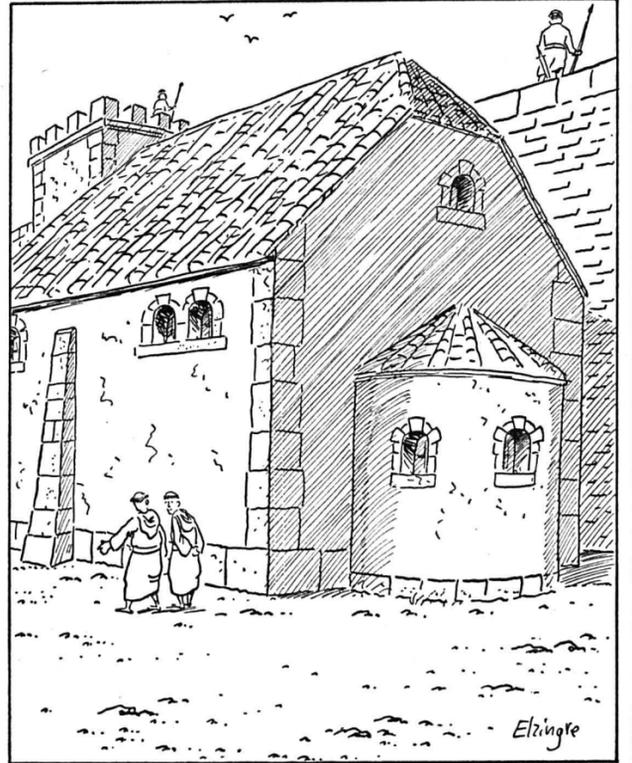
Lieux de culte et croyances

Par Charles BONNET et Béatrice PRIVATI, bureau cantonal d'archéologie, Genève



Sion, Sous-le-Scex. Eglise funéraire du Haut-Moyen Age. Etat des fouilles en 1988.

(photo: Bureau d'archéologie, Hans-Jörg, LEHNER, Sion).



Ambo de Romainmôtier



Panneau de mosaïques composé lors de la restauration du sol primitif.

La fin de l'époque romaine est marquée par des changements considérables, que va accentuer la christianisation. Toutefois, la topographie chrétienne des villes de nos régions montre bien que les aires funéraires se maintiennent à l'extérieur de la cité, le long des voies d'accès, suivant ainsi la tradition romaine. Comme aux époques précédentes, des enclos délimitent les zones d'inhumation plus ou moins importantes. Dans certains cas, les tombes de personnages ayant eu une vie exemplaire ou, simplement, bénéficiant de revenus, sont l'occasion d'édifier des mausolées, voire des édifices de culte plus grands.

L'organisation de la ville, durant cette période, est fondamentale car elle définit celle du territoire. En effet, l'autorité de l'évêque vient suppléer à celle, déficiente, de l'Etat. L'Eglise étant, pour la vie éternelle, l'organisme équivalant à l'Etat, elle se calque sur le modèle civil. Ainsi, la hiérarchie héritée du monde romain se reflète-t-elle dans la ville sainte aux nombreux sanctuaires, où siège l'évêque, au centre d'un évêché organisé comme un état.

C'est en zone urbaine que se sont réunis les premiers chrétiens et c'est autour des enceintes que l'on choisira de construire les églises funéraires autour desquelles naîtront de nouveaux quartiers. Dans ces sanctuaires, la pratique du culte du souvenir, comme les processions solennelles, témoignent des rapports étroits qui existent entre les vivants et les morts: ces cérémonies rappellent que le christianisme est avant tout un acte de foi professé devant un tombeau vide, celui du Christ, signe tangible de la résurrection et de la présence de Dieu vivant au milieu des fidèles.

Une tombe proche de l'autel, qui symbolise le tombeau du Christ et qui peut avoir été construit sur la sépulture d'un martyr, bénéficie des prières et de l'intercession en faveur des défunts. Pour les mêmes raisons, on cherche aussi à placer une tombe le plus près possible de

saintes reliques ou de tombeaux de personnages vénérés, ceux des premiers évêques, par exemple. Dès la fin du IV^e siècle, les corps des martyrs sont retrouvés et déplacés: bientôt s'organisent des pèlerinages vers les églises célèbres pour les reliques qu'elles abritent.

L'évolution des croyances est profondément marquée, à cette époque, par le baptême, rite de mort et de résurrection, qui permet au païen d'être introduit dans la communauté chrétienne. La présence, à Genève, de deux cathédrales (fouillées dès 1976) est sans doute à cet égard significative. Dans l'une, le néophyte écoute les lectures de textes anciens et l'enseignement que dispensent l'évêque à ses clercs. Après la cérémonie du baptême, il sera reçu par les fidèles dans la cathédrale nord, l'église publique de l'évêché.

Cette mort et cette renaissance sont si importantes que souvent, dans le bassin méditerranéen, le baptistère lui-même présentera une architecture influencée par celle des mausolées.

LA NOUVELLE ORGANISATION

A la campagne, les églises et les nécropoles du haut Moyen Age attestent de la nouvelle organisation chrétienne. Le rite de l'incinération a déjà presque entièrement disparu durant le Bas-Empire. C'est ainsi que de nombreuses inhumations du IV^e siècle ont été découvertes en Suisse romande, avec leur mobilier funéraire caractéristique.

Dans les cimetières, les tombes sont généralement disposées sans beaucoup d'ordre et, à la suite des migrations germaniques, il n'est pas rare qu'elles soient installées dans les ruines de bâtiments du Haut-Empire, le long des murs encore préservés, voire même dans des locaux que l'on a réaménagés après les destructions de la fin du troisième siècle.

A partir des premiers temps chrétiens, l'orientation des défunts selon l'axe est-ouest est de plus en plus fréquemment adoptée, mais ce n'est qu'à la fin de l'époque burgonde que les sé-

pultures seront placées en rangées. Le maintien, dans certains cas, des dépôts d'offrandes dans la tradition païenne, au début de la christianisation, peut être interprété comme une concession faite à l'être humain, encore incapable d'aborder le divin sans intermédiaires matériels. Eh tendant vers le spirituel, le christianisme renoncera peu à peu à ces signes.

LE MYSTÈRE DE LA RESURRECTION

La foi chrétienne étant fondée sur la croyance en la résurrection, les symboles du christianisme se rattachent à ce mystère: ainsi que nous l'avons vu, le tombeau, comme l'autel, représente le tombeau vide du Christ; il peut aussi figurer les sépultures des martyrs. A Oberbipp (Berne), une tombe dont le fond porte le dessin du contour d'un corps entouré de bandes de toiles évoque Lazare et concrétise l'espoir des fidèles. Le baptistère est le lieu où l'on renaît. Les reliques sont des supports de la foi sans lesquels il est difficile de croire et qui relient le matériel au spirituel. La symbolique de la croix, arbre de mort et de vie, ou celle du poisson contiennent également l'idée de renouvellement et de renaissance.

LA NAISSANCE DE L'ÉGLISE

La croyance en un Dieu vivant, présent au milieu des fidèles, l'importance des apôtres, des témoins et de leurs reliques, enfin le concept même de la succession apostolique, qui manifeste également l'idée de la présence divine dans la communauté, ont donné naissance à une autre catégorie de local religieux que celle connue dans l'Antiquité. Il ne s'agit plus d'un enclos avec une chapelle abritant une statue et où ne se tient que le prêtre, mais d'un bâtiment, l'église, où la communauté se réunit autour du Christ.

A l'église s'ajoutent de nouveaux types de monuments, le baptistère, le mausolée (avec les tombes de martyrs ou de témoins) qui reflète encore la tra-

dition antique, le baptistère associé avec le mausolée, les tombeaux, les sépultures de saints, la crypte; l'évolution du mausolée à la crypte traduit la volonté des fidèles de toucher la tombe du saint.

MUTATIONS SOCIALES

La naissance des premières églises coïncide avec l'abandon des grandes villas romaines, la création de cimetières et le choix d'un nouvel emplacement pour l'habitat. Les troubles dus à l'arrivée de populations germaniques et à la disparition d'un pouvoir impérial très centralisé entraînent de profondes mutations sociales. Malgré cette situation, on observe, dans nos régions fortement romanisées, qu'une relation étroite se maintient entre les premières églises et des tombes ou des bâtiments de l'Antiquité tardive. En effet, si la sépulture d'un personnage vénéré pour sa sainteté ou la tombe d'un fondateur, voire bienfaiteur, de l'église peut être à l'origine d'un sanctuaire chrétien, comme c'est souvent le cas en zone rurale ou sub-urbaine, il n'est pas rare qu'un lieu de culte soit établi sur la salle de réunion d'une habitation, sur un temple ou un bâtiment public.

Les Francs et les Alamans, par exemple, ont adopté la coutume de construire des mausolées qu'ils ont souvent installés dans des villas romaines, pour des raisons qui nous échappent.

DES CENTAINES DE SÉPULTURES

La récente découverte de la basilique de Sous-le-Scex, à Sion, ou celle de Saint-Gervais, à Genève, montre que des églises immenses étaient réservées aux inhumations et au culte du souvenir. Les deux bâtiments, qui avaient près de 40 m de longueur, abritaient des centaines de sépultures! La présence de reliques ou de tombes vénérées transformait ces édifices en martyria où l'on désirait plus qu'ailleurs se faire inhumer. La multiplication des sépultures va donc poser très tôt des problèmes architecturaux, qui seront résolus par la construction de porti-

ques latéraux et d'annexes autour du corps central de l'église. La disposition de certaines installations permet à l'archéologue d'observer des regroupements de tombes appartenant sans doute aux membres d'une même famille.

Bien d'autres églises cimetiérales sont connues en Suisse romande: le sanctuaire de Saint-Prex, de Saint-Martin (à Avenches), celui de Saint-Laurent (à Lausanne), Saint-Théodule (à Sion), Saint-Jean, Saint-Victor et la Madeleine (à Genève). L'évolution architecturale sur le lieu de ce dernier sanctuaire est bien connue.

Dans un grand bâtiment du Haut-Empire, abandonné à la fin du III^e siècle, de nombreuses tombes sont placées sans ordre, durant 150 ou 200 ans. Curieusement, les inhumations les plus tardives ont recoupé des sépultures anciennes, comme si l'on avait attaché peu d'importance à ces dernières, à moins que l'on n'ait, tout simplement, oublié leur emplacement.

UN CAS PARTICULIER

Le cas de Saint-Maurice d'Agaune mérite une attention particulière. Le lieu d'inhumation des martyrs est devenu un centre qui a attiré les pèlerins de l'Europe entière. L'évolution architecturale de l'abbaye est extrêmement complexe. Un caveau, construit selon le modèle romain, semble appartenir aux premiers aménagements funéraires du site.

La création du monastère de Sigismond, en 515 ou 516, va inciter les pèlerins à se rendre à Agaune. La construction d'une grande basilique et de plusieurs édifices funéraires augmentera encore l'afflux des visiteurs. Les inhumations se comptent en grand nombre et il n'est guère plausible qu'elles soient toutes imputables aux habitants de cette région du Valais; on peut donc supposer que plusieurs étrangers ont décidé de venir s'installer en des lieux aussi vénérés et d'y élire leur dernière demeure.

C. B. et B. P.

● Extrait de: «Sépultures, lieux de culte et croyances» (Bâle, société suisse de préhistoire et d'archéologie, 1988).

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

- Le plus grand choix en TV - VIDÉO - PHOTO
- Notre espace Hi-Fi au 1er étage
- **Nouveau:** département bureautique Natel, téléfax, répondeurs

DEPUIS
1947

132-12192
Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23 - 25
Tél. 039/23 12 12

biuggeri

Fiduciaire

Lucien Leitenberg sa



membre de la Chambre fiduciaire
Avenue Léopold-Robert 79
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 82 88

DEPUIS
1948

132-12766

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

CORSINI

Transformations - Carrelages

Rue du Nord 59 - ☎ 039/28 74 76 - La Chaux-de-Fonds

132-12788

DEPUIS
1951

MULTI
BENNES

Curty Transports SA

CAMIONS BASCULANTS

MALAXEURS À BÉTON

Rue du Marais 20
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 56 28

DEPUIS
1953

132-12249

Bosch. Pour les pros.

WINKLER S.A.

Rue Numa-Droz 132
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 43 23/24

DEPUIS
1953



Vente et service après-vente assurés par nos soins

132-12206

andré lagger

plâtrerie-peinture



Repos 17
La Chaux-de-Fonds
28 67 76

Membre de l'Association
cantonale neuchâteloise
des maîtres plâtriers-peintres
ACNMPP

DEPUIS
1955

132-12750



Fiduciaire L. Genilloud SA

Membre de la Chambre fiduciaire.

Tous mandats fiduciaires

Léopold-Robert 60

☎ 039/23 24 67/68

2300 La Chaux-de-Fonds
132-12284

DEPUIS
1956

132-12284

SOL

HEIMO & FILS SA

- Tapis
- Parquets
- Plastiques

Maîtrise fédérale

Tél. 039/28 16 24

Les professionnels de votre intérieur! - Rue du Parc 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
132-12115

DEPUIS
1962



Fiduciaire Jean-Charles Aubert S.A.

Avenue Charles-Naine 1, ☎ 039/26 75 65

Administration:

Nicole Rössli
Maîtrise fédérale
Expert fiduciaire U.S.F.

J.-Chs Aubert
Expert-comptable et fiscal

A votre disposition pour tous les problèmes comptables, fiscaux ou de gérances d'immeubles.
132-12285

DEPUIS
1963

Ferblanterie - Ventilations - Paratonnerre

Schaub & Muhlemann S.A.

Installations sanitaires

Progrès 84 - 88

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 33 73

132-12162

DEPUIS
1963

Fiduconsult sa

FIDUCIAIRE KUBLER

Avenue Léopold-Robert 53a - 2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 23 15/16

Comptabilité, conseils informatiques, impôts,
gérance d'immeubles, achat et vente

SNGCI

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

A MEMBER OF Grant Thornton International

132-12287

DEPUIS
1965

DANCING - DANSES

Rock n'roll - Jive - Samba - Cha-cha-cha
Tango - Valse - Quickstep - Blues...

NOUVEAUX COURS POUR TOUS - Débutants, débutantes

dès MERCREDI 11 MARS de 20 h 15 à 22 h 15

La Chaux-de-Fonds
CLUB 108
Avenue Léopold-Robert 108
☎ 039/23 72 13 / 23 45 83

ET

Neuchâtel-Serrières
Académie de danse
Marcel Veillard
Noyers 11
(anc. Fabrique Agula)

8 soirées-cours - 1 fois par semaine - Le cours complet Fr. 120.- par personne
Inscriptions, seul(e) ou en couple - Paiements le premier soir
Organisation: Josette et Roland Kernén, professeurs diplômés



132-12312

DEPUIS
1965

Humair

Menuiserie - Ebénisterie

Maîtrise fédérale, rue du Collège 96, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 32 57, fax: 039/28 37 17

Menuiserie: - toute menuiserie intérieure et extérieure
- fabrication d'escaliers droits et tournants
- spécialité de tournage toutes essences.

Ebénisterie: - fabrication d'agencement et mobilier sur mesures
- restauration meubles toutes époques.



DEPUIS
1966

132-12055

J. Arnet S.A.

MAÎTRISE FÉDÉRALE

ENTREPRISE D'APPAREILLAGE
ET FERBLANTERIE - CHAUFFAGES CENTRAUX

INSTALLATIONS SANITAIRES - RÉPARATIONS

2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Rue de la Paix 79 - ☎ 039/23 28 18

Compte de chèques postaux 23-2311-3 - Banque: UBS, La Chaux-de-Fonds

132-12769

DEPUIS
1967

Publicité intensive, Publicité par annonces

Une nécropole du Haut Moyen Age

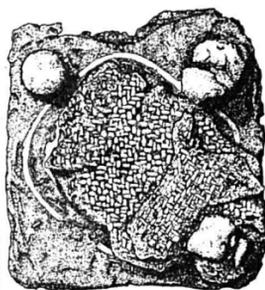
Le cimetière mérovingien de Serrières-Les Battieux

A l'ouest de Neuchâtel, sur la pente dominant la vallée de la Serrière (actuellement entre la rue des Trones et la rue de la Perrière), se trouve l'emplacement de la nécropole du Haut Moyen Age la plus riche et la mieux connue du canton. L'existence de ce vaste cimetière est attestée dès 1837, grâce à l'historien Georges-Auguste Matile. Averti que des ouvriers défonçant une vigne dans ce quartier venaient de mettre au jour plus de 150 tombes, il en dresse un plan sommaire et récupère une dizaine d'objets particulièrement bien conservés; malheureusement, de nombreux autres, très oxydés, avaient déjà été rejetés comme «vieille ferraille».

Par Alain BENKERT, archéologue, collaborateur du Musée cantonal d'archéologie



Scramasaxe et couteau provenant de la tombe d'un homme âgé (tombe XI). Longueur: 45 cm. (Photo R. Wenger)



Le décor de la plaque carrée de la tombe XI, d'après radiographie. (Dessin R. Wenger)

En 1981, devant l'imminence d'une nouvelle construction, on entreprend des sondages tant à l'emplacement des zones défoncées au XIXe siècle que sur une petite surface de 250 m² épargnée alors. Si l'on ne peut, hélas! que constater la qualité du travail effectué il y a 150 ans, la parcelle supposée intacte livra pour sa part, sur les quelques mètres carrés examinés, deux sépultures bien conservées. L'une, féminine, contenait une plaque-boucle de ceinture de fer damasquiné d'argent.

Une campagne de fouille fine et systématique fut planifiée pour l'été 1982. Dans l'impossibilité de dégager un grand nombre de tombes (condition essentielle à une étude statistique), il parut intéressant d'insister sur l'analyse des types de sépulture, des modes d'ensevelissement et des particularités anatomiques et pathologiques de chaque squelette.

Pour ce faire, on s'attacha les services d'un anthropologiste qui, sur le terrain déjà, dirigea les gestes des fouilleurs, contrôla leurs relevés, préleva et étudia les ossements.

Le plan publié par G.-A. Matile, ses observations, ainsi que les objets conservés au Musée de Neuchâtel permettaient déjà de se faire une bonne idée de la date et de l'aspect général de la nécropole: creusées dans la pente, les tombes étaient organisées en rangées successives, disposées en arcs de cercle (Reihengräberfeld) et orientées en direction du soleil levant. Les plaques-boucles de ceinture et autres parures retrouvées remontaient toutes aux environs de la première moitié du VIIe siècle.

ORGANISATION DE LA NÉCROPOLE

Le plan de la quarantaine de sépultures mises au jour en 1982 confirme les propos de Matile, en montrant clairement une disposition en rangées parallèles qui suivent approximativement les courbes de niveau.

Par contre, nous n'observons aucun regroupement de tombes particulières, comme cela avait été le cas au siècle dernier avec une douzaine de tombes d'enfants concentrées sur une petite surface.

PLUSIEURS TYPES DE SÉPULTURES

On distingue, en gros, deux types de sépultures: d'une part celles qui comportent un muret d'entourage maçonné; d'autre part, celles qui en sont dépourvues.

Dans le premier groupe, la construction peut être soit régulière et bien finie comme pour la tombe XV, malheureusement vide, où les murets sont faits de pierres taillées provenant manifestement de constructions antérieures, probablement ro-



Exemple de sépulture multiple, la tombe XVI est exposée au Musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel. (Dessin Ph. Curdy)

maines; soit plus grossière, avec de gros blocs taillés sur la face interne et ajustés sans soin particulier.

Les joints sont toujours faits de mortier à la chaux, dans la composition duquel entrent des particules de terre cuite rouge (tuiles ou briques pilées, là encore d'origine probablement romaine).

Des éléments de la couverture n'apparaissent qu'une fois (tombe XVI): des dalles de calcaire, effondrées immédiatement sur le squelette, scellent la sépulture. Vu la fragilité du matériau et la diversité d'épaisseur des différents fragments, nous les interprétons plutôt comme le calage d'un couvercle en bois.

Le deuxième groupe de tombes comprend donc des exemplaires sans murets jointoyés, mais dont l'aspect peut varier considérablement. En bordure de la fosse, on remarque fréquemment un entourage continu ou discontinu de galets alignés sur un rang, vestige d'une sorte de marquage superficiel de la sépulture.

Dans le remplissage même de la fosse, on constate souvent des alignements de galets qui, au moins dans deux cas, constituent les calages d'un contenant en bois. A l'extrémité de certaines tombes, de grosses pierres dressées dépassent du sol, marquant peut-être l'emplacement de certains individus remarquables.

PROTECTIONS

Quant aux défunts, étaient-ils placés dans des cercueils, enveloppés dans des linceuls ou encore inhumés sans protections particulières? Par deux fois, nous retrouvons les vestiges de contenants en bois: des traces parallèles de couleur sombre et larges de 6 cm, visibles sur les côtés des squelettes, s'enfoncent verticalement, sans restes d'une planche horizontale. On peut alors imaginer une construction en forme de coffre de planches non clouées.

Par ailleurs, dans tous les cas où une série de pierres de calage apparaît à l'intérieur même de la fosse, il est vraisemblable de restituer sinon un coffre, du moins un contenant quelconque, peut-être un tronc évidé.

La position des corps est une indication supplémentaire: un squelette fortement comprimé latéralement, des clavicules très redressées, les mains sur le pubis sont autant de signes qui indiquent la présence d'un contenant rigide ou semi-rigide étroit (monoxyle ou épaisse natte attachée fortement).

Ces indices apparaissent comme particulièrement évidents dans certaines tombes, où la largeur maximale des squelettes au moment de leur découverte ne dépasse pas 20 cm. Une



position relâchée, des mouvements post mortem des membres traduisent pour leur part la décomposition du corps dans un espace libre (ni contenant étroit, ni linceul, ni terre jetée immédiatement sur le corps).

Si les solutions apportées sont diverses, du tombeau muré au simple linceul, il semble bien que

le souci principal était alors de préserver le défunt d'un contact direct avec la terre.

LES SÉPULTURES MULTIPLES

Il y a, aux Battieux, plusieurs cas de sépultures à inhumations multiples. Dans la tombe XVIII, par exemple, se trouvent les restes de trois corps superposés: celui d'un adolescent de sexe indéterminé, âgé de 14 ou 15 ans, inhumé le premier; puis celui d'un homme de 30 à 40 ans; enfin, mais très peu de temps après le second, celui d'un homme adulte.

La tombe XXX, quant à elle, se présente ainsi: à l'intérieur d'un entourage maçonné, les restes d'un premier individu ont été repoussés sur le côté pour laisser la place à un homme âgé. Par dessus lui, mais après qu'on eut prélevé son crâne (mandibule comprise), est déposé un enfant de 8 à 9 ans.

Actuellement exposée au Musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel, la tombe XVI constitue un autre exemple de réutilisation. Ici aussi, les restes d'un adulte ont été repoussés latéralement et la tête enlevée pour permettre l'inhumation d'un enfant d'une douzaine d'années...

LES SQUELETES

Tous les corps sont allongés sur le dos, bras croisés sur la poitrine ou le ventre, les mains reposant exceptionnellement sur le pubis. La tête est généralement redressée, parfois calée par une pierre.

Les deux sexes sont représentés, ainsi que toutes les classes d'âge, sauf la petite enfance (moins de 7-8 ans). Presque tous les individus souffrent, à des degrés divers, de caries ou de parodontose! Chicots, abcès ne sont pas rares, pas plus que les traces d'arthrose, en particulier des cervicales.

L'homme âgé (60 à 70 ans) découvert dans la tombe XI en souffrait. Il présente, en outre, une particularité anatomique intéressante: sur les cols des fémurs se distinguent les «facettes du cavalier» (Reiterfacetten), agrandissements des surfaces articulaires des têtes fémorales.

Ce phénomène d'adaptation, dû à une posture trop fréquem-

ment adoptée, est propre, par exemple, aux cavaliers (ou aux organistes). D'autres traces montrent l'état de santé des défunts: des perforations du toit orbital indiquent, chez deux individus, des carences en fer.

LE MOBILIER

Près de la moitié des sépultures découvertes en 1982 contiennent du mobilier funéraire - dans la plupart des cas, une plaque-boucle de ceinture en fer décorée d'argent. Mais on peut citer encore, en vrac: un collier de 56 perles multicolores en pâte de verre, une boucle d'oreille en bronze ou, plus modestement, un peson de fuseau en os qui accompagne une femme âgée.

Plus remarquable est le cas de l'homme âgé déjà caractérisé par ses «facettes du cavalier» (tombe XI): il porte une parure de ceinture constituée d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque sur laquelle subsiste, noyée dans l'oxyde de fer, la trame d'un tissu (manteau ou linceul).

A ces objets s'ajoutent un scramasaxe, sorte de long couteau typique de cette époque, et un petit couteau, tous deux avec des manches en bois.

CONCLUSION

Les sépultures étudiées montrent donc une grande diversité dans leurs types, dans les modes d'inhumation, voire dans leur richesse en mobilier funéraire. Pourtant, les tombes «riches» ou construites avec soin voisinent avec les plus frustes, et malgré la présence de belles pièces d'orfèvrerie, l'impression générale n'est pas celle de l'aisance.

Impression étayée par le bilan de santé tiré de l'étude des ossements humains: conditions de travail (peut-être de logement) défavorables, mauvaise hygiène, alimentation mal équilibrée.

Mais l'absence de vestiges d'habitat (probablement sous les maisons actuelles du village) ne permet guère d'aller plus loin dans la connaissance de la vie quotidienne de cette population du VIIe siècle, premiers Chrétiens attestés sur le territoire de l'actuelle ville de Neuchâtel.

Les Carougets (Le Landeron)

De la villa romaine au village du Haut Moyen Age

Par
Pascale HOFMANN,
archéologue,
collaboratrice du
Musée cantonal
d'archéologie

Quelques lectures conseillées

BONNET, Charles:

«Genève aux premiers temps chrétiens»

(Genève, Fondation des Clefs de Saint-Pierre, 1986).

«Das Frühmittelalter»

(Bâle, Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 1979).

«Le Haut Moyen Age»

(Bâle, Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 1977).

«Histoire du Pays de Neuchâtel»

tome I (Hauterive, Gilles Attinger, 1989).

MARTIN, Max:

«La Suisse du Haut Moyen Age. De la fin de l'époque romaine à Charlemagne»

(Berne, Chocolat Tobler, 1975).

MUSSET, Lucien:

«Les invasions: les vagues germaniques»

(Paris, P.U.F., 1965).

SALIN, Edouard:

«La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire»

(Paris, Picard, 1949-1959; 4 vol.).

SPYCHER, Hanspeter et ZAUGG, Marc:

«La Suisse médiévale: des Romains aux Carolingiens. Le Haut Moyen Age»

(Lausanne, 24 Heures, 1988).

HUBERT, J. PORCHER, J. et VOLBACH, W.F.:

«L'Europe des invasions»

(Paris, Gallimard, «L'Univers des Formes», 1967).



Reconstitution hypothétique d'un atelier de filage et de tissage.

Tiré de H. Spycher et M. Zaugg. Des Romains aux Carolingiens: le Haut Moyen Age (24 Heures, Lausanne, 1988).

Les fouilles archéologiques qui se sont déroulées au Landeron en 1990 et 1991 ont permis de découvrir quelques structures d'un village du Haut Moyen Age, en partie implanté sur les ruines d'une villa gallo-romaine.

La découverte de tuiles, d'éléments architecturaux et d'objets romains dans les jardins des alentours laissent supposer, depuis quelques décennies, la présence d'un site gallo-romain au pied des coteaux landeronnais, dans le quartier de Nugerol. Les interventions du Musée cantonal d'Archéologie, en 1958 et 1990-91, ont confirmé l'hypothèse. En effet, les fouilles ont permis de mettre au jour plusieurs éléments d'une villa gallo-romaine, tels que les thermes (avec bassin et salles chauffées par hypocauste), une grande salle à piliers bordée d'un couloir, ainsi qu'un foyer.

Selon les premiers résultats de l'étude du mobilier – notamment de la céramique sigillée importée d'Italie du Nord et de Gaule du Sud –, la première implantation gallo-romaine aux Carougets semble remonter au début du 1er siècle après J.-C. Il

est par contre plus délicat de situer exactement la fin de l'occupation romaine. En effet (et nous entrons là dans le vif du sujet), suite à l'abandon de la villa gallo-romaine, de nouveaux habitants sont venus s'installer sur les ruines de celle-ci et, après avoir procédé à de très importants travaux de terrassement, y ont construit leur «village».

«GRUBENHÄUSER»

Les deux campagnes de fouilles effectuées en 1990 et 1991 ont révélé une quinzaine de structures appelées «Grubenhäuser» le terme allemand – signifiant «maison-fosse» – est généralement employé tel quel dans la littérature archéologique, ou parfois «fonds de cabane».

Il s'agit de structures semi-excavées, de forme, de taille et de profondeur variables, couvrant entre 7 et 18 m² chacune. Les caractéristiques architecturales suivent un même schéma: étroitesse des proportions (entre 4 et 20 m²), plan quadrangulaire toujours excavé (jusqu'à 1 m de profondeur) avec poteaux supportant un toit à deux pans, cloisons constituées de matériaux périssables (terre crue,

clayonnage ou mottes de gazon).

On comprend alors aisément que de telles constructions n'aient pas laissé de traces facilement identifiables!

Au vu de la dénivellation, l'accès à ces fonds de cabane devait présenter certains aménagements qui ne sont que très rarement conservés. Un seuil de petits troncs d'arbres a néanmoins pu être observé sur le site de Gladbach (Allemagne).

Ce type de structure est bien connu dans le Nord et l'Est de l'Europe, notamment en Allemagne où l'habitat rural du Haut Moyen Age est, depuis longtemps, l'objet de nombreuses fouilles. L'état de la recherche sur territoire helvétique est, pour l'instant, plus lacunaire: les découvertes se faisant le plus souvent en milieu urbain, les structures sont fréquemment perturbées par des constructions postérieures.

FONCTION DES «MAISONS-FOSSES»

Beaucoup d'auteurs interprètent ces structures comme des annexes économiques dans les unités agricoles. D'ailleurs, l'importance accordée aux «fonds de

cabanes» a souvent été exagérée, par rapport au rôle qu'ils ont effectivement joué.

En effet, dans la plupart des sites européens, il apparaît que les cabanes excavées étaient associées à des constructions de plus grandes dimensions, établies au niveau du sol, rappelant nos fermes. Mais si ces structures de petite taille et de construction sommaire posent des problèmes complexes d'interprétation, certains indices permettent d'avancer quelques hypothèses. Ainsi, la fonction artisanale ou économique de ces cabanes est, de loin, l'interprétation la plus répandue: ateliers de tissage, de métallurgie, d'artisanat divers, cuisine, four à pain, voire entrepôt.

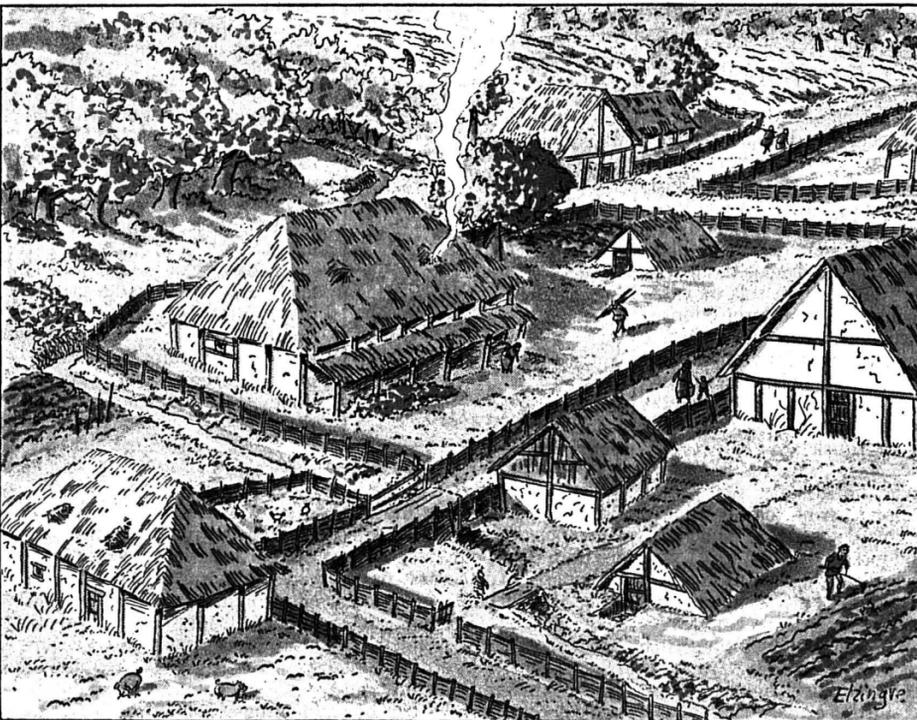
Parmi ces activités, le tissage semble avoir joué un rôle prépondérant. En effet, près de la moitié des découvertes européennes ont livré des traces d'une telle activité, sous diverses

même que nous osons appliquer aux structures mises au jour au Landeron. En effet, bien que les indices soient minces, la découverte de poinçons en os et de fusaioles, ainsi que la présence de trous de piquets sur le sol de quelques-unes de ces structures (traces de bâtis de métiers à tisser?) laissent supposer que les fonds de cabanes landeronnais avaient effectivement abrité des activités artisanales telles que le tissage, le filage et, pourquoipas, le travail du cuir.

Il semble donc que les structures découvertes au Landeron appartiennent à un «quartier» artisanal, ce qui n'exclut aucunement l'existence, à l'époque, de structures d'habitation proprement dites – par exemples, des maisons établies au niveau du sol; mais la surface fouillée est trop petite pour offrir une vue d'ensemble du site initial. Car si l'on compare les quelque 900 m² dégagés au Landeron



Fond de cabane découvert au Landeron. (6m sur 3m).



formes (pesons de tisserand, fusaioles, traces de bâtis de métiers à tisser verticaux, etc.)

Les ateliers de tissage étaient déjà connus à l'époque romaine: au 1er siècle après J.-C., Plinius l'Ancien, dans son Histoire naturelle, rapporte qu'en Germanie les femmes travaillaient dans des sortes de cabanes souterraines. Plus près de nous, le Psautier d'Utrecht, manuscrit décoré du IXe siècle, nous montre un groupe de femmes travaillant dans un décor rappelant celui d'une «maison-fosse»: un «gynécée» où elles pratiquaient le tissage et le filage.

Et si l'endroit n'était pas des plus sains, la raison technique apporte une excellente justification: le fait de travailler en milieu frais et dont le taux d'humidité est constant empêche les fils de se rompre.

UNE INTERPRÉTATION COHÉRENTE

Ainsi, les sources littéraires et archéologiques appuient la même interprétation, celle-là

avec l'étendue de sites de référence comme Warendorf (Allemagne), Kootwijk (NL) ou Catholme (GB) – respectivement 2, 6, 7 et 1.6 ha – il est évident que nos travaux n'ont porté que sur une partie de ce «village» du Haut Moyen Age dont la datation est, pour l'instant, basée sur l'étude du mobilier archéologique.

L'analyse céramologique situe, en effet, l'occupation du site entre le VIIe et le IXe siècle après J.-C. Cette datation devrait être affinée prochainement par les analyses au carbone 14 effectuées sur des charbons de bois provenant de la couche de destruction, par le feu, de certaines «maisons-fosses».

Ne faudrait-il pas voir, dans ces quelques fragiles constructions, les premières traces du bourg de Nugerol – dont ce quartier porte toujours le nom – qui fut, jusqu'à sa destruction en 1309, le véritable «berceau» du Landeron?

P. H.

Histoire d'une «déchristianisation»

Le canton de Neuchâtel se déchristianise-t-il? Il est d'opinion courante de l'admettre, au même titre que pour toutes les autres régions de l'ancien Occident chrétien. Qu'en est-il historiquement de cette affirmation, qui présuppose un «bon vieux temps» chrétien, où l'ensemble de notre société était chrétienne, où tout un chacun était pratiquant d'Eglise...?

Il y a quelques années, l'historien français Jean Delumeau, professeur à la Sorbonne, dans un ouvrage intitulé «Le christianisme va-t-il mourir?», tentait de remettre à l'heure les pendules de la prétendue déchristianisation. Quand donc nos régions étaient-elles si merveilleusement chrétiennes, permettant aux gens d'Eglise, derniers survivants de cet âge d'or, de pleurer avec nostalgie ce passé définitivement perdu? Un brin d'histoire devrait permettre de réajuster ce jugement.

UNE HISTOIRE INVERSÉE

Dans le plus lointain passé de notre ère, nos régions étaient non pas chrétiennes, mais païennes. Le christianisme, faut-il le rappeler, vint du Moyen-Orient, via les bords de la Méditerranée; puis importé dans notre pays par l'intermédiaire de moines (Colomban, Gall, Imier entre autres), eux-mêmes issus de pays occidentaux nouvellement christianisés. A Neuchâtel et environs, après les siècles des grandes invasions, dans nos campagnes essentiellement sylvestres malgré le lac, les coutumes restaient encore largement païennes, nos maigres populations fêtaient le soleil et la lune, les sources et les grands arbres, et cela plus de dix siècles encore après Jésus-Christ.

A L'ORIGINE: DES PAÏENS

Certes, l'histoire a laissé des traces d'habitants chrétiens dès le VI^e siècle, lorsque le paganisme du monde romain sombra dans le naufrage de la société antique. Mais pas question de pouvoir parler d'un pays christianisé ou chrétien, si l'on considère comme tel un pays dont la population aurait adhéré sciemment et librement à la religion chrétienne.

En revanche, si l'on accepte comme «christianisé» un pays, voire un continent dont les élites politiques, culturelles et religieuses s'affirment chrétiennes et décident en tant que telles de la religion de leurs sujets, alors on peut considérer, dès les temps de Charlemagne autour de l'an 800, nos pays comme définitivement christianisés et notre société occidentale, marquée par ces élites, comme une société de chrétienté. Ainsi, dès cette époque, la minorité élitaire et dominante, sous l'influence de l'Eglise chrétienne, embrassa-t-elle officiellement la religion chrétienne pour restructurer la société.

Or, étant donné la particularité historique (son lien à Jésus de Nazareth) et les implications éthiques de la religion chrétienne (son projet de changer les comportements), christianiser un pays impliquait le projet d'amener toute la population à une manière de vivre volontairement inspirée par les principes de vie prêchés par le fondateur même du christianisme. On en était loin, même si la noblesse et le clergé, ces deux états minoritaires mais culturellement souverains de l'époque médiévale, étaient sociologiquement chrétiens.

N'oublions pas non plus que le christianisme et son implantation en tant qu'Eglise sont dès l'origine une affaire de villes: de Jérusalem à Antioche ou Alexandrie, vers Ephèse ou Corinthe; de là vers Rome et les cités de l'Occident, telles Lyon ou Marseille, puis vers les cités du nord, via les mers côtières, jusqu'en Irlande, toujours par les régions maritimes d'abord. Un immense courant d'évangélisation était né, des villes vers les campagnes, mouvement continu, durant tous ces siècles, dès lors que l'empereur romain Constantin, au IV^e siècle, s'était officiellement converti au christianisme et que l'ensemble des ressortissants de l'Empire devenaient objet de chris-

tianisation, d'où la nécessité de les baptiser avant même d'avoir pu les catéchiser! L'Eglise chrétienne, jusque là essentiellement urbaine, allait reprendre, sous l'égide du patriarche de Rome, le pape, l'héritage latin de la Rome antique, souhaitant changer l'empire romain païen en société de chrétienté.

UN EFFORT DE LONGUE HALEINE

Notre histoire neuchâteloise fut alors prise dans ce mouvement, processus constant, jamais achevé. Nos régions furent structurées en diocèses, nous fîmes partie de celui de Lausanne, lié à la Bourgogne. Ce fut notre chance: la Bourgogne devint le berceau du christianisme missionnaire d'Occident, grâce aux moines de Cluny. On fonda des prieurés, Romainmôtier, chez nous Bevaix en 998, Corcelles en 1092, Vautravers vers 1100, Fontaine-André en 1143. De ces lieux de chrétienté devait rayonner l'effort de christianisation vers les populations (toujours fort païennes) des environs.

Sur l'ensemble de notre Europe occidentale, cette mission intérieure était gigantesque. Si l'on voulait être fidèle aux exigences du christianisme originel, il s'agissait d'évangéliser toute la population, puisqu'il fallait baptiser tout le monde dans cette religion devenue d'Etat. Un pari à la limite du possible. Et qui ne fut jamais tenu! On baptisa certes, dès la naissance, tous les sujets, et l'infrastructure ecclésiastique mise en place avait pour objectif premier précisément ce baptême-là. Mais qui dit baptême authentiquement chrétien – et les gens d'Eglise de l'époque le savaient aussi bien que ceux d'aujourd'hui – dit en même temps formation catéchétique, car le christianisme est ainsi fait: on ne peut en être qu'en sachant de quoi il retourne et en y adhérant personnellement, consciemment. Sinon, ce n'est qu'une superstition répétée remplaçant les superstitions païennes, la statue de Marie remplaçant celle de Minerve, et le prêtre, le druide.

OU LE CLERGÉ LÂCHA PRISE

Neuchâtel était alors prise dans la mouvance du mouvement religieux issu de la Bourgogne. Cluny était Rome et non pas l'inverse. Nous étions irradiés par l'élan missionnaire du centre de la chrétienté médiévale de ce temps. Nos ancêtres furent pris en charge par le clergé monastique venu dans nos contrées. Les évêques, souvent plus princes féodaux que pasteurs et théologiens et qui avaient acheté leur charge à coup de marchandage, mirent nos régions à disposition de ce clergé missionnaire. Nos villages et nos bourgs tout juste fondés devinrent paroisses. Dans le comté neuchâtelois, il y en eut deux à la fin du Xe siècle (Bevaix et Saint-Martin), quinze à la fin du XIII^e, vingt au XVI^e, quand survint la Réforme protestante. A côté des nobles seigneurs, du pape au simple prêtre de campagne en passant par les moines et les chanoines liés aux églises collégiales, le clergé devint la classe gouvernante de l'heure, celle qui détenait le pouvoir dit «des clés», le pouvoir pastoral de relier la terre au ciel, de préserver la vie d'un chacun de la malédiction et de la mort éternelle.

Par rapport au christianisme originel, ce fut là un pouvoir et une tentation terribles. L'histoire démontre que le clergé n'y résista

que trop peu. A commencer par la papauté médiévale qui, par nécessité de restructurer l'Occident après la chute de l'Empire romain antique et l'anarchie qui s'ensuivit, revendiqua pour elle seule le pouvoir suprême, non seulement spirituel, mais aussi temporel. Sa visée? Renouveler, assurer et sauvegarder l'absolue unité institutionnelle du monde d'alors, unité voulue de Dieu et sans laquelle, pensait-on, la société finirait en chaos.

La lutte pour ce pouvoir et cette institutionnalisation devint prépondérante. Trop souvent, la hiérarchie romaine de l'Eglise dont dépendait notre région oublia l'effort de christianisation de loin pas accompli, et se perdit en querelles sans fin. La politique fut, pour ce clergé, plus importante que la pastorale.

XVI^e siècle. Nouvelle ambition, nouvelle étape vers une christianisation toujours inachevée, nouvelle réforme, de grande envergure celle-là, au point qu'elle divisera la chrétienté.

L'EGLISE OU LA BIBLE?

Survint l'affrontement de deux conceptions divergentes de la christianisation: par le pouvoir de l'institution ecclésiastique ou par le pouvoir du Livre. L'Eglise ou la Bible! La Bible d'abord, l'Eglise ensuite criaient Luther et ses amis; l'Eglise d'abord, la Bible en second! répliquait la hiérarchie de l'institution ecclésiastique romaine. Enjeu massif, et de taille. Qui allait interpréter l'Ecriture pour la masse des chrétiens baptisés mais insuffisamment formés, membres de l'Eglise, mais non encore christianisés ni parvenus à la maturité indispensable à la vie chrétienne?

Une formation scolaire de base s'avérait indispensable; sans écoles pas de christianisation digne de ce nom. Car le christianisme était une religion du Livre; sans sa lecture et la compréhension de ce Livre, pas de christianisme possible. En fait, n'était christianisée que l'élite des lisants-écrivains. La réforme protestante, et immédiatement après elle la réforme catholique, voulurent palier cette carence évidente dans la chrétienté occidentale, en offrant à chaque baptisé la possibilité de devenir chrétien. A chaque croyant, disait la Réforme protestante, l'Eglise devait offrir les chances d'une formation scolaire élémentaire, un catéchisme suffisant pour croire et comprendre, sur la base de la lecture personnelle de la Bible, les affirmations fondamentales de la révélation chrétienne; une foi conçue comme un engagement personnel, comme un changement de vie, basé sur la relation sans intermédiaire entre Dieu et l'homme, pouvoir de la foi appelé à réformer le pouvoir d'une Eglise devenue, pensaient ces réformateurs, une institution faussée, autoritaire et diabolique.

UN PERPÉTUEL RENOUVELLEMENT

On s'usait au sommet, et la base cherchait une religion! Les derniers siècles du Moyen Age virent s'installer peu à peu ce clivage dans la chrétienté de nos régions. Nos ancêtres neuchâtelois étaient aux premiers loges, à ce carrefour entre la zone décisionnelle du sud méditerranéen et le couloir rhénan, de plus en plus animé, entre la Rome pontificale et le Saint Empire romain germanique, entre la Bourgogne religieusement et économiquement active et le nord-est alémanique avec ses cités de plus en plus émancipées, ambitieuses et marquantes. La christianisation devint une affaire de culture: pour être vraiment chrétien, il fallait avoir accès à la lecture et à l'écriture que seuls dix pour cent de la population possédaient. L'économie aidant, la bourgeoisie (des cités) contesta la bourgeoisie des clercs et la féodalité essouffée. La culture se développa à deux niveaux, élitaires et populaires; la religion fit de même. La christianisation toujours imparfaite, par moment oubliée, avait besoin de la culture (lecture et écriture) pour progresser, faire connaître le Livre, cette «Bible», base de toute foi chrétienne. La fin du Moyen Age vit l'invention de l'imprimerie, c'en fut fait du christianisme artisanal et confiné aux élites culturelles, on allait enfin pouvoir christianiser la population entière. Une Bible dans chaque maison! dirent les Réformateurs protestants du

C'est ainsi que le christianisme réformé – et le catholicisme romain ne tarda pas à faire lui aussi sa réforme dans le sens de cette christianisation nouveau style – changea de stratégie formatrice: on visa l'ensemble de la population, en mettant en place des structures d'éducation religieuse pour tous. Elles devinrent obligatoires, la discipline pastorale s'imposant à tous. Les ministres, prêtres ou pasteurs, en contrôlèrent l'application, par confessionnaires ou consistoires interposés. La christianisation devait enfin toucher non seulement les cadres de la société, mais l'ensemble de la population.

UNE LUTTE FRATRICIDE

Le projet, pris dans sa globalité, était conforme au christianisme originel, mais la concurrence acharnée entre Eglises rivales, nouvellement confessionnalisées, allait en gâcher les effets. Deux conceptions divergentes de l'être chrétien s'affrontèrent. Le conflit dévia rapidement de ses enjeux théologiques, devint politique, les princes choisirent leur camp, aux disputes théologiques succédèrent les massacres et les guerres de religion, internes au christianisme. L'effort de christianisation se déforma, une fois de plus. On christianisa à coup d'anathèmes, fit de l'autre un hérétique, un faux ou un mal-christianisé, un chrétien-païen. Nos ancêtres neuchâtelois étaient baptisés «catholiques», ils devinrent «protestants», sous l'influence du réformateur Guillaume Farel, qui tonna du haut

de la Collégiale que pour chacun le choix était vital.

En Suisse comme ailleurs, on devint l'un ou l'autre, catholique ou protestant, avant même d'être chrétien. La christianisation s'était enlisée à nouveau. Dans la principauté de Neuchâtel, le culte catholique fut interdit jusqu'au XIX^e siècle, sauf au Landeron et à Cressier. Dans nos vallées et nos montagnes, les prédicateurs protestants de la fin du XVI^e siècle stigmatisèrent encore et toujours les croyances et les pratiques païennes, toujours vivantes, culte du soleil et de la lumière à Noël, pratiques de sorcellerie pour préserver le bétail ou superstitions pour chasser les épidémies.

Mais la chrétienté avait éclaté, irrémédiablement, et le resta jusqu'à nos jours. Les affrontements inter-confessionnels épuisèrent les énergies de part et d'autre, peu disposées malgré des moments d'accalmie à rechercher leur unité pour continuer la mission intérieure dans nos régions conventionnellement chrétiennes. Christianisés, l'Occident? A force de registres de baptêmes peut-être, christianisés par opposition, par affrontement, par intolérance et exclusion, par vérité et contre-vérité, par rebaptême et reconversion à l'autre confession, certainement!

LA TOLÉRANCE PAR L'INDIFFÉRENCE

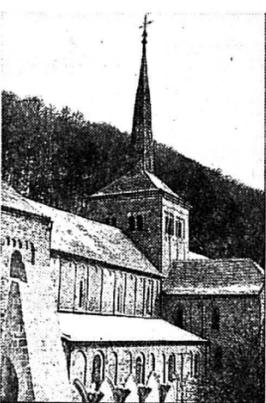
L'élite intellectuelle et culturelle finit par en avoir ras le bol. Le christianisme incarné par ces Eglises antagonistes, perdit sa crédibilité auprès des penseurs et des chercheurs. Le siècle dit des Lumières tourna le dos à ce christianisme déchiré et doublement autoritaire. Les philosophes travaillèrent à une nouvelle unité, celle de la tolérance et de l'éthique des droits de l'homme, éthique issue de la pensée chrétienne, mais épurée de ses aspects ecclésiastiques, conflictuels. Une éthique sans Eglise, sécularisée. Au pouvoir des Eglises, si lourdement discréditées, on préféra l'idéal d'une société populaire: la démocratie. Une évolution dont nos régions furent les témoins, jusqu'en notre siècle, temps de crise et de repentir pour les Eglises. Seront-elles enfin saturées d'affrontements internes et de divisions, ramenées à leur tâches initiales, toujours à reprendre?

VOUS AVEZ DIT «DÉCHRISTIANISATION»?

Catholicisés? Oui! Protestantisés? Assurément! Mais christianisés? Pour l'historien d'Eglise qui creuse le passé de cette prétendue christianisation, la réponse devient moins évidente. Que dit-on par ce vocable? Que nos régions n'avaient dès les VII^e-VIII^e siècles, plus qu'une seule religion officielle, la chrétienne, dictée, imposée par les institutions dominantes, dans une société fermée à tout pluralisme? Evidemment! Et qu'aujourd'hui nous assistons à une prétendue «déchristianisation», échec de cette religion officielle, face à la possible diversité, au pluralisme des confessions reconnues, à la liberté des consciences auxquelles aucun pouvoir institué n'a plus le droit d'imposer une croyance ou une vérité? Bien sûr! Mais en attendant, dans notre société helvétique et neuchâteloise, nous ne sommes en majorité encore ni bouddhistes, ni juifs, ni musulmans, et si nous sommes «déchristianisés», ou en voie de l'être (selon les dire des sociologues de la religion), alors que sommes-nous donc? ou que devenons-nous?

La question mérite au moins d'être posée. Cesserions-nous d'être chrétiens avant même de l'avoir été? Car l'historien qui étudie les phénomènes de ladite «christianisation» au travers des siècles de notre histoire occidentale (et donc aussi neuchâteloise) ne peut s'empêcher de penser que cette christianisation n'est pas achevée, qu'elle est donc appelée à redémarrer (se réformer!) toujours à nouveau, ou alors qu'elle a avorté en route, que ses déviances ont elles-mêmes provoqué sa perte, créant dans les régions concernées un vide religieux et spirituel comblé par des substituts, offrant aux mal-christianisés que nous avons cessé d'être des réponses nouvelles, autres que chrétiennes, diverses et multiples, dans un supermarché religieux, bric-à-brac de christianisme avorté, de paganisme modernisé, de religions importées, pour consommateurs désabusés et nécessiteux.

Par Gottfried HAMMANN, professeur d'histoire du christianisme et de l'Eglise à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel



Un effort de christianisation intérieure au Moyen Age: construire des églises. L'église de Romainmôtier.



La christianisation relancée par l'imprimerie. Fac-similé de la Bible de Gutenberg, 1454. Bibl. des pasteurs, Neuchâtel.

Photo couleur: Un christianisme éclaté: vers une société sécularisée. Statue de Farel, réformateur protestant de Neuchâtel et environs, XVI^e siècle.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS



Sanitaires - Ferblanterie - Ventilation - Paratonnerre
Revêtement de façade - Isolation - Etudes techniques

**A. Quattrin
E. Goeri**

Rue de la Charrière 13a - 2303 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 39 89 - Fax 039/28 38 30

DEPUIS
1969

132-12270



Nettoyage chimique

Yvelyne BEURET-QUINCHE
Daniel-Jean Richard 17
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/230 777

DEPUIS
1969

132-12357



J.-P. Soguel

- couverture
- ferblanterie
- échafaudage
- paratonnerre
- isolation
- étanchéité

Chemin de la Marelle 18 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 30 06

DEPUIS
1969

470-12

FR FACADE RIDEAU

P.-A. BOZZO SA

ISOLATION FAÇADES EXTÉRIEURES
POUR SE SENTIR BIEN CHEZ SOI

Hôtel-de-Ville 103 2302 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 24 26 Fax 039/28 54 34

DEPUIS
1972

470-800

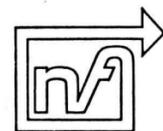
**Gérance
Maurice Kuenzer**

Gérance d'immeubles, achat, vente,
comptabilité, impôts.

Rue du Parc 6 - ☎ 039/28 75 78

DEPUIS
1973

132-12270



noël forney s.a.
chauffage

Etude et réalisation de toutes installations de chauffage

☎ 039/23 05 05 - Fax 039/23 27 78

111, rue de la Paix - 2300 La Chaux-de-Fonds

DEPUIS
1974

132-12217

la cuisine

Rainer Kophal Technicien ETS

Agencement de cuisines

Exposition et bureau:

Progrès 37, 2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 16 32

DEPUIS
1974

132-12796

zeyko



PIERROT MÉNAGER

Appareils libres ou encastrés
Agencement de cuisines
Exposition sur deux niveaux

Serre 90

☎ 039/23 00 55

La Chaux-de-Fonds

132-12193

DEPUIS
1976



Serre 56

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 58 23

Fax 039/23 58 91

132-12053

Revêtements de sols
Tapis - Parquets - Rideaux

DEPUIS
1977



**REMO et
ROLAND FUSINI**

CONSTRUCTION EN PLASTIQUE SOUDÉ
Montage, pose, transformations

FABRICATION SUR COMMANDE

Ventilation, aspiration, galvanoplastie. Laboratoire photo, chimie, etc.

Rue Gibraltar 6 - ☎ 039/28 74 15

DEPUIS
1980

470-10170

Transports multibennes



☎ 039/28 78 28
Hôtel-de-Ville 122 - La Chaux-de-Fonds

132-500372

DEPUIS
1980



EN EXCLUSIVITÉ

les collections

GÉRARD PASQUIER - PIERBÉ - MAYERLINE
CLAUDE HAVREY - DEVERNOIS - KARTING

Mme Lucienne Regazzoni

BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE

Av. Léopold-Robert 11
2300 La Chaux-de-Fonds
Vis-à-vis de la Fontaine Monumentale ☎ 039/23 15 62

La boutique où l'on vous accueille avec le sourire, où l'on vous conseille avec plaisir et où l'on vous habille, Madame, avec une élégance discrète.

132-12247

DEPUIS
1985

MATELIER DE L'HOTEL DE VILLE
menuiserie - Ebenisterie

Walzer Frères S.A.

Rénovation et transformation
d'immeubles et d'appartements

Hôtel-de-Ville 38
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 32 27
Fax 039/28 01 41

132-12296

DEPUIS
1986



Maîtrises fédérales

Bernard Schneider, Pierre-Alain Widmer

Electricité des Hêtres sa

Electricité courant fort - Téléphone - Paratonnerre

Rue des Hêtres 4
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 37 55

DEPUIS
1986

132-12051



C'est jeune, c'est chaux-de-fonnier, c'est...

**la Vinothèque
de la Charrière**

Une de nos spécialités: les vieux millésimes
GRANDS CRUS DE BORDEAUX de 1880 à 1989
pour vos anniversaires et commémorations!

La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 71 51, fax 039/28 71 26

NADIA POCHON

Rue de la Charrière 5

132-12220

DEPUIS
1986



DEPUIS
1975

470-570

S Stéphane
Schlund

plâtrerie - peinture - papiers peints
la chaux-de-fonds, rue de la paix 119
039/23 75 60

SHIRAKABA

Élégant
Chaleureux
Isolant du bruit et du froid

Devis sans engagement

132-12869

DEPUIS
1987

Foi et idéologie – quelques réflexions pour le temps de carême

Sortons en-dehors du camp

Par
F. SIEGERT,
professeur de
Nouveau Testament
à la Faculté
de théologie
de l'Université de
Neuchâtel, assisté par
Muriel Schmid
et
W. RORDORF,
professeur d'histoire
de l'Eglise ancienne
à la Faculté
de théologie
de l'Université de
Neuchâtel

L'inscription
de la stèle
de Si-an-fu
en Chine,
(datée de 781)



L'original est en chinois et en syriaque; nous en donnons le début en traduction française. «Monument (rappelant) la propagation à travers l'empire du Milieu de l'illustre religion de Ta-t'sin (= l'Occident, plus particulièrement la Mésopotamie).

«En vérité, immuable en son mode et souverainement paisible, devançant toute origine, lui-même sans principe; inaccessible et pur esprit, survivant à toute fin, dans son admirable essence. Détenant en ses mains une mystérieuse puissance, et auteur de la création; admirable dans ses saints, lui le premier digne d'hommages; il n'est autre que l'admirable substance de notre Trinité une, que le vrai Seigneur sans principe. Séparant en forme de croix, pour les déterminer, les quatre points cardinaux, il mit en mouvement l'éther primitif et ainsi produisit le double principe. Les ténèbres et le vide furent transformés, et dès lors le ciel et la terre apparurent; le soleil et la lune accomplirent leur révolution, et dès lors les jours et les nuits commencèrent. Par son travail ayant accompli toutes choses, il façonna et dressa le premier homme, puis, lui donnant l'intégrité et l'harmonie (des facultés), il lui conféra la domination sur l'immensité des créatures. Dans sa pureté primitive, cette nature était humble et sans enflure; dans sa simplicité et sa grandeur, cette âme à l'origine n'avait point les appétits de la concupiscence». (Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, vol. 3, 1, col 1377).

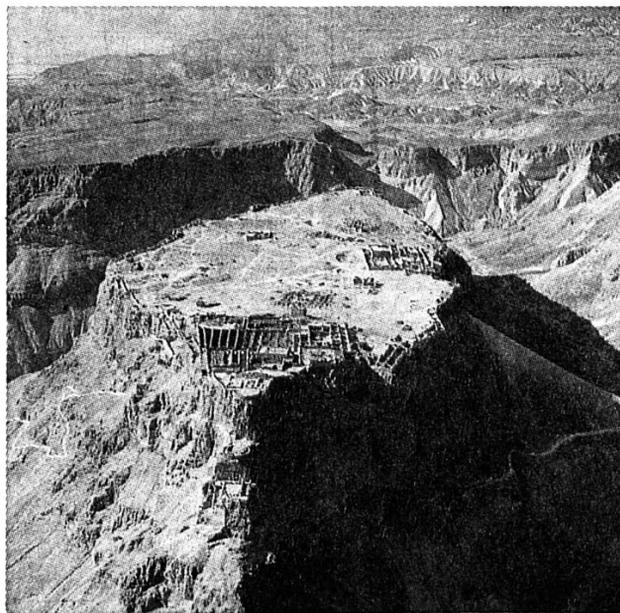
Une famille qui habite comme locataire dans un immeuble où on la chicane et l'insulte songerait assez vite à déménager. Si les quatre murs ne servent plus de forteresse protégeant des impudences venant de l'extérieur, à quoi bon les habiter! *My home is my castle*, dit le proverbe anglais: en regardant les faubourgs de n'importe laquelle de nos villes ou les alentours soignés de nos villages, on en conclut que ce proverbe-là peut aisément se traduire dans toutes les langues européennes.

La religion, pour la plupart des gens, paraît représenter une sorte de forteresse. «C'est un rempart que notre Dieu!» Il semble pourtant que l'on ait mal compris Luther en le citant par ce slogan: on a pris trop à la lettre le Psaume 46 («Dieu est pour nous refuge et force»), dont une interprétation extrêmement littérale s'illustre par la photo présentée. Ne jamais céder sa place, cela peut bien devenir un but en soi soutenu par toutes les forces et toutes les ressources possibles, y compris la religion.

Où étaient les chrétiens durant cette guerre patriotique qui opposait les Juifs aux païens, guerre connue pour être une des plus héroïques de l'histoire? Avaient-ils rejoint la minorité fanatique décidée à combattre jusqu'à la dernière goutte de sang cette majorité innombrable de non-croyants et ce avec l'aide du Dieu tout-puissant, le Dieu de l'Alliance, le Dieu-avec-nous? Non! Les chrétiens – ceux qui se trouvaient encore en Terre sainte – s'étaient retirés à Pella, loin au nord de Jérusalem. Étaient-ils tous couards, voire sans religion? Cela en avait en tous cas l'apparence!

UN NOUVEAU JUDAÏSME

Un rabbin au moins, qui s'est sauvé peu avant le désastre de Jérusalem, n'aurait pu leur en faire reproche. Simulant qu'il était mort, il se fit transporter dans un cercueil hors de la ville qui était encerclée aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur (à l'intérieur, c'étaient les gardes zélotes qui menaçaient). Ce rabbin offrit aux ennemis romains d'établir un nouveau judaïsme, sans armes, ni soldats, fondé exclusivement sur l'obéissance à la Loi mosaïque dans une interprétation pacifique. Ce rabbin se nommait Yohanan ben Zakkai, appelé plus tard rabban, «notre maître», qui sauva, par son audace, les fondements d'un judaïsme qui survécut: le judaïsme dit «rabbinique». C'est cette forme de judaïsme qui a subsisté jusqu'à nos jours en dépassant de beau-



coup ses adversaires d'antan. Rabban Yohanan fonda une école de droit mosaïque à Yamnia, où l'on fixa durant la même génération, le «canon» de ce que nous appelons aujourd'hui l'Ancien Testament. C'est là aussi que l'on commença à codifier les règles de jurisprudence rabbinique qui ont abouti, au cours des siècles, à la création du Talmud³.

«L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX»

Les chrétiens, dans leur document d'origine qu'ils appelaient le «Nouveau Testament», conservèrent un traité intitulé «Épître aux Hébreux» qui pourrait servir de réponse au reproche de couardise qui leur a été fait. L'auteur – anonyme – de ce traité affirme que ce n'est pas par lâcheté mais bien par hardiesse que les chrétiens sortent de chaque campement érigé par des mains humaines (voir la citation donnée dans l'encadré). Dieu, pour eux, n'est pas un mur qui les entoure, mais un but à atteindre qui donne par là une direction, un sens à leur vie. Leur foi garde un caractère «autotopique» et non enfermé sur la défensive. Preuve en est: le Christ est sorti de la Ville sainte pour s'offrir lui-même, à Golgotha, en sacrifice.

L'auteur de l'épître aux Hébreux a découvert dans la loi de Moïse le modèle de cette sortie symbolique, dans le chapitre qui contient les prescriptions pour le jour de la réconciliation (*yom kip-pour*). Dans le livre du Lévitique, chapitre 16, verset 27, nous lisons:

«Quant au taureau et au bouc offerts en sacrifice pour le péché..., on les emportera hors du camp et l'on brûlera dans un feu leur peau, leur chair et leur fiente». Voilà le symbolisme utilisé pour décrire la dernière partie du chemin de Jésus dans les chapitres 9 à 13 de l'épître aux Hébreux. Voilà aussi la direction dans laquelle chaque membre de la Nouvelle Alliance est mis en route.

LA RÉCONCILIATION

Le but de ce cheminement est la réconciliation dont fait partie l'art de vivre ensemble sans avoir besoin de hauts murs pour se protéger. Rien ne sert de parler de toutes ces «utopies» qui ont séduit, pendant deux siècles, des peuples entiers. Le but de la Nouvelle Alliance n'est pas une idée seulement, mais il se concrétise et s'incarne dans la destinée de Jésus: il a donc une dimension personnelle.

«DIEU AVEC NOUS»

Parler d'alliance c'est parler de «Dieu avec nous», mais pas dans une forme d'automatisme qui rallierait Dieu à nos entreprises. Qui plus est, Dieu ne se rallie pas à une ville ni même à une terre «sainte». La Nouvelle Alliance ne connaît plus ni temples ni prêtres. Ce que l'on nomme par ces mots sont désormais des institutions marquées de religiosité humaine. L'accès à Dieu, unique raison d'être de chaque temple et de chaque ministère sacerdotal, a été ouvert par les quelques paroles qui portent le

La forteresse de Masada, située sur la côte ouest de la mer Morte, lieu occupé par les Zélotes¹ pendant la Guerre juive², fut défendue par eux jusqu'en 74, c'est-à-dire quatre ans après la fin de cette guerre. La troupe juive finit par se suicider et seuls deux femmes et cinq enfants survécurent. Ce ne fut qu'après la construction d'une rampe gigantesque que les soldats romains purent entrer dans la forteresse. La vue aérienne la montre ainsi que les contours du campement romain.

«Par conséquent, pour aller à lui, sortons en-dehors du camp, en portant son opprobre»

Hébreux 13,13

message du Christ, de sa vie, de ses actes, de son enseignement et de sa mort avec sa suite inattendue. Le sanctuaire chrétien est une chose que l'on ne doit ni ne peut défendre parce qu'il est inattaquable: nous l'appelons l'Évangile.

De là s'ensuit des conséquences apparemment peu religieuses. Ce n'est pas seulement le fait qu'il n'y a plus d'espaces ni d'objets saints en eux-mêmes, mais aussi que tout service rendu par les chrétiens, soit à autrui, soit à leur propre communauté, s'exerce dans la profanité. Le ministère des chrétiens dans le monde apparaît là où la Parole de Dieu est prononcée et où la réconciliation des pécheurs avec leur Dieu – mais entre eux aussi – s'effectue. Le temple est donc potentiellement partout, tout comme Dieu. Dieu ne se confine plus, comme c'était le cas à Jérusalem, derrière une suite de parvis, de portes, de murs, ni derrière un voile.

ENFANTS ILLÉGITIMES

Les idéologies totalitaires, dont ce siècle a tellement souffert, s'avèrent être des enfants, mais des enfants illégitimes, du nouvel élan

vers la profanité. Elles ont bien retenu la négation de tout ce qui était saint, tout en créant de nouvelles séparations entre un intérieur protégé et un extérieur menaçant. Ces séparations avaient la figure de la vérité d'une doctrine, du «Mouvement» ou encore du «Parti»... Le christianisme a reçu là une caricature plutôt acerbe mais parfois méritée, en ne parvenant à se définir que par ses limites appelées «confessions»; les délimitations et les déclarations de foi lui servaient ainsi de murs intellectuels et spirituels.

Dieu ne s'enferme plus... Il semble que le judaïsme rabbinique soit aussi parvenu, de son côté, à pareille conclusion, ce qui élargit de beaucoup le champ d'une entente spirituelle avec cette religion sœur. Ce ne sont pas les frontières qui définissent une religion, mais la direction dans laquelle elle fait avancer ses croyants.

«Par conséquent, pour aller à lui, sortons en dehors du camp, en portant son opprobre»... c'est avec cette exhortation que se termine à peu de choses près l'épître aux Hébreux (chapitre 13, verset 13). La foi chrétienne telle que la définit cet écrit nous autorise à sortir de tous nos retranchements au risque, s'il le faut, d'être mal entendus. Est souvent mal entendu un effort de paix qui, librement, ouvre des portes ou saute des murs qui ont séparé des parties. F. S.

¹ Les Zélotes constituaient un groupe religieux juif proche des pharisiens mais qui complétaient leurs vues religieuses d'un nationalisme militant et fanatique. Les Zélotes menaient des actions terroristes contre l'occupant romain et contre leurs coreligionnaires s'ils les jugeaient trop tièdes. Ils voulaient que l'on ne reconnaisse comme seigneur et roi que Dieu seul.

² La Guerre juive dura de 67 à 70 environ, se terminant avec la prise de Jérusalem. Elle se déroula alors que Claude était empereur. Les troupes romaines étaient dirigées par le général Titus qui devint plus tard empereur aussi. D'ailleurs Flavius Josèphe (historien juif qui nous rapporte le récit de la Guerre juive) avait prédit à Titus qu'il vaincrait et qu'il deviendrait ensuite empereur; les prédictions réalisées, Flavius Josèphe en fut récompensé: il reçut une pension et put vivre à Rome.

³ Le Talmud, dont la rédaction remonte au 5^e siècle de notre ère, contient une sorte de commentaire de la Mishna qui est elle-même une ordonnance d'application, datant du 3^e siècle, de la Loi de Moïse (Le Pentateuque). Il est devenu le document classique de la pensée juive.

L'histoire du christianisme en Irak

Puisque la région du Golfe a regagné une actualité évidente pour nous, il peut être intéressant de se rappeler l'histoire du christianisme en Irak, d'autant plus qu'il s'agit d'une histoire presque incroyable de christianisation missionnaire, suivie d'une histoire de déchristianisation tout aussi étonnante.

La région de l'Irak actuel était dans l'antiquité appelée «Mésopotamie», littéralement le pays «entre les fleuves», à savoir entre les fleuves de l'Euphrate et du Tigre. Jouissant d'une grande fertilité naturelle, ce pays fut un des berceaux des grandes civilisations humaines. Les noms des peuples de la Mésopotamie qui se succédaient à partir du 3^e millénaire avant Jésus-Christ: les Sumériens, les Assyriens, les Babyloniens et les Perses, restent gravés à jamais dans l'histoire des hommes à cause des inventions et des monuments dont ils sont les auteurs: entre autres, l'invention de la roue, l'invention de l'écriture cunéiforme, la construction des temples en forme de tours (la Bible parle de la Tour de Babel), la fabrication des fayences. Ces peuples ont formé de grands empires dont les capitales – même

en ruines, elles sont encore grandioses – sont les témoignages éloquentes: Ninive, Babylone, Souse. L'Ancien Testament se réfère à maints endroits à ces voisins puissants et redoutables qui ont menacé ou écrasé Israël plus d'une fois; on n'a qu'à évoquer l'exile babylonien.

ORIGINE FLOUE

Comment le christianisme est-il entré en Mésopotamie qui faisait partie, à cette époque, de l'empire perse? Nous n'avons pas de renseignements précis à ce sujet. La mission chrétienne y pénétrait sans doute à partir d'Antioche en Syrie. Une légende nous dit que l'apôtre Thaddée serait allé prêcher l'Évangile au roi Abgar d'Edesse qui, malade, aurait été guéri grâce à lui (il y a même une fausse correspondance entre Jésus et Abgar à ce sujet!); de là, le christianisme se serait répandu en Perse.

Or c'est un fait historique qu'au III^e siècle après Jésus-Christ, il y avait déjà beaucoup de chrétiens en Mésopotamie. Mani, le fondateur de la religion manichéenne, d'origine perse, s'en inspira. Mais bientôt, aux IV^e - Ve siècles, les chrétiens furent victimes des

tensions politiques entre les empires romain et perse: on les persécutait durement; beaucoup de récits de martyres en attestent.

LA PLUS VASTE MISSION CHRÉTIENNE

A partir du Ve siècle, la Mésopotamie, avec sa capitale Séleucie-Ctésiphon et sa Faculté de théologie à Nisibis (où il y avait jusqu'à 800 étudiants!) devinrent le centre de la plus vaste mission chrétienne que l'histoire de l'Eglise a connue. On la connaît sous le nom de la mission nestorienne.

Nestorius était un patriarche de Constantinople qui s'opposait à la nouvelle désignation de Marie comme «Mère de Dieu»; car il lui semblait que cette manière de parler mettait en question la nature humaine du Christ. Il est vrai que le concile œcuménique d'Ephèse en 431 le condamna et qu'il dut s'exiler par la suite. Mais sa théologie ne fut pas pour autant abandonnée; bien au contraire, en Mésopotamie justement, elle devint la doctrine officielle. Grâce à sa christologie «libérale», le nestorianisme fut toléré par l'islam qui fit son entrée sur la scène mondiale

au VII^e siècle; et grâce à cette tolérance, les missionnaires nestoriens (il s'agissait surtout de moines) réussirent, au courant du VIII^e siècle, de fonder des communautés chrétiennes partout en Asie: en Inde, au Tibet, en Asie centrale, et même en Chine. (voir ci-contre texte et illustration consacrés à la stèle de Si-an-fu). Malheureusement, ces communautés n'avaient pas de liens organiques entre elles et devenaient petit à petit la proie du syncrétisme avec le taoïsme et le bouddhisme. Mais les missionnaires occidentaux du XIII^e siècle trouvèrent encore leurs restes en Asie, en particulier en Chine (il y avait encore 200 diocèses à ce moment-là).

Ensuite, l'islam et le bouddhisme s'imposèrent, et le nestorianisme se limitait désormais au pays de son origine, la Mésopotamie. Par ailleurs, une grande partie des nestoriens s'unirent en 1533 à l'Eglise de Rome. On les appelle aujourd'hui les chaldéens uniates; ils sont environ 500.000, leur patriarche réside à Bagdad.

Les autres furent persécutés en 1915 par leurs voisins turcs, comme les Arméniens; après la dissolution de l'empire ottoman, ils

trouvèrent refuge en Irak, nouvel état créé après la Première Guerre mondiale mis sous mandat britannique.

A CHICAGO

Dès le retrait des Anglais en 1932, les persécutions recommencèrent de plus belle, aussi en Irak, et les chrétiens nestoriens – ou assyriens, comme on les appelle aussi – émigrèrent en masse aux Etats-Unis; leur patriarche actuel réside à Chicago. Il paraît néanmoins qu'à Bagdad (où ils ont un évêque) et aux environs vivent encore environ 20.000 chrétiens nestoriens-assyriens. Leur Eglise est membre du Conseil œcuménique des Eglises.

Comme en Afrique du Nord, les Eglises de la Mésopotamie, florissantes pendant les premiers siècles de l'histoire chrétienne, ont donc dû céder devant la pression de la nouvelle religion apparemment plus forte: l'islam. Je laisse à chaque lecteur, à chaque lectrice le soin de méditer ce fait.

W. R.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

«UTILATOUS»

DEPUIS
1988

Transports – Déménagements – Débarras

Ph. Schnaébélé Occasions – Puces ☎ 039/28 37 86
Dépôt Parc 48A ☎ 039/23 59 06
132-12405

G.DENTAN

DEPUIS
1988

ÉTANCHÉITÉ

PH. JOSEPH ET J. RYSER S.A.

Il faut plus qu'un bon matériau
pour étancher durablement un bâtiment
Dans la construction et la rénovation
notre expérience fait
ÉCHEC AU TEMPS

2301 La Chaux-de-Fonds, rue des Entrepôts 41, case postale 713
Tél. 039/26 85 25, Fax 039/26 96 77

2000 Neuchâtel, succursale, rue du Vieux-Châtel 15
Tél. 038/25 74 81, Fax 038/21 47 45

470-856



CENTRE DE FORMATION Daniel Schmocker

DEPUIS
1991

Vente et cours permanents
Programmes Windows 3.0
Word – Excel – Wordperfect – Works

ÉCRIRE
ANALYSER

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/28 41 95
470-375

SPC

Service suisse de placement
commercial
Tél. 039/23 09 15

la voie directe
pour votre recherche
en personnel commercial

DEPUIS
1991

SPC – société suisse des employés de commerce
Rue Jardinière 69 – 2300 La Chaux-de-Fonds

470-126

Marché MIGROS La Chaux-de-Fonds

dès 1993

DÈS
1993



28-92

DISTRICT DU LOCLE

ROBERT LAMINAGE S.A.

DEPUIS
1836

Métaux et aciers laminés pour toutes industries

La Jaluse 15
case postale 70
CH-2400 Le Locle

national (CH) 039.31.35.19
international 41.39.31.35.19
Téléfax 039.316.004
Télex 952.317
157-800545

Héritier d'une tradition séculaire,

MARCEL PÉTER AMEUBLEMENT

fait revivre dans toute son authenticité cet artisanat qui a conquis le droit
d'être appelé l'ART.

Ameublement + Décoration. Atelier de tapissier. Projets et agencements
complets. Rideaux et tapis.

La Sagne, ☎ 039/31 51 00

132-504308

DEPUIS
1872

Au Col-des-Roches

DEPUIS
1902

DICARD vins

157-14111

L'artisan de l'intérieur

E. Matthey

Tapissier-décorateur

Côte 12-14, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 35 28

157-14021

DEPUIS
1921

A votre service!

CHAPE LIQUIDE – ISOLATION FAÇADES
PLÂTRERIE-PEINTURE
PLAFONDS SUSPENDUS
PAPIERS PEINTS



DEPUIS
1932

claudes jeanneret Succ. de Becker & Co.

Envers 39
157-14048

2400 Le Locle

☎ 039/31 37 61

DEPUIS
1932

Garage Pandolfo et Cie

Agent officiel du Locle
VAG VW – AUDI

Girardet 37

2400 Le Locle

☎ 039/31 40 30
157-14068

Edition 1992-93
DANS LE **TELEBLITZ**
VOTRE ANNONCE EST EFFICACE
Contact téléphonique permanent à
nos bureaux pour tous renseignements
Tél. 039 31 46 87
IMPRIMERIE GASSER SA
Jehan-Droz 13
2400 Le Locle

1944

470-171

Fabrique de cadrans soignés

DEPUIS
1946



Les Fils d'Arnold Linder
Succ. J.-P. Boillat

Avenir 36 – Le Locle – ☎ 039/31 35 01

157-14019



CONFECTION

LE LOCLE

Daniel-JeanRichard 15
☎ 039/31 17 20

DEPUIS
1946

Depuis 46 ans sur la place pour vous proposer
les meilleurs articles dans les meilleures qualités

470-253

L'Impartial Au présent, les signes du futur.

Avec quelques regards critiques sur la question européenne

Les enjeux éthiques de la sécularisation

Par
Pierre BÜHLER,
professeur
de théologie
systématique à la
Faculté de théologie
de l'Université de
Neuchâtel



«Quelle justice pour
les victimes
des impératifs
économiques?»



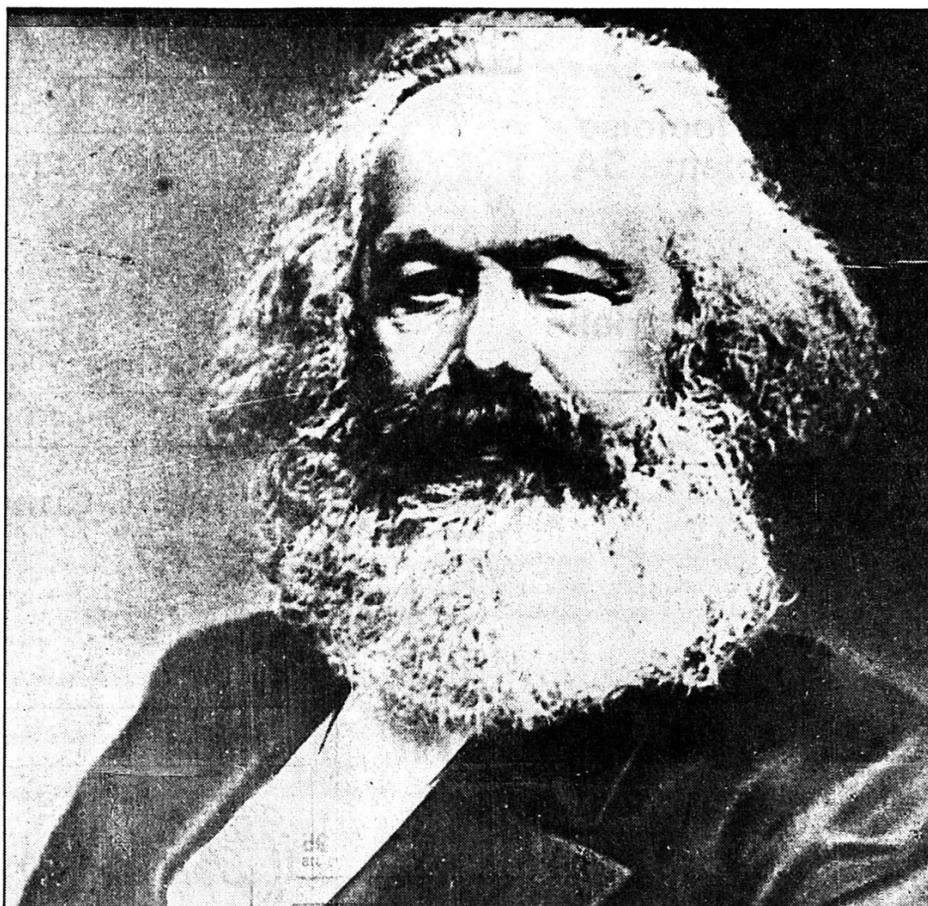
«Au cœur
de la tradition
européenne:
le libre débat
d'idées».

Le processus de la christianisation a conduit en Europe à l'instauration d'une société chrétienne ou, pour le dire autrement, à un régime de chrétienté. Un tel régime permet de déduire de la foi chrétienne des impératifs incontestables en ce qui concerne l'éthique. J'entends ici par «éthique» tout ce qui concerne les jugements de valeur qui permettent aux hommes de distinguer le bien du mal, le juste de l'injuste, et donc de saisir les exigences qui peuvent les guider dans l'accomplissement de leurs tâches concrètes. Il est frappant de voir que, pour certaines institutions ecclésiales, le système de chrétienté issu du Moyen Age s'est prolongé pendant bien longtemps. Ainsi, en matière d'éthique sexuelle, le magistère de l'Eglise catholique romaine continue à énoncer des interdictions très claires et très fermes, par exemple concernant certaines méthodes de contraception et donc de régulation des naissances et aussi, un peu paradoxalement d'ailleurs, certaines méthodes de procréation.

AUJOURD'HUI: LA SÉCULARISATION EN CRISE?

Les Temps modernes, sous l'influence de facteurs très divers, ont introduit un mouvement d'émancipation que l'on caractérise aujourd'hui par le terme de sécularisation. C'est avant tout une différenciation des domaines qui se trouve opérée: l'éthique, la politique, mais aussi la science, la société et la culture s'émancipent à l'égard de la sphère religieuse qui, jusqu'alors, représentait la norme fondatrice, se traduisant par un monopole de contrôle des institutions ecclésiales. Cette émancipation, qui se réalisera peu à peu, dans un processus relativement conflictuel et douloureux, permettra le développement de principes propres dans ces différents domaines. En éthique, on voit ainsi se mettre en place une réflexion sécularisée, soucieuse d'assurer un fondement clair et évident aux actions des hommes. A travers les Temps modernes, sous l'influence de la philosophie notamment, on assiste à la constitution d'un humanisme éthique, définissant les principes éthiques appelés à guider la raison, instaurant comme souci premier la défense de la liberté et la lutte contre toutes les oppressions et aliénations. On en trouvera la trace la plus marquante dans les Déclarations des droits de l'homme du XVIIIe siècle.

Mais on nous dit aujourd'hui de toutes parts que cette sécularisation moderne est en crise. Certains parlent même à cet égard de la «post-modernité». Qu'est-ce qui caractérise cette mise en question? La raison est en crise, parce qu'elle n'est plus en mesure de dégager des principes clairs et contraignants. L'éclatement en savoirs particuliers ne permet plus le développement d'une éthique universalisée. C'est ainsi une incertitude



«Marx: un rappel post-communiste de l'exigence de justice».

généralisée qui caractérise notre situation. Les philosophes nous parlent de la «dissolution des repères de certitude».

Cette incertitude se traduit par une grande inquiétude éthique, qui trouve son expression par exemple dans la constitution de comités ou de commissions d'éthique (un projet est aussi en discussion dans le canton de Neuchâtel). Ces organes sont chargés d'étudier les enjeux éthiques de questions particulièrement difficiles et de formuler des conseils, des recommandations, des idées directrices.

A titre d'exemples, on peut ici mentionner deux domaines dans lesquels l'inquiétude est particulièrement grande. D'un côté, il s'agit des questions dites de bioéthique, en rapport avec les nouvelles techniques de procréation assistée et de génie génétique. C'est à ce sujet surtout que se consacre le travail des comités d'éthique, pour envisager un contrôle éthique des pouvoirs grandissants dont l'homme dispose à l'égard de la vie et du vivant. Nous serons très prochainement appelés à nous prononcer sur ce sujet en votation fédérale.

Par ailleurs, la question d'un aménagement adéquat de la justice sociale semble apparaître aujourd'hui comme un problème de plus en plus lancinant. En effet, l'effondrement du communisme totalitaire dans les pays de l'Est semble susciter une euphorie chez les tenants du modèle occidental de l'économie de marché, et on suggère déjà de faire de ce dernier la base d'un nouvel ordre mondial. Mais qu'advient-il, dans cette restructuration massive, de l'exigence humaniste de justice? L'économie peut-elle et doit-elle se soumettre à des principes éthiques? Ces questions ne semblent pas appartenir aux priorités fondamentales, alors même que le nombre des victimes de ce prétendu nouvel ordre s'accroît de manière effrayante.

DE L'INCERTITUDE AUX NOUVELLES CERTITUDES?

L'incertitude semble bien difficile à supporter. C'est pourquoi on peut constater aujourd'hui la tendance à vouloir lui substituer de nouvelles certitudes. J'illustrerai ce point par les discussions actuelles sur l'Europe, où on assiste ici à une étrange constellation de questions particulièrement étrange, pour étouffer simultanément et la sécularisation et le souci éthique qui lui est lié.

L'évolution récente dans les pays de l'Est a relancé la question de la nouvelle évangélisation de l'Europe. Fait intéressant et instructif: elle est devenue un thème de prédilection tant dans l'Eglise catholique romaine que dans les Eglises protestantes d'obédience fondamentaliste et pentecôtiste. Sous des angles différents, il en va plus ou moins clairement d'un programme de restauration de l'Europe chrétienne, d'un programme de «rechristianisation». L'Europe, si elle veut résister au danger du matérialisme et retrouver une vocation spirituelle, doit renouer avec les valeurs chrétiennes. L'avenir européen passe par une grande conversion, et les opérations semblent bien lancées.

On peut se demander s'il y a une alternative à cet ambitieux programme de restauration. Soucieux de l'Europe, on peut être tenté de regarder du côté de Bruxelles. Mais l'impression laissée par l'effort européen bruxellois célébré partout comme la nouvelle réalité fait contraste avec l'accent spirituel de la restauration. Le souci premier semble relever essentiellement de la technocratie économique, et il serait assez illusoire d'imaginer qu'un des nombreux «E» des sigles européens puisse un jour représenter une abréviation de l'adjectif «éthique». Les tractations européennes portent pour l'essentiel sur des compro-

mis de collaboration économique, établis selon des principes utilitaristes de rendement et d'efficacité.

Ainsi, du point de vue des enjeux éthiques de la sécularisation, l'effet des nouvelles certitudes restauratrices et celui des nouvelles conquêtes économiques s'allient en une constellation étrange, prête à étouffer simultanément et la sécularisation et le souci éthique qui lui est lié.

COMMENT RÉSISTER

La vieille idée d'un humanisme sécularisé chère aux philosophes des Lumières, alliant liberté séculière et sérieux éthique, doit-elle aujourd'hui passer à la trappe? L'Europe nouvelle semble peu soucieuse de renouer avec cette tradition, prête à oublier le défi stimulant de la sécularisation et les exigences éthiques qui lui sont liées.

C'est sur ce double front qu'il convient de résister. Mais comment? Qu'il me soit permis ici d'évoquer brièvement trois éléments qui me paraissent constitutifs.

a) La première exigence devrait être ici de tenir tête à l'incertitude sans se réfugier dans de nouvelles certitudes. Du point de vue éthique, cela signifie: reprendre sans cesse l'effort pédagogique de former patiemment la faculté de juger en matière d'éthique, d'apprendre ensemble l'exercice de la liberté responsable, par des démarches d'information, de formation et de réflexion critique.

b) Pour alimenter cet effort, il est essentiel de préserver un libre débat public, dans lequel les opinions peuvent dialoguer entre elles et élaborer ensemble des consensus librement partagés. Ce libre débat public paraît aujourd'hui tout particulièrement menacé par le retour trop massif de certitudes directement imposées. On permettra ici au théologien protestant d'hésiter à se rallier trop vite au programme de

«rechristianisation» catholique romaine: il se souvient trop de ses collègues catholiques censurés par le magistère, exposés à des mesures de répression. Il peut légitimement se demander si le jeu des règles démocratiques, notamment celui du libre débat public, ne serait pas menacé par cette restauration.

c) L'exigence humaniste de justice doit redevenir l'exigence fondamentale, jusque dans sa concrétisation sociale et économique. Dans l'opinion occidentale dominante, nous l'avons déjà vu, l'effondrement du communisme apparaît aujourd'hui comme la confirmation historique évidente du bien-fondé de l'économie de marché. Cette dernière s'impose comme une nécessité pure et simple, une sorte de loi naturelle. On a tôt fait d'oublier toutes ses victimes, quantité négligeable, comme toujours dans tout utilitarisme qui se respecte. Il faudra recommander donc à l'Europe post-communiste la relecture d'un Marx plus que jamais d'actualité dans sa dénonciation humaniste du scandale des aliénations.

Y A-T-IL UN APPORT PROTESTANT?

L'éthique protestante, dans cette situation difficile, ne peut pas offrir une recette, une solution toute faite. Mais fidèle à sa dimension de protestation, elle s'attachera à rappeler le potentiel de courage de la liberté chrétienne chère aux Réformateurs. Je formulerai à cet égard trois points qui me tiendront lieu de conclusion.

a) La liberté chrétienne donne le courage de résister à cette tentation trop facile de se soumettre à des instances promettant de nouvelles certitudes. Placée sous le signe de l'Évangile, elle invite à s'exposer à la tâche bien plus difficile de travailler sans répit à la formation du jugement éthique, dans l'écoute attentive de l'exigence de la justice que proclame la loi de Dieu.

b) Cette liberté appelle donc à assumer la sécularisation en y inscrivant l'effort d'une démarche éthique conséquente. Pour le dire autrement: elle a cette témérité de croire, en un siècle de la dépersonnalisation, que la seule réponse à l'incertitude généralisée réside dans un effort d'autonomie et de responsabilité spirituelles de la personne, appelée à répondre d'elle-même de manière ouverte et libre. La liberté et la responsabilité de la conscience vont de pair avec ce que les Réformateurs appelaient le sacerdoce universel, qui fait de chaque croyant son propre prêtre, répondant de lui-même devant Dieu.

c) Cette liberté chrétienne, enfin, résiste à la résignation qui guette toujours, en offrant aux hommes la possibilité d'une confiance sereine en la providence divine. Cette confiance sereine se trouve exprimée de manière simple dans cette belle prière d'un auteur inconnu, mais qui semble avoir été un père pèlerin d'Amérique, représentant du protestantisme anglo-saxon et donc ancêtre de l'humanisme européen éclairé: *O Seigneur, donne-moi la force d'accepter avec sérénité ce qui ne peut être changé; donne-moi le courage de changer ce qui peut et doit être changé; et donne-moi la sagesse de distinguer l'un de l'autre.* P. B.

DISTRICT DU LOCLE

PHOTO CREATION SA

DEPUIS
1963



- Créations graphiques
- Prises de vues photographiques industrielles
- Tirage de copies
- Retouches
- Photolithos scanner
- Fabrication de filmasters pour l'impression de codes à barre

Photo-Créations SA, rue Le Corbusier 12a, 2400 Le Locle, télex 952 203, fax 039/31 33 63, ☎ 039/31 34 51

157-14201

flisa Fabrique locloise d'instruments SA

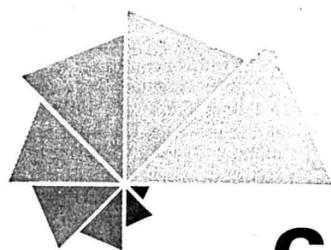
DEPUIS
1972



2400 Le Locle
☎ 039/31 35 71

Tôlerie industrielle

157-14163



Giuliano Uccelli

Plâtrerie - Peinture

2400 Le Locle
rue J.-J.-Huguenin 10, ☎ 039/31 64 72

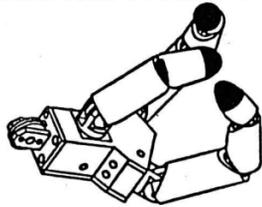
157-14013



Ecole d'Ingénieurs du canton de Neuchâtel
Formations supérieures depuis 1902

Formation d'Ingénieurs ETS en: électrotechnique/électronique
microtechnique
mécanique

Projet de diplôme 1990-91 réalisé à l'EICN, 1er prix SAP 91



Inscriptions pour l'année scolaire jusqu'au 14.4.92

7, Av. de l'Hôtel-de-Ville
CH-2400 Le Locle
Tél. 039/34 12 12
Fax 039/31 26 07

157-14238



C.-A. Girard

Entreprise de peinture
Plafonds suspendus - Papiers peints - Isolation

Tél. 31 86 75

Avenir 23

LE LOCLE
157-800432

DEPUIS
1979

PME



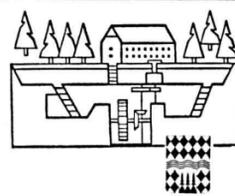
Vous rêvez de CIM ou vous reconnaissez devoir changer.
Nous avons été créés par la Confédération et le Canton
pour vous aider dans votre démarche. Contactez-nous!

CPCN

Centre de Promotion CIM Neuchâtelois
Hôtel-de-Ville 7, 2400 Le Locle, ☎ 039/34 12 12

157-800547

DEPUIS
1991



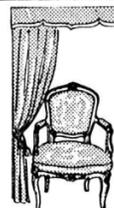
MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES

Quatre siècles d'histoire offerts aux visiteurs

Renseignements: Fondation des Moulins souterrains du Col-des-Roches, 2400 Le Locle,
☎ 039/31 62 62, 039/31 89 89

157-14245

FONDATION
CRÉÉE EN
1991



E. Delay Tapissier-Décorateur

Meubles, tapis, rideaux

Jaluse 5

Le Locle

☎ 039/31 28 45
157-14024

DEPUIS
1980

Entreprise de chauffage - Sanitaire

Eisenring & Cie

Tôlerie industrielle - Ferblanterie

Rue du Temple 10 - Les Brenets - ☎ 039/32 10 87 - Fax 039/32 16 81

157-800409

DEPUIS
1932

Qureshi
Vidéo-Centre
VIDEO-TV-HI-FI-VIDEO-CLUB

Place du Marché - 2400 Le Locle
Tél. 039/31 84 36

470-133

DEPUIS
1984

Pour vos loisirs
à la maison

Siegenthaler
Choffet SA

Entreprise d'électricité

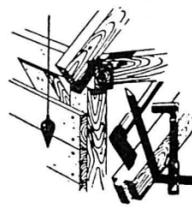
COURANT FORT - COURANT FAIBLE - TÉLÉPHONE

Envers 3, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 45 28

2405 La Chaux-du-Milieu, ☎ 039/36 11 74

157-14052

DEPUIS
1985



J.-M. GABERELL

CHARPENTE
MENUISERIE

La Chaux-du-Milieu - ☎ 039/36 14 06

Le Locle - ☎ 039/31 87 19

157-800433

DEPUIS
1985

Alimentation générale - Laiterie

Chez Aubert

Bournot 17

2400 Le Locle

☎ 039/31 10 66

157-14029

DEPUIS
1986



Ambiance et décors

Vaisselle en tout genre.
Nappes, plateaux, tabliers, lampes, etc.
Et tout ce qu'il faut pour parfumer
vos intérieurs

Catherine Vernerey
et
Marie Rosselet

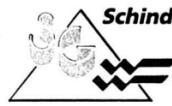
Bournot 25

Le Locle

☎ 039/31 69 91

157-14150

DEPUIS
1986



Schindelholz & Ganguillet

Installations sanitaires

Ferblanterie

Maîtrise fédérale

Concessionnaires eau et gaz des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle

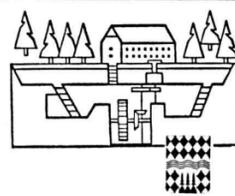
Jeanneret 9 - 11

2400 Le Locle

☎ 039/31 65 00

157-14192

DEPUIS
1989



MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES

Quatre siècles d'histoire offerts aux visiteurs

Renseignements: Fondation des Moulins souterrains du Col-des-Roches, 2400 Le Locle,
☎ 039/31 62 62, 039/31 89 89

157-14245

FONDATION
CRÉÉE EN
1991

Le christianisme dans un monde majeur

Par
Pascal WURZ,
assistant à la Faculté
de théologie
de l'Université de
Neuchâtel



Bonhœffer photographié en 1932, lors d'une excursion avec des catéchumènes



Dietrich Bonhœffer (3e depuis la gauche) au camp de prisonniers de Tegeler, en 1944

Les temples et les églises sont de plus en plus désertés, ce qui entraîne un problème de financement pour les églises séparées de l'Etat (l'Eglise nationale protestante de Genève connaît actuellement une de ses plus graves crises budgétaires de son histoire contemporaine); plusieurs monastères et couvents mettent la clef sous la porte par manque de vocation; on entend çà et là des plaintes nostalgiques au sujet d'une culture religieuse et chrétienne qui semble disparaître à grande vitesse. Ce sont des signes, parmi d'autres, d'une sécularisation manifeste que tout un chacun peut constater.

D'aucuns prétendent trouver l'explication de ce phénomène dans le fait que le christianisme ne répond plus aux besoins de notre société moderne. Sans vouloir nier la part de vérité d'une telle affirmation, et pour ne pas faire des chrétiens ou de l'Elise chrétienne universelle un groupement religieux constitué d'hommes et de femmes en retard sur leur temps - et dont les besoins ne correspondraient pas à ceux de ladite société - il me semble que la raison de la sécularisation doit être cherchée au sein même du christianisme.

CRÉATION DE DIEU

Le mot de sécularisation vient du latin *sacculum*, traduction du terme grec *kosmos*. Il signifie le monde de la Création de Dieu, tout autant que le monde d'ici-bas, le monde du péché, de la mort et de l'aliénation, en définitive le monde sans Dieu.

Particulièrement depuis le Moyen Age, ce mot évoque un

mouvement d'autonomie et de prise de possession du monde, en opposition au monde religieux; on se soustrait à un monde dominé par l'Eglise pour s'établir dans le monde profane et se dégager ainsi de l'emprise de la religion. Petit à petit la science, puis la politique, ont trouvé leur indépendance aux dépens de la théologie.

Pourtant, ce n'est qu'à partir du XXe siècle que la théologie aborde le problème de la sécularisation. Dietrich Bonhœffer (1906-1945) est certainement le premier théologien à considérer que le monde dans lequel il vit est devenu majeur. Déjà Kant, le grand philosophe allemand du XVIIIe siècle, avait émis l'idée que l'Aufklärung («Le siècle des lumières») était «la sortie de l'homme de son état de minorité dans lequel il se maintenait de sa propre faute».

Près de 150 ans plus tard, D. Bonhœffer reconnaît la maturité de l'homme et du monde et développe sa théologie à partir de ce constat. L'homme majeur de ce monde doit être pris au sérieux, il ne veut plus remettre sa vie et ses décisions à d'autres instances, il prend lui-même son destin en main. L'homme majeur du XXe siècle n'est plus un homme «religieux». Pourtant cet homme «areligieux» n'est pas nécessairement un homme sans foi. Par conséquent, dans cette situation nouvelle dans laquelle l'Evangile doit être annoncé, il ne s'agit plus de défendre le christianisme par une apologetique d'un autre âge, mais de proposer une interprétation non-religieuse du message chrétien.

DÉSACRALISATION DU MONDE

Bonhœffer va faire des émules dans le monde théologique et dans les années 1950-60 le thème de la sécularisation occupera le devant de la scène théologique. Friedrich Gogarten (1887-1967) est le premier théologien à faire de la sécularisation le thème propre de sa recherche théologique. Il publie en 1953 «Destin et espoir du monde moderne» dont le sous-titre «La sécularisation comme problème théologique» est significatif de la prise en compte de la nouvelle situation. Pour Gogarten, les racines mêmes de la sécularisation se trouvent dans la pensée biblique; elle est la conséquence de l'annonce de l'Evangile qui libère l'homme des puissances cosmiques qui l'asservissaient. La sécularisation est avant tout la désacralisation du monde. Par cette libération, l'homme est en mesure de faire face à son destin, il est responsable de sa propre histoire et de son engagement libre dans le monde.

UN BESTSELLER

Harvey Cox (1929), théologien américain, publie en 1965 «La cité séculière», qui devient rapidement un événement littéraire; ce fait est plutôt rare dans la littérature théologique, qui montre l'engouement du public pour cette question théologique. H. Cox reprend dans cet ouvrage plusieurs idées de Gogarten. Lui aussi cherche les racines de la sécularisation dans la révélation biblique. Dans l'Ancien Testament, il relève trois moments particuliers du récit biblique comme étant trois étapes significatives de l'histoire de la sécularisation: le récit de la Créa-

tion est considéré comme le récit du désenchantement de la nature; l'Exode, comme le récit de la désacralisation de la politique; le code de l'alliance au Sinaï, comme le récit de la désacralisation des valeurs. Les maîtres mots de H. Cox sont pragmatisme et profanité; son but est de poser les problèmes concrètement sans considérations métaphysiques ou religieuses. C'est au sein même de ce monde, dans sa profanité, que la foi chrétienne ouvre de nouveaux horizons. Au cœur de la cité séculière, la technopolis, l'homme est confronté à des problèmes concrets, l'anonymat, la mobilité, qui appellent la réflexion du théologien et exigent de sa part une réponse positive. Cox considère d'ailleurs l'anonymat comme étant essentiel pour la préservation de la sphère privée, et d'autre part il estime que la mobilité moderne trouve un sens positif à la lumière de la Bible.

Cette exigence de considérer positivement la cité séculière d'un point de vue théologique répond à un appel: «Aujourd'hui, l'Evangile veut que l'homme construise, avec l'aide de son voisin, une vie nouvelle convenant à la Cité séculière. Il répond à cet appel en laissant derrière lui les habitudes de vie qui ne sont plus de mise, et il invente de nouvelles: cette exigence n'est pas du tout celle d'un modernisme irréfléchi... L'avènement de la Cité séculière est un processus historique qui n'a que faire de l'illusion de l'adolescence.»

«LE DÉSENCHANTEMENT DU MONDE»

Le thème de la sécularisation a disparu du monde de la théolo-

gie après les années 60. Récemment, en 1985, Marcel Gauchet, qui n'est pas un théologien, mais qui se définit comme un sociologue de la religion, a publié «Le désenchantement du monde», où il reprend la réflexion théologique des années 1950-60 du point de vue de la sociologie de la religion. L'expression clef qui caractérise son travail manifeste cet héritage: «Le christianisme est la religion de la sortie de la religion.»

Au terme de ce bref parcours historique de la pensée théologique du XXe siècle, jalonné par les théologiens les plus significatifs concernant le problème de la sécularisation, je voudrais rappeler cette anecdote à propos du plus grand théologien suisse de ce siècle, Karl Barth, qui me laisse dans une certaine perplexité.

Souvenons-nous que ce qui a lancé la réflexion théologique sur le thème de la sécularisation est le constat de majorité de l'homme d'aujourd'hui que fait D. Bonhœffer. Lors d'une interview à l'occasion de ses 80 ans, en 1966, un journaliste demande à K. Barth ce qu'il pense de la fameuse expression de D. Bonhœffer de l'homme devenu majeur. K. Barth répond de la manière suivante: «En ouvrant mon journal, le matin, je n'ai pas l'impression que l'homme soit devenu majeur!»

Près de vingt-six ans plus tard, le constat identique que nous pouvons faire en ouvrant notre journal, nous invite peut-être à repenser la sécularisation.

P. W.



Karl Barth

LE PRÉVOUX



J.-P. Jeanneret

Le Prévoux - ☎ 039/31 13 69 - Fax 31 36 56

Le plus gros stock de pneus de la région

DEPUIS
1960

470-16

LES PONTS-DE-MARTEL



Flückiger Electricité S. A.

Installations électriques
et téléphone - Bureau technique
Vente et réparation d'appareils électro-ménagers
Exposition de lustrerie de style

Les Ponts-de-Martel, ☎ 039/37 13 77

Saint-Blaise, ☎ 038/33 33 40

DEPUIS
1920

157-14272



Le Martagon

Résidence pour vos séjours de courte ou longue durée

- Secteur nord médicalisé
- Secteur sud également pour hôtes de passage, vacances et convalescence:
 - chambre et studios tout confort avec balcon ou terrasse;
 - cafétéria
 - sauna
 - bassin thérapeutique
 - à proximité de la patinoire (Salle polyvalente) et de la gare
 - parking rue du Bugnon

Famille Marc Delay
2316 Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 57
Fax 039/37 19 15



470-250

DEPUIS
1982

Gérard SOGUEL S.A.
Z.I. Le Bugnon
2316 Les Ponts-de-Martel

Ferblanterie
Couverture
Etanchéité
Isolation et revêtements de façades
Location d'échafaudages
Pliage industriel
Installations sanitaires

☎ 039/37 12 36 - Fax 039/37 12 62

DEPUIS
1985

470-889

CANTON DE NEUCHÂTEL



ENCAVAGE FONDÉ EN 1603

THIERRY GROSJEAN & CIE
PETIT-FILS D'ALOYS DE MONTMOLLIN
PROPRIÉTAIRE-ENCAVEUR
2012 AUVERNIER (SUISSE)

DEPUIS
1603

28-186

Je m'abonne

Je m'offre les privilèges de l'abonné:
100% d'information, 50% d'économie

- 12 mois à Fr. 215.- 6 mois à Fr. 112.- 3 mois à Fr. 60.-
Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ NP/Localité: _____

Signature: _____

A retourner à: «L'Impartial»,
Service de diffusion
Rue Neuve 14,
2301 La Chaux-de-Fonds



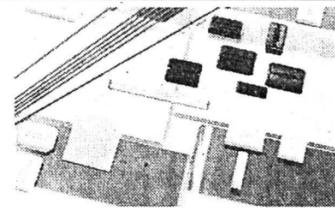
MARET SA

L'excellence au présent et au futur

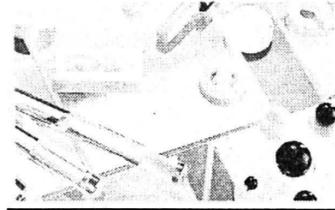
Fabrication de pièces de petites et moyennes dimensions en matériaux durs tels que rubis, saphir et céramique frittée



MARET SA
CH-2014 Bôle
☎ 038/425 252
Fax 038/422 502



DEPUIS
1907
Composants pour la péri - informatique
Guide-aiguilles et aiguilles pour têtes d'imprimantes matricielles



Éléments pour instruments d'analyses des liquides
Pistons, vannes à bille, cartouches, ... pour pompes de chromatographes (HPLC)



«POLISSAGE MARET»
Procédé unique en son genre surclassant les moyens de finition traditionnels

28-541



Terrassement
Carrelage
Maçonnerie
Béton armé

☎ 038/53 51 66

DEPUIS
1929

450-486

elexa
Elexa SA NEUCHÂTEL, Av. de la Gare 12, tél.038/ 25 45 21
ST-BLAISE, Grand-Rue 39
PESEUX, Rue de Corcelles 8
CERNIER, Rue F.-Soguel 26
TELEPHONE ELECTRICITE

DEPUIS
1933

28-1231

B MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL - CARRELAGE
2206 LES GENEVEYS / COFFRANE
(SUCCURSALE A NEUCHÂTEL)
BERNASCONI & C^{IE}

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Rue du Premier-Mars 10
Tél. 038 57 14 15
Fax 038 57 17 26

2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 95 00
Fax 038 31 91 05

DEPUIS
1938

28-486

Au cœur des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds...
votre magasin spécialisé
en thés et en cafés fraîchement torréfiés

CAFÉS AU MOKA
Jean-Claude FACCHINETTI
NEUCHÂTEL

Torréfaction artisanale et journalière

Neuchâtel: rue du Concert 4, tél. 038 25 54 24 / La Chaux-de-Fonds: rue Neuve 12, tél 039 28 13 67

28-564

DEPUIS
1949

CUISINES D-P Droz & Perrin S.A.

2108 COUVET

☎ 038/63 13 59

28-1032

Manufacture d'orgues St-Martin sa

2055 Saint-Martin
Grand-Rue 86
☎ 038/53 31 21

DEPUIS
1963

28-506949

Déchristianisation du monde occidental?

La science au banc des coupables

Par
Clairette KARAKASH,
assistante à l'Institut
de recherches
herméneutiques et
systématiques de la
Faculté de théologie
de l'Université de
Neuchâtel

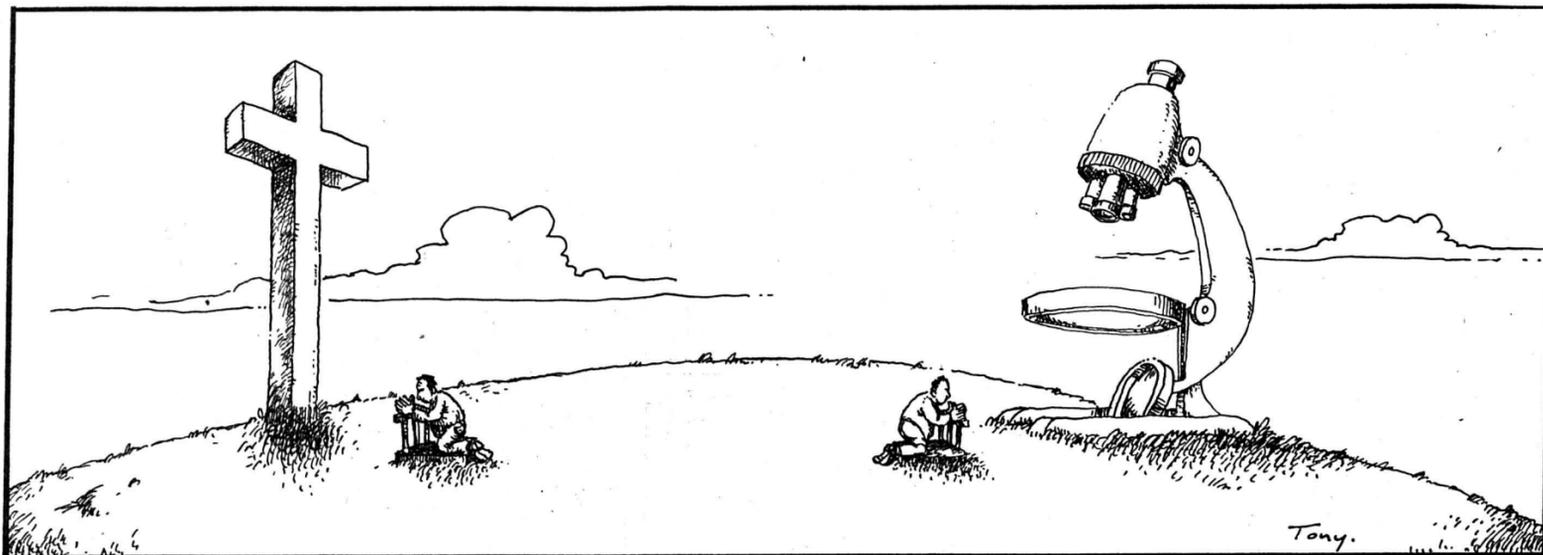


Illustration d'un catéchisme du XIXe siècle.

Tirée de J.-P. Verdet,
«Le Ciel, ordre
et désordre»,
Gallimard 1987.

Pour en savoir plus:

P. BAUD et
J. NEIRYNCK,
Première épître aux
techniciens.
Lausanne:
Presses
polytechniques
romandes, 1989.

P. BÜHLER et coll.,
Science et foi
font système.
Genève:
Labor et Fides, 1992
(à paraître).

L. DOUCET,
La foi affrontée
aux découvertes
scientifiques.
Lyon:
Chronique sociale,
1987.

G. MINOIS,
L'Eglise et la science.
Histoire d'un
malentendu.
Paris:
Fayard, 1990-
1991, 2 tomes.
Etude détaillée.

La déchristianisation, mesurée sociologiquement par la fréquentation décroissante des lieux de culte et des activités d'Eglise, est un phénomène récent dans l'histoire occidentale. Jusqu'au milieu du XIXe siècle en effet, les Européens se déclaraient en majorité chrétiens, à l'exception des Juifs, et pratiquaient leur religion par conviction ou par tradition. Sensible dès la première guerre mondiale, la déchristianisation ne devient massive que dans la seconde moitié de notre siècle. Que s'est-il passé? Le déclin du christianisme a suscité de nombreux commentaires et diverses études ont tenté d'en repérer les raisons. Parmi les causes de la désaffection, la science et la technique figurent en tête de liste.

L'avènement de la science expérimentale a radicalement transformé et transforme encore nos conceptions du monde. La technique modifie nos façons de vivre et notre économie, au point que, parfois, nous nous sentons dépassés par les innovations continues dont elle inonde le marché. Aujourd'hui, la science est accusée d'avoir désenchanté le monde en faisant de la nature un objet d'expérimentation et de manipulation. On aurait tendance à lui imputer tous les déboires - économiques, écologiques, religieux et moraux des sociétés occidentales.

La science a certes joué un rôle non négligeable dans la critique de la religion, mais les Eglises ont aussi leur part de responsabilité dans le discrédit du christianisme. Pour illustrer ce propos, examinons les remous créés dans la sphère religieuse par le développement des sciences.

UNE SCIENCE SUBVERSIVE

Si la science expérimentale débute avec Galilée, comme on l'admet généralement, force est de reconnaître que l'aventure commence mal: dès sa naissance, la science est mise en procès par les autorités religieuses. Galilée est condamné à résidence surveillée (un moindre mal, à l'époque!) et il faudra plus d'un siècle pour que la révolution copernicienne s'impose à l'Europe instruite.

L'affaire Galilée marque la rupture de l'ancienne alliance entre la connaissance et la foi. Cette rupture ne se colmatara plus. Si les scientifiques de la première et de la seconde génération sont encore croyants (de Kepler et Galilée à Newton et Leibniz), la vision mécaniste du monde impose peu à peu l'image d'un Dieu horloger ou architecte, qui a créé l'univers et mis la Terre sur orbite. L'ordre du monde, celui qui déchiffre la physique, est d'abord compris comme une manifestation du génie de son Créateur.

Mais plus la science progresse, plus l'intervention de forces surnaturelles devient superflue dans l'explication des phénomènes naturels. On se satisfait d'un Dieu-cause-première, relégué à l'origine: tel est le Dieu de Voltaire et des rationalistes. Au début du XIXe siècle, Laplace affirme qu'il n'a plus besoin de recourir à une transcendance pour valider ses théories.

DIEU N'INTERVIENT PLUS

Désormais, Dieu n'intervient plus dans le fonctionnement de la nature inanimée; il reste cependant nécessaire pour expliquer la vie et ses diverses manifestations. Or voilà que Darwin vient mettre son grain de sable dans l'origine des espèces animales et végétales. L'homme ne serait pas le produit fini et miraculeux d'une parole divine, mais l'arrière-petit-fils des algues bleues et le cousin du singe. Quelle déchéance!

Toutes les Eglises n'ont pas encore digéré ce choc puisque l'on trouve encore des créationnistes dans certaines sectes protestantes, particulièrement actives aux USA. Pourtant, les travaux des généticiens et des microbiologistes, depuis Mendel et Pasteur, ne cessent de confirmer l'évolution, ratifiant le passage de la matière vivante sous la juridiction scientifique.

La ligne de démarcation ne passe plus alors entre l'inanimé et le vivant, mais entre le matériel et l'immatériel: aux scientifiques la matière et aux théologiens l'esprit. Ce «Yalta» du siècle dernier eut notamment pour conséquence de favoriser le repli du religieux dans la sphère du sentiment, de la morale ou de l'esthétique et de laisser le champ libre au scientisme. Pour Comte et ses disciples, il n'y a de réalité que matérielle et de vérité que scientifique. La religion fait donc figure de superstition devant, tôt ou tard, être balayée par les progrès du savoir positif.

CURE D'AMAIGRISSEMENT

Pendant deux siècles, la science fit subir à la religion une sérieuse cure d'amaigrissement. Finalement, le grand Horloger, qui était le fondateur et le garant de tous les phénomènes célestes et terrestres, se trouva relégué hors de l'espace-temps. Dans l'explication des processus naturels, les théories scientifiques ont remplacé les spéculations philosophiques et théologiques. En modifiant la conception du monde, la science a ébranlé tout le système des convictions. Le christianisme n'en est évidemment pas sorti indemne.

Et la foi du siècle dernier n'était pas mise à l'épreuve que par les sciences de la nature. Elle était aussi confrontée au développement des disciplines humaines. Tandis que Marx accusait la religion d'être l'opium du peuple, Freud inaugurerait une nouvelle façon de comprendre le fonctionnement de l'esprit humain. Assailli de toutes parts, le christianisme aurait pu sombrer dans la tourmente. Or tel ne fut pas le cas. La religion a, elle aussi, évolué au cours des siècles. Elle a survécu en se réformant, c'est-à-dire en épurant ses dogmes et en renonçant à son hégémonie. Les théologiens ne sont pas restés passifs. Comment ont-ils relevé le défi de l'empirisme?

LES THÉOLOGIENS RELEVENT LE DÉFI

Un siècle avant l'affaire Galilée, les Réformateurs avaient vulgarisé l'étude de la Bible et prôné la liber-

té de conscience. Tout au long du XVIIe siècle, dans les universités protestantes de Hollande, de Suisse, d'Angleterre et d'Allemagne, les érudits travaillent à établir le texte exact de l'Écriture en se référant aux manuscrits grecs et hébreux. La critique historique met alors en évidence le caractère fabuleux de certains récits; il devient difficile de les tenir pour véridiques.

Sous le scalpel des savants, la Bible apparaît bientôt comme un assortiment composite de témoignages humains. La recherche s'oriente donc vers l'étude des mentalités bibliques, du contexte historique et culturel. Peu à peu, l'exégèse (= analyse du texte) devient scientifique et, pendant près d'un siècle, les vérités religieuses sont passées au crible de la raison.

Epuré des miracles, des prophéties, des témoignages invraisemblables et du merveilleux, le christianisme «éclairé» tourne au déisme. Mais déjà la réaction piétiste, soutenue par la montée du romantisme, refuse l'assimilation de la foi à la raison. L'attention se déplace des textes vers leurs destinataires: si la lecture n'est pas inspirée, l'Évangile reste lettre morte. L'effort d'interprétation est inévitable car les mentalités changent et les contextes diffèrent. Le lecteur n'est pas un spectateur, mais un acteur situé dans une société, une époque, une culture particulières. Le sens n'est donc pas donné une fois pour toutes: il n'y a de compréhension que relative.

Au fond, la révolution relativiste avait eu lieu en théologie bien avant celle d'Einstein et avant que la mécanique quantique fasse du savant-observateur un agent impliqué dans le réel qu'il interroge. Les révolutions théologiques ont toutefois plus de peine à diffuser dans le grand public que les nouveaux paradigmes scientifiques; c'est probablement dû au fait que l'unanimité est loin de régner sur le marché religieux.

UNE POLYPHONIE DISCORDANTE

Les relations entre la science et la foi connurent aussi bien des périodes d'entente que des temps de conflit. Il est, par conséquent, difficile de résumer leur histoire.

De manière très générale (donc schématique), on peut dire que, dans les pays catholiques, les savants n'eurent pas la vie particulièrement facile. L'historien catholique Georges Minois déplore à juste titre que l'Eglise romaine ait bloqué le dialogue entre la foi et la science, depuis le concile de Trente jusqu'à Vatican II: «Blocage en deux étapes: dans les années 1620-1630, l'Eglise se prononce contre les orientations de la science moderne, dont les résultats ne semblaient pas s'accorder avec les dogmes; dans les années 1670-1680, elle interdit le réexamen des textes bibliques à la lumière de l'exégèse scientifique. En l'espace d'un demi-siècle, l'Eglise refermait deux livres: celui de la nature tout d'abord, celui de la révélation ensuite, comme s'il n'y avait plus rien à y apprendre, rien à y découvrir, comme si l'histoire s'arrêtait à

Trente, la science à Aristote, et la Bible au sens littéral. (...) «A l'égard des novateurs, une seule attitude, la condamnation.»

Galilée fut finalement réhabilité, mais pendant trois siècles, le magistère catholique ne cessa de se discréditer en mettant à l'Index les savants les plus prestigieux. Il a ainsi alimenté la critique de la religion et contribué à la déchristianisation des milieux cultivés.

Les pays à majorité protestante furent globalement plus favorables au progrès scientifique. Si l'évolutionnisme ou le polygénisme, par exemple, suscitèrent une violente opposition des milieux fondamentalistes, ces nouveaux paradigmes ne tardèrent cependant pas à conquérir rapidement toute l'Europe du Nord.

Aucune dénomination n'étant en mesure d'imposer sa vérité à l'ensemble de la société, la science évolua au large des controverses religieuses. Le pluralisme réformé, tant décrié dans les lobbies œcuméniques, n'a donc pas eu que des désavantages.

Mais il faut s'empresser d'ajouter que l'autonomie, accordée de droit à la science par le protestantisme, s'est souvent soldée par une indifférence de fait. La théologie s'est contentée de prendre en compte les résultats des sciences humaines, ignorant volontiers ceux des sciences de la nature. D'éminents théologiens peuvent se révéler parfaitement analphabètes en matière de sciences naturelles. De même, des scientifiques de renommée internationale peuvent, sur le plan religieux, se révéler des fondamentalistes convaincus, comme s'ils avaient déposé leur esprit critique au vestiaire.

A cet égard, la rupture entre la science et la foi s'est accentuée. C'est par négligence que le protestantisme a, lui aussi, contribué à la déchristianisation.

VERS UN NOUVEAU DIALOGUE

Cette situation n'est toutefois pas irrémédiable. Les camps sont aujourd'hui beaucoup moins retranchés qu'autrefois, et cela pour diverses raisons. La science s'est profondément transformée au XXe siècle. De nouvelles disciplines sont apparues, de nouveaux outils conceptuels et techniques ont été mis au point, permettant l'étude de systèmes plus complexes qu'autrefois.

Or la complexité a réservé des surprises aux scientifiques: l'imprévisible peut se trouver associé au déterminisme, le désordre à l'homogénéité, et le hasard n'est plus un aveu d'ignorance ou d'absurdité car il est porteur de nouveauté. Les croyances et les sentiments ne sont plus versés au compte de l'illusion. L'ère du scientisme est révolue. La science ne prétend plus maîtriser tout le réel ni dévoiler les arcanes du monde. Plus modestement, la science reflète une synthèse cohérente de l'état actuel de nos connaissances.

IDOLE BRISÉE

Par ailleurs, les retombées du progrès technique et scientifique ont

brisé l'idole d'une science toute-puissante et génératrice uniquement de bienfaits: la menace nucléaire, l'épuisement des ressources naturelles, la pollution des écosystèmes sont autant de réalités auxquelles les sociétés actuelles se trouvent durement confrontées. Le mythe du progrès a du plomb dans l'aile. La modernité n'a pas tenu ses promesses: l'humanité n'est devenue ni plus heureuse ni plus fraternelle.

A la faveur des grands bouleversements du siècle, le doute s'est insinué même à propos des valeurs les plus sûres: la démocratie, la laïcité, les droits de l'homme, par exemple. L'esprit raisonnable et rationnel est prié d'afficher un profil plutôt bas. Serait-ce à dire que le salut public est à chercher du côté de l'irrationnel?

Certains voient aujourd'hui, dans l'aveu d'humilité de la science, l'occasion de réhabiliter une présence au monde avant tout sensible, émotionnelle, pré-critique. Dans ce cadre, l'astrologie peut à nouveau côtoyer l'astrophysique, la magie n'a plus rien à envier à l'industrie pharmaceutique, ni les guérisseurs à la médecine: les miracles sont à portée de l'homme. Tout se vaut car la rigueur, la cohérence, voire l'honnêteté intellectuelle n'ont plus cours: adieu la raison!

D'autres voient dans la situation actuelle l'occasion de tirer un trait sous la modernité et espèrent reconquérir les pouvoirs, ou du moins l'audience, dont ils jouissaient autrefois. Ce serait, par exemple, la grande revanche du christianisme sur le marxisme ou celle de la charité sur le droit pénal des sociétés occidentales: adieu la tolérance!

Enfin, il en est quelques-uns qui se permettent d'ignorer le remue-ménage actuel. Ce sont les optimistes impénitents qui, malgré tous les démentis du siècle, persistent à penser que tout ira mieux dans le monde de demain: adieu la lucidité!

COMPLÉMENTARITÉ

Nous voudrions opposer à ces diverses voies une quatrième alternative. Elle consiste à tirer les leçons de l'histoire sans l'évacuer. Prenant en compte les limites de la science et du savoir humain en général, nous pensons que toutes les expériences sont à mettre en commun pour affronter l'avenir. Le savoir scientifique et la foi religieuse ne seraient ni antinomiques, ni concordants, ni juxtaposés, mais complémentaires: la foi pourrait rappeler à la raison ses limites; la raison pourrait éviter à la foi de s'enfermer dans un univers imaginaire. Des connaissances solides et des convictions éprouvées ne seront pas de trop pour chercher les réponses concrètes à donner aux défis contemporains. Face à la disparité Nord-Sud, à la résurgence des nationalismes, à la montée des intégrismes, au chômage ou à la drogue, ni la science ni la religion ne peuvent se permettre de faire cavalier seul.

Deux millénaires après son apparition

Le sens possible d'une foi chrétienne ouverte à notre temps

Par
Pierre-Luigi DUBIED,
professeur
de théologie pratique
à la Faculté
de théologie
de l'Université de
Neuchâtel

Comment retrouver, deux millénaires après son apparition, une signification de la foi chrétienne qui refuse le fanatisme? Nous vous proposons ici un parcours en trois étapes qui prétendent baliser un chemin possible vers une redécouverte. Nous partirons de la fiction d'un rêve, à la ressemblance des songes rapportés par l'Ancien Testament (1). Nous percevons alors son rapport à nos problèmes et aspirations actuels (2) ainsi que son enracinement dans l'Évangile (3). En réalité, comme souvent, le rêve a perverti l'image biblique pour en faire un cauchemar.

1. LE SONGE D'UN HOMME FATIGUÉ

Entre sommeil et veille, le regard intérieur du dormeur contemple à travers l'oculaire un tableau en vision lointaine et large, en grand angulaire: l'image paraît impassible, totalement immobile. Le viseur découpe le rectangle couché cadrant un paysage avec un lac, ses côtes, des champs, quelques arbres.

L'eau paraît miraculeusement calme. L'azur est parfaitement uni et sans taches. Les contrastes du ciel, de l'étendue d'eau et des prairies sont absolument nets. Et sur l'ensemble pèse la contrainte inviolable de la paix: rien ne bouge; rien, plus jamais ne bougera. Il en sera ainsi pour toujours.

L'émotion qu'il éprouve à la vue de ce tableau se traduit par un sentiment immédiat d'éternité et d'une certaine délivrance: il sait qu'il n'arrivera rien, qu'il ne pourra jamais plus rien arriver pour troubler cette forme d'harmonie. Le temps y paraît suspendu dans son terrible discours. C'est la paix, la tranquillité, le repos dans leurs accomplissements.

Et il ne peut qu'admirer la puissance d'inspiration de l'artiste à qui l'on doit pareil prodige. Un état parfait: reviendrait-il en pareil endroit des ans ou des siècles plus tard qu'il est assuré dès maintenant que rien n'aura pu changer. Un calme souverain, hors de tout lieu, de tout temps. Il y aspire de tous ses vœux et de toutes ses forces, presque douloureusement, tellement est évidente la différence d'avec ce qu'il éprouve et vit chaque jour.

C'est que, confusément, il croit qu'un jour il sera à cet endroit hors de tout lieu terrestre et hors du temps. Il en rêve.

Le regard intérieur allonge alors son zoom à l'équivalence d'un objectif normal qui donne une vision plus proche de celle de l'œil.

L'eau du lac est vraiment sans une ride: pas un seul ressac sur les rives déchiquetées. Mais elle est opaque, comme le ciel: elle ne protège manifestement aucune vie et lui n'offre son espace à aucun oiseau.

En surface, on aperçoit des objets posés à leurs places pour toujours: des branches, quelques lambeaux, d'autres déchets de ce qui fut – il le devine – une sorte de combat, et puis un bateau occupé mais qui ne laisse échapper aucun signe d'activité.

A droite, un arbre foudroyé, à la limite de l'équilibre et de la rupture: il est certain, pourtant, qu'il ne tombera jamais. A vue normale donc, le tableau provoque un certain malaise: celui d'une beauté trouble qui ne célèbre que de faux accords, un armistice disproportionné, une trêve sans combattants. Serait-ce, par malheur, cela que cacheraient ses rêves et ses désirs?



Le téléobjectif plus puissant rapproche la vue de la barque figée au milieu du lac, comme prise dans un fleuve de lave. Son esprit en est maintenant tout proche. Et il perçoit un trou à la ligne de flottaison: l'eau, cependant, ne l'envahit pas. Douze hommes sont assis dans des postures définitives, bouche bée pour une dernière expiration.

Les traits de leurs visages sont marqués d'un mélange de peur et d'émerveillement: ils révèlent la réaction de ceux qui ne comprennent pas. Et leurs yeux vides sont braqués sur un grand fantôme blême dont la main menace encore les eaux devenues si tranquilles. Pas un son, pas un mot, pas de texte, pas de parole.

Seule l'immobilité totale, à vrai dire, la mort. La mort et une immense nostalgie! En fait, à la voir de près, le tableau, le portrait de ses désirs et de ses rêves n'est qu'une image perverse: celle d'une tempête à tout jamais suspendue, celle de la mort triomphante sous les couleurs et les traits de la paix et de l'accomplissement.

«Pourquoi avez-vous ainsi peur? Comment n'avez-vous point de foi?»

2. LE COMBAT DE LA FOI

Songe d'un homme, d'un croyant peut-être, qui refuse les simplifications du fanatisme mais que l'état du monde et de l'Église désabuse. Un songe: prolongement pervers qui illustre certaines aspirations les plus profondes, les plus immédiates, les moins réfléchies: la

tempête éternellement suspendue.

La plupart d'entre nous sommes envahis d'un désir d'apaisement absolu. Le récit évangélique de la tempête apaisée appelle alors à cette continuation étrange qui met fin une bonne fois aux tourments, aux assauts, aux angoisses de notre existence humaine dans l'histoire.

Il nous arrive de désirer arrêter l'histoire et de neutraliser ses forces. Alors, nous faisons les rêves d'une sorte de fausse éternité: celle d'une tempête définitivement supprimée. Mais le rêve nous révèle que nos idées, nos images, nos désirs immédiats ne tiennent pas: il suffit de s'en approcher et de les examiner dans leurs détails pour en être horrifiés. Nous voilà donc incapables d'imaginer autre chose que des travestissements de la mort, quand nous voulons sortir de cette vie humaine et terrestre qui est notre lot.

Nos images, nos désirs et nos rêves sont toujours là: ils entretiennent nos insatisfactions et nous avons de la peine à nous en débarrasser; bien pire, nous sommes impuissants à nous en défaire. La réalité nous hante toujours: ce passé pas clair, ce présent morose et décevant se coalisent pour nous jeter vers un futur qui, sous des décors enchanteurs, ne fait que nous refléter la mort déjà à l'œuvre.

Or le récit de l'évangéliste Marc nous raconte l'histoire de la mort conjurée et vaincue: c'est-à-dire le contraire, exactement l'inverse de notre tableau

pervers. La tempête apaisée c'est une gifle à nos rêves et à nos désirs.

Et aujourd'hui, par la lecture de ce texte (voir 3.), doit nous advenir comme un exorcisme qui opérera notre guérison. Car s'il y a bien dans le monde et dans l'histoire des remous, des ouragans et des tempêtes qui nous prennent d'assaut, l'essentiel du tumulte n'est que dans notre tête où il balaie tout courage, toute joie, tout esprit d'entreprise. Il nous rend incapables de lire notre passé et d'en tirer les richesses. La lettre des tristes conflits des siècles nous tue.

Nous sommes bien pris dans la tempête du monde et de l'histoire. A l'heure où grondent les démons des fanatismes nationalistes et religieux en même temps que ronronnent ceux de la résignation cynique à l'ordre des choses, nous sommes placés au carrefour où se décident les chemins de la lâcheté et du courage.

Allons-nous céder à la lassitude et au découragement pour nous réfugier dans les trompeuses consolations du tableau trouble de la fausse paix, ou bien allons-nous trouver les ressources pour nous redresser et pour faire face à la tempête?

Notre passé nous appelle à chercher ces ressources: mais en même temps, il nous dit clairement que nous ne les trouverons pas en nous-mêmes. Il nous invite à les attendre ailleurs, au cœur même de la nuit, dans les mêlées confuses: c'est là et nulle part ailleurs que retentit la parole du Maître et Seigneur, et

non dans le paysage figé sous son ciel, où il ne saurait y avoir ni vent, ni nuit, ni parole. Le Maître n'est pas ailleurs qu'au milieu de la tempête et c'est là que sa parole retentit.

«Maître, ne t'inquiètes-tu pas de ce que nous périssons?» «Maître! C'est la première fois qu'on l'appelle ainsi. D'habitude on lui dit: «Seigneur». «Maître»: Ça fait «donneur de leçons!» «A toi donc de jouer – aimerions-nous lui dire au milieu de la tempête de l'histoire –: nous n'en pouvons vraiment plus, nos Églises se vident, le monde nous fait un peu peur et la foi de nos ancêtres a pour nous perdu sa force.

Vas-y donc, Maître, change tout, accomplis tout, mets un terme à tout ça et pose-nous dans un beau tableau de calme et de paix que nous habiterons éternellement, où l'histoire hasardeuse des hommes aura enfin abouti, ses fleuves de sang étant devenus opaques et durcis».

La foi, c'est précisément entendre la parole du maître au cœur de la nuit, y puiser courage afin de lutter encore; c'est donc refuser de se replier dans l'image du repos définitif et de la défaite.

La tolérance n'est pas l'aplatissement de la foi: elle se réalise dans l'acceptation de la diversité et de la controverse, de la discussion parfois sévère, dans le respect de l'humanité. Elle ne nous interdit pas, au contraire, de croire que seul le Maître et Seigneur a les derniers pouvoirs sur notre histoire.

Le courage, c'est la résistance au mouvement naturel d'abdication, de retrait loin de l'histoire et du monde, dans l'illusion: cessons donc de nous compter avec inquiétude et acceptons la confrontation avec ce monde déjà plus résigné encore que nous pouvons l'être.

Le risque, c'est l'aventure d'une traversée dans laquelle l'Église ne cherche pas tant à se préserver elle-même qu'à provoquer l'intervention de son Maître, le Seigneur serein et souverain dans toutes les tempêtes du monde.

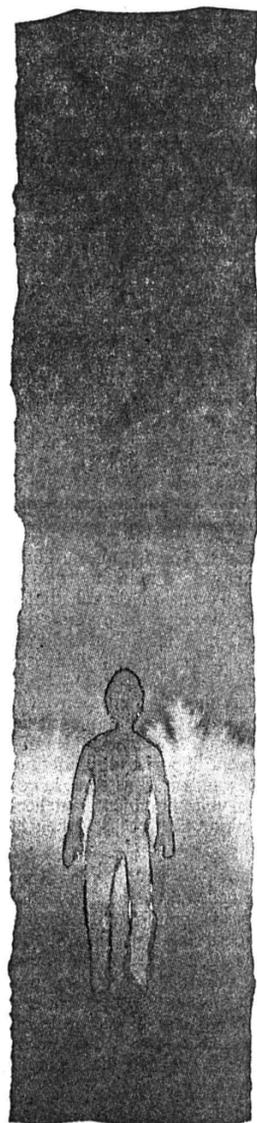
Ce n'est pas nous qui ferons la paix définitive. Nous n'avons pas les moyens de faire aboutir notre propre histoire.

Notre tâche à nous c'est de ramer dans la nuit, de nous battre avec les vagues, afin que le monde soit mieux habitable pour tous les hommes. Et au milieu de notre lutte, dans le bruit et la fureur, il nous faut entendre maintenant la voix qui nous dit: «Confiance, c'est moi, n'ayez pas peur!» (Mc 6,50).

P.-L. D.

3. «LA TEMPÊTE APAISÉE»: MARC 4, 35-41

Ce jour-là, le soir venu, Jésus leur dit: «Passons sur l'autre rive». Quittant la foule, ils emmenèrent Jésus dans la barque où il se trouvait, et il y avait d'autres barques avec lui. Survient un grand tourbillon de vent. Les vagues se jetaient sur la barque, au point que déjà la barque se remplissait. Et lui, à l'arrière, sur le coussin, dormait. Ils le réveillent et lui disent: «Maître, cela ne te fait rien que nous périssons?» Réveillé, il menaça le vent et dit à la mer: «Silence! Tais-toi!» Le vent tomba et il se fit un grand calme. Jésus leur dit: «Pourquoi avez-vous si peur? Vous n'avez pas encore de foi?» Ils furent saisis d'une grande crainte, et ils se disaient entre eux: «Qui donc est-il pour que même le vent et la mer lui obéissent?»



Remerciements

La réalisation de ce numéro n'aurait pas été possible sans le remarquable esprit de collaboration et l'enthousiasme manifestés à cette occasion, pour la partie archéologique, par M. Michel Eglöf, directeur du Musée cantonal d'archéologie, archéologue cantonal et professeur à l'Université de Neuchâtel, et pour le volet théologique, par M. Gottfried Hammann, recteur de la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel. Qu'ils en soient remerciés, tout comme les auteurs des divers articles, tant pour la qualité de leurs contributions que pour leur disponibilité.

Responsable rédactionnel:
Roland Graf

Conception graphique:
Magali Babey

Illustrateurs:
Jean-Marc Elzingre
et Tony Marchand

Responsable technique:
Pierre-A. Fahrny